TEMPERATURE
MOINS FROID
Max. aujourd'hui, 0 — Min. 6 au-dessous.
Baromètre, hier, 30.00 — aujourd'hui, 30.57
L'an dernier, Maximum, 25 — Minimum, 15
Voir détails page 15

La Patrie

LA BOURSE
Les prix étaient lourds au début de la première séance de la semaine à Wall Street. — L'annonce que l'Allemagne était incapable d'effectuer les versements dus comme Réparations fut un facteur défavorable. — Meilleur ton ce midi. — Les stocks sont aussi mieux supportés sur le marché local sur le milieu du jour. — Le C.P.R. est en vedette.

53e ANNEE—No 269 | Membre de l'A. B. C. | MONTREAL, LUNDI 11 JANVIER 1932 | Membre de l'A. C. P. | 16 PAGES — 2 CENTS LE NUMERO

Conférence plus nécessaire que jamais

La Grande-Bretagne tient à la tenue du congrès de Lausanne

La France est jusqu'à présent la seule des nations créancières de l'Allemagne à n'avoir pas répondu à la note de Ramsay MacDonald.

LONDRES, 11 janvier. — (Presse associée). Le gouvernement a réaffirmé aujourd'hui l'opinion anglaise que la conférence des réparations est plus nécessaire que jamais en raison de la déclaration du chancelier Brüning que l'Allemagne ne peut plus payer les réparations.

On affirme que tous les créanciers de l'Allemagne ont accepté l'invitation du premier ministre MacDonald à ouvrir le congrès de Lausanne le 25 janvier et que la France aurait donné son consentement tacite à la proposition.

Le remaniement ministériel français a retardé la réponse de Paris à la note anglaise mais on ne croit pas que le gouvernement français donne suite à la déclaration de son ministre des finances, M. Pierre Flandin, qu'étant donnée la déclaration du chancelier allemand, la conférence de Lausanne n'a plus sa raison d'être.

UNANIMITE

Un autre conseil des ministres aura lieu mercredi.

Les journaux du matin s'accordent à dire que l'Allemagne ne pourra reprendre le paiement des réparations à l'expiration du moratorium mais ils sont loin de s'entendre sur les perspectives de sa capacité éventuelle à s'acquitter de ses obligations.

Le "Morning Post" déclare que si la répudiation des réparations par l'Allemagne est acceptée et que l'Italie et la France ne peuvent payer leurs dettes de guerre à la Grande-Bretagne cette dernière devra acquitter toute la dette aux Etats-Unis ce qui serait certainement "absurbe et intolérable."

INDIGNATION

PARIS, 11. — (Presse associée). — La déclaration du chancelier Bruning que l'Allemagne ne peut plus payer les réparations a déchaîné un tolle général en France et accéléré les plans de remaniement ministériel.

La réaction, en somme favorable au président du conseil, se traduit par un appui unanime des journaux au ministère, par des potins de représailles contre l'Allemagne et la mention de mesures comme l'occupation de la Rhur, d'allusions aux chiffons de papiers et de brocards contre la république et l'ancien empire allemand.

POURPARLERS

M. Pierre Laval a entrepris ses négociations parlementaires qui aboutiront, suivant certains observateurs, à la formation d'un gouvernement national.

Le président du conseil s'est entretenu avec le Président Doumer, M. Aristide Briand, M. André Tardieu et M. Edouard Herriot, chef de l'opposition.

Un conseil des ministres a été convoqué pour demain.

On croit que la politique allemande va influer sur le congrès des députés radicaux convoqué pour demain afin d'arrêter l'attitude du parti à l'endroit du gouvernement.

SECURITE

M. Briand a reçu dans sa chambre aujourd'hui le sénateur Joseph Paul Boncour, mentionné comme son futur successeur au ministère des afafires étrangères. La chose n'est pas certaine encore. En certains milieux on prédit que M. Briand va rester aux affaires étrangères et que M. Laval le remplacera aux prochaines conférences des réparations et de désarmement.

Le conseil suprême de la défense nationale a décidé que l'attitude de la France à la conférence de désarmement serait conforme aux principes posés dans le récent mémoire à la Société des nations, mémoire affirmant que la sécurité doit être à la base d'une réduction des armements.

APPROUVE

BALE, 11. — (Presse associée). — Les directeurs de la Banque mondiale des règlements internationaux ont approuvé aujourd'hui le rapport du président du comité consultatif, M. Beneduce, touchant l'incapacité de l'Allemagne de payer les réparations. Ils ont aussi renouvelé la part de la banque ($25,000,000) dans le crédit de $100,000,000 à court terme à l'Allemagne.

La direction appuie vigoureusement les conclusions du comité Young dans une déclaration annexée au rapport.

La séance du conseil d'administration a été courte. Elle s'est close à midi.

On croit savoir que les directeurs considèrent la déclaration du chancelier Brüning comme très irritante pour les Français.

L'ITALIE

ROME, 11. —(Presse associée) —M. Alberto Beneduce, un des délégués italiens à la prochaine conférence de Lausanne, va partir ce soir pour Paris où il échangera les vues de son gouvernement avec les délégués français et les représentants anglais. On affirme que ce voyage était projeté avant la déclaration Brüning

(Suite à la page 16)

"L'Everest" trop haut

CALCUTTA, Inde, 11 janvier. — (Presse associée). L'auteur et globe-trotter Richard Halliburton et son compagnon Meyo Stephens n'ont pu survoler aujourd'hui le mont Everest dans l'avionnette avec laquelle ils sont en train de faire le tour du monde.

Ils atteignirent une altitude de 20,000 pieds mais le vent les obligea à rebrousser chemin. Le mont Everest a une altitude de 29,141 pieds.

L'aviateur anglais Allen Cohham ne réussit pas davantage en 1924 avec un puissant aéroplane.

RECHERCHE POUR UN MEURTRE, IL SE TUE

Paul Schudwitz aurait assassiné le camarade dont il partageait la cabane.

SASKATOON, 11. (Presse canadienne). — Onze jours après la mort de Hans Pederson, seul, par la froide nuit du 28 décembre, à quelques verges de la cabane où il fut mortellement blessé d'une balle de calibre 22, vraisemblablement pendant son sommeil, a été trouvé à 20 milles plus loin dans le grenier de Hector Torgerson, district de Gledhow, le corps de Paul Schudwitz qui partageait l'an dernier la cabane de Pederson sur la ferme F. R. Young.

Schudwitz, recherché comme le meurtrier de Pederson, s'est enlevé la vie.

REPONSE EPISCOPALE A LA LUX VERITATIS

Appel sincère et gracieux auquel est dû le respect et une réponse.

NEW-YORK, 11 janvier. — L'évêque des épiscopaux, le très révérend James de Wolf Perry, a fait hier les commentaires suivants à propos de la dernière encyclique de Pie XI, en la cathédrale "St. John the Divine":

"C'est un appel sincère et gracieux adressé aux frères séparés et qui devrait recevoir respect et réponse de ceux qu'il concerne.

"Tout le monde chrétien aspire sans doute au retour à un seul bercail mais il croit que ceci ne peut être accompli que par la reconnaissance de Jésus-Christ comme l'unique chef de l'Eglise, le berger et l'évêque des âmes."

PROTESTATIONS AU SUJET DE CHURCHILL

L'Ouest prête à Ottawa l'intention de fermer le port de l'Hudson.

WINNIPEG, 11. (Presse canadienne).—Une dépêche du Pas au "Free Press", aujourd'hui, informe que les "Boards of Trade", les associations de producteurs de grain et les corps politiques de l'Ouest protestent contre les efforts du gouvernement fédéral pour fermer Churchill cette année.

L' "On-to-the-Bay Association" enverrait une énergique protestation aux gouvernements provincial et fédéral et les députés libéraux de l'Ouest soulèveraient la question à la Chambre des communes, à la rentrée, en février.

SUPPLICE DEVENU UNE PARTIE DE PLAISIR

On sait quel tollé soulève la maman lorsqu'elle annonce à sa progéniture qu'elle va la conduire chez le dentiste. Le dentiste sait aussi quelle rude séance diplomatique l'attend. Le Dr Lawrence Obrey, de Boston, a résolu le problème en inventant un mode nouveau d'extraction sans douleur. Un écran tendu au plafond oblige le diablotin à se renverser en arrière et l'intérêt que celui-ci prend à la pellicule cinégraphique qui se déroule devant ses yeux lui fait oublier qu'il est assis dans un fauteuil de dentiste. Dans la photo ci-dessus, Mlle Mariam Rich, de Malden, Massachusetts, le Dr Obrey et son fils Bobbie, trois ans, assis dans la chaise aux exécutions.

Neutralisation permanente de la Mandchourie

Proposée par le ministre chinois des affaires étrangères au secrétaire d'Etat américain. – Nouvelles opérations japonaises. – Note anglaise.

PEI-PING, 11 janvier. — (Presse associée). Les dépêches aux journaux chinois mandent que le ministre chinois des affaires étrangères, M. Eugène Chen, a câblé au secrétaire d'Etat américain, M. Henry L. Stimson, pour lui proposer la neutralisation permanente de la Mandchourie.

VASTES OPERATIONS

TOKIO, 11 janvier. (Presse associée.) — De grandes opérations militaires seraient poussées contre les irréguliers chinois en Mandchourie méridionale à la suite de l'engagement d'hier au cours duquel vingt Japonais auraient perdu la vie.

Treize trains militaires sont prêts à partir de Moukden.

MISSION CATHOLIQUE PILLEE

HANKEOU, 11 janvier.—Trois mille bandits chinois, s'intitulant communistes, ont capturé et pillé l'importante ville provinciale de Tungsham dans le sud de la province de Hou-pé.

Les brigands, armés de 2,000 fusils et de dix mitrailleuses, ont eu facilement raison du détachement de 1,000 hommes qui gardait la ville et ont pillé toutes les maisons y compris la mission catholique. Les défenseurs ont perdu cent hommes mais ont tué 500 Chinois.

COMBAT A CHINSI

TOKIO, 11 janvier. — Une dépêche Rengo venant de Moukden annonce que 20 soldats japonais ont été tués dans un combat avec des irréguliers chinois près de Chinsi, à l'ouest de Tchin-Tchéou.

Parmi les morts se trouvent un colonel et quatre officiers d'un détachement de cavalerie attaqué par plusieurs milliers de Chinois au cours d'une patrouille. Les pertes chinoises ont été lourdes.

COMMUNICATIONS COUPEES

Des renforts envoyés de Tchin-Tchéou à Chinsi ont aussi été attaqués par les Chinois, dit la dépêche et les communications avec Tchin-Tchéou ont été coupées. Les Japonais ont envoyé d'autres renforts ainsi que des aéroplanes.

On évalue à environ 6,000 le nombre des irréguliers chinois qui se trouvent dans la région de Chinsi; ils sont pour la plupart bien montés et bien armés.

INTERVENTION ANGLAISE

TIENTSIN, 11 janvier. — On a appris que les autorités anglaises avaient abandonné les négociations qu'elles avaient entreprises pour faire ouvrir de nouveau au trafic la ligne de chemin de fer de Shanhaikwan à Moukden.

Les chefs militaires japonais ont déclaré finalement que de nouvelles négociations auraient lieu à Moukden. On croit qu'ils ont décidé de conférer seulement avec les autorités chinoises de la ligue pour se conformer à leur politique de placer la section Shanhaikwan-Moukden sous contrôle du gouvernement de Moukden.

INCOMPREHENSION

On dit que le général Shigeru Honjo avait consenti à laisser passer les trains à travers les lignes japonaises mais que ses ordres ont été mal compris par la brigade qui est cantonnée à l'ouest de Tchin-Tchéou et qui a interdit tout trafic sur la ligne par suite des opérations militaires dans le district.

LA CONSIGNE

Les trains venant de Shankaiwan ont été visités à plusieurs reprises par les soldats japonais. Un représentant anglais qui revenait de Suichunhsien après avoir assisté aux négociations qui ont eu lieu à cet endroit, a déclaré que les officiers japonais étaient très courtois, mais qu'ils refusaient énergiquement de laisser circuler les trains.

NOTE DE L'ANGLETERRE

TOKIO, 11 janvier. —On a appris hier que la Grande-Bretagne avait demandé au Japon de définir la politique qu'il entend suivre en Mandchourie à la suite de la note des Etats-Unis invoquant le traité des neuf puissances et le pacte Kellogg.

LE CONTINGENTEMENT

LONDRES, 11 janvier. — On prévoit pour demain la conclusion d'un accord sur le contingentement du blé entre les meuniers, les cultivateurs, les négociants de grain et le ministre de l'agriculture.

HALIFAX. — La commission royale des chemins de fer commence à siéger ici aujourd'hui.

L'état de siège est proclamé

A Santiago, Cuba, à la suite de violents désordres. – Troubles au Chili.

SANTIAGO, Cuba, 11 janvier. — (Presse associée). — La loi martiale a été déclarée aujourd'hui après l'explosion de cinq bombes dont l'une a blessé, mortellement semble-t-il, l'épouse du Dr Rafael Stenger, procureur public près le tribunal de la province d'Oriente.

Les attentats furent commis la nuit dernière après une fusillade intermittente au cours de manifestations d'étudiants et de femmes à l'occasion du troisième anniversaire de l'assassinat, à Mexico, de l'étudiant communiste cubain Julio Antonio Mella. Quelques petites bombes furent lancées au cours de manifestations précédentes mais ne firent pas de dégâts.

CENSURE

L'engin qui blessa Senora Stenger fut lancée contre la maison du procureur. D'autres furent jetées sur le bureau de poste, un théâtre et dans le quartier excentrique de Vista Alegre.

La censure a été immédiatement promulguée à La Havane. Les milieux officiels avouent la gravité de la situation.

GREVES AU CHILI

SANTIAGO, Chili, 11 janvier. — (Presse associée). — Le gouvernement a fait armer cent taxis de mitrailleuses en raison de la grève de 20,000 employés des chemins de fer de l'Etat et des employés de tramway de Santiago.

Les conducteurs d'autobus n'osent piloter leurs voitures par crainte de représailles. Les employés de tramway comptent que leurs camarades des autres villes vont suivre leur exemple.

Les communistes doivent tenir une réunion au cours de la journée sur le boulevard Alemeda.

REVENDICATIONS

Chaque taxi armé est monté de quatre carabiniers. Ces voitures parcourent la ville depuis l'aurore et dispersent tous les rassemblements.

Les grévistes demandent l'élargissement des personnes arrêtées au cours des récents soulèvements à Copiapo, Vallenar et dans la révolte navale de septembre à Soquimbo, un "dole" de 5 pesos par jour, la dissolution du cartel Cosach du nitrate, la dissolution du Congrès, la socialisation des biens, l'annulation de certains règlements d'ordre public, la solution du problème du chômage et des emprunts à l'étranger.

ENGINS INFERNAUX ENLEVES DU NAVIRE

On va examiner les colis adressés à Victor-Emmanuel et à Mussolini.

NAPLES, 11. (Presse associée) — Trois colis supposés contenir des bombes destinées au roi Victor-Emmanuel et à Mussolini, ont été enlevés du paquebot "Excalibur", aujourd'hui. On croit que deux des engins infernaux étaient adressés au roi et l'autre au premier ministre. Les paquets ont été retirés après le débarquement des passagers et transportés à un endroit isolé à un mille et demi du port où ils seront examinés par des pyrotechniciens.

GREVE BLANCHE

NORTH-SYDNEY, Nouvelle-Ecosse, 11 janvier. — Les bateaux chargés de poissons sont restés à leur amarres aujourd'hui. Les pêcheurs protestent contre la réduction des prix. Il n'y a pas, à proprement parler de grève.

Le cordonnier Bischoff avoue avoir tué la fillette McLean

CINCINNATI, 11. (Presse associée).—Le cordonnier Charles Bischoff, 45 ans, a avoué aujourd'hui avoir enlevé et mis à mort la petite Marian McLean, âgée de six ans.

Le corps de la fillette fut trouvé le 22 décembre dans le sous-sol d'un taudis occupé par Bischoff, qui avait été le premier à faire rapport de la découverte à la police. La petite avait été attirée loin de chez elle le 17 décembre. Elle succomba aux hémorragies causées par des violences répétées.

IL SIMULE LA SURPRISE

Au moment où la police était à fouiller le quartier, Bischoff sortit de sa cave en criant: "Il y a un cadavre d'enfant dans ma cave".

On ne cessa depuis de l'interroger. Samedi le procureur du comté, M. Robert T. Gorman, commença un interrogatoire serré du cordonnier qui dura toute la journée de dimanche et se continua jusqu'aux petites heures ce matin.

(Suite à la page 15)

LES FUTURS LEGIONNAIRES DU DUCE

Il n'y a pas de recrues trop jeunes pour les rangs fascistes. On enrôle jusqu'aux enfants de quatre et de cinq ans dans les bataillons de Mussolini. La photo ci-dessus nous montre quelques pupilles des chemises noires en train de regarder des livres d'images au centre d'entraînement de Fernesina.

Déclaration d'un boycott des banques britanniques

Par le conseil de guerre nationaliste indien. – Poste indépendante.

BOMBAY, 11 janvier. (Presse associée.) — Une nouvelle ordonnance du gouvernement promulguée aujourd'hui interdit tous les attroupements de plus de cinq personnes. Partout traqués, les nationalistes ont riposté par l'établissement d'un noyau de "gouvernement parallèle" en inaugurant un service postal indépendant entre Bombay et l'extérieur.

S'il réussit, ce service sera étendu à toute l'Inde. Le port sera de moitié meilleur marché que celui de l'Etat.

BOYCOTT DES BANQUES

Le conseil de guerre nationaliste a en même temps annoncé le lancement d'une campagne intense pour amener les Indiens à retirer leurs épargnes des caisses postales et des banques anglaises pour les confier aux banques indiennes.

Le gouverneur, sir Frederick Sykes, a invité plus d'une centaine d'hommes d'affaires de Bombay à discuter la situation politique avec lui.

La Société des nations a établi une section ici aujourd'hui dans le dessin de resserrer les relations entre l'Inde et Genève. Le bureau indien sera confié au soin de M. A. C. Chatterse, ancien journaliste indien, qui tiendra l'opinion publique indienne au courant des progrès, de la politique et des buts de la société.

INSULTE

L'Association des courtiers en coton a, à l'unanimité, adopté la résolution protestant contre l'arrestation de Gandhi, qualifiée d'insulte à toute l'Inde. Les membres de l'association sont priés de désencourager l'usage et le commerce des produits étrangers et de proscrire toutes les marchandises venant de pays combattant les aspirations indiennes.

Ils sont invités à placer leur argent dans l'Inde pour l'avantage des industries locales et à décourager l'exportation de l'or et à garder leur argent en jaunets, meilleur moyen de conserver la richesse du pays.

L'EPOUSE DE GANDHI ARRETEE

SURATE, Inde, 11 janvier. — (Presse associée.) — Mme Kastrubai Gandhi, 60 ans, épouse du chef nationaliste, a été arrêtée aujourd'hui au village de Saydala, près d'ici, en compagnie de deux autres notables indiennes, Manuben Patel, fille de Vallahai Patel, actuellement en prison avec Gandhi, et une autre femme appartenant à une riche famille parsi.

Toutes trois sont accusées d'inciter les femmes de l'Inde à la révolte non violente.

TRAVAUX FORCES

PATNA, Inde, 11 janvier. — Ra Endra Prasad, arrêté mardi dernier, après sa nomination au poste de Vallabhai Patel, président du congrès nationaliste, a été condamné aujourd'hui à six mois de travaux forcés.

DICTATRICE APPREHENDEE

KARATCHI, Inde, 11 janvier. (Presse associée).—Une femme du nom de Parbatigidwani, surnommée la "dictatrice", a été arrêtée avec cinq autres nationalistes hier dans la foule qui refusa de se disperser et que la police chargea. Vingt-huit personnes furent blessées.

La police avait préalablement pris la précaution d'éloigner les femmes à une distance sûre. Les

(Suite à la page 15)

Évadé 4 jours avant de monter à l'échafaud et repris 17 ans après

PITTSBURG, Pennsylvanie, 11. (Presse associée). — Le cas étrange d'un individu qui échappa à la potence il y a dix-sept ans et éleva quatre enfants avant de réintégrer la prison a éveillé l'intérêt de l'"American Civil Liberties Union".

Deux réunions auront lieu ce soir pour arrêter l'action à prendre en faveur de Frank Pauletta dit Frank Ross, nom qu'il porta au cours des dix-sept dernières années.

Ross fut arrêté la semaine dernière dans une mine par l'agent Ben Smith, de Coverdale, Pennsylvanie. Il tenta d'échapper à la poursuite du policier à travers le sombre dédale des galeries de la houillère, mais après avoir couru trois milles il tomba d'épuisement.

Ramené à la prison de Clarksburg, Virginie occidentale, il fut identifié comme étant Pauletta qui s'évada de la prison du comté de Harrisson, en 1914, quatre jours avant de monter à la potence pour avoir tué une femme dans une salle de danse.

Une déclaration d'Ottawa au sujet du Saint-Laurent

Attendue pour bientôt. – La réorganisation de la Beauharnois.

NOMINATIONS

OTTAWA, 11. (Du correspondant de la "Patrie").—Après une absence d'une dizaine de jours dans les provinces de l'ouest le Très Honorable R.-B. Bennett est revenu à Ottawa ce matin. Il a immédiatement repris ses fonctions officielles, à son bureau. Comme il ne reste plus que trois semaines avant l'ouverture de la session fédérale, on suppose bien que le cabinet se mettra immédiatement à la tâche pour terminer les préparatifs dont on a déjà arrêté les grandes lignes.

Il n'y a pas seulement le programme sessionnel qui retiendra l'attention du ministère, d'ici la fin du mois, puisqu'il y a plusieurs autres importantes questions que l'on a soulevées depuis quelque temps.

Il y a d'abord la réorganisation finale de la Beauharnois qui devient urgente en raison de l'émission prochaine de 40,000,000 de dollars d'obligations que la compagnie devra lancer pour terminer ses travaux. A une entrevue avec les banquiers et les représentants de la compagnie, il y a quelque temps, il a été entendu que cette entreprise devait être continuée, mais le premier ministre Bennett insista pour que le bureau de direction soit changé. Certaines restitutions considérables doivent être aussi faites par certains intéressés.

On s'attend aussi dans les milieux ministériels, ici, que le gouvernement fasse une déclaration avant l'ouverture de la session au sujet des pourparlers qui se poursuivent depuis quelque temps à propos de la canalisation du Saint-Laurent. Le colonel Herridge, notre ministre plénipotentiaire à Washington, a été chargé des conversations officielles avec les autorités américaines et le comité conjoint des ingénieurs a été immédiatement convoqué. Il a déjà tenu plusieurs réunions dont l'une à Windsor et l'autre à Mont-

(Suite à la page 15)

Le maire Houde à l'Hôtel de Ville

Son Honneur le maire Houde était de retour à l'hôtel de ville ce matin. Il a déclaré être maintenant assez rétabli pour pouvoir reprendre son travail.

Le maire est venu assister au caucus des échevins au sujet des travaux rémédiateurs au chômage, question à laquelle il s'intéresse beaucoup et qu'il désire voir régler le plus tôt possible afin de donner du travail aux chômeurs de la métropole.

"LA PATRIE", 11 janvier 1932

SOMMAIRE

Page Deux
Anniversaire de M. le chanoine Desmarais.
Page Trois
Le juge Monet répondra à ses adversaires.
Le nouveau maire suppléant sera nommé cet après-midi.
Les banques prêteront $1,200,000 à la ville pour les travaux rémédiateurs au chômage.
Page Quatre
Editorial.
Page Cinq
La radiophonie.
Page Six
Royaume des femmes.
Page Sept
Théâtre, musique, cinéma.
Page Huit
Chez les marchands de bois.
Page Neuf
La cour d'Appel et les causes de déportation.
Page Dix
Montréal défait l'Américain.
Détroit triomphe du Canadien.
Rangers battent le Toronto.
Chicago et Boston annulent.
Page Onze
Deux nouveaux inscrits dans le Peter Dawson.
Programme du Groupe Sénior, ce soir, au Forum.
Page Douze
Sun Life Assurance a fait de belles affaires en 1931.
The Chase National publie son rapport financier.
Page Treize
Commandes moindres pour U. S. Steel en décembre.
Page Quatorze
Petites annonces classifiées.
Page Quinze
Chronique ouvrière.

MONDANITÉS

Le mariage de mademoiselle Marie-Elizabeth (Kiki) Roy, fille de l'honorable Philippe Roy, ministre du Canada en France, et de madame Roy, avec M. John-David Southam, fils de M. et de madame Wilson-M. Southam, d'Ottawa, a été célébré hier à 12 heures 30 dans la plus stricte intimité, en l'église "All Saints", décorée pour la circonstance d'une profusion de fleurs de saison, de palmes et de fougères. Le révérend Channell Hapburn officiait. Pendant la cérémonie un programme musical fut exécuté par madame A.-E. Kemp, M. Robert Roy, de Montréal, accompagnait sa soeur et M. M.-C. Southam était le témoin de son frère. La mariée portait une robe, modèle Patou, de crêpe romain marron-glacé avec chapeau de feutre de même tou et bouquet de corsage composé d'orchidées bronze. Madame Southam, mère du marié, portait une robe de dentelle brun tête-de-nègre et un feutre assorti. Des roses-thé composaient son bouquet de corsage. A l'issue de la cérémonie une réception donnée au Château Laurier réunissait une centaine d'invités. Les salons étaient décorés de roses jaunes, de jonquilles et de smilax. Le buffet était dressé dans la suite "Québec"; la table des mariés était ornée de massifs de roses talisman et de chrysanthèmes bronzes et au centre, d'un gâteau de noces surmonté d'une touffe de roses-talisman. M. et madame Southam partirent ensuite pour New-York, d'où ils s'embarqueront à bord de l'"Olympic" pour un voyage en Europe. Pendant leur séjour à Paris, ils seront les invités de l'honorable et de madame Philippe Roy. A leur retour ils résideront à Ottawa. Madame Southam portait pour voyager un ensemble de crêpe vert-sombre, une jaquette de gazelle et un chapeau de feutre assorti. Le mariage de M. et de madame Southam a été célébré à la date anniversaire de celui de mademoiselle Margaret Southam qui épousa l'an dernier le capitaine R.-N. Brinckman, A.D.C. de Lord Willingdon, et de madame Paul Peters, de Toronto, autre soeur du marié. Parmi les invités du dehors à ce mariage, on remarquait: MM. Robert et Philippe Roy, de Montréal, frères de la mariée, M. et madame Harry Southam, M. et madame F.-N. Southam, M. et madame Kenneth Young, de Montréal, et madame Paul Peters, de Toronto.

Mademoiselle BERTHE DESROCHERS, fille de M. et de madame H.-E. DesRochers, dont les fiançailles avec M. Wilfrid Leclair, fils de M. et de madame Ulric Leclair, d'Outremont, ont été annoncées. (Cliché La Photographie Laliose, rue Saint-Denis, angle Sherbrooke).

Le mariage de mademoiselle Madeleine Leman, fille de M. et de madame Beaudry Leman, avec M. Bernard de Massy, fils de M. et de madame Robert de Massy, d'Orléans, France, aura lieu le 6 février en l'église Saint-Germain, d'Outremont.

M. et madame Hervé-Philippe D'odet d'Orsonnens annoncent les fiançailles de leur fille, Jeannette, avec le docteur Joseph-Luc Riopelle, fils de M. et de madame Hermas Riopelle, de Côte des Neiges.

Lady Gouin recevra à déjeuner, demain, en l'honneur de madame Patrick Davis.

Madame Armand Brunet a donné une danse, ces jours derniers, pour sa fille, Fernande, débutante.

Un dîner était offert, samedi soir, à l'hôtel Mont-Royal, par les diplômées de l'Ecole d'Hygiène Sociale Appliquée en l'honneur de madame W. Hackett (professeur Edith-B. Hurley) ancienne directrice de l'Ecole qui est nommée professeur honoraire de l'Université de Montréal, et de madame Rachel Bourque qui lui a succédé comme directrice. Les élèves actuelles assistaient à cette réception. Un programme musical fut ensuite exécuté par des amies de l'association.

Au thé-causerie que donneront, demain, les membres du "Women's Canadian Club", à l'hôtel Windsor, auquel M. Edouard Carteron, consul-général de France, sera l'hôte d'honneur et le conférencier, on remarquera à la table l'honneur: madame Charles DesBaillets, M. et madame Carteron, M. Charles Winter, consul-général de Hongrie, madame C.-K. Russel, M. Carl Moser, madame Arthur Léger, M. J.-W. MacDougall, c.r., madame Scott, M. Ernest Cormier, madame Sydney Langlois, madame Winslow-Spragge, M. René du Roure, mademoiselle Thibaudeau, M. Stuart Le-Mesurier, mademoiselle Wright, M. Charles DesBaillets, madame Gillepsie, le docteur de Lotbinière Harwood, l'honorable madame Knatchbull-Hugessen et M. de Gaspé Beaubien.

La danse annuelle du "Lac Raymond Country and Boating Club" de Val Morin aura lieu le mercredi 27 janvier à la salle Victoria, de Westmount.

Madame Jean Raymond est de retour de Saint-Agathe, où elle a passé quelque temps avec ses parents, l'honorable et madame Athanase David.

M. et madame Arthur Pérodeau ont passé quelques jours à Québec, la semaine dernière, les invités de M. et de madame Paul Taschereau.

Le très honorable F.-A. Anglin, juge en chef du Canada, qui a fait un séjour en Angleterre et à Rome, s'embarquera à Liverpool, vendredi, pour revenir au Canada.

Mademoiselle Elise Bercovitch est actuellement à New-York, l'invitée de sa soeur, madame Stephen Tanburn.

M. et madame Jean Lafontaine sont de retour de Québec, où ils furent pendant quelques jours, les invités du juge et de madame Albert Sévigny.

Sir Arthur et lady Surrie partiront à la fin de la semaine pour New-York.

M. et madame Eugène Coderre, M. Hector Coderre, M. Charles Coderre et mesdemoiselles Rose et Thérèse Coderre, de Sherbrooke, se sont embarqués, samedi, à bord du "Duchess of Bedford" pour une croisière aux Indes Occidentales.

L'honorable sénateur Raoul Dandurand est à Québec, l'invité de madame Arthur Simard.

M. et madame Josaphat Poulin, de Beauceville, annoncent les fiançailles de leur fille, Marguerite, avec M. Maurice Lemieux, fils de M. V.-E. Lemieux, décédé, et de madame Lemieux, de Beauceville.

Madame William Hope, d'Ottawa, étaient en ville, ces jours derniers, chez sa fille, madame A.-T. Brodeur.

Le docteur et madame L.-P. Boutin sont allés à Québec, la semaine dernière.

Mademoiselle Yvette Archambault est à Québec, l'invitée de mademoiselle Jacqueline Caron.

Mademoiselle Thérèse Gallpeault, de Québec, est en ville pour quelques jours.

Parmi ceux qui assistaient, hier soir, à la causerie du docteur Kiang Kang-hu à l'hôtel Ritz Carlton, sous les auspices du "Canadian Institute of Music" citons: le juge et madame E. Fabre-Surveyer, M. et madame Robert Rumilly, le docteur et madame Joseph Nolin, M. et madame Alphonse Brodeur, M. et madame Tancrède Jodoin, M. et madame Henri Laureys, madame J.-Israël Tarte, M. et madame R.-E. Robinson, M. et madame Arthur Letondal, madame H. Lord, le docteur et madame J.-A. Jarry, M. et madame Paul Ostiguy, mademoiselle Cécile Potvin, M. et madame Victor Barbeau et M. et madame Charles DesBaillets.

Le bridge annuel du "Delphic Study Club" aura lieu dans le salon York de l'hôtel Windsor, le jeudi 4 février. Pour renseignements s'adresser à madame T. Scott, Ma. 4620.

Madame Ernest Tétrault recevra, mercredi, les membres de son cercle de couture pour l'Assistance Maternelle.

QUEBEC

Madame Pierre de Guise a reçu à l'heure du thé, vendredi après-midi, en l'honneur de madame Henri Beaudry, de Montréal.

Mademoiselle Jacqueline Darveau a reçu un groupe d'amis à l'heure du thé samedi, au Château Frontenac.

Mademoiselle Marie Dubuc, qui a passé quelques jours à Québec, l'invitée de madame D.-R. MacDonald, est retournée à Chicoutimi.

OTTAWA

Madame Léon Pinard a reçu à l'heure du thé, ces jours derniers, au Château Laurier en l'honneur de madame O. Lalonde, de Montréal.

Madame Gustave Dumas, de Québec, passe quelques semaines à Hull chez son beau-frère le docteur Albert Dumas.

Mademoiselle Jeanne Duhamel est de retour de Milwaukee où elle a passé quelques semaines.

TROIS-RIVIERES

Mademoiselle Cécile Dufresne a passé la fin de semaine à Montréal.

Mademoiselle Thérèse Désy, de Montréal, est l'invitée de mademoiselle Jeanne Bisson.

Mademoiselle Marguerite Plourde est retournée à Montréal après avoir passé quelques jours aux Trois-Rivières, l'invitée de mesdemoiselles Béliveau et Lambert.

Mademoiselle Louise Blondin, de Saint-François-du-Lac, est l'invitée de mademoiselle J. Bisson.

Mademoiselle Diane Hétu recevait à l'heure du thé, récemment. Des roses, des oeillets, des jonquilles décoraient les salons. Servaient le thé: mesdemoiselles Annette Fortin et Lucie Béliveau, assistées de mesdemoiselles Monique Lambert, Yvette Dufresne, Marcelle Vigneau et Thérèse Vigneau.

Mademoiselle Jeanne Bisson recevait à l'heure du thé, dimanche, en l'honneur de mademoiselle Thérèse Désy de Montréal et mademoiselle Louise Blondin, de Saint-François-du-Lac.

Mademoiselle Fernande Laurendeau, de Montréal, est l'invitée de mademoiselle D. Hétu.

Mesdemoiselles Hermine Darche, Hazel Ritchie, Marguerite Vigneau, recevaient à l'heure du thé, récemment, au Club Badminton.

Mademoiselle V. Campeau, de Québec, est l'invitée de mademoiselle Lois Aird.

Mademoiselle Françoise Désilets recevait à l'heure du thé ces jours derniers. Servait le thé: mademoiselle M. LaBranche assistée de mesdemoiselles Denise Robichon, H. Darche et Pauline Duval.

AUX ASSISES DE HULL

OTTAWA, 11 (Du correspondant de la "Patrie"). — On reprend, ce matin, au Palais de Justice, de Hull, le terme des assises criminelles qui avait été suspendu pour la période des fêtes. La principale cause au dossier est celle de Austin Cassidy, accusé du meurtre de Bert Marshall, à Hull. Il y a déjà plus d'un an. Cassidy est revenu à Hull de la prison de Bordeaux, accompagné des détectives Germain et Gervais. Il se dit très confiant. C'est la seconde fois qu'il subit son procès. La première fois, il fut trouvé coupable et condamné à mort, mais la cour d'appel cassa la sentence à cause des commentaires du juge aux jurés.

NEW-YORK. — M. Miguel A. Varona a été nommé commissaire du commerce de Cuba au Canada, aux Etats-Unis et au Mexique.

LENINEGRAD, Russie. — La Néva a débordé en raison d'une violente tempête sur la baie de Finlande.

Chronique de la crèche Saint-Vincent de Paul à Québec

Un legs de $2,000 est laissé à cette oeuvre admirable.

Adoptions: 6 placements au cours de cette première semaine de l'année.

Aumônes: $160.00 pour versements de berceaux et $20.50 en dons des visiteurs. On se plaît aussi à signaler les belles étrennes d'un cercle d'études dont les membres ne font pas que de l'étude. Quantité de beaux articles de lingerie pour enfants et de jouets remplissaient la traditionnelle caisse. Grand merci pour les petits au cercle Marguerite Bourgeoys!

Legs testamentaire: Un beau legs de deux mille piastres a été remis à la Crèche par les exécuteurs testamentaires de M. Léopold H. Peiffer, décédé à Philadelphie, le 11 novembre 1930, père de Sr Marie des Archanges, économe de la maison.

Dons de la nouvelle année: La Crèche connaît toujours une recrudescence de sympathies, de charités et de remerciements à l'occasion des fêtes de Noël et du jour de l'an. Chaque courrier dévoile des quantités incroyables de lettres et de menus colis. Ce sont les zélatrices de l'Oeuvre des berceaux, des lecteurs et des lectrices de la chronique hebdomadaire, des religieuses, non seulement des autres maisons du Bon-Pasteur, mais de presque toutes les communautés, des marchands, des hommes d'affaires qui offrent tel percentage de leurs profits annuels, des prêtres qui font un cas particulier de nos essais de réhabilitation ou qui coopèrent avec la Crèche pour le placement des délaissés. Enfin, de braves personnes qui, un jour ou l'autre, ont bénéficié des soins charitables de l'hôpital de la Miséricorde, de la Crèche, sentent le besoin d'envoyer, qui un peu d'argent, qui des bonbons, qui des objets utiles, qui un simple mot du coeur. C'est au point que la Soeur secrétaire échappait l'autre jour cette phrase qui en dit long:

"Ah! moi, j'ai le bras mort à force de remercier!"

L'affluence des aumônes pourrait donner à quelques âmes timorées la crainte que la Crèche ne devienne trop riche. On les prie de se souvenir que malgré $38,000. de charité privée, la Crèche connut l'année dernière le beau déficit de $37,000, partiellement compensé par le secours de toutes les maisons de l'Institut.

Sympathie: Du fond d'une infirmerie où elle est retenue depuis longtemps, une bonne religieuse a pris connaissance de ce que nous avons appelé "le concours d'éloignement." Elle en a pris occasion de nous écrire:

"Monsieur l'Abbé, — Le concours de distances a sans doute éveillé un vif intérêt parmi les lecteurs du "Communiqué hebdomadaire de la Crèche" Si la palme devait être conquise par la plus rapprochée des lectrices, je crois déjà la tenir. Non seulement je suis proche du sanctuaire de votre oeuvre admirable, mais j'y suis même fortement attachée par le triple lien de la religion, de l'affection et de la compassion. J'ai donc plein droit au titre d'amie sincère, sinon de concurrente.

Combien, en effet, je suis profondément remuée à la pensée de tant de petits êtres, innocents de leur malheur! Aussi veux-je répondre généreusement, autant que je le puis, à toutes vos délicates sollicitations en leur faveur. Prières et souffrances sont mes seules ressources. De toute mon âme, à cette intention, je les unis à celles du Coeur de Jésus et les offre par les mains si pures de la Vierge Marie.

Votre chronique de chaque semaine est bien de nature à gagner des sympathies et d'efficaces sollicitudes envers vos chérubins.

Je fais des voeux pour que 1932 voie en votre immense asile, diminuer les entrées et augmenter les... sorties.

Que ces lignes vous soient, Monsieur l'Abbé, le témoignage de ma bonne volonté."

Avis: Pour obtenir l'adoption d'un enfant de la Crèche, il faut présenter la recommandation de son curé.

LE TRISTE LENDEMAIN DU GRAND SOIR

Un groupe d'hommes qui furent déjà les fiers commandants et généraux de l'armée impériale du Tsar Nicholas de Russie, vivent aujourd'hui dans la pauvreté dans cette maison de quatorze pièces, près de la voie ferrée, à Chaville, non loin de Paris, France. Plusieurs d'entr'eux souffrent encore de blessures et de maladies qui sont les résultats de la grande guerre et de la révolution en Russie. Un compatriote plus fortuné, le colonel Dormane, qui avait loué la maison, a été récemment forcé de retirer son aide à cause de la perte de sa fortune. A gauche on voit le général A. J. Matafanoff, coupant les cheveux du général Angoniadze, ancien commandant d'une importante division sur le front russe. Le général Matafanoff, en plus d'être directeur de la maison est aussi barbier, cuisinier et tailleur. Grandeur et décadence!

UNE INDEMNITE POUR INONDATION QUI EST DIMINUEE EN APPEL

La Cour réduit de $5,163 à $500 le montant réclamé par un cultivateur à la Gatineau Power. — Autre cas.

Deux autres actions prises à la suite de l'inondation de terres par la Gatineau Power ont été réglées, en Cour d'Appel, samedi. L'appel de la compagnie d'un jugement de la Cour Supérieure, accordant, $5,163 à Nicholas P. McGoey, fut accordé tandis qu'un montant de $8,500, obtenu par P. Bertrand, fut réduit à $6,251.

McGoey possédait une ferme dans le township de Low, dont la plus grande partie fut acquise en 1908 pour $4,000 et une autre partie, en 1922 pour $1,200. Le coût total de la ferme fut de $5,200. Il affirma qu'il avait fait des améliorations considérables sur sa ferme, mais sans rien spécifier. Aussi le juge A. Rives Hall qui rendit jugement, déclarait qu'il ne pouvait s'empêcher de penser que la réclamation de $18,000 était visiblement exagérée.

Le juge nota, en outre, que l'inondation n'était pas due à l'élévation du niveau de la rivière Gatineau par la construction d'un barrage par la compagnie à Paugan Falls, mais que les dommages réclamés avaient été causés seulement par l'obstruction du drainage naturel sur la partie est de la propriété de McGoey. Un petit lac était situé sur la propriété de McGoey et au-dessus se trouvait un ravin qui drainait un ruisseau dans le lac.

Quand la Hull Electric se proposa de construire un barrage à Paugan Falls, elle avait d'abord projeté d'élever le niveau de la rivière à 445 pieds au-dessus du niveau de la mer. Un arpentage révéla qu'à ce niveau la rivière aurait refoulé dans le lac de McGoey et que la compagnie aurait dû exproprier 10.1 acres de la propriété en question.

Lorsque les droits de la Hull Electric furent cédés à la Gatineau Power, cette dernière décida d'élever le niveau de rivière à 465 pieds. Mais, pour empêcher la propriété de McGoey d'être inondée, elle construisit un barrage spécial. En sorte que le seul dommage prouvé, devant la cour, est que le drainage du côté du barrage a été en partie obstrué. La Cour d'Appel évalua les dommages, en conséquence, à $500, comme le nota le juge Hall.

Aussi le montant de $5,163 accordé dans le jugement de la Cour Supérieure, fut réduit de $5,163 à $500.

Dans le second cas, le montant de $8,500 accordé à P. Bertrand pour l'inondation de sa terre fut réduit à $6,251.

HOTEL INCENDIE

OTTAWA, 11 (Du correspondant de la "Patrie"). — L'hôtel "Temperance" de Maniwaki, que M. Adolphe Nault avait vendu le mois dernier à M. Adolphe Gronin, a été presque complètement détruit par le feu, la nuit dernière. M. Grondin, sa famille ainsi que les pensionnaires ont dû se sauver en toute hâte. Les pertes se chiffrent à plus de $7,000. Il n'y a pas d'assurance.

55E ANNIVERSAIRE DU CHANOINE DESMARAIS

Le curé de la cathédrale de S.-Hyacinthe est né le 20 janvier 1877.

SAINT-HYACINTHE, 11. (Du correspondant de la "Patrie"). — M. le chanoine P.-N. Desmarais, curé de la cathédrale de Saint-Hyacinthe, depuis 1926, célébrera le cinquante-cinquième anniversaire de sa naissance, le 20 janvier courant. Il est né à Saint-Dominique de Bagot le 20 janvier 1877, fils d'Albert Desmarais, cultivateur, et d'Adéline Racicot. Il fit ses études classiques au Séminaire de Saint-Hyacinthe et sa théologie au Grand Séminaire de Montréal. Il fut ordonné le 12 juillet 1903, à Roxton, par Son Excellence Monseigneur H. Bruneault, évêque de Nicolet.

Il fut successivement maître de discipline au Séminaire de Saint-Hyacinthe, 1903-04; vicaire à

Le chanoine P. N. DESMARAIS

Saint-Denis sur Richelieu en 1904; vicaire à Saint-Pierre de Sorel, 1904-1909; aumônier de l'Académie du Sacré-Coeur, 1909-1916; curé de Sweetsburg, 1916-20; curé de Waterloo, 1920 à 1926.

AUTRE ANNIVERSAIRE

M. l'abbé Charles-Alfred Perreault, curé de Saint-Damase, comté de Saint-Hyacinthe, célébrera le 26 courant le 36e anniversaire de son ordination sacerdotale.

M. l'abbé Perreault est né à St-Pie de Bagot le 15 mars 1870, de Charles Perreault, cultivateur, et de Dina Bernier. Il fit ses études classiques au Séminaire de Saint-[illegible] deux ans de théologie au Petit Séminaire de Marieville, [illegible] an et demi au Grand Séminaire de Montréal. Il fut ordonné dans la cathédrale de Saint-Hyacinthe par Monseigneur Paul Larocque, ancien évêque de Sherbrooke, le 26 janvier 1896. Il fut successivement vicaire à Saint-Ephrem d'Upton, 1896-1897; à Granby, 1897-1898; à l'Ange Gardien de Rouville, 1898-99; à Saint-Ours sur Richelieu, 1899-1900; à Saint-Hugues de Bagot, 1900-02; à Saint-Alexandre d'Iberville, 1902-04; à Saint-Georges de Manchester, N.-H., 1904-07; à Saint-Damase sur Yamaska, en 1907; à Iberville, 1907-08; à Saint-Théodore d'Acton, en 1908; curé de Saint-Alphonse de Granby, 1908-11; curé de Saint-Louis de Bonsecours, en 1911-1921, où il a refait l'église et le presbytère en 1912. Curé de Saint-Damase depuis 1921.

UN ATTENTAT A MAIN ARMEE A ETE DEJOUE PAR UNE DES VICTIMES

Un restaurateur résiste à un des bandits et parvient à le désarmer.

Une nouvelle tentative de vol à main armée a été déjouée à 10 h. 30, hier soir, quand M. P. D. Chevalier, restaurateur, 2129 avenue Springland, Ville Emard, a résisté à l'un des deux bandits armés qui entrèrent dans son établissement. Après une courte lutte, au cours de laquelle il fut frappé sur la tête avec la crosse d'un révolver que tenait l'un des bandits, M. Chevalier parvint à arracher l'arme à son assaillant et les deux bandits prirent la fuite sans avoir rien volé. Un examen de l'arme enlevée au bandit indique que le révolver n'était pas chargé. Les détectives ont été avertis et font enquête.

M. Chevalier et un ami, Rosario Mallette, 1998 rue DeNonville, étaient dans le restaurant quand deux jeunes gens entrèrent. Sortant des révolvers de leurs gousets les bandits ordonnèrent à Mallette et à Chevalier de lever les mains et de ne pas dire un mot.

Un des bandits ordonna alors à Mallette de se diriger vers l'arrière du restaurant, pendant qu'il ordonnait à Chevalier de ne pas bouger.

Le bandit qui tenait Chevalier en respect lui ordonna de lui remettre l'argent qui était dans la caisse. Comme Chevalier obéissait il regarda l'arme du bandit et constata qu'elle n'était pas chargée. Jetant une poignée de pièces de monnaie au visage du bandit, Chevalier sauta sur lui et parvint à lui enlever son arme. Les deux hommes tombèrent alors sur le plancher et un corps à corps suivit.

Entendant du bruit à l'avant le bandit qui gardait Mallette vint au secours de son compagnon et vit Chevalier et son compagnon luttant sur le plancher. Tenant son révolver par le canon, le second bandit s'avança et frappa Chevalier sur la tête à deux reprises. Chevalier s'écrasa sur le plancher étourdi.

Les deux bandits prirent alors la fuite sans rien emporter. Le révolver que Chevalier avait arraché au bandit fut abandonné sur le plancher et remis aux détectives. C'est un révolver calibre 38. Les empreintes digitales laissées sur l'arme seront prises aujourd'hui afin d'aider à retrouver le propriétaire.

Chevalier porta plainte à la police de Ville Emard et le sergent Rafter, ainsi que le constable Duchesne, firent enquête.

LE T. H. M. KING

OTTAWA, 11 (Du correspondant de la "Patrie"). — Le Très Honorable W. L. King, chef de l'opposition, est parti, hier soir, pour Winnipeg où il parlera demain à la réunion annuelle de l'association libérale du Manitoba. C'est le dernier discours public que le chef libéral prononcera avant l'ouverture de la session fédérale.

LA SOIF

OTTAWA, 11 (Du correspondant de la "Patrie").—La chaleur excessive de l'été dernier a fait boire une grande quantité d'eau par la population de la capitale. D'après le rapport annuel de l'aqueduc, on a consommé l'an dernier 7,789,864,340 gallons d'eau, soit 181,193,020 gallons de plus qu'en 1930.

25 LBS DE GRAISSE DISPARURENT

Ainsi que le Rhumatisme

Un triple bienfait fut accordé à cette femme lorsqu'elle perdit sa graisse superflue.

"Jusqu'à ces derniers mois, j'étais toujours affectée du rhumatisme. Mes articulations enflaient tellement qu'il m'était pénible de marcher. Je pesais 158 lbs, poids excessif, car je ne mesure que 5 pieds, 2 pouces. Je songeai essayer Kruschen quoique doutant qu'il réduise mon poids mais je croyais qu'il soulagerait peut-être la douleur. Chaque matin, je pris une demi-cuillerée à thé dans un grand verre d'eau chaude, et à mon grand plaisir je commençai à maigrir et la douleur disparut. Cette semaine je me suis pesée et mon poids est de 130 lbs; voilà une preuve positive. Je maigris de façon si notable que toutes mes amies me demandent ce que je fais. Je parais et me sens mieux portante." — Mme M. H.

Les six sels contenus dans Kruschen aident les organes internes à rejeter chaque jour les déchets et poisons qui encombrent le système. Puis, petit à petit, cette vilaine graisse s'en va — lentement, mais sûrement. Les douleurs du rhumatisme et de la névrite cessent. Vous vous sentez merveilleusement sain, jeune et énergique, plus que vous ne l'avez jamais été de votre vie!

Essayez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Mal de Tête Violent

Une douleur angoissante . . . brise ses "engagements" et lui enlève sa jeunesse et sa beauté. Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, en tablettes, soulage les crampes

AVIS LÉGAL

EXCELLENTES NOUVELLES POUR LES MARCHANDS ET LES CONSOMMATEURS

Un magasin de confection pour dames, comprenant 304 robes de différentes qualité, nuance, grandeurs, — 69 manteaux de drap garnis de différentes fourrures — 18 manteaux de fourrure en ratmusqué, Seal et mouton de Perse, seront vendus au plus haut enchérisseur. Les propriétaires de ce magasin sont forcés de liquider ce stock pour satisfaire leurs créanciers.

La vente aura lieu mardi le 12 janvier à 11 hrs. a.m. Inspection privée aura lieu entre 10 et 11 heures le même jour. Cela peut prendre 10 minutes de plus pour vous rendre à nos salles d'encans, mais vous en bénéficiez d'autant.

Les marchandises ci-dessus peuvent être achetées séparément ou en petits lots, pour convenir aux acheteurs.

Les Enchères du Peuple, 3720, Notre-Dame, ouest, Montréal. — WI. 5553.

Prévisions de Willis pour 1932

Le Piano se Réhabilite

Bien que l'air soit rempli de musique, mécanique et en conserve — vous pressez un bouton ou tournez un commutateur et vous avez de la musique — il y a là cependant très peu de culture mentale ou de relèvement pour l'esprit. La musique est très peu de chose pour l'individu qui est trop paresseux pour acquérir par lui-même des connaissances musicales. Le piano, cependant, garde sa popularité et dans une infinité de maisons par tout le Canada, la famille désire encore produire elle-même sa musique sur ses propres instruments. Le petit groupe rassemblé autour du piano aura toujours ce charme que rien ne peut remplacer.

Achetez des Pianos Willis en 1932

Il n'y eut jamais, et il n'y aura jamais, de meilleur temps que cette année pour acheter un piano—les prix vont augmenter.

Ecrivez ou téléphonez pour imprimés.

WILLIS & CO., Limited

1220-1224, rue Ste-Catherine Ouest

(angle Drummond)

Seuls représentants canadiens pour le Knabe, le Chickering l'Ampico et le fameux Mason & Hamlin.

Magasin ouvert le vendredi et le samedi soir.

Maux de Tête Soulagés sans droguer

Frictionnez Vicks sur la poitrine. Souvent une application suffit.

VICKS VAPORUB

Pour Tout Refroidissement

PAR CHEZ NOUS

par WILLIAMS

La "Patrie" a été le premier journal français à Montréal à publier un supplément illustré en rotogravure.

La Patrie

En lisant "La Patrie", on s'éclaire sur la course des événements.

DERNIERES NOUVELLES LOCALES — MONTREAL, LUNDI 11 JANVIER 1932 — PAGE TROIS

Le dénouement d'un tragique accident

Mme Lancashire, septuagénaire, heurtée violemment par une automobile, la veille de Noël, succombe à ses blessures. – Un verdict de mort accidentelle est rendu, en Cour du coroner. – Les témoignages.

Grièvement blessée le soir de la veille de Noël, quand elle fut renversée par une automobile, à l'angle des rues Sainte-Catherine et Bleury, Mme Robert Lancashire, née Bridgett Maloney, 5563, avenue Bannantyne, Verdun est décédée samedi dernier à l'hôpital Général.

A l'enquête conduite ce matin, devant le coroner Lorenzo Prince, les différents témoins interrogés furent: Lewis F. Morris, 2035, rue Jeanne-Nance, qui demeura dans la boîte aux témoins pendant une heure et dix minutes, M. Albert-Edward McDonald, de 2287, avenue Oxford, Notre-Dame de Grâces, et le constable Alphonse Lahaie du service de la circulation.

D'après leurs différentes dépositions, voici la version de la tragédie.

A neuf heures 15, jeudi soir, le 24 décembre dernier, Mme Lancashire traversa la rue Sainte-Catherine, du côté ouest de la rue Bleury, dans la direction du nord de la rue. Un taxi, conduit par Joseph Radcliffe, 2011, rue Saint-Germain, traversait la rue Bleury, du côté nord, se dirigeant vers l'ouest, et vint heurter violemment Mme Lancashire, et la soulevant, la projeta à quelque 17 pieds plus loin, sous la partie centrale d'un tramway stationnaire, du côté sud de la rue Sainte-Catherine.

La pluie abondante qui ne cessait de tomber rendait la visibilité très mauvaise, et la route très glissante. Il a été établi que le taxi n'a put stopper qu'à environ cinquante à soixante quinze pieds plus loin, et qu'il a glissé. La vitesse de ce véhicule n'était pas immodérée.

Quelques piétons, aidé par le constable Lahaie transportèrent la victime dans un magasin de chapeaux des environs, tandis que l'ambulance de l'hôpital Général était mandée d'urgence.

La septuagénaire, inconsciente, reçut les premiers soins dans le magasin et on la transporta bientôt après à l'hôpital.

D'après le rapport du docteur Rosario Fontaine, médecin-légiste, la victime aurait succombé à de multiples blessures à une profonde entaille depuis le genou jusqu'au pied gauche, à une blessure au-dessus de l'oeil droit, à des lésions internes et plaies contusses à l'extérieur.

Le coroner Lorenzo Prince s'adressa en plusieurs occasions au jury dans le but d'éclaircir certains faits avancés par M. Norris qui ne semblaient pas clairs.

M. Norris traversait la rue Bleury, du côté nord, et fut témoin de l'accident, à quelques 12 pieds de l'endroit.

M. McDonald était assis du côté nord, près de l'avant du tramway stationnaire.

L'enquête a commencé à 10 heures 15 ce matin pour se terminer à 12 heures 30. Le jury rendit ensuite un verdict de mort accidentelle.

Les banques prêteront $ 1,200,000

Cette somme est mise immédiatement à la disposition des autorités municipales pour les travaux dits de chômage qui commenceront sans délai. – Le parc Maisonneuve. – Caucus.

Nous apprenons à une heure, cet après-midi, que les banques ont consenti à prêter une somme de $1,200,000 à la ville pour les travaux remédiateurs au chômage.

Cette somme est prêtée sans délai à la ville et les travaux commenceront immédiatement.

Les banques feront connaître d'ici quelques jours, leur décision définitive au sujet des autres emprunts.

On mentionne comme premier travail, qui sera fait à la journée, les travaux d'aménagement du parc Maisonneuve pour lesquels une somme de $50,000 a déjà été votée.

A une heure, les échevins étaient encore en caucus avec le maire au sujet de la séance qui sera tenue cet après-midi à trois heures et au sujet des travaux dits de chômage.

M. S. A. Désy, le surintendant du service de Récréations Publiques aura son bureau temporairement dans l'édifice Métropole.

"CETTE BIERE N'EST PAS ENIVRANTE"

La bière contenant 3 ou 4 pour cent d'alcool par volume n'est pas enivrante, d'après le professeur Yendell Henderson, physiologiste de l'université Yale. Le fait de boire de la bière produirait une vie plus propre et moins de sérieuse dissipation, a-t-il dit. On le voit ici faisant une expérience devant les sénateurs américains. Le sénateur H. Bingham est à ses côtés. Assis de gauche à droite sont les sénateurs Henry D. Hatfield, Robert J. Bulkley et Jesse H. Metcalfe.

MEDERIC LACHANCE A ETE LIBERE, CE MATIN, EN COUR D'ASSISES

Le prévenu, accusé d'homicide involontaire, est condamné au temps fait en prison. Son terme expiré. Les appels.

Le procès de Max Feigenbaum, accusé d'avoir fraudé le ministère des douanes en gardant des marchandises dont un automobile, soit un Auburn Sedan, évalué à $1,200.00 sur lequel il n'avait pas payé les droits, a été ajourné au 1er février. Après quelques pourparlers entre l'avocat de la défense et l'honorable juge Loranger, le prévenu recouvrit sa liberté sous le même cautionnement, c'est-à-dire $10,000.00.

Julius Cohen, accusé également d'avoir fait entrer divers articles en contrebande au Canada, et sur qui pesaient deux offenses identiques, a été condamné à $1500.00 en tout ou à un an de prison. Cette sentence prendra effet le premier effet. Si la somme exigée par la loi n'est pas remise, l'inculpé devra purger un terme de douze mois à l'ombre.

L'honorable juge Loranger a condamné ce matin au temps écoulé en prison Méderic Lachance, accusé d'avoir tué le 11 octobre 1931 à coups de poing au nommé Gérard Plante. "Maintenant que vos relations domestiques ont été légalisées, dit le président du tribunal, souhaitons que dorénavant on n'ait rien à reprocher sur votre conduite. "Comme son terme était expiré, Lachance fut élargi sur le champ.

La Cour procède ensuite dans les causes en appel.

Voici maintenant les causes soumises ce matin au tribunal: N. Archambault, refus de pourvoir, remise au terme de février; P. Ashkensazy, refus de pourvoir, remise au terme de février; Berry Berger, possession illégale d'alambic, remise au 15 janvier; Damien Bourdeau, refus de pourvoir, remise au terme de février; Paul Bourdon, refus de pourvoir, remise au terme de février; Bruneau Côté, refuse de pourvoir, désistement des parties; Marcel Desrochers, violation des règlements des douanes, remise au 13 janvier; Adelge Dupras, appel maintenu sans frais; refus de pourvoir, appel maintenu sans frais; Williams Fraser, refus de pourvoir, remise au 1er février; Issie Potechin, possession illégale d'alambic, remise au 15 janvier; Alfred Rouleau, possession illégale d'alambic, remise au 13 janvier; G. Guilbault, possession illégale d'alcool, remise au 12 janvier; G. Galarneau, cause suspendue; G. Gauthier, refus de pourvoir, remise au 1er février; Maria Lapierre, vagabondage, remise au 12 janvier; V. Albert, violation du règlement des douanes, appel maintenu sans frais; Armand Messy, refus de pourvoir, remise au 14 janvier; L. Charron, refus de pourvoir, appel maintenu et sentence suspendue. L'accusé, dans ce cas, paye à son épouse depuis quatre mois $35.00 par mois. Plusieurs causes figurent encore sur le rôle, mais les dates n'ont pas été fixées.

Le juge Monet fera sous peu une déclaration importante

Le juge Amédée Monet, rencontré ce matin par notre représentant, a fait la déclaration suivante au sujet des articles parus depuis quelque temps dans un journal du matin, dénonçant sa candidature à la mairie:

"Relativement aux articles publiés dans le 'Canada' depuis quelque temps, a dit M. Monet, je ferai, d'ici quelques jours, une déclaration qui démontrera au public, d'une façon catégorique, jusqu'à quel point ces articles sont injustes à mon égard du commencement jusqu'à la fin."

Depuis qu'il a annoncé sa candidature la semaine dernière, le juge Monet n'a pas siégé à la Cour des Sessions et ne fait actuellement que terminer l'étude des dossiers de certaines causes qui ont été entendues par lui avant qu'il prit la décision de porter sa candidature à la mairie lors des prochaines élections du 4 avril prochain.

Un Japonais se convertit

Un importateur japonais, M. Tokaie Katsuma, demeurant à Montréal depuis de longues années, s'est converti au catholicisme. Une touchante cérémonie s'est déroulée, hier, dans l'église Saint-Stanislas alors que le néophyte a abjuré le bouddhisme et a reçu le baptême. Le néophyte fut baptisé par M. l'abbé Labelle, vicaire de cette paroisse. Le parrain était M. le docteur Honoré Thibault, de Maisonneuve, et la marraine, Mme M. Martineau. M. Tokaie Katsuma a reçu au baptême le nom de Joseph-Honoré.

LES EXPOSITIONS. —

Maurice Cullen

La dixième exposition annuelle du peintre canadien illustre les beautés des paysages laurentiens.

La dixième exposition annuelle du peintre canadien Maurice Cullen, inaugurée samedi après-midi à la Galerie des Arts Watson, 1392, rue Sainte-Catherine-Ouest, a attiré, dès l'ouverture un grand nombre de visiteurs.

Les amateurs d'art qui, chaque année attendent avec impatience cet événement artistique annuel n'ont pas été déçus, car l'exposition, en illustrant les beautés incomparables des paysages laurentiens révèle en même temps le talent plus mûri, l'art plus parfait du peintre de la nature canadienne.

Dans le groupe, formé en majeure partie de peintures à l'huile et de quelques pastels, M. Cullen s'est attaché à peindre avec la richesse et la clarté qui caractérisent sa manière, le charme des Laurentides sous ses aspects les plus variés, dans la région du lac Tremblant.

Les scènes les plus diverses, à chacune des époques de l'année, et à toutes les heures du jour et de la nuit, aurores, couchers de soleil, clairs de lune, paysages d'été, paysages d'hiver scènes lacustres, rivières, ruisseaux, sous-bois, clairières, il n'est pas de paysages laurentiens qui n'aient tenté son pinceau.

Pour qui est familier avec ces lieux, à l'intérêt artistique, vient s'ajouter l'émotion de souvenirs personnels évoqués d'une si vivante manière. L'émotion, voilà bien semble-t-il, la disposition de l'âme avec laquelle toujours M. Cullen conçoit et exécute ses tableaux; voilà ce qui donne véritablement un caractère humain à l'oeuvre de M. Cullen. Il entre d'abord en sympathie avec le sujet qu'il veut peindre et c'est ce qui fait que ses tableaux sont si vrais.

L'exposition restera ouverte toute la semaine.

POURSUITE DE $15,346 CONTRE LES TRAMWAYS

A la suite d'un accident. – Jean Infante fut-il blessé mortellement ou succomba-t-il à la maladie?

Rachel Cariola, veuve de Jean Infante, poursuit la Compagnie des Tramways pour un montant de $15,346. Dans cette cause, que le juge Fabre Surveyer a commencé d'entendre, ce matin, en Cour Supérieure, Rachel Cariola prétend que son mari est mort des blessures reçues dans un accident survenu le 2 juin 1930. Comme il traversait la rue Atwater, à l'intersection Tupper, Jean Infante fut frappé par un autobus de la Compagnie des Tramways. Un mois plus tard, Infante décédait. La plaignante prétend que l'autobus allait à une vitesse excessive, tourna l'intersection Tupper-Atwater de biais au lieu de faire le grand tour et que le conducteur ne donna aucun avertissement.

En défense, la Compagnie des Tramways allègue que l'accident est dû à la négligence de la victime qui se précipita dans la rue, la vue obscurcie par des verres fumés, se jetant entre plusieurs automobiles qui masquèrent la vue au chauffeur de l'autobus, qui ne put, de ce fait, éviter l'accident en question. Elle note, de plus, que la victime n'est pas morte des suites de ses blessures, qui auraient été plutôt légères, mais d'une maladie le minant depuis longtemps.

UN SECOND HOLD-UP DANS UN RESTAURANT

Le même bandit visite le restaurant pour la deuxième fois en six jours.

Les exploits des bandits armés se continuent avec régularité et les bandits semblent maintenant avoir une prédilection particulière pour certains endroits qu'ils ont déjà visités.

La semaine dernière le restaurant de M. Tom Jouris, 545 rue Milton, était visité par un "gunman" solitaire. A bonne heure ce matin, M. Jouris était de nouveau seul dans son restaurant quand il vit entrer le même bandit dont il avait été victime la semaine dernière.

Avant qu'il ait le temps de faire un mouvement, M. Jouris reçut ordre de lever les mains. Comme le bandit tenait un révolver à la main, M. Jouris ne crut mieux faire que d'obéir et de lui remettre la somme de $8 qui était dans la caisse.

Dès que le bandit fut parti, M. Jouris prévint la Sureté qui fait enquête.

JEUNE HOMME TROUVE MORT RUE DESERY

Par sa mère. – Dans la salle de bain. – Destruction volontaire par le gaz d'éclairage.

Couché sur le parquet de la salle de bain, de son domicile, rempli des vapeurs de gaz d'éclairage, s'échappant d'un tuyau, Eddy Taylor, 24 ans, de 2225, rue Dézery, a été trouvé mort, par sa mère, de bonne heure, hier matin.

D'après les constables Germain et Gohier, du poste de police de la rue Sainte-Catherine est, Taylor se rendit dans la chambre de bain, samedi soir dernier, et il en ferma la porte à clef. Hier matin, vers 1 heure, Mme Taylor, mère du jeune homme en question, sentit une forte et étrange odeur de gaz, qui s'infiltrait insensiblement dans toute la maison. Elle sortit aussitôt à l'extérieur, et manda de l'aide. Quatre passants répondirent à son appel, et pénétrèrent dans la maison et trouvèrent la porte de la salle de bain verrouillée. Ils la forcèrent, et y aperçurent sur le parquet Taylor, gisant apparemment mort.

On téléphona immédiatement à l'hôpital Notre-Dame, ainsi qu'à la Montreal L. H. & P., qui dépêchait sur les lieux son escouade d'urgence, sous les ordres de M. L. B. Temple.

Ces derniers pratiquèrent la respiration artificielle pendant plus de deux heures, mais leurs efforts furent vains.

Les autorités de la morgue furent ensuite averties.

Le coroner Lorenzo Prince, rendait ce matin, un verdict de destruction volontaire.

L'"Augustus" à New-York

L'"Augustus", de la Compagnie italienne "Navigazione Generale Italiana", qui a quitté Naples le 30 décembre avec 475 passagers, est arrivé à New-York, samedi le 9 janvier, vers midi.

L'"Augustus" partira alors de New-York le 12 janvier pour une croisière aux Antilles, arrêtant à Port-au-Prince, Kingston, Havana et New-York. Ce bateau partira de nouveau le 23 janvier pour une plus longue croisière aux Antilles et en Amérique du Sud.

CHEZ LES OBLATS

OTTAWA, 11 (Du correspondant de la "Patrie"). — Le révérend Père Bourassa, o.m.i., supérieur des Oblats de langue française au Canada, et le révérend Père Byrne, o.m.i., supérieur des Oblats de langue anglaise assisteront le printemps prochain au chapitre général de l'ordre des oblats, à Rome. Ce chapitre est convoqué pour choisir un successeur à Monseigneur Dontenwill, ancien général de l'Ordre qui est décédé, il y a quelques semines.

L'état de M. Armand Lavergne

Les médecins nous informent ce matin que M. Armand LaVergne, vice-président de la Chambre des Communes reposait d'une façon satisfaisante aujourd'hui à l'hôpital Royal-Victoria.

Le truc de la fausse héritière

Marie Louise Pimparé, accusée d'obtention d'argent sous de fausses représentations, s'est avouée coupable lors de sa comparution devant le juge Cusson, ce matin. La prévenue s'était fait adresser un télégramme l'informant qu'elle venait d'hériter d'une fortune de $75,000. Elle obtint ainsi une somme de $126 d'un nommé Moise Poulin qui porta plainte quand il découvrit que le télégramme était faux. Elle recevra sa sentence jeudi et plusieurs autres accusations seront probablement portées contre elle.

Maire-suppléant

L'échevin ADOLPHE LARCHEVEQUE, représentant du quartier Delorimier, qui sera choisi comme maire-suppléant lors de la séance de cet après-midi.

LES FUNERAILLES DE Mme L. P. N. BEAUDRY

Les funérailles de Mme P.-L.-N. Beaudry, décédée samedi dernier à sa demeure, au numéro 3575 rue Jeanne Mance, auront lieu, demain matin.

Le cortège quittera la demeure de la défunte à 8 h. 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame où le service funèbre sera chanté à 8 h. 45, par le révérend Père Bernard chapelain de l'Hôtel-Dieu.

L'inhumation aura lieu au cimetière de la Côte des Neiges. Parents et amis sont priés d'assister.

On retrouve le camion 10 minutes après le vol

A 10 heures 30, samedi matin, le camion de M. A. Desmarteaux, boucher, était volé sur la rue Chabot. Des provisions pour un montant de $200 étaient dans le camion.

Dix minutes plus tard la police retrouvait le camion qui avait été enlevé sur la rue Hochelaga, mais les provisions en avaient été volées.

Pas d'appel de Gordon au sujet des causes de déportation

OTTAWA, 11. — Le jugement de la Cour d'Appel décrétant que le ministre de l'Immigration doit entendre lui-même tous les appels dans les cause de déportation s'ajoutera aux devoirs de l'honorable M. W.-A. Gordon, qui administre ce département. L'an dernier 4,000 personnes ont été déportées. Le jugement obligerait à prendre une connaissance personnelle de ces causes.

Au moment où nous allons sous presse, on ne sait pas encore si le gouvernement fédéral en appellera à une cour supérieure ou amendera sa législation de façon à permettre au sous-ministre d'entendre ces causes.

UN VERDICT DE MORT ACCIDENTELLE RENDU

Le coroner Lorenzo Prince, a rendu samedi matin, un verdict de mort accidentelle dans le cas de Kenned Cuvientia, 31 ans de 5385, ouest, rue Notre-Dame, blessé grièvement jeudi dernier, quand le camion qu'il conduisait vint donner violemment sur un poteau, à l'angle des avenues Western et Elmhurst.

Transporté à l'hôpital Saint-Luc, le malheureux polonais succombait à ses blessures vendredi après-midi.

UNE DECLARATION DE L'ECHEVIN W. BIGGAR

Il déclare s'en remettre à ses électeurs au sujet de sa prochaine candidature.

L'échevin Biggar s'en remet à ses électeurs pour les prochaines élections du mois d'avril. C'est là le résumé de la déclaration que vient de faire le leader du conseil afin de mettre fin aux rumeurs qui courent sur sa prochaine candidature. Voici le texte de la déclaration faite par M. Biggar:

"Il est temps de mettre fin aux rumeurs au sujet de ma candidature comme échevin de Notre-Dame-de-Grâce.

"Je tiens à déclarer qu'il n'y a dans mes affaires personnelles aucun empêchement à ce que je continue à être échevin; lorsqu'en octobre dernier, je rompis avec la firme légale à laquelle j'appartenais depuis dix ans, je cherchai naturellement ailleurs un emploi permanent, car ce qui reste à un échevin de son indemnité comme tel ne suffit pas à assurer la sécurité financière, et lorsque j'entrai dans mes nouvelles fonctions il fut clairement établi que j'aurais le loisir de continuer à représenter mon quartier à l'hôtel de ville."

"Le travail d'un échevin est néanmoins, même dans ce qu'il a de meilleur, loin d'être une sinécure, et si l'on tient compte qu'aujourd'hui il faut ajouter aux circonstances ordinaires celles qui résultent de la crise du chômage, et le fait que je représente un quartier aussi considérable que le mien, on peut réaliser qu'il s'agit pour moi d'une tâche énorme.

"Il est évident qu'un homme qui occupe une telle position, doit avoir l'appui de la grande majorité de ses électeurs, bien qu'il soit difficile de satisfaire tout le monde. Autrement les conditions deviennent intolérables parce que, même dans les circonstances les plus favorables, il n'y a pas beaucoup de repos pour vos représentants, soit à la maison ou soit durant les heures de travail au bureau.

"J'ai eu cet appui durant quatre années et ce fut intéressant pour moi. J'ai la conviction d'avoir passé ces quatre années pour le plus grand bien du quartier Notre-Dame de Grâce et de ses citoyens.

"Si l'on tient compte du fait que l'échevin doit beaucoup à ses électeurs, il faut aussi considérer que ceux-ci lui doivent quelque chose en retour. La réponse à ma candidature comme représentant du quartier dont je suis l'échevin, est entre les mains de mes électeurs."

LE MINISTERE DEVRA NOMMER LE PRESIDENT

Le président de la Commission de Conciliation sera nommé par le ministère du Travail.

M. E. MacDougall et le professeur J. T. Culliton, représentant respectivement la compagnie de chemin de fer du Pacifique Canadien et les commis de chemin de fer, à qui on a proposé une réduction de salaire de 10 pour cent, à la Commission de Conciliation pour étudier cette proposition de la compagnie, ont eu de nouveau une conférence cet avant-midi, au sujet de la nomination du président de la commission. Cependant, comme on l'a appris au représentant de "La Patrie", à la suite de la conférence, les deux parties n'ont pu s'entendre sur le choix de ce président, et on laissera alors au ministère du Travail le soin de le choisir.

Dans le cours de l'après-midi, ou demain matin, on fera savoir au ministère qu'il n'y eut pas entente, et on lui remettra le soin de choisir ce président.

LE RESULTAT FATAL DE CET ACCIDENT DE LA RUE WELLINGTON

Henry Stacey, heurté violemment par une automobile, succombe à ses blessures.

Henry Stacey, 45 ans, que l'on avait recueilli inconscient sur la chaussée à l'angle des rues Wellington et Bridge, le 26 décembre dernier, et qui souffrait d'une fracture du crâne a succombé, samedi après-midi, à l'hôpital Général, où il avait été transporté d'urgence.

Quand on a transporté la victime à l'hôpital on ignorait complètement son identité, et même les différents papiers qu'il conservait dans un gousset à l'intérieur de ses vêtements ne révélait aucune adresse.

M. Stacey fut renversé par une automobile conduite par Henry Hoycy, de 2458, rue Mullins, vers deux heures 30 de l'après-midi.

La police, du poste de la rue Grand Trone fit les investigations d'usage.

Un vol commis chez un médecin

Au cours de la nuit dernière des cambrioleurs se sont introduits par effraction dans le bureau du docteur Shklar, 3575 rue Saint-Laurent, et se sont emparés d'un pot en or, ayant un crochet de platine, valant $120, ainsi que d'autres articles.

M. W. J. DALY DECEDE A L'AGE DE 61 ANS

Fondateur et ancien président de la maison Daly et Morin, il était bien connu parmi les hommes d'affaires.

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. William J. Daly, décédé ce matin, en sa demeure, 61 avenue Aberdeen, à l'âge de 61 ans, après une longue maladie.

La mort de M. Daly, fondateur et ancien président de la maison Daly et Morin ne manquera pas de causer un deuil très profond dans les cercles des hommes d'affaires, où il était très connu et très estimé.

M. WILLIAM-J. DALY, qui vient de mourir ce matin, à l'âge de 61 ans.

M. Daly, au cours de sa vie, s'est occupé d'oeuvres sociales et philanthropiques. Il faisait partie de plusieurs clubs sportifs, dont le club Mont Bruno et le club Mont Stephens.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, née Mlle Alice Fontaine, deux fils, le révérend Père Hector Daly, s.j., actuellement en Irlande et M. Georges Daly, président de la Maison Daly et Morin; quatre filles, la révérende Mère Louise Daly, des Dames de Sacré-Coeur, (Mary) Mme James Hearns, de Québec; Mlles Alice et Madeline Daly, de Montréal; trois soeurs et un frère, la révérende Soeur Daly, de l'Hôtel-Dieu, Mme Daniel Byrne et Mlle Aline Daly et le révérend Père Georges Daly, Rédemptoriste.

Le regretté défunt était un des bienfaiteurs de l'Hôpital Notre-Dame et membre du Conseil d'administration de cette institution.

Les funérailles auront lieu jeudi matin, le 14 courant. Le service sera célébré, à 9 heures, en l'église Saint-Léon de Westmount.

Nous prions la famille en deuil de bien vouloir accepter les condoléances de "La Patrie".

CONVOCATIONS ET ASSEMBLEES CE SOIR

LUNDI

SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE

Ce soir, à 8 h. 30, assemblée régulière de la société Saint-Jean-Baptiste, section Saint-Arsène, au sous-sol du presbytère, 1015 rue Bélanger.

A MAISONNEUVE

L'assemblée régulière de l'Association des citoyens du quartier de Maisonneuve aura lieu ce soir à 8 heures, au local ordinaire de l'Association, 1445 Lasalle. Les membres et tous ceux qui désirent s'inscrire sont cordialement invités.

ASSEMBLEE DE PROPRIETAIRES D'IMMEUBLES

Une assemblée de propriétaires d'immeubles de la cité de Montréal est convoquée pour lundi, le 11, à 3 heures et demie, au numéro 510 rue Saint-Jacques ouest, Imperial Chambers (Carré Victoria), dans la salle de la "House of Brown", afin d'examiner la situation créée à l'initiative du président de la Commission scolaire catholique, de faire assumer par les propriétaires, de nouvelles responsabilités; entr'autres, celles de l'Université de Montréal; et aussi de considérer les nouvelles taxes spéciales municipales projetées.

Tous les propriétaires d'immeubles sont invités.

LE CHAUFFARD FUIT APRES CET ACCIDENT

Survenu hier après-midi, rue Jean-Talon. — La police fait enquête.

Joseph Wade, 49 ans, de 7445 avenue Champagneur, Parc Extension, a été transporté à l'hôpital Général, hier après-midi, victime d'un chauffard. Wade se dirigeait, dans son automobile, sur la rue Jean-Talon, quand sa voiture fut violemment tamponnée par une autre qui filait dans la même direction. Un automobiliste qui passait heureusement à cet instant, transporta Wade, tout meurtri, souffrant des fractures aux côtés et au genou droit, à l'hôpital. Tandis que Wade stoppait immédiatement son véhicule, le chauffard de l'autre automobile n'en continuait pas moins de plus belle.

Quelque temps après l'accident, le constable Lafortune de la circulation en fut informé, et il avertit aussitôt le sergent Delage, qui en fit rapport aux quartiers-généraux des détectives. Le capitaine Jos. Gorman, les sergents détectives Monarque et E. Desjardins firent enquête. Ils apprirent que Wade était dans son automobile et se dirigeait vers l'ouest, rue Jean-Talon, quand l'accident survint. La collision se produisit à une faible distance du tunnel, entre l'avenue du Parc et le boulevard Saint-Laurent.

Les autorités de l'hôpital nous informent ce matin que l'état du blessé s'est sensiblement amélioré, et n'inspire aucune crainte.

M. MAGINOT INHUME A COTE DE SON FILS

Dans le cimetière qui fut le théâtre d'engagements pendant la guerre.

REVIGNY, 11. (Presse associée).—Les restes mortels de M. André Maginot, ministre de la guerre, ont été inhumés aujourd'hui dans le caveau de la famille au côté de ceux de son fils mort au camp d'honneur pendant la Grande Guerre. Le cimetière fut le théâtre d'engagements au cours de la guerre et les pierres tombales du père et du grand'père de M. Maginot furent écorchées par des éclats d'obus. Un zeppelin fut abattu non loin du champ funèbre en 1917.

Une garde d'honneur et de hauts fonctionnaires assistèrent à l'inhumation.

La Commission Métropolitaine

Il y aura réunion de la Commission métropolitaine mercredi après-midi à quatre heures au local de la Commission, 14 rue Saint-Jacques est. L'échevin Gablas, président, occupera le fauteuil.

Au Club Ouvrier Saint-Louis

Il y aura réunion du club ouvrier Saint-Louis, ce soir, au local salle Jodoin, 4859 rue Saint-Dominique. M. J.-A. Chalifoux sera le conférencier.

Le départ de Mgr. Villeneuve

Son Excellence Monseigneur J.-M. Rodrigue Villeneuve, le nouvel archevêque de Québec n'a encore déterminé ni le mois ni le quantième où il quittera Grafelbourg. La nouvelle lancée la semaine dernière est controuvée, dit-on, à l'archevêché.

La Patrie

Fondée le 21 février 1879
Publiée par la Cie de Publication "La Patrie" limitée.

G. Bender, Président
J.-N. Thibault, Secrétaire-Trésorier
Gauthier, Rédacteur.

SIEGE SOCIAL
189, rue Ste-Catherine Est - - Montréal
Téléphone: LAncaster 3121
Echange correspondant avec les différents services.

Représentants:
Toronto: Albert E. Ford, 2006 Star Bldg., King St. West.
Etats-Unis: Lorenzen & Thompson, Inc.
" " Chicago: 122, Sud, Avenue Michigan.
" " New-York: 19 Ouest, 44e rue.
" " Kansas City: Edifice Coca-Cola.
" " Los Angeles: Edifice New Orpheum.
" " San Francisco: Edifice Kohl.
" " Atlanta: Edifice Walton.
Londres, Angleterre: F. A. Smyth, 34-40, Ludgate Hill.

ABONNEMENTS:

Edition quotidienne Canada un an.....		$5.00
" " " six mois.....		$2.50
" " Etats-Unis, un an....		$4.20
" " " six mois..		$2.10

Service de la Presse associée. — Correspondants dans tous les grands centres de la province de Québec et du Canada. Membre de l'"Audit Bureau of Circulations".

MONTREAL, 11 JANVIER 1932

VERS L'EQUILIBRE

L'arbre se reconnait à ses fruits. Pour apprécier la politique que le gouvernement actuel a mise en oeuvre en ce qui concerne notre commerce extérieur, il suffit de regarder aux effets qu'elle a produits. Il n'est pas besoin de démontrer que l'exportation à outrance nuit directement à la classe laborieuse en restreignant l'emploi et par suite en tendant à avilir la rémunération des travailleurs. Dans la crise que nous traversons, il est significatif de voir que le chômage généralisé est apparu au Canada lorsque le volume de nos exportations est devenu insuffisant pour contrebalancer nos importations. Pendant l'année fiscale 1926, nos échanges avec les pays étrangers se soldaient par un excédent d'exportations de 401 millions de dollars. Non seulement cette balance favorable a été complètement détruite en l'espace de cinq ans, mais pour l'année finissant à la fin de mars 1930, nous étions en face d'une balance défavorable de 103 millions de dollars. En 1925, nos exportations aux Etats-Unis n'étaient inférieures à nos exportations à destination de ce pays que de 82 millions de dollars ; en 1929, nos importations américaines dépassaient de 347 millions nos exportations, et, en 1930, l'écart à notre désavantage était encore de 311 millions. Ainsi, en deux ans, nous achetions, des Etats-Unis seulement, pour 648 millions de plus que nous ne leur vendions. Il était impossible qu'un si extravagant déséquilibre n'entraînât une stagnation de l'industrie nationale et le chômage pour des multitudes de nos travailleurs industriels.

Ainsi pour l'année finissant le 31 mars 1930, nous étions en face d'une balance défavorable de 103 millions. Le premier coup de barre visant au redressement d'une pareille situation a été donné au mois de septembre 1930, lorsque, à une session spéciale du parlement, furent introduits un certain nombre de modifications dans notre tarif de douane. Et un deuxième coup de barre dans le même sens a été donné à la dernière session du parlement.

Quels en furent les résultats ? L'écart défavorable entre les deux courants de nos échanges s'est graduellement atténué. Au mois d'octobre dernier, nos exportations reprenaient le dessus et montraient un excédent de 3 millions sur nos importations totales. Le mois de novembre accentuait ce mouvement dans la bonne direction avec un excédent d'exportations de dix millions. On constate que, pour les douze mois finissant à la fin de novembre dernier, notre balance défavorable de 103 millions est réduite à environ 17 millions. Il est plausible de conjecturer que les statistiques de décembre nous feront atteindre au parfait équilibre. Et d'ici quelques mois, on peut prévoir en toute confiance que nous allons par degrés édifier une substantielle balance favorable de commerce.

Mais, fera-t-on observer, la revision du tarif de douane n'a pas seule influencé nos échanges extérieurs. Et cela est vrai. Il n'est pas douteux que, depuis quelques mois, le taux élevé du change a sensiblement aidé à réduire le chiffre de nos importations américaines. Mais une autre influence a pareillement agi, et d'une manière encore plus accentuée, sur nos exportations, et c'est l'avilissement du prix des denrées agricoles, que nous exportons en si grand volume. Si le cours du blé s'était seulement maintenu au niveau où il était au milieu de 1930, il est clair que la balance de commerce serait déjà en notre faveur.

En somme, les modifications au tarif, aidées récemment de l'influence du change, ont jusqu'ici presque complètement rétabli l'équilibre de nos échanges malgré l'avilissement des produits agricoles beaucoup plus accentué que celui des autres classes de produits dont nous faisons l'importation.

Or la réforme tarifaire n'est que commencée dans son élaboration et dans ses effets. Elle sera notamment rendue encore plus féconde par des traités de commerce. Nous sommes donc en face de perspectives incomparablement plus encourageantes qu'au commencement de 1930. En ce qui concerne notre commerce extérieur, la situation actuelle nous fait à la vérité entrevoir de belles promesses.

LE COUT DE LA VIE

Le ministère du Travail nous informe que, durant le mois de novembre, le coût des denrées alimentaires s'est virtuellement stabilisé. Sur le coût moyen de l'alimentation d'une famille de cinq, qui sert de terme de comparaison, on note seulement une baisse de 2 cents, à $7.82. Au mois de novembre 1930, les mêmes aliments coûtaient $10.35, et $15.32 en 1920. La nourriture coûte donc aujourd'hui presque exactement la moitié de ce qu'elle coûtait il y a onze ans. Mais la régression n'a été brusque que depuis un an. Pour cette seule période, elle a été de tout près de 24 pour cent. En tenant compte du logement et du chauffage, la diminution est cependant moins accentuée. Elle se réduit à un peu plus de 13 pour cent.

Nous traversons depuis la fin de 1929 une période de déflation. En ce qui concerne le coût de la vie, elle n'est toutefois sensible que sur les denrées alimentaires et l'habillement. C'est ce que nous font voir les observations du ministère du Travail. En interprétant 100 comme le prix moyen de 1913, on constate que le chiffre-indice de l'alimentation, de 162 au mois de janvier 1930, est tombé à 107 au mois de novembre 1931, et celui de l'habillement, de 156 à 127.

Pendant la même période de vingt-trois mois, cependant, le chiffre-indice du chauffage et de l'éclairage a seulement fléchi de 157 à 152, et celui du logement s'est maintenu sans aucune variation à 158. Pour ce qui regarde les dépenses autres qui figurent dans le coût de la vie — maladie, récréations, déplacements, etc. — elles n'ont fléchi que de 166 à 163. En faisant entrer dans le calcul tous ces facteurs à la fois, on arrive à la conclusion que, depuis janvier 1930, le coût de la vie a baissé de 15 pour cent, le chiffre-indice marquant une régression de 160 à 135.

LA DECLARATION DE BRUNING

La déclaration de Brüning est conforme à la politique du Reich et résume la prétention hardie d'une certaine presse que l'Allemagne ne doit plus continuer de payer les réparations. Il y a quelque temps Hitler affirmait dans une interview au "Daily Mail", qu'il ne reconnaissait pas les dettes résultant de la guerre et dont l'acquittement tendait à réduire le peuple allemand en servitude. Brüning a exprimé ainsi toute la pensée allemande et en des termes qui ont fait dire à M. Flandin, d'après les dépêches du jour, qu'il était en conséquence bien inutile de tenir la conférence des réparations. "On ne peut faire bon marché des droits de la France et lui demander en même temps sa collaboration".

Il faut reconnaître que le rapport du comité consultatif de Bâle a provoqué une réaction surtout en Allemagne et celà à l'époque même où Hitler envoyait des délégués extraordinaires en Angleterre et aux Etats-Unis en vue de faire connaitre le plan des socialistes nationalistes et "la bonne volonté du peuple allemand". On a considéré—surtout dans la presse française—que ce rapport qui reconnaissait l'impossibilité pour l'Allemagne de verser la part conditionnelle de l'annuité des réparations tout en étant conforme à l'esprit du plan Young, l'exposait singulièrement. On voit par les dépêches de l'heure que la déclaration Brüning aggrave la situation du fait que le refus du Reich s'il est exprimé à la conférence de Lausanne, équivaudra à la dénonciation du traité de Versailles et du plan Young.

Le comité consultatif de Bâle en disant qu'il était nécessaire de faire un ajustement de toutes les dettes de guerre parlait aussi bien entendu des dettes faites aux Etats-Unis. Sans le concours de Washington il est inutile de pouvoir en arriver à une solution quelconque. Or, quelques jours avant Noël, les Etats-Unis affirmaient que toute mesure dans cette direction serait contraire à sa politique. En d'autres termes, le moratoire ...ettra bien, sur le plan économique, de pallier aux circonstances de l'heure, par exemple à ses alliés d'hier de reprendre haleine, mais ne saurait provoquer des manoeuvres tendant à la remise des dettes de guerre. Et cette idée est déjà si ancrée dans l'esprit de plusieurs qu'ils escomptent pour faire des pronostics favorables à la politique d'annulation des dettes une victoire possible des Démocrates à la présidence.

On ne saurait se faire illusion sur la situation. L'heure est assurément grave. Ou les Allemands paieront alors l'Angleterre et la France écrasés sous le double fardeau de leurs obligations se verront dépossédées de tout ce que la victoire leur avait acquis. La thèse des travaillistes n'admet p... la remise des réparations sans remise des dettes de guerre. A proprement parler, il n'est de solution logique que dans le cadre du plan Young. Un cabinet d'union nationale français l'affirmera. Il est bon toutefois de faire observer que rien dans le moratoire ne peut empêcher le président Hoover d'intervenir. Les Etats-Unis tiennent la clef de la situation.

LA SEMAINE DE L'OIGNON

La Semaine de l'Oignon ! Il paraît que ce ne sont pas les protagonistes de la meilleure cuisine qui en ont demandé l'institution, mais aussi les thérapeuthes. Seulement, si grandes que soient les vertus tonifiantes de l'oignon, on n'a pas compté sur les désagréments qu'il cré chez ceux qui n'en mangent pas. Un organisateur de "cette semaine" a admis en effet qu'au point de vue social, l'accommodement de l'oignon à tous les plats offrait des inconvénients. Mais il ajoute que pour se garer des relents désagréables du voisin, il n'y avait qu'à l'imiter. "Eat an onion a day and keep the doctor away"... C'est bien, mais comme la Semaine de l'Oignon commence le 22 janvier, nous serons encore en pleine période de froid. Il va falloir nécessairement ouvrir les fenêtres. Pourquoi n'avoir pas attendu plutôt, au temps des échalotes, qui est aussi celui de l'éclosion des premières fleurs ?

PERSPECTIVES

L'"Information Financière". — Au cours de chaque dépression des besoins non satisfaits s'accumulent. Celui qui avait décidé de s'acheter un poste de radio en 1931 et n'a pu le faire par suite de la crise ne manquera sûrement pas de le faire dès le début de la reprise. Tous ceux qui ont vendu leurs automobiles pour économiser ont toujours regretté d'avoir été obligés d'en agir ainsi. Dès qu'ils sentiront que la reprise vient, que leur commerce est plus prospère, que leur gagne-pain est mieux assuré on peut être certain qu'ils ne tarderont pas à passer chez le premier vendeur d'automobiles. Dans certaines villes américaines on a fait des enquêtes sur le logement. On a constaté une forte augmentation dans le nombre des logements occupés par deux ménages. Croit-on que cela peut durer ? Non, à la prochaine occasion, une de ces familles voudra se mettre chez-elle et ce sera encore la course au logis. Et il en est ainsi dans tous les domaines. Le monde n'a pas fini de se développer. De nouvelles industries vont naître demain comme il en est né hier. Il y aura encore du travail et du gagne-pain pour tous. Moins de travail qu'anciennement ? En 1844 le commissaire des brevets aux Etats-Unis, en face des progrès accomplis alors, voyait tout proche le jour où la main-d'oeuvre ne trouverait plus d'emploi. Ce prophète, malheureusement, n'a pas eu la chance de vivre assez longtemps pour se promener en automobile, pour parler à l'aide d'un téléphone, pour lire à la lumière électrique.

* * *

LA VERTU FRANÇAISE DE MESURE

L'"Evénement", Québec. — Après avoir connu une situation exceptionnellement heureuse, depuis dix ans et surtout depuis cinq ans, la France commence de sentir les effets de la crise économique mondiale. Cependant, grâce à la sagesse de ses gouvernants, elle possède un moyen que les autres peuples n'ont pas d'atténuer le chômage de ses enfants. Pendant la période de sa grande activité agricole, la France a permis l'entrée de manoeuvres étrangers dont le nombre maximum a été d'un million et demi. Autant que possible, on a dirigé et groupé cette immigration, de façon à prévenir la hausse des salaires et la désertion des campagnes. Au fur et à mesure que l'industrie française sera forcée par des circonstances adverses de réduire ses activités, il sera facile au gouvernement de procéder au rapatriement des émigrés, la plupart des Italiens, gens qui réalisent généralement des économies pendant les bonnes années et qui ne demandent pas mieux que d'aller vivre modestement dans leur patrie les années plus difficiles. Cet exemple que la France nous donne là pourrait être un jour très utile à nos gouvernants canadiens. Si un jour nous finissons par absorber toute la main-d'oeuvre urbaine, et avant que la demande ne fasse hausser indument les gages ouvriers, le gouvernement canadien pourrait faciliter l'émigration de journaliers européens, auxquels on ferait exécuter ici les travaux les plus rudes, à des prix convenables, mais non surélevés, avec l'entente que cette main-d'oeuvre étrangère sera rapatriée dès que des conditions adverses se présenteront de nouveau. Ainsi garderons-nous un équilibre désirable entre nos ouvriers des champs et nos ouvriers des villes, entre le juste salaire des uns et des autres, sans avoir à redouter une crise du chômage chaque fois à un cycle d'années prospères succède un cycle d'années moins bonnes. Si ce moyen fonctionne efficacement en France, il devrait fonctionner aussi bien en Canada.

* * *

VOIX D'ORIENT

M. Georges Goyau, dans "Figaro", Paris.— Dans la quinzaine qui vient de s'écouler, ce fut à Grottaferrata que Pie XI fit célébrer Ephèse. Voilà cinquante ans que, dans le vieux monastère fondé par saint Nil, Léon XIII avait rétabli les liturgies orientales : il lui plaisait qu'à quelques heures de Rome, cet Orient chrétien qu'il rêvait de ramener sous sa houlette aperçût une basilique où, sous la suprématie du pontife romain, l'on priât Dieu et l'on chantât Dieu comme le priait et le chantait l'antique Orient. Pie XI, à son tour, a voulu qu'en ce sanctuaire les représentants des divers rites orientaux vinssent célébrer les liturgies anciennes de la Vierge : il lui a plu de mettre ainsi en relief ce lien de la commune croyance, et de la commune prière, qui unit aux fidèles de Rome les "frères séparés", ceux des Balkans et ceux de la Russie, ceux d'Arménie et ceux de Syrie... Un religieux de France qui est un grand érudit, le P. Jugie, Assomptionniste, s'est trouvé là, très opportunément, pour seconder les desseins de Pie XI et en marquer la portée. Dans le discours qu'il tenait à Grottaferrata, le 22 novembre, il révélait qu'antérieurement même au Concile d'Ephèse, certaines chrétientés orientales possédaient une fête de la Vierge, qu'on appelait "la Mémoire de Sainte-Marie", et qui se célébrait le dimanche avant Noël ; et qu'elle ne tarda pas à s'acclimater dans des églises occidentales comme celle de Ravenne, particulièrement accessible aux influences du Levant. Ainsi se précisait, sur les lèvres du J. Jugie, la part prépondérante et décisive qu'eut l'ancien Orient dans les premiers développements du culte de la Vierge. On goûte, au Vatican, ce genre de souvenirs. Il n'est pas rare que les hommages que l'Eglise rend au passé aient pour but et pour conséquence de préparer l'avenir: regarder vers la ville qui fut Ephèse, vers les débats qui s'y déroulèrent, c'est regarder vers cet Orient avec lequel Rome saisit toutes les occasions de se sentir en communion, pour parvenir un jour à l'"union".

LA PROCHAINE SAISON DE NAVIGATION SERA PLUS REMUNERATRICE

L'opinion des représentants de la Canada Steamships Lines, à la suite de leur congrès annuel.

Confiants que la prochaine saison de navigation sera de beaucoup meilleure sur les lacs et le Saint-Laurent, les représentants de tous les services de la Canada Steamship Lines ont terminé leur congrès annuel samedi soir, par un banquet à l'hôtel Windsor. Ce congrès fut ouvert officiellement mercredi par M. L.-A.-W. Doherty, gérant général du transport des marchandises, et présidé ensuite par M. N.-W. VanWyck. On y discuta plus particulièrement des questions en rapport avec le transport des marchandises, et la compagnie a soumis à l'étude de ses représentants, certains de ces projets pour la saison 1932.

Rencontrée à la fin des séances du congrès, samedi, M. Doherty a exprimé qu'il ne doutait pas que la prochaine saison de navigation serait de beaucoup meilleure sur les lacs et le Saint-Laurent, en raison de l'amélioration graduelle de l'état des affaires au Canada et dans les autres pays. Il a dit que la prochaine conférence économique qui aura lieu à Ottawa ne laissera pas de produire de bons résultats. A la suite de cette conférence, croit-il, de nouveaux traités de commerce seront conclus par le Canada, qui verra son commerce prendre des proportions plus grandes dans toutes les parties de l'Empire et les autres pays, et la Canada Steamship Lines comme le port de Montréal, d'ailleurs, bénéficiera de ce meilleur état de choses, durant la prochaine saison de navigation.

M. Doherty a aussi déclaré qu'avec l'ouverture de la navigation, toute la flotte de la compagnie servant au service du transport des marchandises emballées et de l'express sera mise en opération, et durant toute la prochaine saison, elle maintiendra tous ses services. Les divers services de la compagnie commenceront aussitôt que les conditions de la navigation le permettront. Le congrès, a ajouté M. Doherty, a obtenu un grand succès, et tous ceux qui y prirent part ont manifesté leur esprit d'optimisme; tous croient que la prochaine saison sera très bonne.

Durant le banquet, samedi soir, des messages furent reçus de M. W.-H. Coverdale, président, et T.-R. Enderby, gérant général, qui sont absents de la ville et ne purent assister au congrès. Des représentants de Montréal, Toronto, Québec, Hamilton, Winnipeg, Régina, Calgary, Edmonton, Fort William, New-York, Chicago, et de plusieurs autres centres, assistaient aux séances du congrès ainsi qu'au banquet.

L'"AUSONIA" ARRIVAIT HIER

Parmi les navires océaniques qui sont arrivés aux ports des provinces maritimes en fin de semaine, il y a l'"Ausonia", de la ligne Cunard, qui est arrivé à Halifax hier matin, venant de Southampton et du Havre. Le navire quittait ces ports le 2 janvier. Après avoir débarqué ses passagers, il continuait vers New-York, d'où il repartira le 16 janvier, à midi, pour se retrouver à Halifax le 18, et repartir aussitôt pour Plymouth, le Havre et Londres.

LE "PRINCE DAVID" QUITTE BOSTON

Le "Prince David" de la Canadian National Steamships a quitté Boston hier, pour la première d'une série de croisières qu'il fera tous les 15 jours, de Boston aux Antilles. Le navire visitera la Jamaïque, Panama et Cuba, qui sont sur sa route à chacune de ses croisières. Parmi les Canadiens qui se sont embarqués à Boston pour cette croisière, on mentionne les noms suivants: MM. C. Allard, T. Valiquette, A. Glew, O. Woodall, E. Bourdon, tous de Verdun, Québec; le docteur Philippe Panneton, R.-T. Andras, Reginald Gillman, et Mlle F. Wickham, ces derniers tous de Montréal.

"DUCHESS" EN CROISIERE

Le "Duchess of Bedford", du Pacifique Canadien, a quitté New-York samedi, pour une croisière de 28 jours aux Antilles. Le navire fera d'abord escale à Hamilton, aux Bermudes. De là, il se rendra à Porto Rico, à la martinique, à Barbade, à Trinidad, au Vénézuéla, à Curaçao, à Panama, à la Jamaïque, à Cuba et aux îles Bahamas. Les montréalais suivants sont à bord: M. et Mme Léo Bouchard, H. Courtemanche, le docteur et Mme Henri Dorval, M. et Mme Victor-A. Fournier, M. et Mme J.-L. Gilmour, N.-H. Lambert, M. et Mme G.-N. Pichet, A.-L. Robertson, J.-O. Tétreault, Mme A.-E. Garrow, et M. et Mme J.-C. Wright, Mlle M.-B. Caverhill, Mlle K.-A. Robertson, de Westmount, et M. T. Wall, golfeur d'Outremont.

DEPART DU "DUCHESS OF YORK"

Le "Duchess of York", du Pacifique Canadien, a quitté le port de Halifax samedi, pour Glasgow, Belfast et Liverpool, avec 500 passagers et une cargaison générale. La liste des passagers du "Duchess" est la plus considérable qui se soit vue à Halifax depuis le commencement de la saison. Le navire était arrivé le matin de Saint-Jean, N.-B., et repartait aussitôt le soir.

Parmi les montréalais qui s'embarquèrent pour ce départ, on mentionne les personnes suivantes: Mlle Lascelles McLure-Gudewill, Mme L. Barsalou et Mlles Barsalou, le major et Mme H.-H. de L. Panet, William White, fils, A.-E. Francis, vice-président de la McLean Kennedy, Limited.

LE "SABIE I" S'ECHOUE

Le "Sable I", navire côtier qui opère un service de passagers, de malles et de marchandises entre la Malbaie, les Sept Iles, l'Ile d'Anticosti et les ports intermédiaires durant l'hiver, s'est échoué à Shelter Bay, dans la rivière Saguenay, jeudi midi, et ce n'est que vendredi après-midi qu'il pût être renfloué. Le navire s'est échoué à l'entrée du port de Shelter Bay, alors qu'il manoeuvrait pour se frayer un passage au milieu des glaces. Il réussit à se tirer seul de sa mauvaise position, puis continua sa course vers Godbout. Le navire n'a pas été endommagé

FEUILLANT NOS ARCHIVES

La Patrie il y a 40 ans — Il y a 25 ans

VENDREDI, LE 11 JANVIER 1907.

Un fatal incendie ce matin rue Sainte-Catherine. — Plusieurs victimes; un mort et trois blessés. — Le feu se déclare un peu avant quatre heures dans une pension au-dessus de l'épicerie Baker, à l'angle des rues Fort et Sainte-Cathrine. Un employé de la compagnie des Tramways donne l'alarme.

Mlle Léontine Saint-Germain, native de Saint-David d'Yamaska, est la première canadienne-française à se faire recevoir avocate. Au barreau d'Hartford.

LUNDI, LE 11 JANVIER 1892.

On a concentré des masses de troupes russes en Pologne. — On croit qu'il faut s'attendre à des désordres dans ce pays.

MILLIONS EPARGNES GRACE A L'ACTIVITE DE NOS COMMUNAUTES

Sans elles, la province devrait trouver 9 millions pour satisfaire aux besoins de la charité, dit M. A. Saint-Pierre.

Sans les services rendus par les communautés religieuses qui se consacrent aux oeuvres de charité, communautés dont 95 pour cent sont dirigées par des femmes, la province de Québec serait dans l'obligation de trouver annuellement la somme de neuf millions de dollars pour faire faire le travail de ces communautés. C'est ce que déclarait M. Arthur Saint-Pirere, membre de la Commission des Assurances Sociales, et professeur à l'école de sociologie de l'Université de Montréal, parlant à la radio, en fin de semaine, pour la Ligue des Droits des Femmes.

M. Saint-Pierre s'est renseigné sur le travail accompli par 39 de ces communautés, en travaillant au nom de la Commission des Assurances Sociales. Ces communautés possèdent un total de 173 institutions ayant une capacité collective de 30,600 lits, un personnel de 4,720 religieux ou religieuses, et un personnel séculier de 3,850 personnes. Et la valeur du travail accompli peut supporter très avantageusement la comparaison avec tout ce qui peut être fait ailleurs.

La charité chrétienne a voulu que l'on prit soin des infortunés, des malades et des enfants dans le besoin, a dit M. Saint-Pierre. Mais de telles activités ont constitué un lourd fardeau pour la population. "Il est de l'intérêt général, comme de l'intérêt des indigents eux-mêmes, a fait remarquer M. Saint-Pierre, "que ce fardeau ne devienne pas excessif au point de décourager l'activité des producteurs. Dans cette sphère comme dans toutes les autres, il faut de toute nécessité éviter les extravagances et le gaspillage, car leurs conséquences seraient sans doute plus sérieuses dans ce cas."

Les activités charitables des communautés religieuses commencèrent avec la première page de l'histoire canadienne-française, a dit M. Saint-Pierre. L'Hôtel-Dieu de Québec fut fondé en 1639, et celui de Montréal en 1642. L'assistance élémentaire avait été prodiguée durant un siècle dans cette province, avant que l'on vit s'élever le premier refuge pour les enfants aux Etats-Unis. Ce premier orphelinat, dans les Etats-Unis, fut fondé en Nouvelle-Orléans, en 1729, par des religieuses françaises.

Mme Pierre-F. Casgrain, présidente de la Ligue des Droits des Femmes, a présenté l'orateur. Dans l'opinion de M. Saint-Pierre, ce que les femmes dépensent d'énergie et de dévouement en des oeuvres charitables, est un puissant argument en faveur de leur cause.

Construction d'une école dans Montréal-Ouest

La pose de la pierre angulaire d'une nouvelle école primaire supérieure a donné lieu dans la ville de Montréal-Ouest, samedi après-midi, à une importante cérémonie sous la présidence du doyen des commissaires, M. W.-J. Percival.

A l'issue de la cérémonie, le professeur R. E. Reilly, président de la Commission Scolaire locale, énuméra dans une courte allocution les progrès de l'enseignement dans la municipalité de Montréal-Ouest. Il montra le rôle important de l'éducation dans le développement intellectuel d'une nation, son influence sur les moeurs et les coutumes d'un pays.

La municipalité de Montréal-Ouest possède présentement trois autres écoles: les écoles William Trenholme, Aberdeen et Elizabeth Ballantyne.

Parmi ceux qui assistaient à cette cérémonie, on remarquait: Son Honneur le maire Harry Aird, l'échevin J. N. Drummond, le docteur A. S. Ross, M. Norman Holland, etc.

4,000 DEPORTES EN 1931

OTTAWA, 11. — Le jugement d'un tribunal de Montréal voulant que le ministre de l'Immigration examine chaque appel sur un ordre de déportation augmentera graduellement les devoirs de l'honorable W. A. Gordon, qui administre ce département. Au cours de l'an dernier le Canada a déporté 4,000 personnes et dans chaque cas le département a étudié le cas; le jugement de la cour obligerait le ministre lui-même à faire cette chose.

Les lettres que nous recevons

Cette colonne est consacrée aux brèves correspondances que nos lecteurs nous adressent. Nous nous réservons le droit d'abréger les communications qui seraient trop longues pour être publiées in extenso. Toutes les lettres doivent être accompagnées du nom et de l'adresse dont la publication est laissée au choix de l'auteur.

LE CLUB OUVRIER DE VILLERAY

Monsieur le Rédacteur,

J'ai tout lieu de croire par les nombreux téléphones que je reçois, que des gens peu scrupuleux se servent du nom du Club Ouvrier de Villeray pour appeler les électeurs du quartier Villeray, dans le but de mousser la candidature d'un certain M. Papineau, comme candidat à l'échevinage.

Ces gens n'ont aucune autorité pour agir ainsi et je les mets en demeure de cesser ce tratagème. Le Club Ouvrier de Villeray n'est la propriété de personne et est complètement indépendant des partis politiques. Le but de sa fondation a été de promouvoir les intérêts de la Classe Ouvrière et de travailler au développement et au bonheur de la population du Quartier Villeray.

Acceptez, Monsieur le Rédacteur, mes sincères remerciements.

J. E. BIENVENU,
Secrétaire du Club Ouvrier de Villeray, 7419 St-Denis.

LA NAVIGATION AIDA LA VILLE DE NASSAU

Samuel Cunard, un Canadien, fut le premier à contribuer à son développement.

Nassau, qui est devenu une des plus riches régions de la côte de l'Atlantique, doit son développement à un Canadien, Sir Samuel Cunard, le fondateur de la compagnie maritime de ce nom, dit Mary Moseley, qui a écrit l'histoire des îles Bahamas.

Déjà en 1851, la Grande-Bretagne offrait un octroi de $5,000 par année, à la compagnie maritime qui consentirait à ajouter le port de Naussau à ses ports réguliers d'arrêt. Cette somme fut d'aucun attrait pour les compagnies, mais en 1857, cet octroi fut porté à $15,000 par année, et le premier contrat fut signé entre le gouvernement anglais et Samuel Cunard. Ce dernier, en plus de sa ligne transatlantique relativement jeune, puisqu'elle datait de 1840, possédait depuis un certain nombre d'année, une autre organisation maritime qui faisait le service entre Halifax et les Bermudes. Il accepta de desservir le port de Nassau pour une période de cinq années, aux termes proposés par le gouvernement anglais, c'est-à-dire moyennant $75,000.

Jusqu'à la venue des navires de Samuel Cunard, les îles Bahamas se trouvaient pratiquement sans communications avec le monde extérieur. La colonie, depuis nombre d'années, ne faisait aucun progrès. Elle connut sa première période de prospérité après le déclenchement de la guerre civile américaine, alors que Nassau devint une des principales bases d'approvisionnement pour les confédérés. Durant cette guerre, plus de 400 navires firent des voyages heureux entre les Etats du sud et Nassau, et cette ville devint très prospère. Plus tard, il y a une trentaine d'années, sous Sir Ambrose Shea, l'industrie du chanvre vint faire revivre, après la dépression qui suivit la guerre civile, la prospérité dans l'île de Nouvelle-Providence et autres îles des Bahamas. La pêche aux éponges vint aussi donner un grand élan à la prospérité des îles.

Nassau a constamment acquis de la popularité, en ces dernières années, et la ville de Nassau est maintenant un des lieux les plus fashionnables de villégiature que l'on trouve dans les Antilles. Nassau est un port d'arrêt pour les navires de la ligne Cunard qui maintiennent un service régulier entre New-York et la Havane, et presque toutes les croisières aux Antilles y font escale. L'an dernier, la popularité des îles fut considérablement accrue à cause des croisières de fin de semaine, de New-York à Nassau, que fit le "Mauretania". Quoique la distance qui sépare New-York de Nassau soit de 987 milles, le "Mauretania", grâce à sa rapidité, pouvait faire cette croisière en quatre jours, aller et retour, et les passagers pouvaient en plus passer une journée à terre à visiter. Le même navire fera plusieurs voyages à Nassau, au cours du printemps et de l'été prochains.

LES ELECTIONS A VILLE SAINT-PIERRE

La nomination à la mairie et à l'échevinage de Ville Saint-Pierre aura lieu dans deux semaines. Les élections auront lieu le 1er février.

On apprenait hier, que le maire J. W. Brasseur, qui est à la tête du conseil depuis trois ans, briguerait les suffrages de nouveau cette année. Les six échevins: Eugène Gauron, Otis Kirkland, Joseph Gadoury, H. A. Ménard, J. E. Fournier et David Brand se représentent tous de nouveau. On croit dans les milieux bien informés que l'ancienne administration sera réélue par acclamation.

Le secrétaire de la ville, M. Camille Dion, agira comme officier rapporteur.

246,593 âmes à Vancouver

OTTAWA, 11. — La cité de Vancouver a une population de 246,593 habitants. Les chiffres revisés, basés sur le recensement de l'an dernier, ont été rendus publics hier au bureau des Statistiques du Dominion. Le total préliminaire annoncé il y a quelque temps était de 245,307. Dans le recensement de 1921 les gens prenant le même espace de terrain qu'aujourd'hui y compris Vancouver Sud et Point Grey, étaient de 163,220.

MONDAINITES

Le pochard. — A mon avis, m'sieu le policeman, mieux vaut avoir un coup de trop que d'en faire un mauvais!

ECONOMIE

—Antoinette, pourquoi n'ételgnes-vous jamais le gaz?

—Pour ne pas user d'allumettes. Madame a dit qu'il fallait faire des économies.

LE SILENCE EST D'OR

—Docteur, mon mari parle tout haut la nuit, que dois-je faire pour l'en empêcher?

—Tout simplement le laisser parler un peu le jour.

SIMPLE REMARQUE

Au restaurant:

—Les cheveux, garçons, on doit toujours les servir à part... au moins, comme ça en prend qui veut.

—C'est le docteur qui a sonné?

—Non... C'est un monsieur que je ne connais pas, qui a demandé si tu étais très mal et si l'appartement serait bientôt libre.

UNE LOI BIENFAISANTE

A l'école, le professeur explique:

—Si nous adhérons à la Terre, c'est grâce à l'attraction universelle.

Un élève. — Mais avant qu'elle soye votée, comment qu'on faisait pour tenir?

Une lame à deux tranchants

Au beau milieu d'une querelle de ménage, le mari exaspéré se campe devant sa femme et lui crie :

—Enfin madame, me prenez-vous pour un imbécile?

—Non, monsieur, répondit sa femme, mais je puis me tromper.

LA BONNE MENAGERE

—As-tu replacé le bouton de mon veston ?

—Non. D'ailleurs, je n'ai pas retrouvé le bouton... Alors j'ai fermé la boutonnière !

VOYAGE EXTRA-RAPIDE EN L'AN 2000.

—Mon cher passager, permettez-moi de vous faire remarquer qu'en ce moment nous survolons l'équateur et que sous peu nous allons atterrir au pôle nord.

—Quelle imprudence! Vous allez me faire attraper un chaud et froid!

HYMENEE

—Mon cher, apprends la grande nouvelle !

—Quoi donc ?

—Paul Durand, tu te souviens, Durand, qui était toujours le dernier en classe, eh bien, il vient de gagner trois millions en répondant correctement à une simple question.

—C'est formidable !

—Pas du tout. Le curé lui a demandé: "Voulez-vous cette femme pour épouse ? et il a répondu: "Oui !"

EN AUTO

Stanislas Langourdi a emmené dans son automobile la grosse Mme Dulair. Après deux ou trois embardées l'auto frôle un réverbère, excursionne sur le trottoir, entaille une borne-fontaine...

—C'est la première fois que je vais en auto! riposte la grosse dame congestionnée.

—Comme je comprends ça, acquiesça Langourdi, c'est la première fois que je conduis!

CORVEE DE JOIE

C'est un brave homme qui s'intéresse à l'amélioration de la race cycliste. Vous pensez bien qu'il n'a pas manqué le départ des Six Jours.

Il avait même dit à sa femme:

—J'emmène le gosse, faut bien lui donner un peu de distraction!

Et il avait emmené Totor, huit ans.

Le gosse s'intéressa beaucoup moins que son père aux performances des "tourneurs sur bois". Il commença par bâiller, puis il cria:

"Je veux retourner chez nous!"

Cela tapait sur les nerfs au père.

Lequel donna une bonne claque au gamin en disant:

—Vas-tu fermer ta boîte...? Et t'amuser... tout de suite!

Le SKI dans les LAURENTIDES

Service spécial le dimanche à

BILLETS REDUITS pour Shawbridge St-Sauveur Morin Heights

et autres points des Laurentides

Lire au numéro	Du Terminus du Tunnel	Lire au numéro	Aller et retour, fin de semaine
a.m.	Dép.	p.m.	
9.00	MONTREAL ..Arr.	8.45	
9.09	Mount Royal .. "	8.36	
9.22	Val Royal .... "	8.23	
	Arr.		
10.40	SHAWBRIDGE Dép.	6.54	$1.85
10.51	St-Sauveur "	6.43	2.00
11.08	Morin Heights "	6.28	2.25
11.33	Montfort .... "	6.10	2.60
11.48	Laurel ..... "	5.50	2.75
12.36	Huberdeau .. "	5.04	3.40
1.15	Lac Rémi .... "	4.30	3.95
p.m.		p.m.	

Ces billets seront en vente jusqu'au 28 février 1932 et sont valables sur le train de l'après-midi du samedi et le train du matin du dimanche. Retour jusqu'au lundi suivant inclusivement.

On peut apporter ses skis avec soi dans le wagon-voyageurs, sans payer de supplément.

AUTRES SERVICES—Dép. de Montréal à 2.00 p.m., les mardis, jeudis et samedis.

Pour plus amples renseignements s'adresser aux agents du Canadien National ou au Bureau des Billets, 354, rue St-Jacques, MArquette 4751.

66-220-RRP

CANADIEN NATIONAL

La Radiophonie

Programme d'aujourd'hui 11 Janvier

CKAC—Montréal—411 m.

8 h. a.m. L'heure du déjeuner de la Sheriff's Marmelade.
9 h. Musique bohémienne — C.B.S.
10 h. Mélodies populaires.
10 h. 30. La cote à l'ouverture.
10 h. 45. La bonne Chanson Française.
11 h. Poèmes symphoniques.
11 h. 30. Mme B. Archambault, soprano — A. Sainte-Marie, pianiste.
12 h. 30. p.m. La cote à midi.
12 h. 45. Orgue à la salle Tudor.
1 h. 15. Orchestre de l'hôtel Royal York.
1 h. 30. Canadian Club—Causerie.
3 h. 45. La cote à la fermeture.
4 h. Sera annoncé.
4 h. 30. Orchestre du Ritz.
5 h. Cours de vulgarisation de l'Université de Montréal.
5 h. 30. Conseil National de l'Education.
7 h. La ligue de Sécurité—L'oncle Joe.
7 h. 30. Orchestre de l'hôtel Royal York.
7 h. 45. Dialogue — Narcisse et Pamela.
8 h. p.m. Wrigley "at Home"
9 h. Programme Living Room Furniture.
9 h. 30. Programme du C.N.R.
10 h. Le docteur Sanders, organiste.
10 h. 30. Mme Maubourg-Roberval et M. D. Belleau, pianiste.
11 h. 05. Vaudeville du théâtre Loew's.
11 h. 15. Programme Winchester, romance sur l'orgue.
11 h. 30. Orchestre de Jack Denny.

CKGW

5 h. 45. p.m. Orchestre Russ Columbo.
7 h. p.m. Amos 'n Andy NBC.
7 h. 15. Orchestre Campbell.
7 h. 30. Poste CPRY.
8 h. p.m. L'Heure Contended.
8 h. 30 p.m. La voix de Firestone.
9 h. p.m. Le trio Joyce.
10 h. CPRY.
10 h. 30 p.m. Orchestre de l'hôtel King Edward
11 h. L'heure Slumber.

POSTES AMERICAINS

WEAF—New-York 454.3 m. 660-K.
10 h. p.m. Sketch.
12 h. p.m. L'orchestre de Earl Hines.
12 h. 30. Orchestre de Tweet Hogan.
WJZ—New-York 394.5 m. 760-K.
10 h. p.m. Duo de piano.
11 h. p.m. Musique Slumber.
11 h. 30. Les trois docteurs. Minuit. Orchestre de danse de Roland Bailey.
WJAG—New-York 348.6 m. 860-K.
10 h. p.m. Programme Robert Burns.
Minuit. Orchestre Bobby Meeker.
12 h. 30. Ann Leaf à l'orgue.
11 h. 30 p.m. Orchestre de Sammy Watkins.
12 h. p.m. Orchestre de l'hôtel William Penn.
KDKA—East Pittsburg —305.9 m.
9 h. p.m. Orchestre Maytag.
9 h. 30. Sera annoncé.
11 h. 30. Orchestre Don Bestor. Minuit. Orchestre de danse.
WGY—Schenectady 379.5 m. 790-K.
10 h. 45. p.m. Programme musical.
12 h. p.m. Orchestre de danse.
12 h. 30 Orchestre Doc Peyton.
WLW—Cincinnati—428 m.
10 h. 30. p.m. Real Folks. (NBC.)
11 h. p.m. Rêveries.
12 h. Orchestre de l'hôtel Gibson.
12 h. 30. Orchestre Netherland Plaza.
Woll—Newark 422.30 m. 710-K.
10 h. 45 p.m. Globe-trotteurs américains.
11 h. 30 p.m. Moonbeams, Chant et violon.
WPG—Atlantic City — 272.60 m.
10 h. p.m. Studio.
10 h. 45 p.m. Street Singer CBS.
11 h. 30. Orchestre Biltmore, de Cuba. CBS.
WNAC—Boston—243.3 — 1230
Minuit. Orchestre de Ben Bernie.
12 h. 30. Orchestre de Marion Hardy.

C.F.C.F.

7.30 a.m. Suggestions pour le déjeuner.
8 h. 30. a.m. Cheerio. NBC.
9.00 a.m. Le Trio Charmante. (NBC.)
9.15 a.m. Refrains gais.
9.45 a.m. Miracles of Magnolia. (NBC).
10.00 a.m. Musique pour les dames.
10.45 a.m. Musical Bits.
11.15 a.m. Musique du matin.
11 h. 45. a.m. Hugo Mariani et ses Marionnettes. N.B.C.
12.00 p.m. Airs du midi.
12.30 Programme de la Pharmacie Montréal.
12 h. 45. Orchestre de chambre.
1 [illegible] p.m. La cote de la Bourse.
1 [illegible] p.m. Mélodies.
1 h. 30. Orchestre du Palais d'Or. NBC.
2.00 p.m. Pièces classiques.
2.15 p.m. Heure de radio Wilder.
3.00 p.m. Programme Langeller.
3.30 p.m. Fantaisies instrumentales.
4 [illegible] p.m. Programme C. W. Lindsay.
4.30 p.m. Programme Layton.
5.00. p.m. L'Heure canadienne Electric Supplies.
5.15 p.m. Pièces mélodieuses.
5.30 p.m. Programme Hartney.
5 h. 45. Orchestre de Russ. Columbo.
6.00 p.m. L'heure du crépuscule.
6 h. 15. La côte à la fermeture.
6 h. 58. Lynn Canadian Co.
7.00 p.m. Amos'n Andy. (NBC).
7 h. 15. Programme Campbell's Soups.
7.30 p.m. Our Jimmy.
7.45 h. Studio.
8.15 p.m. Programme des Epicuriens Modernes.
8.30 p.m. The Voice of Firestone. (NBC.)
9.00 p.m. Studio.
9 h. 30. Studio.
10.00 p.m. Frolics Cabaret.
10.30 p.m. Programme de l'Illustration.
10.45 p.m. Subdio.
11 h. L'heure Slumber. N.B.C.

Le Congrès de la Raquette

Le congrès international des raquetteurs sera tenu à Sherbrooke les 30 et 31 janvier, et le club de raquette "La Feuille d'Erable" a fait des arrangements avec le chemin de fer Pacifique Canadien pour l'organisation d'un train spécial.

Le sens commun et les

RHUMES

Quand vous vous rendez compte que c'est l'infection "ultra-virus" (microbe de rhume) **dans** l'organisme qui produit tous les malaises d'un rhume, le sens commun indique qu'il doit être annihilé et éliminé **de l'intérieur.**

Les pastilles Bromo Quinine ne sont pas simplement une mesure de soulagement contre les malaises du rhume . . . elles **détruisent l'infection** et éliminent de l'organisme les matières délétères.

Prenez le Bromo Quinine, le remède **éprouvé** contre les rhumes.

LAXATIVE **BROMO QUININE**

Recherchez cette signature E. W. Grove

Paris Medicine Co., Toronto

Programme de Mardi 12 Janvier

CKAC—Montréal—411 mètres

8 h. a.m. L'heure du déjeuner de la Sheriff's Marmelade.
9 h. Mélodies vocales.
9 h. 45. Programme Eugène Corbeil Limitée.
10 h. "Bonjour Madame" avec Jovette Bernier.
10 h. 30. La cote à l'ouverture.
11 h. Poèmes symphoniques.
11 h. 30. La Bonne Chanson Française.
12 h. p.m. Concert.
12 h. 30 La cote à midi.
12 h. 45. Le docteur Saunders, organiste.
1 h. Orchestre de l'hôtel Royal York.
1 h. 15. Le club Rotary.
3 h. 45. La cote à la fermeture.
4 h. 30. Orchestre du Ritz Carlton.
5 h. Cours de vulgarisation de l'Université de Montréal.
6 h. 30. Le Père Bigaouette.—Firme LaSalle Coke.
7 h Roger et Gallet.
7 h. 30. Orchestre de l'hôtel Royal York-Toronto.
7 h. 45. Sketch — Narcisse et Pamela.
8 h. L'Heure Provinciale.
9 h. Canadian General Electric Vagabonds.
10 h. Trio instrumental Kellert.
10 h. 30. Sera annoncé.
11 h. Résultats du hockey. N.H.L.
11 h. 15. Programme Winchester, romance sur l'orgue.
11 h. 30. Orchestre de l'hôtel Windsor.

CKGW—Toronto—434.80 mètres

8 h. La cote de la bou[illegible].
6 h. 30 p.m. Musique en dînant.
7 h. Amos et Andy. NBC.
7 h. 15. Les frères berry.
7 h. 30 Poste CPRY.
8 h. Programme Lowney.
9 h. L'heure General Electric.
10 h. CPRY.
10 h. 30. Orchestre Tremaine.

CFCF—Montréal—281.3 mètres.

7.29 a.m. L'heure exacte.
7.30 a.m. Suggestions pour le déjeuner.
8.30 a.m. Cheerio NBC.
9 h. Refrains gais.
9.45 a.m. Miracles de Magnolia. (NBC).
10.00 a.m. Musique classique française.
10.30 a.m. Programme Lorraine.
10.45 a.m. Airs populaires.
11.00 a.m. Brodie et Harvey.
11.15 a.m. Symphonie du matin.
11.30 a.m. Période Rose Grafton.
11.45 a.m. Jili et Judp (NBC).
12.00 midi Airs populaires.
12.15 p.m. Programme - Orange Montréal, Limitée.
12.30 a.m. Orchestre de chambre NBC.
1.00 p.m. Cours de la Bourse.
1.15 p.m. Variétés musicales classiques.
1.30 p.m. Club Kiwanis.
2.00 p.m. Chansons du jour.
2.30 p.m. Chants d'amour.
3.00 p.m. Programme Légaré.
3 h. 30. p.m. Quest Brown Horoscope.
4.00 p.m. Musique de danse.
5.00 p.m. Heure Canadian Electrical Supplies.
5.15 p.m. Programme Ogilvy Milling.
5.30 p.m. Musique Hartney.
5.55 p.m. Pronostics sur la température — Sommaire des programmes de la soirée—Heure exacte.
6.00 p.m. Heure du crépuscule.
6.45. p.m. Cotes de fermeture à la Bourse.
6.58 p.m. Lynn Canadian Co.
7.00 p.m. Amos'n Andy. (NBC).
7.15 p.m. Highlights of Sport.
7.30 p.m. Our Jimmy.
7.45 p.m. Programme Lido Coffee.
8.00 p.m. Fantaisie musicale de l'air.
9.00 p.m. Heure Can. General Electric. (CKGW).
10.00 p.m. Orchestre de Russ Columbo.
10.15 p.m. Fanfare bavaroise.
10.30 p.m. Programme de l'Illustration.
10.45 p.m. Résultats du hockey.
11 p.m. Orgue à la Salle Tudor.
11.30 p.m. Jack Denny et son orchestre de danse de l'hôtel Mont-Royal. (NBC).

POSTES AMERICAINS

WEAF—New-York—454.3 mètres 660 K.
10 h. p.m. Orchestre Lucky Strike.
11 h. 15. Jesse Crawford à l'orgue.
12 h. Orchestre de danse de Rudy Vallée.
12 h. 30. Orchestre de l'hôtel Waldorf-Astoria.

760 K.

10 h. 30. p.m. Clara, Sue et Em. NBC. Musique.
11 h. 30. Les trois docteurs.
12 h. 15. Orchestre de P. Whiteman.

WJZ—New-York—394.5 mètres 760 K.

10 h. 30. p.m. Clara, Sue et Em. NBC. Musique.
11 h. 30. Ross Columbo.
12 h. 15. Orchestre de P. Whiteman.

WABC—New-York—348.6 mètres 860 K.

10 h. p.m. Graybars.
10 h. 15. Paramount Publix.
11 h. Heure spéciale.
11 h. 30. Programme de Mickey
12 h. 30. Ann Leaf, organiste.

KDKA—East Pittsburg—305.9 m.

10 h. 30. p.m. Clara, Lee et Em. NBC.
11 h. 15. Salt and Peanuts.
11 h. 30 Orchestre de danse.

WGY—Schenectady 379.50 mètres 790 K.

11 h. 30. p.m. Orchestre de Jack Miles.
12 h. 30. Orchestre de Don Peyton.

WLW—Cincinnati 28 m.—700 K.

11 h. 30. Violon et orgue.
12 h. Orchestre de l'hôtel Gibson.
12 h. 30. Orchestre Netherland Plaza.

WOR—Newark—422.30 m. 710 k.

11 h. 05 p.m. Orchestre de danse de Willard Robinson.
11 h. 30. Moonbeams, Chant et violon.

WPG—Atlantic City—272.60 mètres

10 h. 30. Programme Chesterfield.
11 h. 30. Orchestre de George Olsen.
12 h. Orchestre de Romanelli.

WNAC—Boston—243.3 mètres

Minuit. Orchestre de B. Pollock.
12 h. 30. Orchestre de Guy Lombardo.

Appel de la Société protectrice des animaux

La ligue canadienne contre la vivisection et la Société protectrice des animaux sont toutes deux fortement opposées à la mise en vigueur d'un amendement au règlement municipal numéro 487, par lequel le directeur de police a le droit de remettre aux universités, pour fins d'expériences de laboratoire, les chiens errants qui sont recueillis par la police.

La Ligue demande à tous les propriétaires de chiens de protester auprès du comité exécutif ou de leur échevin respectif pour que l'amendement en question soit rappelé par le conseil municipal.

L'HEURE CATHOLIQUE

La causerie doctrinale à l'Heure catholique du 17 janvier sera donnée par M. Roland Duhamel, p.s.s., professeur au séminaire de Théologie de Montréal. Il montrera que l'origine de la doctrine de Jésus ne peut être humaine.

Il y aura ensuite audition de chant religieux puis causerie sur l'Oeuvre des Sourdes-Muettes par une Soeur de la Providence.

La demi-heure universitaire

Voici ce que comprendra le cours de vulgarisation de l'Université de Montréal irradié demain de 5 h. 30 à 6 heures p.m. du poste CKAC :

CAUSERIE sur "Le pittoresque de notre parler populaire", par le chanoine Emile Chartier, doyen de la faculté des Lettres.

LECTURE par Mlle Eliane Lefebvre, élève de la faculté : Extraits de "l'Ancien Temps" d'après "Les Rapaillages" de M. l'abbé Lionel Groulx.

Programme musical : — Chansons du folklore Canadien-français, interprétées par M. Rosaire Duceppe, ténor, élève de la classe de chant du professeur Arthur Laurendeau au conservatoire National de Musique. Au piano d'accompagnement, M. Arthur Laurendeau.

LES SERVICES RENDUS PAR LA STATISTIQUE

Une brève étude de la Fédération des oeuvres sociales de santé. — Pour Montréal.

Les statistiques vitales reçoivent maintenant, et à bon droit, une attention de plus en plus suivie. C'est avec raison que le docteur Fred. Pelletier, d'accord avec les meilleurs statisticiens a défini la statistique comme suit: "La statistique est la tenue des livres de la vie humaine". Sa valeur est établie par le docteur A. Martinet dans les terme suivants: "La statistique constitue par excellence une des méthodes numériques d'investigation les plus précises et les plus fructueuses pour l'étude des phénomènes collectifs, des phénomènes démographiques (natalité, sexualité, mortalité, criminalité, etc)."

Les gouvernements en effet, maintiennent des bureaux pour leur compilation. Les publications portant sur le dernier recensement et que nous donnet les journaux en font foi. Tous les services de santé devraient posséder cet organisme indispensable à tout progrès en hygiène publique. Citons aujourd'hui quelques avantages que comportent la Division du Service de Santé de la ville de Montréal. Elle est sous la direction de MM. les docteurs Eug. Gagnon et J.-A. Labrosse. Le travail qui s'y accomplit est considérable. Nous ne pouvons en faire ici qu'une analyse succincte.

C'est cette division qui fournit à toutes les autres les renseignements dont elles ont besoin pour mesurer les progrès accomplis, constater les déficiences, indiquer les obstacles et suggérer les moyens de les contourner ou de les éliminer. Quelques chiffres, pris dans le dernier rapport annuel, serviront d'illustration.

La population de Montréal y est portée à 790,000 âmes pour l'année 1930. Le nombre total des naissances a été de 20,993, sans compter 1,388 naissances dont l'enregistrement a été trop tardif. Les décès de l'année 1930 donnent un total de 10,286. Ces décès font l'objet d'une étude très approfondie. On les analyse par mois, par groupes de maladies, par nationalités, par états civils, par âges, par quartiers, par saisons, enfin l'analyse détaillée en est faite d'après la nomenclature internationale Bertillon. Il e résulte une série de tableaux du plus haut intérêt.

Avec un taux de mortalité générale qui est calculée à 13.98 par mille de population, les taux des diverses nationalités ont été constatés comme suit: canadiens-français, 14.84; canadiens-anglais, 10.98; juifs, 5.80; autres nationalités, 10.34.

Les taux de mortalité infantile des divers groupes ethniques sont les suivants: canadiens-français, 136.3; canadiens-anglais, 78.9; juifs, 41.03; autres nationalités, 156.5. On peut les rapprocher de ceux de toute la ville qui est de 124.8.

Les principales causes de nos décès qui apparaissent dans les tableaux sont les suivantes: gastro-entérite 2665, tuberculoses 983, cancer 806, maladies des reins 684, maladies contagieuses 186.

La Fédération des Oeuvres Sociales de Santé qui présente cette brève étude, est heureuse de féliciter la division des Statistiques du Service de Santé de la ville de l'excellence de son travail.

Démission qu'on regrette

OTTAWA, 11. — Le ministère de la Marine a reçu une copie de la résolution adoptée à l'assemblée générale annuelle de la Fédération Maritime du Canada, tenue à Montréal la semaine dernière, et dans laquelle les membres expriment leur regret profond de la démission de M. Alex. Johnston, comme sous-ministre de la Marine et espère qu'il aura un prompt retour à la parfaite santé. La résolution relate les qualités de M. Johnston.

REQUETE TENDANT A MODIFIER LES PRIX UNIFORMES DU LAIT

Le lait serait évalué selon sa qualité en matière grasse, d'après une échelle dûment contrôlée.

SHERBROOKE, 11 (Du correspondant de la "Patrie".) — L'une des requêtes les plus intéressantes présentées à la commission d'enquête de l'industrie laitière, qui a siégé à l'hôtel de ville de Sherbrooke a été de l'aveu des commissaires celle des cultivateurs de Waterville. C'est une requête destinée à révolutionner la base même de l'industrie laitière en accordant un prix initial pour le lait et la crème vendus aux beurreries selon la qualité du lait en matière grasse : Au lieu d'obtenir un prix uniforme pour son lait, le cultivateur sera payé selon la valeur de son lait en gras, calculée d'après une échelle dûment contrôlée.

Les cultivateurs de Waterville demandent que le prix "Standard" qui est actuellement de $1.70 le cent livres sur le marché de Montréal, soit établi pour le lait coté à 3.5 de gras. Pour chaque fraction de gras au dessus de cette basse de 3.5, le cultivateur recevra 3 sous de surplus: Ainsi, par exemple, si son lait est coté 3.6 il recevra $1.73; s'il est à 3.8, il aura $1.79; s'il est à 4 il recevra $1.85 et s'il est à 5, il aura droit à $2.15 le cent livres.

Cette variation qu'ont exposée les requérants, rendra justice à ceux qui produisent du lait très riche en gras, et par conséquent de qualité supérieure. Auparavant, ils n'obtenaient qu'un prix uniforme invariablement la même selon les saisons, et le [illegible] riche à 5 pour cent de gras n'était pas mieux reconnu que l'autre lait ne cotant que 3.5.

Ils ont réclamé également que le lait plus pauvre que 3.5 soit payé 3 sous de moins par dixième, avec la même gradation descendante: Par exemple, un lait à 3.2, ne sera payé que $1.63 le cent livres. Celui qui fait juste 3 pour cent ne vaudra que $1.55 et ainsi de suite.

M. Henri C. Bois, chef de l'économie rurale du ministère de l'agriculture de Québec, secrétaire de la commission a résumé une partie des délibérations qui se sont passées à huis-clos.

"Les cultivateurs des Cantons de l'Est sont venus nous exposer leur situation, dit-il. Tous se sont plaints avec une unanimité qui nous a convaincus, des prix trop bas qu'ils recevraient pour leur lait et ils nous ont demandé de réduire à leur avantage le grand écart qui existe entre le prix qu'ils vendent leur lait et celui que paye le consommateur des villes.

Ils ont réclamé également que les disputes entre distributeurs et producteurs sur le prix du lait, soient réglées par arbitrage.

UN SECOND INCENDIE DANS LE PRESBYTERE

De Saint-Vincent de Paul. — Dommages insignifiants. — Flammes tôt maîtrisées.

Pour la seconde fois en moins de trois semaines, les pompiers furent demandés pour éteindre un incendie, dans la cave du presbytère de l'église de Saint-Vincent de Paul, 2310 est, rue Sainte-Catherine.

Le 27 décembre dernier, un incendie s'était déclaré au même endroit, et M. l'abbé Boissonneault, curé, souffrant d'infirmité partielle, avait échappé à l'intoxication par la fumée, grâce aux soins de son infirmier, M. Bigras. Mais l'incendie d'hier ne fut que bénin.

Les pompiers ne demeurèrent sur les lieux qu'environ dix minutes. L'incendie fut découvert, vers huit heures hier soir, par la servante du presbytère. Elle aperçut les flammes émergeant des ouvertures de la cave, et téléphona immédiatement aux pompiers.

Ces derniers, sous les ordres du chef de district Lefort, furent sur les lieux quelques instants après, et ils eurent tôt fait de maîtriser les flammes. On n'a enregistré aucun dommage ailleurs que dans la cave de l'édifice.

On appuie la candidature de l'échevin Schubert

A une assemblée du comité exécutif du Parti Ouvrier, section de Montréal, tenue hier sous la présidence de M. Jack Cupello, président, les membres du comité ont décidé d'appuyer la candidature de l'échevin Schubert dans le quartier Saint-Louis, aux prochaines élections municipales.

Les Bouchers chez Margury

C'est mardi soir, le 19 Janvier prochain, qu'aura lieu la soirée-causerie-concert, organisée sous les auspices de l'Association de Bienfaisance des Bouchers.

La causerie sera donnée par une personnalité très en vue dans le monde de la Mutualité, qui a pris pour le titre de son sujet: "Si j'étais révolutionnaire!"

Outre cette causerie, un programme musical sera exécuté par des artistes de réputation.

LES CANDIDATS AUX EXAMENS DU BARREAU

Les examens pour l'admission à l'étude et à la pratique auront lieu mardi.

La "Gazette officielle de Québec" contient la liste des candidats pour l'admission à la pratique et à l'étude du Droit aux examens du Barreau de Montréal qui auront lieu mardi. Voici la liste des candidats pour l'admission à la pratique : Paul et Gérard Raymond, de Lachute ; B. B. Cohen, Hercule Décary, H. J. Erdrich, Marcel Jalbert, R. C. Harvie-Jellis, Emile Latulippe, A. Litovsky, P. G. Michaud, Robert Miller, H. D. Mulvena, F. J. T. O'Reilly, Georges Reid, Jacques St-Jacques, M. A. Schwartz et J. P. Verschelden, tous de Montréal.

Pour l'admission à l'étude: Pierre Bertrand, de Saint-Lambert, D. L. Abrahamson, Lucien Bourbonnais, Gil. Brosseau, W. B. Cain, Yves Champoux, A. I. Cohen, Adrien Dumais, L. Feigenbaum, Paul Ferron, S. H. Fenster, Horace Friedman, Arthur Gendreau, Léo A. Girard, H. H. Harris, B. Kofman, S. Kivenko, Léo R. Leblanc, B. L. Louis, J. W. McGiffin, J. W. G. McKay, K. F. McNamee, Georges A. Meloche, Honoré F. Mercier, R. E. Mondor, Jean Nadon, R. S. Nicholson, A. J. O'Meara, S. Parkovnick, Georges Potvin, Marcel Poulin, W. Rother, David Ségal, S. B. Sollmon, Maurice Valiquette, Gérard Viau et Jules Archambault, tous de Montréal.

UNE EXCURSION SUR LE LAC SAINT-LOUIS AU MOIS DE JANVIER

Des jeunes gens font en canot la traversée entre Lachine et l'île Dixie, samedi et dimanche.

La population de l'ouest de l'île de Montréal et de nombreux visiteurs ont été témoins, en fin de semaine, d'exploits remarquables, à ce temps-ci de l'année. Par deux fois, quatre jeunes gens ont fait en canot sur le lac Saint-Louis, un parcours de six milles aller et retour. Ils sont partis en face de Lachine, se sont rendus jusqu'à l'île Dixie, près de Dorval et sont revenus ensuite à leur point de départ. Ce sont Roland Bessette, âgé de 19 ans; Arsène Riopel, âgé de 17 ans; Léo Richer, âgé de 20 ans, tous trois de Lachine; et Louis Martin, âgé de 19 ans, de Ville Saint-Pierre.

Le promoteur de ces excursions était Roland Bessette. Samedi après-midi, devant une grande foule assemblée sur les bords du canal, à Lachine, l'on vit un canot rouge traîné par quatre jeunes gens, jusqu'au brise-glace ou on le mouilla. Puis aux applaudissements des spectateurs, les quatre hardis canoteurs entreprirent leur voyage, qui se termina sans le moindre incident.

Hier après-midi, fiers de leur succès de la veille, les jeunes gens recommencèrent leur exploit. Cette fois-ci toutefois, au lieu de trainer leur canot jusqu'au brise-glace avant le mouiller, ils le portèrent sur leurs épaules.

REUNION A COWANSVILLE

L'Association des Femmes Conservatrices de Missisquoi et Brome se réunira demain après-midi, à 3 heures, en l'hôtel Ottawa de Cowansville. Le juge Lemay de Sherbrooke sera le conférencier. Toutes les femmes résidant dans le district sont cordialement invitées.

LA LIGUE DU DIMANCHE

La Ligue du dimanche a tenu ses assises annuelles à Montréal, le 7 janvier dernier. Des délégués étaient venus des principales régions de la province. Il résulte des rapports qui furent présentés que, sans être encore parfaite, l'observance de la loi du dimanche, s'est, en général, notablement améliorée.

Des efforts seront faits durant cette année par les comités de la Ligue pour maintenir les progrès constatés et obtenir sur quelques points signalés une plus stricte observance. Le travail fait par les inspecteurs spéciaux nommés par le gouvernement provincial a été loué.

Avant de se séparer les délégués élurent le conseil central pour 1932. En voici les membres :

M. le juge Fabre-Surveyer (Montréal) président ; M. le juge C.-E. Dorion (Québec), et M. Charles Bourgeois, M.P. (Trois-Rivières) vice-présidents ; MM. J. E. A. Dubuc, M.P. (Chicoutimi) ; le lieut.-col. Desrocters (Québec); Victor Cholette (Hull); Raoul Carignan (Montréal); Emery Fortier, M.P.P. (Sherbrooke), directeurs ; M. J. C. Martineau (Montréal) secrétaire. Le R. P. Archambault, S.J., est l'aumônier général de la Ligue.

Le professeur Stephen est décédé à l'âge de 71 ans

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. John Peat Stephen, professeur à l'Université McGill depuis plus de 40 ans, décédé à l'hôpital Homoeopathic, samedi dernier à l'âge de 71 ans.

Le professeur Stephen avant d'enseigner à l'Université McGill tenait une école de diction.

Il laisse dans le deuil plusieurs nièces et neveux.

Les funérailles ont eu lieu ce matin. Le service fut célébré en la chapelle de Jos C. Wray and Bros., rue de la Montagne.

Radiodiffusion de

Canada Dry

SOYEZ AUX ÉCOUTES TOUS LES LUNDIS SOIRS

13 SEMAINES — commençant le 11 janvier par le POSTE CFCF de 10 à 10.30 p.m. Heure normale de l'Est.

Le programme consistera en des récits dramatiques d'un intérêt intense des hauts faits réels du Corps de la Police Montée Royale du Nord-Ouest.

Chaque programme constituera une histoire complète en elle-même et chaque histoire sera véridique. Ces séries sous forme dramatique représenteront une aventure émouvante réelle de la P.M.R. du N.-O.

Vous avez la

HAUTE MAIN

Quand nos grand'mères allaient magasiner elles étaient prêtes à mesurer leur savoir contre celui du marchand. Celui-ci avait la haute main. Les prix étaient ce que le marchand avait à payer, plus un profit. Et ses profits étaient aussi élastiques que ses besoins.

Nos grand'mères avaient une connaissance remarquable des lainages, cotons et soies Elles se servaient et de leurs yeux et de leurs doigts ouand elles achetaient. Elles goûtaient et sentaient les comestibles. Nos grands-pères en connaissaient long sur les bois, les placages, les teintures. Ils connaissaient les cuirs, la machinerie et la coutellerie — et il fallait cela.

Aujourd'hui, vous pouvez acheter avec assurance, en désignant telle ou telle marque de tel ou tel produit, et, une fois livré, vous n'avez guère besoin d'en vérifier le prix sur la facture. Vous pouvez envoyer un enfant de douze ans au marché, avec une note, sans avoir à vous inquiéter de l'espèce, de la qualité ou du prix — si vous achetez des produits annoncés.

La publicité a établi des idéals, a établi des valeurs, a établi la confiance. La publicité oblige à l'honnêteté, car elle vous met dans la main, vous acheteur, une arme redoutable.

Lisez les annonces dans "La Patrie".

IMPORTANT

Quand vous demandez un produit d'un certain nom, à la suite d'une annonce, n'acceptez pas de substitut — les substituts ne sont pas offerts pour votre avantage, mais pour des raisons tout autres.

RÉPONSE À TOUT

LA JEUNE FILLE MODERNE.

Q.—Voulez-vous me parler un peu de la jeune fille moderne? — MADELON.

R.—La jeune fille moderne, ma chère enfant, c'est une femme comme les femmes d'autrefois, avec un cœur, une âme, une volonté, une intelligence, et plus de féminité qu'on ne veut bien lui en prêter, n'en déplaise à tous ceux et celles qu iprônent à qui mieux mieux, que la jeune fille moderne est une garçonne qui manque de coeur.

Tout cela ce sont des "erreurs" du siècle. On a adopté ainsi une attitude vis-à-vis des femmes qui furent obligées de s'émanciper plus que leurs devancières du dix-neuvième siècle, par l'obligation du travail féminin.

Mais la femme d'aujourd'hui, la jeune fille moderne, si vous tenez au mot, est restée aussi femme dans son coeur que sa devancière.

Il est vrai qu'il se trouve des jeunes filles, des femmes qui sont exagérées, qui jouent à la garçonne, et qui font pis encore. Mais peut-on dire que cela n'est propre qu'au vingtième siècle.

Non pas. Il y eut de tous temps, à toutes les époques, dans l'histoire du monde, des femmes absolument femmes, dignes de respect, d'estime, d'amour, et d'autres femmes moins dignes. Comme il a toujours existé des honnêtes hommes et d'autres qui sont franchement malhonnêtes, même si cela ne paraît pas trop à la surface.

La jeune fille moderne, c'est une simple femme comme sa soeur la femme d'autrefois, et voilà, ma petite. A ceux et celles qui vous diront le contraire vous répondrez qu'ils ne savent pas voir. — LOUISE.

Q. Lorsque je pose de la poudre sur mon visage, la peau chauffe, voulez-vous me dire de quoi cela dépend?—AMOUREUSE.

R. C'est peut-être dû au produit que vous employez; votre épiderme est délicat, vous ne devriez employer qu'un savon très doux, et vous servir de préférence d'une pommade pour vous nettoyer le visage, le soir. Le matin, appliquez une crème evanescente avant de poser de la poudre de riz.

Q. Je n'ai que 21 ans et j'ai des rides dans la figure, comment faire disparaître cela?—ABONNÉE.

R. Vous devez avoir une peau sèche. Il vous serait alors bon de vous servir d'une bonne pommade que vous appliquerez tous les soirs au coucher après votre toilette.

Q. Quel est le poids normal d'une fille de 21 ans mesurant 5 pieds pouces?

R. Environ 127 livres.

Q. Veuillez me donner l'adresse de "Trisho", le traitement pour détruire les poils follets.—MERCI.

R. Il existe une foule de traitements réputés contre les poils follets. Je ne puis ici vous en donner les adresses. Cela relève des annonces commerciales.

Le Royaume des Femmes

CHAMBRE-BUREAU CLASSIQUE

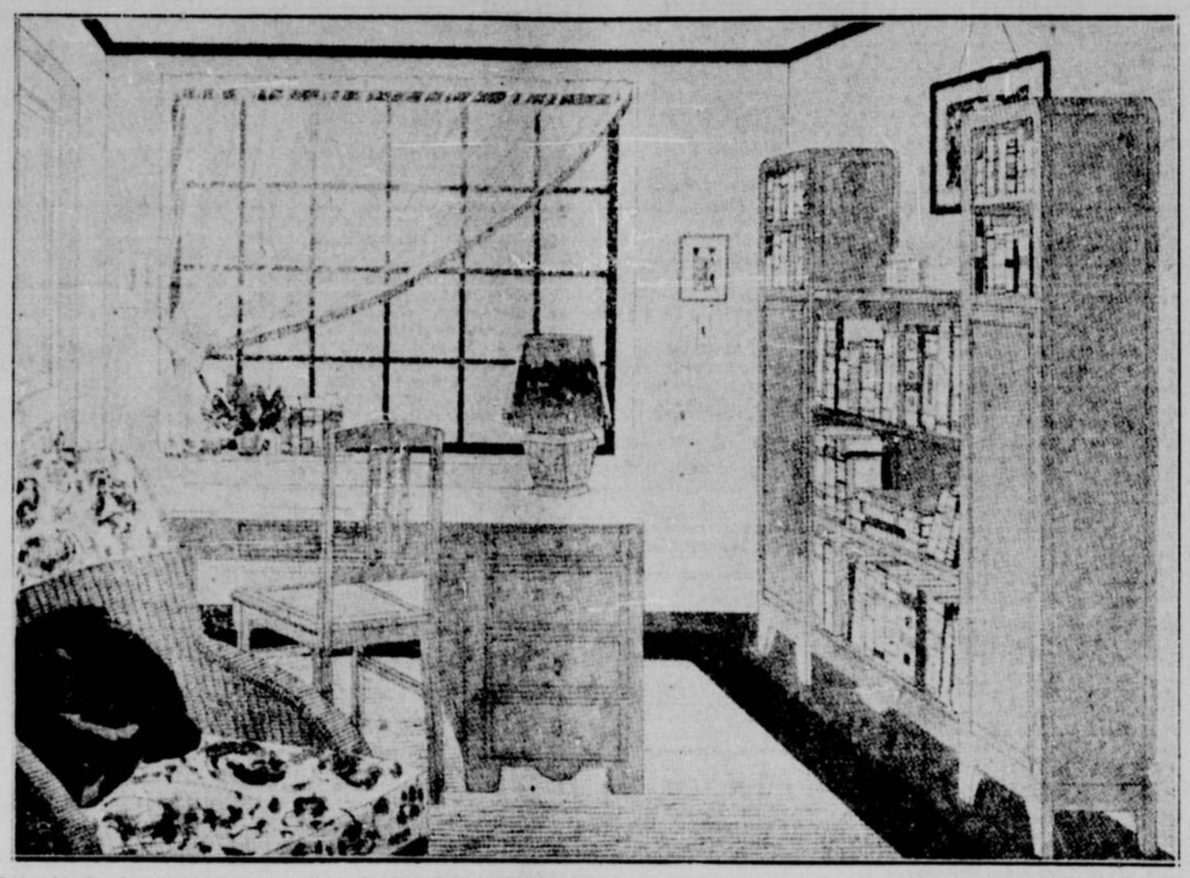

Cette chambre-bureau destinée à un jeune homme est tout simplement meublée en bois blanc. Les murs sont tendus de papier de couleur paille à bordure de papier bleu-vert foncé, le tapis en fibre de coco dans son ton naturel est encadré d'une large bordure bleu marin. Tous les bois sont peints vieux bleu-vert. L'abat-jour et la lampe sont d'un jaune ocre tirant sur le beige à dessins noirs. Le tour de la fenêtre et les petits bois sont peints de bleu paon; au bord du rideau de tulle blanc est cousue une frange paon. Les cadres sont d'acajou. A la bibliothèque, les deux armoires fermées sont aménagées l'une en penderie pour les vêtements, l'autre au moyen d'un rayonnage reçoit le linge. Les cravates sont suspendues à l'intérieur, au battant d'une porte, au moyen d'une cordelière retenue de chaque côté par un piton.

LE GAMIN

Le ciel est gris, la bise froide; une fine poussière humide embue les vitres des tramways, mouille le chapeau de feutre du passant, s'accroche à la fourrure claire de la Parisienne matinale, ou se condense en gouttes au bout du nez du vieux balayeur, sans avoir la force et peut-être le poids nécessaires, pour descendre jusque sur le sol...

Sur le quai, peu de monde; quelques enragés bouquinistes seuls tournent d'un doigt glacial les feuillets jaunis des volumes délibrés, tandis que la vieille femme, assise sur un tabouret de paille, un fichu de laine noire sur sa tête blanche, souffle, en grelottant, à travers ses mitaines trouées...

Les premiers bateaux-mouches sillonnent la Seine, la sirène s'enroue en glissant sous le pont de pierre, et le gamin oisif siffiote avec insouciance une des scies du jour, tandis qu'il arpente le macadam de son pas un peu traînant, les mains dans les poches et la casquette en arrière...

Long, maigre, les joues pâles aux pommettes un peu saillantes, mais le regard vif et droit, les souliers percés, mais l'allure fière et martiale, il va le long des quais, le long des boulevards.

Quelle que soit sa misère, il chante toujours, heureux malgré lui de se sentir dans ce Paris qu'il aime, au milieu de tout ce bourdonnement d'êtres qui sont tous un peu de sa famille, insouciant et hardi, comme ces moineaux effrontés, gavroches, aussi, de la grande ville, qui viennent en sautillant, becqueter jusque sur les rails des tramways...

"Fait pas chaud, ce matin!... surtout quand l'estomac est à vide depuis la veille!... Dame! on n'y peut rien, n'est-ce pas! On gagne pas grand'chose à la maison et on ne peut se payer une tasse de chocolat tous les jours avec des tartines!... Bah! on est jeune, on n'en meurt pas! Le grand air nourrit bien autant qu'il creuse, et puis on a bien encore quelques "ronds" pour s'acheter, tout à l'heure, un cornet de frites ou un sac de marrons grillés!..."

Pierrot plonge sa main brune dans un des côtés de sa veste mince et ramène au jour quelque menue monnaie qu'il compte avec soin... "Trois sous!... chic alors!..." murmure-t-il dans son argot bon enfant. Et, serrant bien fort les trois pièces de cuivre, il se hâte vers le léger nuage de fumée qui s'élève auprès du marchand de vin, au coin de la rue voisine, comme si déjà, dans ses doigts raidis, s'arrondissait la moite chaleur des châtaignes brûlantes.

Devant son fourneau presque rouge, l'Auvergnat aux joues noires et au sourire enjoué surveille la cuisson des marrons qui crépitent... Une odeur se dégage du couvercle de fonte, et, sur les sacs de toile qui recouvrent la provision de fruits, les boisseaux de tailles diverses s'alignent avec les sacs de papiers de différents formats...

—Trois sous de marrons, m'sieur, si vous plaît! lance Pierrot, non sans une certaine émotion en tendant au bonhomme toute sa fortune...

Le marchand lève son couvercle dans un envolement de vapeur humide, choisit les plus beaux, les plus craquelés, les plus fendus, et, une seconde plus tard, les mains froides de Pierrot se referment sur leur chaud trésor...

N'avez-vous jamais pensé à remarquer la manière dont sont fabriquées ces enveloppes de papier jaunâtre qui contiennent les marrons que vous achetez parfois, les soirs d'hiver, en rentrant chez vous? N'avez-vous jamais essayé de comprendre la signification des chiffres innombrables qui étoilent d'ordinaire leurs côtés?...

Je vous réponds que Pierrot, ce jour-là encore moins qu'un autre, ne s'avisa d'une idée aussi saugrenue!... S'éloignant de quelques pas rapides, il plongea d'un doigt impatient dans le sac minuscule pour y saisir une de ces boules brunes qui réchaufferont son estomac après avoir dégelé ses mains...

Mais il n'a pas encore porté la châtaigne à sa bouche, qu'un faible gémissement le fait soudain se retourner brusquement... A quelques pas de lui, un mioche de quatre à cinq ans, vêtu d'une riche pelisse de fourrure et coiffé d'un béret de velours, pleure à chaudes larmes.

Le coeur du gamin de Paris s'émeut aussitôt. Ce même gavroche, qui, tout à l'heure peut-être, sera sans pitié pour l'ivrogne, ou poursuivra de ses sarcasmes la midinette à la mise excentrique, saura, dans cet instant, faire, preuve d'une délicatesse féminine envers l'enfant abandonné.. Fourrant dans sa poche, avec un soupir de regret, sa récente emplette, il s'approche du petit riche qui gémit toujours et l'attire doucement contre lui.

—Qu'est-ce que t'as, le môme?... interroge-t-il avec une nuance de compassion dans sa voix grasseyante et inconsciemment railleuse.

—J'ai... perdu... nounou! sanglote l'enfant d'une voix entrecoupée.

—Pauvre gosse! dit Pierrot compatissant.

Puis, saisi d'une idée subite:

—Ben!... elle est perdue! mais a se retrouvera! As pas peur! Tiens, je vais te conduire au commissaire, là, tout près... Sûr que, ta bonne, a viendra t'y chercher.

Déjà rassuré, le petit garçon commence à sécher ses pleurs; il laisse prendre sa main gantée de laine par les doigts sales de l'enfant du peuple, et tous deux se dirigent vers le commissariat de police.

Seulement, en cours de route, voilà que le petit, si richement vêtu, se remet à gémir... Pierot s'arrête, étonné.

—Mais qu'est-ce que t'as encore, le gosse?... T'as plus peur?

Et voici que, dans un mouvement involontaire, sa main gauche rencontre la bosse encore chaude qui gonfle sa poche déchirée. Un éclair illumine son esprit:

—T'as peut-être faim?... et froid aussi? Cependant, t'es joliment bien entortillé!... C'est ça, dis?

Le petit continue à pleurnicher, en remuant lentement la tête, dans un vague signe d'affirmation. On est encore bien loin du commissariat... Alors, Pierrot n'hésite pas; sans plus songer à sa propre misère et à sa faim trop légitime, il ne voit que cet enfant gâté qui souffre, et, sortant vivement de sa cachette le sac de marrons, son seul bien, il le dépose entre les mains du petit riche, en murmurant avec un inexprimable sourire:

—Tiens, pleure plus, petiot!... Voilà du bonbon!...

Suzanne de CIMIER.

LE VIEUX BIJOU

Parmi tous les bijoux aux fines ciselures
Qui mettent dans l'écrin, comme des dentelures
Celui que je préfère est un vieux médaillon.
Il a des tons brunis d'alliage ou de cuivre
On le croirait terni par la peine de vivre . . .
Et d'aucuns jetteraient ce genre de haillon . . .
Il évoque pourtant le joyeux tourbillon
D'une vie enchantée, amoureuse et lointaine
Dont l'attrait chante en moi, ainsi qu'un carillon
Je viens rêver auprès de la relique ancienne . . .

GAB. M. CHOUINARD.

Les Décrets de la Mode

Ce que l'on appelle la robe simple.—La robe de lainage qui, le matin, se porte sous le manteau, à la place du tailleur, se fait en granité de laine et de préférence dans les teintes tabac et tête de nègre. Elle est de forme droite, se croisant au corsage par une large pointe boutonnée et à la jupe par une même pointe boutonnée également; ces jupes simples se font plates, collantes, à peine élargies du bas. Pour éclairer cet ensemble trop sobre, une guimpre plissée en crêpe Géo blanc apparaît en haut de l'échancré de la robe et se montre au bas des manches sous la forme d'un court bouffant en même géo. Cette simple parure de crêpz suffit à donner au costume simple un petit air de recherche et de coquetterie.

Pour nous habiller.—La toilette d'après-midi se fait beaucoup en marocain, ce tissu soyeux qui a plus de main que le crêpe de Chine et semble mieux convenir à la parure hivernale. Le noir et le noisette sont très à la mode pour ces robes parées. Pour les garnir, on utilise les jours et la dentelle du ton du tissu.

Concours Littéraire du Royaume des Femmes

UNE OPINION

Je crois bien que le romantisme n'avait pas tort: une chaumière et un coeur! A travers les âges, cette formule restera toujours la meilleure, à condition que le foyer soit pourvu du nécessaire et que le coeur ne soit pas... sans feu"... hum!

J'ignore encore ce que l'avenir me réserve, mais il me semble que ces deux éléments réunis me vaudraient un bonheur que la fortune seule ne donnera jamais.

G 22 ans.

Viendra-t-elle à moi cette fortune qui ferait de ma vie un rêve, et de mon rêve, une vie?

J'aurais un foyer bien douillet, puis, j'épouserais la femme de mon choix. Vous savez, Louise, je l'aime et n'aimerai jamais que celle-là. Mais je n'oserais jamais lui demander de partager une vie trop modeste, et j'attends... j'attends la richesse. Viendra-t-elle enfin?

EVARISTE.

"Dieu, qui combla de maux,
son envoyé céleste; Accablera
de biens le mesnie infernal."
("L'antéchrist", poème)
(Victor Hugo).

J'ai cru longtemps, comme beaucoup de gens, que la richesse était une condition essentielle au bonheur; mais depuis que j'ai lu le poème de Victor Hugo, intitulé: "l'Antéchrist"! (depuis trois ans, pour être exact), eh bien! je suis revenu de cette erreur. Non! la richesse n'est pas une condition essentielle au bonheur. La richesse, ainsi que l'a écrit certain moraliste, permet de choisir la misère la plus dorée, et, en cela, il a bien raison; mais de là à prétendre que la richesse soit une condition essentielle à notre bonheur, il y a loin. Le bonheur, comme tout ce qui existe d'aimable et de bon sur terre, se rencontre dans le juste milieu. Or, le juste milieu entre la richesse, qui accorde la misère la plus dorée, et la pauvreté, qui engendre chicane, se trouve dans l'honnête et modeste aisance. Prenez une famille de cinq, sept, neuf, ou encore une de ces nombreuses famille de treize quinze personnes; Eh bien! je suis d'avis qu'une de ces familles, avec les modestes revenus que ses membres reçoivent par leur travail, sera plus heureuse que la famille du plus riche potentat de la terre; si, avec ses modestes revenus elle peut s'accorder le nécessaire et ces joies légitimes et durables que Dieu bénit et qu'il se plaît d'envoyer à ceux qui Lui sont fidèles. Non! pour ma part, je ne crois plus que la richesse soit une condition essentielle au bonheur, parce que la richesse fait trop négliger les douces joies de la vie de famille, joies qui renferment le vrai bonheur.

PRINCE DE LA SATIRE.

Riche pour être heureuse? Certes, il me faudrait l'être, et beaucoup encore, afin de contribuer au bonheur des autres.

Contempler la joie que nous avons créée n'est-ce pas un gage certain de notre propre bonheur?... Comment jouir de la vie quand nous ne voyons que souffrance et douleur autour de nous...

Il me faudrait donc à moi de l'argent, beaucoup d'argent afin de soulager tous ces malheureux qui n'ont ni vêtement ni nourriture, souvent même pas de feu dans leur mansarde délabrée...

Il me faudrait de l'argent, beaucoup d'argent, pour aider les pauvres malades À recouvrir leur santé compromise par les privations...

De l'argent, beaucoup d'argent pour permettre aux petits qui n'ont pas demandé à naître, et qui ne connaîtront jamais les caresses d'une maman, d'être secourus par les âmes charitables des crèches ou autres associations de bienfaisance.

Encore de l'argent, beaucoup d'argent, pour soutenir les malheureux sans-travail, pendant les crises douloureuses de chômage...

De l'argent encore, de l'argent toujours, pour les assistances matérielles, des hôpitaux, pour les oeuvres éducationnelles, pour les missions lointaines et pauvres... De l'argent pour les vieillards, les infirmes, les misérieux, les parias de la société qui plus que tous autres ont besoin que l'on s'occupe d'eux, pauvres déshérités à qui personne ne songe et que le moindre secours rendrait heureux...

De l'argent, toujours de l'argent, encore de l'argent pour faire la charité de toute manière, afin d'éliminer la souffrance, et ne voir autour de moi que des sourires.

C'est donc une fortune immense que je convoite pour réaliser ce rêve de semer partout et toujours du bonheur, afin de voir s'épanouir le mien que je ne sais pas comprendre autrement que dépendant de celui des autres.

MIRZA.

Montréal, 19 décembre, 1931.

Le bonheur et l'argent.

Bonheur n'es-tu qu'un beau marbre trop lourd pour être soulevé d'un bloc? T'offrites-tu seulement? Tes fragments sont-ce nos joies pures, matérielles, passagères toujours...

Argent, puis-je défier ton prestige? J'aimerais croire que le beau, le bien, l'amitié, l'amour, le devoir, le coeur, l'intelligence, tout cela nous rend heureux sans que le métal en devienne l'otage...

Bonheur et argent seriez-vous collègues? A vouloir vous définir je songe au passé.....

J'aimais un être loyal, cultivé, très bon, je l'eus voulu pour maître. Ses yeux trahissaient l'aveu que retenaient ses lèvres. Il m'aimait, pourquoi ne le disait-il pas? Il était pauvre.

O argent ce jour-là, où j'ai tant souffert, j'ai tremblé de ne t'avoir pas.

Et cet autre soir où du seuil d'une chapelle je suivis la mendiante à son taudis; là, je vis des bambins grelottants, affamés, une mère farouche, impuissante. Oh! pouvoir l'un seul coup offrir des pièces sonnantes et spacieuses, des vêtements ouples et chauds, des mets réconfortants, succulents même.... oh! voir luire un peu de joie dans ces runes les hagardes, tragiques... Je ne pouvais rien.... j'étais "chômeuse".

O argent, cette fois j'ai pleuré, eureux de n'être pas l'une de tes dispensatrices.

JEAN CHARLES

LES DEUX PLATEAUX DE LA BALANCE

Il y avait une fois, comme dans s contes, un jeune homme délieux, beau, bon, intelligent, mais ui, malheureusement, n'avait aucune énergie pour le travail. Quand int l'âge de se marier, ce jeune omme se trouva subitement en préence de deux femmes: une cousine loignée, brunette rieuse, active ménagère, pauvre, et une jeune fille de la haute société, belle, trop belle, riche, mais n'ayant jamais su que faire de ses dix doigts. Le jeune homme, vous devinez bien, fut embarrassé.

Chacune, en effet, avait de puissants motifs en sa faveur. Seules sur la balance, l'active cousine l'emportait sur la mondaine; cent mille dollars de dot renversèrent complètement les positions; puis l'amour s'en mêla et l'équilibre devint instable. Le jeune homme s'approcha de la balance et considéra quelques instants les deux plateaux. Dans l'un était l'amour, dans l'autre la richesse; le premier réclamait le travail, le second promettait un bien-être trompeur et l'oisiveté. La travail fit peur au jeune homme... bien vite, il mit sa main dans le plateau de l'héritière et l'image de la petite cousine s'effaça de son coeur.

Le jeune homme s'applaudit d'abord de son choix. Les premiers jours de son union comblèrent comme un charme; la petite mondaine lui sourlait sans cesse, l'accablait de caresses. Mais bientôt le désenchantement vint. La petite mondaine souriait, caressait; c'était tout. Elle ne travaillait pas, naturellement, mais se contentait d'avoir serviteurs et servantes, de rouler en automobile, de voltiger de fête en fête, comme un joli papillon qu'elle était. Et le jeune homme vit qu'il s'était trompé, que sa femme ne l'aimerait pas parce qu'elle aimait déjà, elle aimait la brillante société dont elle était sortie et qu', elle l'entendait bien, resterait sienne.

Les serviteurs coûtent cher, les automobiles non moins, les fêtes mondaines exigent de brillantes toilettes, les nécessités de la vie mangent les revenus. Bientôt le jeune homme se vit au pied du mur. C'était la ruine à brève échéance s'il ne peinait à faire fructifier son capital. Le travail qu'il avait voulu fuir, il le retrouvait là, au milieu de son argent, menaçant de tout emporter s'il ne l'accueillait pas. Il l'accueillit et... réfléchit. Il comprit qu'il avait fait fausse route, que le travail est une nécessité partout, et que lui n'aurait même pas l'amour pour s'en dédommager; l'argent ne fait pas le bonheur!

Comme il réfléchissait ainsi, une petite main se posa sur son épaule. Il tourna la tête. Cella qui était sa femme devant Dieu et les hommes, était près de lui, d'une voix douceureuse: "MON ami, nous sommes invités à la soirée des Dureseau, aujourd'hui. tu viens?" C'était la consommation du sacrifice. La ruine du rêva primitivement ébauché. Le jeune homme sentit une petite douleur l'étreindre au coeur, un mot monta à ses lèvres, un gémissement: "Poupée!" La femme ne sourcilla pas. Le même sourire sans signification continua d'errer sur ses lèvres, mais une lueur railleuse flamba dans son regard: "Et puis tu sais, reprit-elle, il me faudra une nouvelle toilette pour ce soir. Les autres sont défraîchies".

NOELLA.

Tarzan, seigneur de la jungle

Les deux Arabes se retirèrent à l'écart pour discuter s'ils devaient tuer l'ursan ou le garder comme captif. A la fin l'avis sage de Motlog eut gain de cause. "Amenons-le devant Ibn Jad", dit-il. "Le sheik en fera ce qu'il jugera bon. Venez!" Et ainsi Tarzann fut amené avec leurs autres trophées de plusieurs jours de chasse vers le menail du sheik Ibn Jad.

Dans l'appartement des hommes du menail étaient accroupis le sheik Ibn Jad du Fendy El-Gund. A ses côtés se trouvaient Tolog, son frère et âme damnée, et un joli jeune Bédouin du nom de Zeyd. Ce jeune homme était un prétendant favorisé à la main d'Ateja, la jolie fille du sheik. Zeyd lança de nombreux coups d'oeil vers elle alors qu'avec Hirfa, sa mère, elle était occupée à travailler dans le harem du sheik.

Tout en travaillant les femmes écoutaient. "Nous avons voyagé longtemps depuis que nous sommes partis, et cela sans incident", remarqua Ibn Jad. "Maintenant nous sommes près de l'endroit où le magicien a prédit que je trouverais la cité fermée de Nimmr. Bientôt nous entrerons dans El-Habash. "Crois-tu que nous trouverons facilement cette ville, une fois que nous serons dans les limites d'El-Habash!" demanda Tolog, son frère.

"Je trouverai les moyens de délier les langues des habitants d'El-Habash", dit en riant Ibn Jad. "Nimmr est connue de ce peuple. Fejuan, mon esclave en chef, bien qu'il n'y ait jamais été, en a entendu parler étant enfant". Alors le Sheik se permit de rire, en pensant à l'or et aux pierres précieuses de Nimmr et aux tortures qu'il infligerait aux hommes d'El-Habash s'ils refusaient de le guider.

Les Patrons de "La Patrie"

Tous les modèles Tingey sont dame Tingey elle-même. Pour les Etats-Unis, les patrons sont remodelés et adaptés aux modes américaines par des dessinateurs de New-York.

Robe de lainage à diagonal tangerine et brun à larges revers et manchettes de piqué blanc.

Ce patron (3486) peut être obtenu dans les grandeurs de 16 et 18 ans, ou buste 36, 38, 40 et 42.

Pour obtenir ce patron, il suffit d'envoyer, avec la somme de 25 sous, son nom et son adresse écrits lisiblement ainsi que le numéro du patron et adresser le tout comme suit: "Bureau des Modes", "La Patrie", Montréal.

L'Art Culinaire

Choux de Bruxelles au velouté. —Choux de Bruxelles, beurre, sel, poivre, deux ou trois cuillerées à bouche de velouté.

Faites cuire les choux de Bruxelles à l'eau bouillante salée. Lorsqu'ils sont cuits et bien égouttés, mettez-les dans un plat avec du beurre, sel, poivre, deux ou trois cuillerées à bouche de velouté; faites mijoter cinq minutes sur un feux doux, dressez dans un plat et servez le plus chaud possible. Vous pouvez aussi les couvrir d'une sauce blanche et crème et les saupoudrer de ciboule et persil hachés.

Conseils Pratiques

Pour nettoyer les objets en nickel. — Se servir de blanc délayé dans de l'alcool; mais, si le métal est taché de jaune, c'est que le nickel est usé, et le seul remède, si l'objet en vaut la peine, est de le faire renickeler.

L'étain se nettoie avec du savon minéral très fin qui ne raie pas le métal et lui donne l'éclat du neuf.

Distribution de lait aux écoliers de Lachine

LACHINE 11. (Du correspondant de la "Patrie".) — Grâce à une souscription spéciale, 290 enfants des écoles de Lachine bénéficieront d'une distribution gratuite de lait dans les écoles de la ville.

Une enquête demandée par le docteur Sylvio Roch, président du Comité d'Hygiène avait prouvé que 190 enfants des écoles protestantes et 200 enfants des écoles catholiques étaient privés de lait aux heures de collation.

A la suite de cette enquête, une souscription fut organisée dont les résultats furent très encourageants.

THEATRE ET CINEMA

A L'IMPÉRIAL

"MARIUS"

Les metteurs en scène ont souvent amoindri les oeuvres écrites qu'ils nt portées à l'écran. Exceptons *David Golder*, un roman que le cinéma vigoureusement illustré, et quelques films américains tirés, par exem- le, des ouvrages de Katheryn Brush. En règle générale, la matière escriptive des romans contemporains n'est pas assez riche pour qu'on convertisse en décors. La psychologie, ou je ne sais quelle autre sot- se, y tient trop de place. La compagnie Paramount a choisi de mettre l'écran non un roman, mais une comédie conçue pour la scène. De la orte, elle a simplifié le procédé de transposition. N'ayant jamais vu *Marius* au théâtre, je serais embarrassé de faire des comparaisons. Une hose est certaine: le film anime et humanise des personnages qui, à la lecture, paraissent anormaux. Le dialogue supplante le décor au premier plan, mais il renferme tant de suggestion qu'il donne le premier branle rien de plus éloquent ni de mieux venu que ce tableau du trois-mâts cin- lant vers le large, dans l'apothéose du soleil couchant. La passion de Marius pour la mer eût acquis néanmoins plus de vigueur si on eût, de temps en temps, poussé l'imagination des spectateurs au delà du port cosmopolite et encombré de Marseille. On aurait pu, par quelque pro- cédé de photographie, préparer l'aveu du jeune homme à Fanny et jus- tifier plus rigoureusement son enthousiasme pour les navires "qui l'atti- ent à eux quand ils passent". De toute façon, *Marius* est un beau fi'm. La vérité du dialogue et l'art des interprètes y sont pour beau- coup. Mais on aurait tort de croire qu'une oeuvre excellente soit néces- airement appelée à devenir un film excellent, indépendamment des pro- cédés d'adaptation et de mise en scène. Pour cette raison, *Marius* mar- que, en plus d'un triomphe pour les interprètes, un franc succès pour les techniciens.

Lucien PARIZEAU.

AU RITZ-CARLTON. —
Conférence-concert
M. Kiang-Kang-Hu inaugure les causeries du Canadian Institute of Music.

La Canadian Institute of Music inaugurait hier soir, à l'hôtel Ritz Carlton, la série de conférences hebdomadaires sur des sujets d'ac- tualité, traités par des personnages éminents et de différentes nationa- lités. L'orateur était le professeur Kiang-Kang-Hu, de l'université McGill, qui entretint l'auditoire de la situation politique actuelle de la Chine.

Au début de la soirée, Mme G. Talbot-Robitaille, pianiste virtuose bien connue dans la métropole, exécuta quatre morceaux choisis. La souplesse et la force de son doigté se fit surtout sentir dans l'étude de Chopin qu'elle joua avec bri.

Mlle Ibolyka Gyarfas, violoniste distinguée exécuta ensuite trois mélodies orientales, dont l'une, de Kreisler, fut longuement app au- die. Le renom de cette artiste n'est plus à faire.

M. KIANG-KANG-HU

Le professeur William Caldwell, de l'université McGill, présenta son collègue, à l'auditoire, en termes choisis et appropriés.

Le professeur Kand-Hu ne fit, au cours de son allocution, qu'une sorte de philosophie de la situation actuelle en Chine, à la lumière des derniers événements. Il rappel- le que les officiers de l'administra- tion, au milieu du siècle dernier devaient subir de minutieux exa- mens, avant d'obtenir un poste quelconque, de- ant la National Competitive Literary Examination Committee. C'était la seule manière de s'ouvrir une carrière politi- que, affirme-t-il.

"Mais ce système, dit-il, fut bientôt sujet à corruption, surtout en Mandchourie. Plusieurs person- nages riches offrirent des sortes de pots-de-vin, dans le but d'obte- nir un poste officiel quelconque, et bientôt le désordre suivit.

"Il y a quarante ans, quatre partis politiques se disputaient ce loin de terre appelé Mandchourie. Ces partis étaient le parti conser- vateur, fondé par la mère de l'an- cien empereur de Chine, le parti réformiste modéré, le parti consti- tutionniste, célèbre par sa réforme dite de cent jours, et le parti révo- lutionniste, instigué par le père de la république.

"Depuis ces derniers vingt ans, cependant, le communisme s'infil- tra insensiblement dans les masses populaires, et de cette association naquit le parti nationaliste absolu, qui bientôt au pouvoir invalida tout autre parti politique. Devant cette seule alternative, les citoyens se divisèrent en trois classes de nationalistes, la droite, ou commu- nistes avoués, la gauche, ou pro- communistes, et le centre, parti neutre. Les deux premiers cepen- dant, s'allièrent contre le troisiè- me et l'anéantirent.

"Pour n'être pas partis politi- ques, deux organisations, non moins influentes s'établirent alors en Chine.

"La première faction prit le nom de nationaliste véritable. Cet- te organization naissait des débris des anciens constitutionistes. Ce groupe est opposé aux doctrines communistes, et composé surtout d'étudiants, de professeurs, profes- sionnels, en un mot, de la classe instruite.

"La seconde faction est celle du communisme. Cette faction fut à l'origine prosélyte aveugle du par- ti nationaliste, qui la rejeta bien- tôt après. Elle se compose surtout des "bandits" chinois. Un mot sur cette appellation. "Bandits" n'a pas ici le sens péjoratif que lui donnent vos langues. "Bandits" est une dénomination inventée par les Japonais qui voyaient ces Chinois, sans-travail, se grouper ensemble, leur opposer une lutte sans merci et ne pas abonder dans leurs opi- nions. Le communisme en fit une proie facile. Grâce à des secours monétaires, et des munitions gra- tuites de toutes sortes, le commu- nisme n'a jamais eu de plus fer- vents adeptes.

"Il est difficile de se prononcer sur la situation actuelle du conflit sino-japonais. Je ne suis pas chré- tien, mais j'ai eu l'occasion de lire votre bible, et je me souviens de ce passage où il est dit que Jésus par- donne à une pécheresse que des pharisiens lui avaient amenée et Jésus leur dit: "Que celui de vous qui est sans péché lui jette la pre- mière pierre".

"Je suis positif que les nations de l'univers désapprouvent l'atti- tude actuelle du Japon vis-à-vis de la Chine et qu'à l'instar des pharisiens, aucune ne veut lui lancer le premier trait.

"Il existe une société des na- tions. Cette société est faible, dé- bile physiquement et moralement. Physiquement, elle n'a pas de po- lice, ne peut elle-même sanction- ner ses décisions et moralement, je la compare au juge devant l'accu- sé. Celui-là ne peut aucunement incarcérer qui que ce soit, de ses propres forces. De plus, toutes les nations qui composent la société ont quelque intérêt à posséder leur lopin de terre, soit en Mandchou- rie, soit en Chine. Le parti-pris percera nécessairement dans leurs décisions.

"Le gouvernement actuel de la Chine ne durera pas longtemps, j'en suis assuré. Mais il est très difficile, lesquels, des vrais nationa- listes ou des communistes l'em- porteront.

"Vis-à-vis du Japon, la Chine, tout au contraire de l'Inde, envers l'Angleterre, peut pratiquer le boycottage économique. Elle est assez puissante. Le Japon n'est pas encore maître de la Chine qui peut amplement se suffire à elle-même.

"Je suis allé en Chine, il y a un mois et demi, et j'ai été à même de constater que votre haut commis- saire canadien était très actif. Je vous en félicite et vous avez certai- nement dû avoir connaissance des récentes importations que faisait la Chine chez vous.

"Je puis vous assurer, que d'ici à un avenir rapproché, nous ver- rons des "Japanese-chinesed", et non pas des "Chinese-japanesed"... ..."Avec leur passé de plus de cin- quante siècles, les pays de l'Est ront confiants, que la génération future sera témoin d'un orien unt".

M. le juge Edouard Fabre-Sur- veyer, remercia le professeur Kiang-Kang-Hu de sa magnifiqu conférence, et le félicita de parle l'anglais d'une manière si couran te. M. le juge termine en augurant un bel avenir pour le Canadian Institute of Music.

MOSCOU. — Douze cheminots, trouvés coupables de négligence dans l'accident qui coûta la vie à plusieurs personnes il y a quel- ques semaines, ont été condamnés à la prison hier. Deux autres ont été acquittés.

BUCAREST. — Quatre jeunes hommes et deux jeunes filles, des communistes, dit-on, qui tentaient d'entrer du village de Soroka en Russie, ont été tués par des gar- des roumains hier soir.

AU LOEW'S. —
"The Road to Singapore"
Doris Kenyon et William Powell

William Powell et Doris Kenyon sont les principaux interprètes de "The Road to Singapore", le prin- cipal film qui est à l'affiche au théâtre Loew's, cette semaine. Dans ce film Doris Kenyon joue le rôle d'une jeune femme dont l'époux, un médecin, part avec elle pour Khote, Ceylan, afin d'y étudier les maladies des indigè- nes. Peu après leur arrivée là, le docteur devient très absorbé par ses travaux médicaux et négli- ge sa femme, bien qu'il l'aime beau- coup et en soit même très jaloux. Laissée à ses propres ressources, elle trouve de la sympathie et de la consolation dans un homme du nom de Dawitry, un célibataire fascinant, considéré comme le grand amoureux de la colonie, un homme auquel peu de femmes peuvent résister et que les hom- mes détestent. La femme du mé- decin recherche dans Dawitry l'a- mour qui manque dans son ma- riage et en ce faisant soulève la crise qui forme la base de l'intri- gue du film.

Le rôle de l'amoureux Dawi- try est excellent pour William Powell; suave, fascinant et fina- lement une victime de l'amour lui aussi, il donne une splendide in- terprétation, tenant toujours son rôle dans les limites du naturel. A sa propre beauté Doris Kenyon ajoute un jeu plein d'esprit et in- terprète sa part avec beaucoup de talent. Marian Marsh est fort bien dans le rôle de la soeur du méde- cin et les autres rôles sont aussi très bien rendus.

On voit en tête du programme du vaudeville, une favorite par- mi les amateurs locaux. C'est Mlle Patricola qui nous présente un numéro de chansons populaires et classiques. A ces jolies chansons elle ajoute sa charmante person- nalité et offre ainsi un acte plein de talent, qui interprété par une autre pourrait devenir banal.

Comme numéro d'ouverture on voit les ours de Pallenberg. Ces deux jeunes ours ont été éduqués mieux que leurs confrères qui jouent dans des numéros semblables. Ils dansent, patinent, font de la bicyclette, et semblent pouvoir tout faire excepté parler.

Milo présente un intéressant numéro dans lequel il imite les oiseaux, les animaux, les trains en marche, et une foule d'autres cho- ses avec beaucoup d'habileté. La comédie est fournie par Welsh et Hills. Le plus petit des deux pos- sèdo une cargaison de plaisante- ries amusantes qu'il lance à l'au- ditoire sans arrêter durant plu- sieurs minutes. Tous deux font rire aux larmes avec leurs facé- ties abracadabrantes. Sous le ti- tre de "Friendly Racketeers", Roy et Romero présentent un numéro de danses. Ce numéro comprend des exécutions chorégraphiques gracieuses, élégantes et talentueu- ses. Ceux qui les aident sont aus- si fort intéressants. De bons sujets courts complètent ce programme.

AU SAINT-DENIS. —
"77, rue Chalgrin" et "L'anglais tel qu'on le parle"
Jean Murat et Tramel.

La programme double qu'offre cette semaine, la direction du S.- Denis, peut contenter les plus dif- ficiles. Le premier film est "77, rue Chalgrin" qui met en vedet- te Jean Murat. Il s'agit de démas- quer Morland, le chef d'une trou- pe de bandits, qui exerce une in- fluence néfaste sur Suzanne de Vaudières. Le propriétaire d'un hôtel s'emploie à cette tâche; il a nom le baron de Clèves (Jean Mu- rat). L'intérêt du film porte pré- cisément sur cette découverte. On verra comment le baron de Clèves y parvient et comment aussi il mérite l'amour de Suzanne de Vaudières. Un beau film et bien fait.

Un autre beau film parlé fran- çais est "L'Anglais tel qu'on le parle", d'après la pièce de Tristan Bernard. C'est une production de la Gaumont-Franco-Film-Aubert, réalisée par Robert Boudrioz, avec le célèbre comique parisien Tra- mel, dans le rôle principal. L'his- toire est tordante. La voici en deux mots: Eugène ciochard de profession, est amené par les cir- constances à remplacer pour une journée l'interprète d'un hôtel pa- risien. Or, ce jour-là, les clients sont des anglais, et Eugène ne parle pas du tout. Il se fera com- prendre tout de même. Tramel est d'une joyeuse fantaisie dans le rôle de l'interprète Eugène. Son jeu est d'un naturel parfait et sa mimique est très expressive. Il évite de charger, les autres inter- prètes le secondent bien.

L'Orchestre de Montréal

Mlle Harriet Cohen

L'artiste invitée de l'Orchestre de Montréal, hier après-midi était Mlle Harriet Cohen. C'est une pia- niste de grande classe, douée d'u- ne technique accomplie, et que l'auditoire a sincèrement applau- die. En outre, le programme était entièrement composé d'oeuvres nouvelles. Les musiciens ont joué avec plus de chaleur que de cou- tume.

La pièce de résistance était de toute évidence la "Marche Pré- lude" de William Walton pour piano et orchestre. Walton est un musicien anglais de la jeune éco- le. Ses oeuvres ont été vivement discutées ces dernières années. Sa "Sinfonia Concertante" est un cu- rieux motif harmonique. Il sem- ble que le compositeur ait subi l'influence de la musique russe ou, pour être précis, l'influence de Rimsky-Korsakoff et de Stravin- sky. Le troisième mouvement est plus personnel. Bien que la com- position dénote l'emploi des pro- cédés modernes, on trouve sans difficulté maint passage où la simplicité, une simplicité presque naïve, domine. L'orchestre a par- ticulièrement bien interprété cet- te oeuvre. On ne pouvait relever dans l'exécution que très peu de faiblesses. Mlle Cohen, au piano, ne jouait pas en solo; mais elle a brillamment secondé les musi- ciens.

Mlle Cohen a joué seule au pia- no dans le "Concerto" de Bach. Un jeu net, précis, sans ampleur il est vrai, mais remarquablement équilibré. On eût souhaité plus de chaleur dans l'"Allegro". Mlle Co- hen se fit entendre ensuite dans un choral de Bach et une compo- sition de Chopin.

AU PRINCESS. —
"TONIGHT OR NEVER"
Gloria Swanson et Melvyn Douglas.

Gloria Swanson ne perd rien de son emprise sur le public. Com- me lors de sa dernière appari- tion il y a à peine six mois, elle connaît de nouveau, dans "To- night or Never", représenté au théâtre Princess, les honneurs d'une deuxième semaine à l'affi- che. Son talent ne se dément ja- mais mais aucun rôle n'a dû l'ins- pirer davantage que celui de cet- te prima dona à laquelle l'amour apporte un complément à son art.

On sait que dès sa jeunesse, bien avant qu'elle songeât à de- venir étoile, Gloria rêvait de con- certs. Elle possède une très jolie voix qu'elle cultiva et c'est dans le chant qu'elle comptait se créer une carrière. Les circonstances en disposèrent autrement. Le cinéma l'accapara tout entière. Mais le chant resta son "violon d'Ingres". L'avènement des parlants mit le comble à ses voeux en lui per- mettant, sans renoncer à la voca- tion cinégraphique, de sacrifier à une inclination chère, celle du chant.

Elle put ainsi nous faire con- naître des primeurs qui furent bientôt sur toutes les lèvres. Dans "Tonight or Never", elle person- nifie celle que sans doute elle rê- va d'être, une grande cantatrice. Elle se trouve donc tout à fait dans son élément dans l'adapta- tion du succès théâtral de Bela- co. Son répertoire est celui du grand théâtre classique et comme le drame n'est pas une répétition, Mlle Swanson n'y fait entendre que quelques airs. Elle peut pren- dre sa revanche comme elle le fait d'ailleurs avec un talent in- déniable dans l'interprétation du caractère de l'artiste, qu'elle réa- lise, on le sent, avec complaisan- ce.

Son cadet dans la carrière, mais jeune premier, destiné aux plus enviables succès au cinéma, Mel- vyn Douglas, qui pour novice qu'il fut, a connu à la scène, une réus- site sans égale, donne la réplique à Gloria Swanson. Ces deux ac- teurs expliqueraient à eux seuls la faveur de la pièce de Lili Hat- vany.

"The King's Messenger"

C'est ce soir, au théâtre His Majesty, qu'aura lieu la première de "The King's Messenger". Sir John Martin Harvey y jouera le rôle principal.

NASSAU, Bahama. — Une ré- ception officielle a été faite hier au nouveau gouverneur de l'île, le capitaine B. E. H. Clifford, âgé de 41 ans.

AU CAPITOL. —
"THE CHEAT" et "SOOKY"
Tallulah Bankhead et Jackie Coo- per.

"The Cheat", le principal film à l'affiche au théâtre Capitol, cette semaine, fournit à Tallulah Bank- head sa première bonne histoire depuis son entrée au cinéma. Elle incarne de nouveau une femme blasée de la haute société, mais, cette fois, son rôle est décidément plus convaincant que dans les deux productions précédentes.

Ce film est la version dialoguée d'une production connue de l'épo- que du film silencieux; Fanny Ward et Sessue Hayakawa en fu- rent alors les étoiles. Comme dans la plupart des films silencieux re- modelés, la version parlée marque une amélioration considérable, malgré que l'effet mélodramatique et exotique soit moindre que dans la production originale.

L'intrigue nous montre une femme sans cervelle qui se permet de flirter avec un mystérieux in- connu adonné à des superstitions orientales. Cet individu est super- be, possède d'énormes richesses et vit dans une somptueuse demeure meublée à la japonaise. Dans cet- te demeure se trouve une affreu- se statue d'un dieu orientale de la Chine, un orchestre hindou, et, enfin, une armoire où sont ran- gées de nombreuses poupées, re- présentant chacune la victime d'une de ses conquêtes amoureu- ses.

L'héroïne perd une forte somme d'argent aux cartes. Elle a peur de dire la chose à son mari et em- prunte de l'oriental inconnu. Na- turellement il demande quelque chose en échange et bien qu'elle ait assez d'argent pour lui payer sa dette, il insiste pour considérer ce prêt comme un don. Mais, com- me elle refuse de se soumettre à ses desseins, il la marque sur l'é- paule au fer rouge. Elle tire son agresseur à bout portant. Son mari arrive sur ces entrefaites et décla- re à la police que c'est lui l'auteur de cette tentative de meurtre, car la victime ne succombe pas à ses blessures.

Mlle Bankhead est aussi char- mante que jamais, surtout lors- qu'elle porte un riche costume oriental. Irving Pichel incarne de façon dramatique le dangereux in- connu.

Jackie Cooper s'en tire encore avec tous les honneurs dans "Sooky", le second des deux films au programme. Cette production est, en quelque sorte, une suite de "Skippy". La distribution est pra- tiquement la même que dans le premier film. Bobbie Coogan tient de nouveau le rôle-titre. Jackie Searl continue d'être un garçonnet désolant, tout à fait dans son rôle. Willard Robertson et Enid Bennett sont sympathiques dans les rôles respectifs du père et de la mère de "Skippy".

AU PALACE. —
"DELICIOUS"
Janet Gaynor et Charles Farrell.

"Delicious", le film qu'affiche cette semaine, au théâtre Palace, est, si non le meilleur, du moins l'un des meilleurs films de la sai- son ayant occupé l'affiche dans nos théâtres locaux.

Non seulement les acteurs, dont les principaux sont Janet Gaynor et Charles Farrell, remplissent leurs rôles avec une très grande perfection, mais l'intrigue même est particulièrement intéressante.

Lorsque le rideau se lève, nous apercevons sur un transatlanti- que, des musiciens russes qui s'en viennent prendre charge du pro- gramme musical dans un café rus- se de New-York; la petite Janet fait connaissance avec ces musi- ciens. Un d'entre eux attache une attention toute particulière à la jeune Janet, et voilà qu'il lui fait connaître ses sentiments d'amour dans une chanson sentimentale.

Malheureusement pour le jeune musicien, lorsqu'il présenta à la jeune écossaise sa composition, Charles Farrell, l'élégant acteur, se trouvait près du piano, et sans avoir échangé un seul mot, ils se sentait attirés l'un vers l'autre.

C'est là le côté attrayant du voyage, mais arrivée à New-York, Janet se voit refuser l'entrée en terre américaine, et ce n'est qu'a- vec le secours d'un ami qu'elle parvient à tromper la surveillan- ce des officiers de l'immigration.

Janet devient alors l'objet des recherches de la police. On la re- cherche dans toutes les maisons où elle est appréhendée, mais tou- jours elle est sauvée d'une façon extraordinaire.

Charles Farrell aurait voulu protéger la jeune Janet et lui ren- dre possible l'entrée en terre amé- ricaine, mais une intriguante ja- louse qui était liée de relation avec lui fit tout pour empêcher Charles de rencontrer de nouveau Janet après l'arrivée au port. Elle détruisit une lettre destinée à Janet, qui devait lui permettre de passer à l'agence d'immigration.

Finalement, après avoir rempli le rôle de ballerine dans un café de New-York, elle fut appréhen- dée par la police et dut déguerpir. Elle avait décidé d'épouser le jeu- ne musicien qu'elle avait tout d'a- bord connu, mais le jour du ma- riage, elle apprend par le radio que Charles a été blessé au cours d'une partie de polo. Elle y court, et de nouveau la police est à ses trousses.

Elle décide alors de retourner en Ecosse, mais Charles l'apprend, et en toute hâte il se rend au port. Il arrive assez tôt pour rencontrer Janet, et lorsque le rideau se baisse, on voit Charles pressant dans ses bras, la belle Janet.

C'est un film dont nous ne saurions trop vanter la valeur. Charles et Janet se surpassent. Le reste de la distribution, dont El Brendel, supporte à merveille les acteurs principaux.

Plusieurs sujets comiques, des nouvelles étrangères, et locales, complètent le programme.

O. LEFEBVRE.

SIGRID ONEGIN

Sigrid Onegin donnera un ré- cital, ce soir, au théâtre Saint- Denis. Les maîtres de chant ne laissent pas de s'émerveiller de la richesse de timbre de la célèbre contralto. Les critiques s'accor- dent à dire que son registre a autant d'étendue que celui d'une coloratura.

AU GESU

L'Avocat, que les "Anciens du Gésù" présentent comme quatriè- me spectacle cette saison fut créé à Paris en 1922.

Le succès remporté jusqu'ici par cette pièce est non moins dû à la grande réputation de son au- teur, Eugène Brieux, de l'Acadé- mie Française, qu'à la thèse très intéressante qu'elle expose.

La distribution de cette pièce comporte un intérêt qu'elle n'a pas encore eu nulle part ailleurs, puis- qu'elle comprendra trois avocats bien connus, MM. Ch.-Henri La- londe, Joseph Lamarche et Ls-P. Mercure et deux autres "in fieri" MM. Louis Lapointe et Bernard Hogue. M. le docteur Honoré Da- vid ainsi que M. Jean Pelletier ap- porteront aussi leur précieux con- cours.

Les représentations auront lieu le samedi, 16 janvier, en matinée et le lundi, 18 janvier en soirée.

A LA SALLE TUDOR. —
HORTENSE LORD
Un récital de premier ordre.

Mme Hortense Lord, chacun le sait, a fait ses études musicales au Canada, et il convient qu'on en soit particulièrement heureux. L'artiste donnait un récital same- di après-midi, à la salle Tudor chez James O. Ogilvy. Elle a prouvé par un jeu intelligent qu'il vaut mieux être né musicienne que d'apprendre sous la direction des maîtres les plus réputés. Il se trouve qu'Hortense Lord pos- sède ce "sentiment de la musi- que" qui rend un récital d'artiste canadien plus intéressant que maints concerts de virtuoses étrangers.

Le programme comprenait trois groupes. Quatre oeuvres de Cho- pin formaient le deuxième, et c'est en exécutant cette musique que l'artiste a fait preuve d'une ampleur peu commune. La "Fan- taisie Impromptu" était tout à fait remarquable.

On peut dire autant de bien de l'exécution sincère de la "Roman- ce sans Paroles" de Gabriel Faure. Les deux compositeurs de Rameau et de Coupevin n'étaient pas de la même qualité.

Le programme de samedi pro- chain, nous apprend-on, sera ré- parti entre le chant et la musique. M. Henri Pontbriand, ténor, et M. Lucien Plamondon, violoncelliste, seront les artistes invités.

LES EXTERIEURS VOUS MANQUENT-ILS ?

Depuis que le film est doué de la parole, les paysages idylliques ou tourmentés ont cessé d'être — comme au temps du "muet" — l'habituel décor de la déclaration d'amour ou de l'épreuve à fran- chir. Les épisodes du "parlant" se déroulent plus volontiers entre quatre murs.

Nous avons besoin d'extérieurs. Il nous faut de l'air, du plein air, du bel air! "Pour Vous", le grand hebdomadaire de cinéma, a posé à différentes personnalités la question suivante:

"Ne regrettez-vous point les scènes de plein air, les extéri- eurs?"

"Les extérieurs? Je n'aimais au cinéma (que je n'aime pas) que cela, répond Mme Delarue-Mar- drus.

"Je pardonnais tout à cause de certains beaux paysages, à cause, aussi, de la musique, quand l'or- chestre était bon, enfin à cause du mutisme des personnages.

"Le cinéma sonore a détruit ces trois éléments. Maintenant, les photographies parlent, horreur! bien que n'ayant pas de quoi, puisque ce sont des images pla- tes; l'orchestre est devenu méca- nique; et vous dites qu'on tend à supprimer les vues de la nature. C'est donc le retour au théâtre, tout simplement, mais un théâtre qui ne vaudra jamais le vrai. Les "talkies" sont un métis de l'écran et de la scène, quelque chose comme le mulet fils de l'âne et de la jument — et je déteste les mulets."

"ARSENE LUPIN"

Sa bonne interprétation dans "Never the Twain Shall Meet", "The Cuban Love Song", et ses autres films, ont valu à Karen Morley un autre rôle important dans le nouveau film de la Metro- Goldwyn-Mayer, "Arsène Lupin", un film tiré du roman de Maurice Leblanc, et dont les vedettes sont John et Lionel Barrymore.

Miss Morley fut d'abord actrice de théâtre et fit ses débuts à l'é- cran dans le film de Greta Garbo "Inspiration". Elle joua dernière- ment dans "The Sin of Madelon Claudet".

Ce film qui nous montrera pour la première fois ensemble les frè- res Barrymore, sera dirigé par Jack Conway.

JEAN HARLOW

Avec Jean Harlow comme prin- cipale interprète féminine, Char- les Brabin vient de commencer, aux studios de la Metro-Goldwyn- Mayer, la production d'un film basé sur la vie des policiers d'une métropole, et intitulé "The Beast of the City".

Ce film nous montrera les acti- vités des policiers dans une gran- de ville américaine, leurs problè- mes et leur dure vie.

Miss Harlow, qui joua dernière- ment dans "The Secret Six", "Pla- tinum Blonde", et d'autres films, sera la vedette féminine, et le film comprend de plus Walter Houston, Wallace Ford, etc...

"The Beast of the City" est le premier film de Brabin depuis "Sporting Blood". Il dirigea éga- lement "The Bridge of San Luys Rey", "The Great Meadow", et plusieurs autres succès de l'écran.

AU CINEMA DE PARIS. —
"Mam'zelle Nitouche"
A l'affiche pour une deuxième semaine.

"Mam'zelle Nitouche" est évi- demment populaire. Cette alerte comédie tirée d'une opérette d'Hervé, est peut-être l'une des meilleures dans son genre que nous ait offertes le cinéma fran- çais. L'incomparable Raimer y incarne un professeur de musique. L'accompagnement musical est délicieusement choisi, il donne au film une légèreté qui plaît. L'ac- tion est rapide, allègre, et renfer- me une source intarissable de bons mots. Bref, un film de pre- mier ordre et que l'on verra avec plaisir. La faveur dont "Mam'- zelle Nitouche a joué auprès du public a incité la direction du Ci- néma de Paris de garder le film à l'affiche pour une deuxième se- maine.

Il s'agit ici de l'escapade d'une conventine et de son professeur de musique. Mam'zelle est censé rendre visite à des parents qui ha- bitent Paris. En réalité, elle joue le premier rôle dans un opé- ra-comique dû au talent de son professeur. Celui-ci, qui est or- ganiste, ne devrait pas s'occuper de théâtre. Et cette double esca- pade est très amusante.

Le chant est de bonne qualité Les décors sont bien composés et la photographie est particulière- ment brillante. Plusieurs sujets plus courts agrémentent le pro- gramme.

SUPERSTITION...

On a pu remarquer que Charlie Chaplin aime s'entourer, pour les principaux rôles féminins de ses films, d'artistes encore peu con- nues ou même n'ayant aucune ex- périence cinématographique, nous conte "Pour Vous", le grand ma- gazine de cinéma.

Edna Purviance était dactylo lorsque Chaplin lui confia, en 1915, son premier rôle. Georgia Hale n'avait fourni qu'un seul film lorsqu'il fit d'elle sa parte- naire dans "La Ruée vers l'or". Merna Kennedy dansait au music- hall lorsqu'elle signa son contrat pour "Le Cirque", et Virginia Cherrill séjournait à Los Angeles en simple touriste quand Charlot vit en elle l'interprète rêvée de la petite fleuriste des "Lumières de la Ville".

Mais le fait qu'elles étaient toutes à l'origine de simples dé- butantes n'est pas leur seul trait commun. Quelqu'un a remarqué que toutes portent un prénom qui se termine par un "a".

De là à conclure à une superes- tition de la part de Chaplin, il n'y a qu'un pas. Et sans doute faut-il voir là un simple hasard.

Fondée ou non, cette superstition est à rapprocher de celle qu'on a attribuée à Pierre Benoit. En effet, toutes les héroïnes de ses premiers romans ont des pré- noms commençant par la même lettre "a": Antinéa, Aurore, Al- légria, Axelle, etc...

"LE CHANT DU MARIN"

On sait que M. Carmine Gal- lone est un metteur en scène aussi rapide qu'habile et talen- tueux. Il n'y a pas 15 jours qu'il donnait le dernier tour de manî- velle au "CHANT DU MARIN" et déjà, il a pu présenter aux Services de la Direction de Pro- duction de la Maison Osso, le film qu'il a réalisé sous la direction artistique de Noé Bloch et sur un scénario d'Henri Decoin, complè- tement monté.

Disons que les privilégiés qui ont pu assister à la projection dé- clarent que ce film d'atmosphère est parfaitement réussi, que les scènes enregistrées en pleine mer sont d'un pittoresque et d'une acuité extraordinaires et que tous les principaux interprètes: Albert Préjean, Jim Gérald, Lolita Bena- vente, Sylvette Fillacier, Marthe Mussaine, Ginette Gaubert, Zellas, Pitouto, etc., sont de premier or- dre.

L'auteur et le réalisateur d'UN SOIR DE RAFLE ont donc lieu d'être contents de leur nouvelle collaboratin.

MARION DAVIES

Marion Davies vient de commen- cer, au studio de la Metro-Gold- wyn-Mayer, la production de "Pol- ly of the Circus", dont la mise en scène a été confiée à Al Santell. La majeure partie du film se passera dans un cirque.

Santell, qui est un metteur en scène de la Fox, a été demandé par la M.G.M. pour diriger ce film après son succès "Daddy Long Legs". Miss Davies interprète une acrobate qui est blessée à la suite d'une chûte d'un trapèze, et est soignée chez le pasteur du village.

Miss Davies a paru dernièrement à l'écran dans "Five and Ten", film dans lequel elle tourna avant de partir pour un voyage en Eu- rope d'où elle vient de retourner dernièrement.

Sous le patronage vice-royal
KREUTZBERG
Et son groupe de danseurs
PREMIERE PRESENTATION DE DANSES DE LA SAISON
THEATRE LUNDI, SAINT-DENIS 18 JANVIER
Commandes postales acceptées: Mlle Martha Allan, 1016, Imm. University Tower.
BILLETS — $2.50 à 75c.

—Théâtre STELLA—
PLateau 1166-1167 4652, St-Denis
Cette semaine
"POUR AVOIR ADRIENNE"
Comédie en 3 actes de Louis Verneuil

Théâtre National
Un grand mélodrame
"LE PREMIER AMOUR"
A l'écran:
"Le CHEMIN du PARADIS"

PRINCESS
MAINTENANT A SA 2ème SEMAINE
Sans arrêt: 11 a.m. à 11 p.m.
GLORIA SWANSON dans TONIGHT or NEVER
LA VUE PRINCIPALE PASSE A 11 a.m., 1.10, 3.20, 5.30, 7.40 et 9.55 p.m.

CAPITOL
MARQUEE pour la VIE!
Son stigmate d'amour signifiait "Je possède".
TALLULAH BANKHEAD dans The Cheat
AVEC IRVING PICHEL
L'aimable gamin de "THE CHAMP"
JACKIE COOPER in "SOOKY"
avec ROBERT COOGAN — JACKIE SEARL

Loew's
Ses scandales d'amour
Sont le sujet de convention de la ville!
WILLIAM POWELL dans The Road to Singapore
Avec Doris Kenyon — Marian Marsh
5 Numéros de Vaudeville
Mettant en vedette Mlle PATRICOLA de la famille Patricola, dans "Un cycle de chansons de genre"
Semaine prochaine KARL DANE comédien de l'écran En Personne
SOIREE JUBILE VENDREDI

Fascinante! Captivante! Elle est réellement délicieuse.
JANET GAYNOR CHARLES FARRELL dans Delicious
avec El Brendel et autre attraction Les Soeurs Boswell dans "Close Harmony"
PALACE
"Théâtre Des Etoiles"

CINÉMA de PARIS
691, Ste-Cath. O., vis-à-vis Eaton
2ème semaine du grand succès
"MAM'ZELLE NITOUCHE"

SAINT-DENIS
Première fois à Montréal, Jean Murat dans "77 CHALGRIN", en programme double avec "L'ANGLAIS TEL QU'ON LE PARLE", 2 films parlés français.
CE soir pas de REPRESENTATION CONCERT S. ONEGIN

FRANÇAIS
Aujourd'hui: Programme double. — "SUSAN LENNOX" avec GRETA GARBO, CLARK GABLE. Aussi "HONOR OF FAMILY", avec HEBE DANIELS. — Comédie. Vaudeville.

IMPERIAL Toute la semaine
Programme entièrement français
Mettant en vedette
RAIMU
dans la CELEBRE COMEDIE de MARCEL PAGNOL
MARIUS
Le film MARIUS passe à 11 a.m., 1.30, 4, 6.30, 9 p.m.

THÉÂTRE ST-DENIS
CE SOIR
SIGRID
ONEGIN
Billets en vente chez Lindsay et Archambault jusqu'à 6 heures p.m. et au théâtre ensuite.
Billets 1.10 à 2.75. Loges 3.30-2.75
Direction: Mme ALEXANDER MURRAY

THÉÂTRE ST-DENIS
CE SOIR
SIGRID
ONEGIN

Biographies en deux lignes

Avis aux propriétaires de chiens

Un amendement proposé aux règlements de la ville ordonne que tous les chiens errants recueillis par le Département de Police soient remis aux écoles médicales pour fins d'expérimentation.

Tous les propriétaires de chiens et tous les autres intéressés au bien-être des animaux, résidant dans la cité de Montréal, sont instamment priés de protester contre cet amendement, par lettre adressée au président du comité exécutif ou à l'échevin de leur quartier.

ANTI-VIVISECTION LEAGUE OF CANADA INC.
Chambre 118, Immeuble Coronation, Montréal.

LE RETOUR PROBABLE DE LA MONGOLIE EST ANTICIPE PAR M. ASO

De passage à Montréal hier, en route pour le lac Placide. — Admiration pour notre pays.

Take Aso, de Tokio, à la tête des skieurs et patineurs, qui étaient de passage à la métropole, hier, en route pour Lake Placid, où ils concourront aux jeux olympiques, entrevoit la résurrection de l'empire des Mongols, dans la vaste Mandchourie du sud, où ils exercèrent un pouvoir absolu pendant des siècles.

Les troubles actuels, en Orient, ont originé dans la menace que les bandits ont faite au chemin de fer japonais, dans la mandchourie méridionale. C'est une artère vitale dans ce pays, explique M. Aso, vu qu'il dessert une vaste région généralement fertile en grain, charbon et produits de la terre de toutes sortes. Cette contrée est peuplée d'un mélange de mongols et de japonais, au nombre d'approximativement un demi-million, et la population chinoise y est presque nulle. Les quelque 70 millions de japonais dépendent surtout du rendement de ce sol, auquel ils ne sont reliés que par le chemin de fer mandchourien. Il fut construit par la Russie, et ne devint possession japonaise qu'après la guerre russo-japonaise. La Mandchourie du sud appartient à la Chine et Aso n'y entrevoit nul accord pacifique. Il n'a aucune confiance en la société des nations et hausse les épaules quand on lui en parle.

La nation japonaise est mélangée, ajoute-t-il et de date relativement récente, c'est-à-dire de quelque 2,000 ans, et la civilisation des mongols remonte à plusieurs siècles en arrière. Il est possible, dit-il, que la Mongolie reprenne une place éminente chez les nations de l'est, mais ce différend sera réglé par ces nations même et non pas par une intervention de l'extérieur.

M. Aso est un gradué des universités de Tokio et de Berlin, où il se spécialisa dans l'agriculture. Il fait maintenant partie des officiers administrateurs du chemin de fer à Tokio. Parlant sur le commerce et la situation actuelle au Japon, M. Aso dit que son pays souffre aussi de la dépression, mais non pas de la même manière que les pays du nouveau monde. Les sans-travail sont à peu près au nombre de 500,000 et les affaires sont quelque peu à la baisse.

M. Aso et sa troupe sont émerveillés de ce qu'ils ont vu depuis leur arrivée au Canada. Le maire Webb de Winnipeg, les invita à visiter la ville, lors de leur passage et cette attention les a vivement impressionnés. Les rocheuses sont uniques, disent-ils, et se refusent à toute description.

Les plans du retour ne sont pas encore bien définis, mais M. Aso fera certainement en sorte de revoir encore une fois nos magnifiques rocheuses de l'ouest.

L'OIGNON OFFRE DE MULTIPLES QUALITES

Et sa consommation devrait être plus abondante. —Une semaine de l'oignon au Canada.

—"Je vous le dit: dans peu de temps les Canadiens mangeront de l'oignon, encore de l'oignon, de l'oignon tous les jours. Pourquoi pas? Ce bulbe tant décrié a besoin d'une éclatante réhabilitation. Il fait pleurer les yeux? Peut-être, mais il réjouit le coeur. Il donne à l'haleine trop de force? Qu'importe, puisqu'il prête une façonde chaleureuse aux moins éloquents. L'oignon purifie le sang, active la digestion, enrichit l'organisme. Il rend les hommes courageux, entreprenants. Il leur donne le courage de leurs opinions, le goût de la franchise, et l'amour du travail. C'est pourquoi, je l'affirme, je veux donner au Canada sa semaine de l'oignon".

Telle est l'originale déclaration que faisait hier à l'hôtel Windsor M. A.-H. Wilford, de Toronto, connu d'une manière plus générale, comme le roi de l'oignon au Canada.

Comme un reporter lui faisait remarquer que si l'oignon élève un homme physiquement, il le diminue socialement, M. Wilford répondit:

—L'oignon ne vous rend insociable que si vous êtes seul à en manger. Mais si tous en mangent ce seront ceux qui n'auront pas absorbé qui seront ostracisés. Mon plan est de populariser l'oignon au point que plus personne de nous pourra savoir si son voisin a mangé de l'oignon ou non.

"Ce n'est pas une idée en l'air. Je suis en train de discuter actuellement avec les autorités du C.N.R. pour fréter un train contenant 1000 tonnes d'oignons de Kent et d'Essex dans l'Ontario et à destination du Québec et des Provinces Maritimes. Si je réussis, j'aurai travaillé pour le bien de l'humanité. L'oignon est sain, l'oignon est un légume charmant, qui a pour lui tous les professeurs de la Faculté.

Soulagez le RHUMATISME Avec DODD'S KIDNEY PILLS Pilules Dodd pour le Rein

PROCHAIN MARIAGE

Une idylle qui débuta à la station navale de Quantico, Va., a résulté dans l'annonce des fiançailles d'un jeune lieutenant de la marine américaine, John Wehle, en haut, avec Mlle Ethel Peters Butler, en bas, fille du major général Smedley D. Butler. Le général et Mme Butler ont annoncé les fiançailles à leur résidence de Newton Square, Pa. Le lieutenant Wehle est le fils de M. et Mme John W. Wehle, de Norwalk, Conn.

CET ETABLISSEMENT A ST-MICHEL EST LA PROIE DES FLAMMES

Travail prompt et efficace des pompiers. — Déclaration du propriétaire.

L'ancien Moulin Rouge, maison située au numéro 20, de la montée Saint-Michel, maintenant destiné à l'élevage des volailles, a été menacé de destruction samedi après-midi, au cours d'un incendie d'origine inconnue. La structure de bois de l'édifice ne fut sauvée que grâce à l'action prompte et efficace des pompiers, réguliers et volontaires, ayant à leur tête, M. O. Turgeon, chef de police et des pompiers de ville Saint-Michel.

Les dommages sont évalués à environ $1,100 par Mme E. Amiot, de 6367, avenue de Châteaubriand, propriétaire de cet édifice connu sous le nom de compagnie nationale de volailles et d'oeufs.

Au moment où l'incendie éclata, le gardien de l'établissement était dans un bâtiment voisin, occupé à nourrir quelque 500 oies, qui cependant ne furent aucunement troublées par le feu.

L'incendie fut néanmoins découvert par le gardien, à 2 heures 15 de l'après-midi, et il sonna aussitôt l'alarme. A l'arrivée des pompiers et de leurs appareils, sous les ordres du chef Turgeon, les flammes n'étaient pas visibles, et l'édifice de deux étages, connu autrefois sous le nom de Moulin Rouge était complètement envahi par une épaisse fumée. Bien qu'ainsi handicapés, les pompiers et leurs chefs se précipitèrent à l'intérieur de l'édifice et eurent tôt fait de localiser les flammes, qui crépissaient entre les murs et planchers.

En moins de deux heures, tout était sous contrôle.

EN ROUTE POUR UN IMPORTANT CONGRES

M. Charles L. Fyon participera à l'assemblée annuelle de l'Association américaine d'automobile.

M. Charles L. Fyon, président de la ligue des automobilistes de Montréal, quittera ce soir notre ville pour aller assister à l'assemblée annuelle du bureau de direction de l'Association américaine d'automobiliste qui se tiendra à l'hôtel Pennsylvania, à New-York, du 12 au 15 janvier. Ce congrès a toujours lieu durant la semaine de l'exposition d'automobiles de New-York. M. Fyon est directeur des trois A.A.A., représentant le Dominion du Canada, et il discutera devant les délégués plusieurs sujets concernent le tourisme entre notre pays et les Etats-Unis. Notre concitoyen s'efforcera de faire tenir à Montréal la prochaine convention des directeurs de l'Association américaine d'automobilistes à titre d'invités de la Ligue des automobilistes de Montréal. S'il réussit dans ses efforts, ce sera la première réunion convoquée en dehors des Etats-Unis et cela comportera par le fait même un honneur pour notre cité.

Le maître.—Voyons, tu prends trois pommes, tu en manges deux, qu'est-ce qu'il te reste?

L'élève.—Il me reste à ne pas me faire chiper par le marchand à qui je les ai prises.

LA RECENTE LOI SUR LA CONTESTATION DES ELECTIONS, CENSUREE

Me Calder déclare que l'abolition de certains brefs est une atteinte à la liberté individuelle.

Au cours d'une causerie qu'il donnait samedi au club de raquetteurs Saint-Georges, Me R. L. Calder, c.r., déclarait "que dans notre pays, nous ne jouissions pas encore d'une éducation politique de grande envergure, parce que nous sommes, peut-être, trop voisins des Américains qui, sur notre globe, sont probablement le peuple le plus ignorant, politiquement parlant." Nous avons rompu avec l'idéal anglais, dit-il, et c'est en Angleterre, parmi toutes les contrées de l'univers, que la vague démocratique a le plus évolué.

La nation canadienne comme toutes les colonies britanniques a hérité des traditions de la fière Albion, conservées au milieu des peines et du travail. Je crois que les collèges du Dominion devraient fonder une chaire de la plus haute importance, une chaire que fréquenteraient les étudiants et les adultes et où on leur enseignerait comment les Anglais, les Ecossais et les Irlandais ont conquis leur liberté, sans égale sur notre planète.

La liberté anglaise fut basée essentiellement sur la loi. Les brefs et les cours de justice ont joué un rôle prépondérant en préservant la liberté individuelle.

L'orateur déplora particulièrement, non pas au point de vue politique, mais au point de vue de l'intérêt public, l'adoption récente d'une certaine législation au parlement de Québec. Cinq des principaux brefs légaux destinés à protéger le citoyen ont été abrogés d'un seul trait et même le bref de l'habeas corpus, par exemple, a été ignoré par la loi de la Commission des Liqueurs, laquelle ne s'applique pas seulement au bootlegger. Me Calder ajouta que le bootlegger qui subit un procès était sur le même pied que le citoyen ordinaire.

Le fait qu'une loi est peut-être rétroactive, stipulant l'abolition d'une autre, constitue en quelque sorte un préjudice, puisque l'individu ne peut avoir recours à aucun appui légal certain.

"A mon avis, poursuivait-il, la récente législation provinciale est un abus de pouvoir législatif qui n'a été dépassé par aucun pays, dans le monde entier. La liberté chez nous menace de s'éteindre si les choses continuent de la sorte. Pour ma part, je ne cesserai pas d'élever ma voix pour protester contre une telle mesure jusqu'au jour où ma voix restera muette."

24E ASSEMBLEE DES MARCHANDS DE BOIS

La réunion annuelle sera tenue les 2 et 3 février, en l'hôtel Mont-Royal.

La 24e assemblée annuelle de l'Association canadienne des Marchands de Bois sera tenue à Montréal, en l'hôtel Mont-Royal, les 2 et 3 février prochain. Cette association possède un caractère national. Elle possède des membres jusque dans l'est des Etats-Unis.

Il y aura deux représentants des laboratoires des produits forestiers du Dominion, qui expliqueront les travaux qui ont été faits au cours de l'année qui vient de se terminer.

L'avant-midi de la première journée sera consacrée à une session générale. Les rapports du président, du secrétaire-gérant et du trésorier honoraire seront donnés. On discutera aussi la situation financière de l'Association.

Dans l'après-midi, certains groupes tiendront des assemblées sur le pin blanc, l'épinette, les bois durs, etc.

Le 3 février, on fera la lecture des rapports des différents présidents de groupes.

Feu M. Louis Charles Rivard

Ce matin ont eu lieu les funérailles de M. Louis Charles Rivard, époux de Marie Louise Fournier, décédé le 8 janvier 1932 à l'âge de 80 ans.

La dépouille mortelle précédée d'un landau de fleurs quitta la demeure de son fils, 5940, rue Hutchison, pour se rendre à l'église de Sainte-Madeleine où le service fut chanté par M. l'abbé Henri Grégoire, assisté des abbés J. B. Lebrun, comme diacre et T. J. Barré, comme sous-diacre, M. l'abbé J. C. Lacasse, curé de la paroisse, fit la levée du corps.

La chorale, sous la direction de M. Paul Tremblay, exécuta la messe des morts de P. Yon: MM. H. Payette, J. H. Lussier, E. Richard, T. Beauchamp, J. Gélinas, M. Gérard Turcotte touchait l'orgue.

Le deuil était conduit par: MM. Lionel et Maurice Rivard, ses fils; MM. Gérard, Louis, Paul et Georges Rivard et Lorne Shallow, ses petits-fils; M. Frank Shallow, son gendre; MM. A.A. Rivard, Paul Dezjardins, André Desjardins, ses neveux.

Cortège: MM. Napoléon Rivard, J. Dalay, Joseph de Courval, A. Payette, C. T. A. Shallow, H. Shallow, H. Loiselle, W. Loiselle, A. A. Larocque, Y. Dupré, Luc Moore, L. Perreault, Alex. Champagne, M. Piché, P. L. McCaffrey, F. E. Blair, Alex. Sauvé, Joseph Lacsalle, H. Marquette, H. Lavigne, J. A. Savignac, Jules Moquin, J. J. Durocher, P. Savaria, J. H. Goyer, A. Martel, D. Renaud, O. Lalonde, F. X. Charbonneau, P. Savaria, H. Lanzon, J. A. Breault, J. Brunet, E. Boisclaire, T. F. Tétreault, T. Hurtubise.

HÉMORROÏDES

Quelque douloureux, démangeant ou inconfortable que puisse être un cas d'hémorroïdes, l'onguent Pazo soulage dès qu'on l'applique — ou l'argent est remis. Commode tube avec canule 75c, ou boîte de 50c. Dans toutes les pharmacies.

VENTES DE JANVIER DE SIMPSON

BROOKDALE

par Coalport

Pour ces dîners officiels l'hôtesse se réjouira de posséder un service de cette élégance et de cette exclusive distinction. Médaillon de fleurs aux coloris naturels. Bande verte et rayure fine noire.

Complet pour 12 personnes. Toujours en stock. **$60.**

Simpson, au cinuième

A. Brun et orange, noir et blanc, rouille et jaune, deux bleus ou deux rouges. 6.95

B. Blanc, jaune, coquille, rouge, marine, canelle avec rayures contrastantes. . . 4.95

C. Orange, rouille ou vin. 4.95

Les Tricots à la Manière de la Mode

Sont une nouveauté de la saison. L'élégante les porte aussi bien en ski, pour patiner, pour remplacer la blouse trop légère avec une jupe. Les couleurs sont si jolies, vives et les mailles permettent de charmants caprices de tricot.

Tailles 14 à 20

Simpson, au quatrième

Robes du Soir très Réduites

Régulier $25. et 39.75

Satin, Velours, Taffetas, Crêpe **17.50** *Blanc, Noir, Vert, Rubis*

Une offre extraordinaire de toutes nos robes à prix modérés à l'exception des modèles récents de Déjà. Tissus fins, couleurs à la mode, lignes nouvelles. Profitez de cette occasion pour renouveler votre garde-robe avant le printemps.

Tailles 14 à 42

Simpson, au troisième

Souliers pour le Soir

Rég. $6. à 12.50

3.95

Pointures 2½ à 8. Largeurs AAA à C dans le lot

Modèles Salon Six et modèles d'une grande maison faits à la main réduits parce que les séries sont incomplètes en pointures.

Escarpins, à courroie, sandales en faille, moire, brocart, crêpe, etc. Avec fantaisie d'argent, tulle métallique, chevreau, etc. Noir ou blanc pour teinture.

Simpson, au deuxième

Vente de Janvier de Radios Atwater Kent

Modèle Highboy à Huit Lampes

Vendu tout d'abord $223.

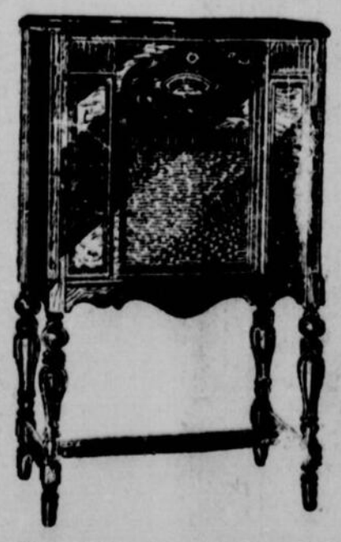

Rayon de la radio, au cinquième

Ces splendides radios Atwater Kent de 1931, à la Voix d'Or—sont liquidés à une économie trop remarquable pour la laisser passer.

Inutile d'insister sur leur renommée—les radios Atwater Kent se sont toujours maintenus au premier rang depuis les débuts de l'industrie, mais nous appuyions sur la valeur offerte dans ces remarquables instruments, à une économie aussi considérable.

Ce sont des modèles à 8 lampes, pourvus de 3 bi-grilles et de lampes amplificatrices à "push-pull", avec le fameux haut-parleur dynamique A. K. et le disque syntonisateur en pleine vision, sur lequel les postes sont captés facilement et clairement d'une extrémité à l'autre du ruban.

Quand nous disons qu'un petit nombre seulement seront vendus—nous voulons dire 12 seulement. Venez de bonne heure mardi—le magasin ouvre à 9 heures a.m.

Simpson installe l'appareil à votre antenne et à la prise de terre, et voit à son bon fonctionnement ainsi que des lampes, pendant 90 jours et sans frais.

Moins que la ½ du prix original
Payez 9.90 comptant et le solde en 12 versements mensuels égaux de 7.87

ou

aux Conditions du Home Lovers Club
10% comptant—6 mois pour payer—Sans intérêts.

$99 COMPLET

SEUL LE MINISTRE A LE DROIT D'ENTENDRE LES APPELS DANS LES CAUSES DE DEPORTATION

Important jugement de la Cour d'Appel qui affectera les procédures actuellement en vigueur au ministère de l'immigration. – Bref d'habeas corpus et ordre de déportation annulés. – Les points de droit soulevés par l'avocat de Srb, Me Léo L'Espérance.

Des centaines de causes pendantes au ministère de l'immigration peuvent être affectées par une décision, rendue samedi en Cour d'Appel, à l'effet que les appels dans les cas de déportation ou autres, relevant du bureau d'enquête de l'immigration, devront être entendus par le ministre de l'immigration lui-même et non par le sous-ministre.

La décision fut rendue à la suite d'un appel de M. J.-M. Langlais, agent d'immigration local, d'une décision du juge Patterson, de la Cour Supérieure, qui maintint un bref d'hameas corpus, obtenu par Joseph Srb, fils d'un ancien membre tchécoslovaque, du parlement, dont la déportation fut ordonnée par D.-H. Reynolds, agent d'immigration à London, Ontario. Srb en appela de la décision de Reynolds et son appel fut renvoyé par W.-G. Egan, sous-ministre de l'immigration. Il prit alors un bref d'habeas corpus, que le juge Patterson maintint. Langlais, l'agent local, en appela à la Cour d'Appel de cette décision. Samedi, la Cour d'Appel annula le bref d'habeas corpus ainsi que l'ordre d'arrestation et de déportation, par le fait que l'appel de Srb n'avait pas été entendu par le ministre de l'immigration, comme il est prescrit par la loi, mais par le sous-ministre.

C'était la pratique, au ministère de l'immigration, de laisser le sous-ministre entendre les appels dans les causes de déportation ou autres, ressortant du bureau d'enquête. Le droit du sous-ministre d'entendre ces appels avait déjà été attaqué auparavant, mais c'est la première fois qu'une décision finale a été prise dans le sens que le ministre de l'immigration seul est compétent pour entendre et décider de tels appels. M. le juge Bond rendit le jugement auquel tous les autres juges ont coopéré. La cour était composée des juges Guérin, Dorion, Létourneau, Bond et Saint-Germain.

C'était un appel, souligna le juge Bond, par un représentant du ministère de l'immigration à Montréal, d'un jugement du juge Patterson, de la Cour Supérieure, maintenant un bref d'habeas corpus et annulant, en conséquence, l'ordre d'arrestation et de détention de Srb ainsi que l'ordre de déportation.

Conformément à la loi, une plainte fut faite par le sous-secrétaire provincial d'Ontario, le 7 avril 1931, à l'effet que Srb n'avait pas acquis le droit de citoyenneté au Canada et était alors détenu dans un asile d'aliénés. Le 10 avril, le sous-ministre de ce département ordonna l'arrestation et l'examen de Srb par un bureau d'enquête ou un officier préposé comme enquêteur. Le 17 avril, D.-H. Reynolds, un agent du ministère de l'immigration, examina Srb au London Hospital, à London, Ontario. Reynolds ordonna la déportation de Srb, mais, quand ce dernier signifia son désir d'en appeler de sa décision, il enrégistra son appel.

Le juge Bond disposa alors de la prétention qui voulait que Reynolds n'ait pas le droit d'agir comme officier enquêteur. Il rappela, par la section 22 de la loi de l'immigration, que tout officier nommé par le ministère, pouvait remplir cet office.

Subséquemment le sous-ministre de l'immigration renvoya l'appel de Srb et le 19 mai 1931 le sous-ministre émit un ordre pour l'arrestation et la déportation de Srb.

Le 4 juin 1931, Srb présenta une requête pour obtenir un bref d'habeas corpus, lequel bref lui fut accordé et fut ensuite maintenu par le juge Patterson. Ce dernier maintint le bref d'habeas surtout par le fait que l'appel n'avait pas été entendu légalement, ayant été entendu par le sous-ministre au lieu et place du ministre, comme il est prescrit par la loi.

Dans son appel, Langlais souleva le point que la juridiction des cours de justice était très limitée dans les causes de déportation et que la Cour ne pouvait s'immiscer dans des procédures en cours eu ministère de l'immigration, mais avait juridiction, une fois ces procédures terminées.

Il fut soumis, d'autre part, par Srb que l'ordre de déportation était nul, en autant que l'appel avait été entendu et renvoyé non par le ministère lui-même mais par son sous-ministre. Il fut prouvé, en plus, que Srb donna avis d'appel tel que requis par la loi, mais que son appel ne fut pas entendu. Un rapport écrit à l'effet qu'il suggérait le renvoi de l'appel, fut préparé par un officier du ministère. Puis on écrivit ensuite, sur la première feuille du rapport, au crayon vert: "Oui, appel renvoyé, W. G. E." Il fut prouvé ensuite que ces initiales étaient celles de M. W.-G. Egan, sous ministre. Le juge Bond fit alors remarquer que dans le cas d'appel, on devait agir selon l'équité, notifier l'appelant du jour où sa cause sera entendue et lui permettre d'exposer ses raisons. Il ajouta qu'il n'y avait eu rien de tel de fait en cette cause. Le juge nota qu'il ne critiquait pas la décision rendue, mais remarquait seulement qu'elle n'avait pas été rendue de façon légale. Le juge Bond termina en expliquant au long certaines clauses de la loi d'immigration pour bien montrer que seul le ministre avait le droit d'entendre les appels dans les causes de déportation. Il spécifia aussi dans la conclusion que rien, dans le jugement, ne pouvait laisser croire que la Cour d'Appel désapprouvait la décision de Reynolds, parce qu'il est du ressort du ministre seul de déterminer la chose.

Ainsi l'appel fut maintenu tandis que le bref d'habeas corpus et l'ordre d'arrestation et de déportation de Srb furent annulés. Srb a été confié à la garde de Langlais jusqu'à ce que son appel soit entendu par le ministre.

Me Léo L'Espérance, de Brais, Létourneau et L'Espérance, était l'avocat de Srb. Me C.-G. McKinnon, C.R., de Mann et McKinnon, représentait le ministère de l'immigration.

M. H. E. POTTER A ETE ELU PRESIDENT DES UNIONS IRLANDAISES

La fête de la Saint-Patrice sera célébrée avec plus d'éclat que d'habitude. — Les élections.

M. H. POTTER

Le jour de la Saint-Patrice, le 17 mars prochain, sera célébré avec plus d'éclat que d'habitude, cette année. Les Sociétés Unies Irlandaises ont décidé la chose, lors d'une récente réunion en la salle Hibernia à Montréal.

La Saint-Patrice a été instituée en Irlande pour marquer l'arrivée en ce pays de Saint-Patrice, en l'année 432. Ce sera donc le 1500e anniversaire de la fête du patron des Irlandais.

Au cours de l'assemblée on a procédé à l'élection des officiers pour l'année 1932. M. Herbert E. Potter a été élu président de la Société, M. Peter Doyle, vice-président; M. William J. Hickey, fils, secrétaire; M. John Loye, directeur de la publicité; M. Patrick Quinn, trésorier; MM. Thomas Carter, Thomas Kierans, M. Boyle, George O'Brien, et C. F. Fox, officiers auxiliaires.

Une assemblée sera maintenant tenue le 31 janvier où le programme de la fête sera étudié.

COCHRANE, Ontario, 11.—La Chambre de Commerce de Cochrane a adressé à la Commission royale des chemins de fer un mémoire demandant que l'expédition du grain soit détournée pendant l'hiver vers Cochrane qui offre, dit-elle, la meilleure voie de transport vers Québec et Saint-Jean, Nouveau-Brunswick.

LES ELECTIONS DANS LA CITE DE JOLIETTE

M. Hector Mainville briguera de nouveau les suffrages.— On mentionne aussi les noms de MM. J.-E. Lapalme et Edgar Pouliot.

JOLIETTE, 11. (Du correspondant de "La Patrie"). — M. Hector Mainville, maire suppléant de la cité de Joliette, agissant comme maire depuis l'annulation de l'élection du maire J. Georges Chevalier, a été invité samedi dernier, par les contribuables de son quartier de briguer de nouveau les suffrages à l'échevinage, lors de l'élection du 1er février.

L'assemblée était fort nombreuse et M. Mainville dans une courte allocution a remercié ses concitoyens de la confiance qu'on lui témoignait et il accepta de poser sa candidature pour un nouveau terme de trois ans.

En plus de l'échevin Mainville, on mentionne cette année comme candidats probables, MM. les échevins J. E. Laurion et Joseph Delisle. On mentionne aussi les noms de M. Laurent Pagé qui se présenterait contre M. Mainville, puis M. Joseph Frenette en remplacement de M. Delisle, démissionnaire, puis finalement MM. J. E. Lapalme et Edgar Pouliot en remplacement de M. J. E. Laurion, également démissionnaire.

L'Association des Jeunes Gens d'Affaires de Joliette, qui s'occupe d'élections municipales de façon très active depuis quelques années n'a pas encore déclaré qu'elle supporterait les candidatures proposées ou si elle choisira elle-même pour la représenter un de ses membres.

GERMANIA VEUT LA PAIX

Pour la première fois dans l'histoire de la nation allemande, le chef du pays adresse la parole à la population par la radio. La veille du Premier de l'An, le Président Hindenburg lança de son palais de Berlin un appel à la paix adressé à tous les pays du monde. Cette photo fut envoyée par radio de T. S. F. de Berlin à Londres.

DE FORTS DOMMAGES CAUSES PAR LE FEU

Dans une maison, avenue Grosvenor. — Trois familles jetées sur le pavé.

Trois familles furent jetées sur le pavé, samedi soir, quand un incendie endommagea considérablement une maison, avenue Grosvenor, Westmount. Au cours de l'incendie, une explosion se produisit qui ébranla l'arrière de la toiture et les murs latéraux de l'édifice. Personne ne fut blessé pendant les manoeuvres et bien que les dommages n'aient pas encore été évalués, ils sont en partie couverts par les assurances. L'origine de ce feu est encore indéterminée.

C'est à 11 heures 06, samedi soir, que les pompiers furent demandés sur les lieux. Comme ils arrivaient, une explosion se produisit, les murs et le toit de l'édifice, à l'arrière s'écroulèrent partiellement. L'incendie semblait faire rage à l'étage central, et les pompiers l'empêchèrent de se propager au troisième, qui cependant souffre de dommages assez sérieux, causés par l'explosion. Le rez-de-chaussée a surtout été endommagé par l'eau.

H. Nichols, domicilié à l'étage du bas fut informé par sa fille qu'un incendie venait de se déclarer dans l'édifice. Il fit donc mettre ses enfants en sûreté à l'extérieur, et il pénétrait seul de nouveau dans la maison, dans le but de sauver quelques articles de valeur quand il entendit soudain l'explosion. Il ressortit aussitôt et manda les pompiers.

Ceux-ci eurent tôt fait de contrôler les flammes, et les logis avoisinants ne furent aucunement endommagés.

Les familles qui ont à souffrir de cet incendie sont: J. L. Carnégie, 342, avenue Grosvenor, M. Archambault, 344, et H. Nichols, 346.

La famille de Carnégie occupait l'étage supérieur, tandis que celles de Mme Archambault et de M. Nichilds étaient domiciliées respectivement à l'étage du milieu et au rez-de-chaussée.

AMSTERDAM.—Un chauffeur du service des incendies a inventé un éjaculateur de cable contre le dérapage des autos.

AUCKLAND, Nouvelle-Zélande. — Le chauffeur australien Norman Smith tentera aujourd'hui de briser le record établi par sir Malcolm Campbell.

Prêtres célébrant leur 50e anniversaire d'ordination

QUEBEC, 11 (Du correspondant de la "Patrie"). — Neuf prêtres du diocèse célébreront, en mars prochain, le 50ème anniversaire de leur ordination sacerdotale, tandis que quatorze autres membres du clergé célébreront leurs noces d'argent sacerdotales, au cours de 1932.

Parmi les heureux jubilaires qui célébreront leurs noces d'or, on remarque Monseigneur J. F. Dupuis, p.d., v.f., curé de Plessisville (né le 20 juin 1858); M. le chanoine A. E. Maguire, v.f., curé de Sillery (né le 20 septembre 1854); M. l'abbé Alexandre Lafrance, aumônier du juvénat du Bos-Pasteur à Notre-Dame des Laurentides (né le 6 février 1856); M. l'abbé J. H. Fréchette, curé de Sainte-Claire de Dorchester (né le 28 octobre 1858); tous quatre ont été ordonnés prêtres le 3 juin 1882. M. l'abbé Alphonse Têtu, ancien aumônier de l'Académie Commerciale, aujourd'hui retiré au collège Sainte-Anne de la Pocatière (né le 10 octobre 1858), dont la date d'ordination est le 5 mars. M. l'abbé Charles Gouin et M. l'abbé Arthur Gouin, retirés à Grondines de Portneuf (nés tous deux, le 12 janvier 1855 et frères de feu sir Lomer Gouin); M. l'abbé Louis L. Paradis, ancien curé de Saint-Louis de Lotbinière ou il vit retiré du ministère (né le 28 février 1859); MM. les abbés Gouin et Paradis ont été élevés à la dignité sacerdotale le 30 avril 1882.

LA CHAMBRE A REPRIS TOUTE SON ACTIVITE

Le premier ministre annonce que la session sera probablement prorogée le 15 février. – Les bills.

QUEBEC, 11.—A la suite du congé des fêtes de Noël et du Nouvel An, qui commença le 23 décembre, la Législature de Québec reprend ses activités aujourd'hui. Le premier ministre L. A. Taschereau a laissé entendre que comme les affaires de la province sont pas mal avancées, il se peut fort bien que la Chambre proroge le ou avant le 15 février.

L'intérêt principal actuellement se tourne vers ce que le gouvernement se propose de faire pour aider les fermiers à obtenir des prêts ruraux à un plus bas taux d'intérêt qu'ils paient actuellement au Bureau des prêts ruraux du Dominion. Bien qu'aucun avis n'ait été donné encore pour un bill à ce sujet on s'attend à ce qu'il soit présenté bientôt par l'honorable Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture.

Le bill pour le vote des femmes, présenté par le docteur Anatole Plante, député de Montréal-Mercier, sera pris en considération.

L'honorable E. Perrault a annoncé en Chambre, avant l'ajournement, que le gouvernement retirera que $850,000 net de l'augmentation de la taxe de la vente de la gazoline de cinq à six cents le gallon. Le premier ministre, dit-on, aura probablement une nouvelle à annoncer, concernant une autre source de revenus additionnels, mais on ne peut savoir encore quelle sera la nouvelle taxe.

Le premier ministre a déclaré qu'aucune action ne sera prise concernant les autobus et les camions, avant que le commission royale du Transport ait fait son rapport.

Il y a encore de quarante à cinquante bills de moindre importance à disposer. On s'attend à ce que l'esprit de parti soit aboli en Chambre lorsqu'une division sera prise sur le bill présenté par M. Amédée Caron, député des Iles de la Madeleine, exigeant le port de lumières le soir, sur tous les véhicules, y compris les bicycles, sur les grandes routes.

On dit que les députés urbains sont très en faveur de cette mesure, appuyée par divers clubs et associations d'automobilistes de la province, alors que les députés ruraux se montrent antagonistes.

ADOLF HITLER N'EST PAS ENCORE DECIDE

Il prendra avant tout en considération les intérêts du pays.

BERLIN, 11 janvier (Presse associée). — Hitler a déclaré aujourd'hui que les socialistes nationaux n'avaient pas encore pris de décision au sujet des projets de conciliation du chancelier Brüning.

Cette décision, dit-il, sera appuyée sur les intérêts de la nation allemande et notre considération pour la dignité de la personne du Président du Reich.

Le secrétaire politique de Hindenburg a rendu visite à Hitler hier soir.

ALBANY. — Le nouveau port d'Albany espère supplanter Montréal, a déclaré samedi l'exécutif représentant Ten Eyck, président de la commission du havre.

MASCUHA EST CONDAMNE A 1 AN DE PRISON

Il sera ensuite déporté pour avoir tenté de tuer 25 personnes en dynamitant le club Saint-Emeric.

Joseph Mascuha, 31 ans, 1599 Sanguinet, qui tenta vendredi soir dernier, de faire sauter l'édifice du club hongrois Saint-Emeric, a été condamné à un an de prison et à la déportation par le juge Marin, samedi matin.

Le club Saint-Emeric, ancien hôpital des Soeurs Grises et refuge pour les aveugles, est situé au numéro 195 rue Sainte-Catherine ouest. Au moment de l'attentat les membres du choeur de chant de l'église hongroise Saint-Emeric, au nombre de 25, étaient occupés à une répétition dans le club.

Mascuha, lors de sa comparution devant le juge Marin, s'avoua coupable et fit une confession complète.

"Nous ne voulons certainement pas de gens de votre sorte au Canada, dit le juge au prévenu en le condamnant. Si vous ne pouvez parvenir à vos fins qu'en dynamitant nos édifices et tuant les gens, je crois qu'il sera beaucoup mieux de vous voir aussi loin de ce pays que possible. Je vous condamne à un court séjour en prison parce que je veux que vous soyiez ensuite déporté dans votre pays le plus tôt possible. Vous passerez un an en prison."

L'infernal engin de destruction avait été préparé par Mascuha chez lui et consistait en deux boîtes vides de tomates remplies de poudre à fusil dans lesquelles des ficelles avaient été posées en guise de mèches. Entre les deux boîtes était attachée une bouteille contenant ce que l'on croit être de la nitro-glycérine. Ces bombes étaient suffisamment puissantes cependant pour faire sauter tout l'édifice et tuer toutes les personnes qui l'occupaient. Tous les diverses explosifs étaient reliés par un système de mèches et de trois bougies allumées qui, en finissant de se consumer, aurait mis le feu aux mèches et aurait fait sauter les boîtes de poudre et la bouteille de nitro-glycérine.

Un faux mouvement de Mascuha fut cause qu'il fut découvert à temps par le concierge de l'établissement. Après avoir installé ses appareils de destruction et avoir allumé les chandelles, Mascuha voulant reculer, frappa avec force des boîtes qui étaient dans la cave. Le concierge, qui était à l'étage supérieur, entendit du bruit dans le sous-sol et descendit rapidement pour y faire enquête. Il y vit les chandelles allumées ainsi que Mascuha. Le concierge, A. Zahorack, se rendant compte du danger qui menaçait les occupants de l'édifice, éteignit en toute hâte les chandelles, puis il se saisit de Mascuha tout en appelant les membres du choeur à son aide.

Rendu à la Sûreté Mascuha déclara au capitaine-détective Tourville qu'il était jaloux d'un certain membre de la chorale et qu'il avait fait cela pour se débarrasser de lui.

En Cour Mascuha s'avoua coupable et déclara également que la jalousie avait été le mobile de son terrible attentat.

"Je faisais autrefois parti de la chorale, dit-il, et j'avais de nombreux amis. Je perdis ensuite ma situation et mes amis s'éloignèrent de moi." Mascuha en vint finalement à détester un seul membre du choeur de chant, avec lequel il était très intime, et décida de se venger de lui.

PACTE APPLIQUE PAR ARRETE MINISTERIEL

Empressement de la Nouvelle-Zélande. — Voeu des marchands de Wellington.

WELLINGTON, Nouvelle-Zélande, 11 janvier. (Presse canadienne). — Le premier ministre G. W. Forbes a déclaré aujourd'hui que la ratification du traité de commerce conclu entre le Canada et la Nouvelle-Zélande par les représentants des deux pays à Honolulu serait considérée par le cabinet dès qu'il aura en mains les détails du traité.

Il répondait à une délégation de marchands venus lui représenter l'urgence de rendre le traité exécutoire immédiatement. Le traité sera peut-être mis en vigueur par arrêté ministériel afin d'éviter tout délai.

(Voir d'autre part notre rubrique "Derniers Evénements").

CE REGLEMENT DEVRAIT ETRE PLUS GENERAL

Déclare l'honorable juge P. A Choquette, commentant l'obligation de retraite pour certains juges. – 78ème anniversaire.

Dans l'opinion de l'honorable juge P.-A. Choquette, qui célébrait jeudi dernier son 78ème anniversaire de naissance, le règlement de la cour Suprême et de la cour de Circuit, qui spécifie que tous les juges doivent prendre leur retraite quand ils ont atteint l'âge de soixante-quinze ans devraient s'appliquer aux juges de toutes les autres cours. Le juge Choquette se retira lui-même du banc il y a trois ans, mais est encore alerte et vigoureux, malgré son âge avancé, et ne semble aucunement ressentir les effets de la laborieuse et utile carrière qu'il a pratiquée. Le juge Choquette était à son poste, au tribunal des Relations domestiques, ici, ce matin, essayant comme toujours de trouver une solution, amicale aux troubles maritaux qu'on veut lui soumettre.

A cause de la nature privée de ce tribunal, le juge Choquette n'a pu dire exactement combien de causes il avait réglées depuis qu'il en prit charge il y a près de deux ans, mais à en juger par le nombre de gens qui affluent continuellement à cet endroit, il doit être considérable.

Le tribunal que préside le juge Choquette est unique, du fait que les procédures y sont entièrement à huis clos et ne comprennent pas de frais de cour ou d'avocat.

"Vous seriez surpris," a dit le juge Choquette, "de la nature de certains cas que j'ai réglés, depuis que j'occupe cette position."

Le juge cita un exemple: "Un jeune couple marié depuis deux ou trois ans au plus, un soir l'époux rentre, ivre. Ce n'est pas un habitué des liqueurs, mais des accidents de ce genre surviennent, même dans les meilleures familles. En tout cas, le jeune couple commence à discuter et d'un mot à l'autre, le mari en vient finalement à dire que si cela ne plaît pas à son épouse, elle n'a qu'à partir."

"C'est exactement ce que la jeune épouse fait, retournant à la maison de sa mère. Le jour suivant tous deux sont peinés de ce qui est arrivé, mais tous deux sont trop fiers pour faire le premier pas vers la réconciliation. La jeune femme veut retourner à son mari, mais la toujours présente belle-mère dit "non".

"Finalement l'un ou l'autre vient me voir. Si c'est l'époux je fais demander la femme et si c'est l'épouse je fais demander le mari. Le résultat est que tous dix ne sont que très contents de retourner l'un à l'autres."

"Si ce tribunal n'existait pas, explique le juge Choquette, ces deux époux auraient probablement fini en cour de Police ou en cour Supérieure. Après que le linge sale aurait été lavé devant le public, (et il y en a toujours des deux côtés), il aurait été impossible pour eux de se réunir de nouveau."

Le juge Choquette blâme les salles de danse, où, dit-il, des femmes d'un certain genre attendent continuellement pour mettre la main sur un homme marié respectable. Le juge Choquette a réglé des centaines de cas où l'homme s'était épris d'une femme de ce genre. "Mais après six mois ou un an, le déserteur est généralement trop heureux de retourner à sa femme et son foyer."

Bien que les statistiques de la cour montrent que le nombre des causes criminelles a augmenté, il n'y a rien d'alarmant dans ces chiffres, dans l'opinion du juge Choquette. Le juge cita des cas, où, au cours de l'année dernière, plusieurs Chinois se faisaient arrêter dans un seul raid. Des causes de ce genre affectent la statistique mais cela ne veut pas dire qu'il y a une augmentation dans l'activité criminelle, a dit le juge Choquette.

Parlant de l'administration de la justice dans cette province, le juge Choquette a déclaré qu'il croyait que le règlement qui s'applique à la cour Suprême et à la cour de Circuit par lequel un juge doit prendre sa retraite quand il a atteint l'âge de soixante-quinze ans, devrait s'appliquer aux juges de toutes les autres cours. "Lorsqu'un homme atteint cet âge," dit le juge, "il peut avoir pleine possession de ses facultés, mais il devient acariâtre et irritable et souvent oublieux."

LA VERITABLE IDENTITE DU JEUNE BANDIT

Les empreintes digitales de J. E. Smith, permettent à la police de découvrir son véritable nom.

Des empreintes digitales qui furent prises vendredi soir après l'arrestation d'un jeune homme au cours d'une tentative de vol à main armée dans le restaurant Harmony, 1131 rue Saint-Jacques ouest, ont permis d'identifier le prévenu, qui avait donné un faux nom.

Copies de ces empreintes furent envoyées dans plusieurs villes de l'Ontario et, samedi soir, il fut possible, par la réponse des autorités policières de Toronto, Oshawa et Stratford, de connaître le véritable nom du prévenu, qui est recherché à ces endroits.

Bien qu'il eût en sa possession des documents attestant qu'il était Edwin O. Webster, d'Oshawa, Ontario, les détectives ont découvert que le véritable nom du jeune bandit était James E. Smith, 19 ans, de Toronto. Les détectives locaux ont aussi appris que le jeune bandit était recherché pour un hold-up et le vol d'une automobile à Oshawa, pour un hold-up à Toronto et pour un troisième hold-up à Stratford.

Smith comparaîtra aujourd'hui devant le juge Tétreau sous une accusation de vol à main armée, puis il sera remis entre les mains des autorités ontariennes.

Quand Smith fut arrêté vendredi soir, il prétendit que son nom était Webster. Il montra même des papiers l'identifiant, ainsi que les permis de l'automobile qu'il avait en sa possession. Sur ces permis son âge était mentionné comme étant 26 ans, mais il déclara que cela était une erreur. Ce ne fut que quand on lui montra plusieurs circulaires de la police ontarienne qu'il déclara se nommer Smith.

L'assistant-inspecteur Brodeur, de la Sûreté, en charge de l'escouade des vols à main armée, continua son enquête et apprit que l'automobile dont Smith se servait appartenait à un nommé Webster qui, alors qu'il était en compagnie d'un nommé Atkinson, fut attaqué par un bandit armé à Oshawa mercredi dernier. Le bandit s'empara de l'automobile de Webster, de son permis de conduire et de ses papiers d'identification. Ce sont ces documents que Smith utilisa lors de son arrestation.

Smith aurait déclaré à la police qu'il avait un complice du nom de O'Donnell, dont il se sépara en route pour Montréal. Il ne peut dire où ce complice est maintenant. Une montre, que les détectives ont trouvé en la possession de Smith, a été identifiée par Webster comme lui appartenant. Une pièce de monnaie ancienne, appartenant au compagnon de Webster a également été identifiée.

D'après les circulaires reçues par les autorités locales, Smith est recherché à Toronto pour un hold-up commis contre deux Chinois le 5 décembre alors que le bandit s'empara de $76. La police de Stratford le recherche pour un hold-up au montant de $451, pendant que les autorités d'Oshawa désirent le questionner au sujet du hold-up commis à la pharmacie Jackson alors que $50 furent volés. La police le recherchait également pour le vol de l'automobile de Webster.

CONFERENCE SUR LES ANCETRES DU LIVRE MODERNE, LUNDI SOIR

Le 18 janvier.—Elle sera donnée par le docteur Gerhard R. Lomer, bibliothécaire au McGill.

Le docteur Gerhard R. Lomer, bibliothécaire de l'Université McGill et directeur de la Bibliothèque-Ecole, donnera une causerie, avec projections cinématographiques explicatives sur "Les ancêtres du livre moderne des temps préhistoriques à nos jours." Cette intéressante causerie sera donnée au dîner mensuel du Montreal Club of Printing House Craftsmen qui aura lieu à l'Hôtel Mont-Royal, lundi soir le 18 janvier à 6 h. 30.

Le docteur Lomer a été l'un des innovateurs de l'emploi du cinéma pour des fins éducationnelles à l'Ecole du Journalisme de New-York. Il a aussi contribué à la fondation, en Canada, de la première Bibliothèque-Ecole à sessions. Il a beaucoup voyagé dans toutes les contrées d'Europe et, ces dix dernières années, il a réuni au musée de la bibliothèque de McGill une collection unique de spécimens se rapportant à l'histoire du livre depuis quatre mille ans. Cette collection compte des tablettes d'argile employées par les Babyloniens, des papyrus en usage chez les Egyptiens ainsi que tous les autres genres intermédiaires jusqu'aux plus récentes productions modernes. Il a aussi un assortiment de manuscrits typiques de la production du livre de différents siècles et du développement de la gravure dans les manuscrits et les livres imprimés, des chefs-d'oeuvre de la typographie européenne ainsi que des reliures historiques.

Le récit ses recherches patientes et des études approfondies du docteur Lomer sur le développement du livre, des temps les plus reculés jusqu'à nos jours, sera des plus intéressant et instructif pour ceux qui s'occupent d'imprimerie et de publicité.

AU SALON DE L'AUTO DE NEW-YORK

LA SEMAINE DE L'AUTO A NEW-YORK a commencé samedi dernier avec plus de 300 nouveaux modèles de styles variés en exhibition au trente-deuxième Salon national de l'Auto, au Grand Central Palace. Une plus grande facilité de contrôle de conduite combiné avec la beauté des lignes semble ce qu'il y a de plus saillant cette année. On voit ici une partie de la foule énorme qui a admiré les nouvelles créations.

Les clubs Montréal, Détroit et Rangers sont victorieux

LE MONTREAL PROFITE DES CIRCONSTANCES POUR BATTRE L'AMERICAIN PAR 4 A 2

Une punition à Kilrea permet aux Maroons de compter leurs deux premiers points. — Après un accident à "Red" Dutton, les locaux comptent deux autres points.—Stewart met trois points à son crédit.

(Par Horace Lavigne)

La nouvelle victoire des Maroons, samedi soir, au Forum, aux dépens de l'Américain, par le score de 4 à 2, a placé l'équipe de Sprague Cleghorn à une partie du Canadien et à une partie et demie de l'Américain. C'est un avertissement aux clubs de la division canadienne, tout aussi bien qu'aux clubs de la section Américaine qu'il va falloir compter avec le Montréal dans les joutes de la deuxième moitié de la saison. Les Maroons, lents à démarrer et affichant une tenue plutôt indifférente jusqu'ici, ont fini par trouver leur veine et, sous l'énergique et agissante impulsion de leur gérant, ils sont lancés dans la voie du progrès. Leurs deux victoires successives sur les Rangers et l'Américain démontrent nettement que les Maroons avaient et ont les éléments nécessaires pour entrer dans le détail de fin de saison et y faire bonne figure. Il n'y avait qu'à connaître la combinaison victorieuse, celle, qui, à l'instar d'un coffre de sûreté, réussit à faire jouer le ressort, qui ouvre la porte et livre les trésors, qu'elle dérobe à la vue. Sprague Cleghorn, pour la deuxième fois de suite, a admirablement exploité sa récente création de trois lignes, présentant tous les éléments, c'est-à-dire ayant un vétéran, un joueur de deuxième classe et un autre de troisième force. Cet agencement de forces offensives a donné contre les Rangers, jeudi dernier, un splendide rendement, et pendant cinquante minutes, les Maroons ont déclassé les joueurs de Lester Patrick. Il n'y eut que le ralliement sensationnel de la fin de la partie, qui prit les Maroons par surprise et dans un moment d'excessive confiance, qui jeta de l'ombre sur cette victoire des locaux.

Il était donc naturel que Sprague Cleghorn mit de nouveau à contribution un système, qu'il avait si laborieusement organisé, contre l'Américain dans la partie de samedi soir, que près de dix mille personnes virent avec un évident agrément. Le pilote du Montréal débuta donc avec Stewart, Trottier et Brydson, réservant Smith, Ward et Northcott pour la deuxième ligne, et gardant Siebert, Phillips et Robinson pour la troisième ligne. Et chacune de ces combinaisons produisit son meilleur, chaque joueur s'efforçant de tenir son bout et d'éclipser son ennemi. Ce fut donc un deuxième essai aussi parfaitement réussi et il y a fort à parier que Cleghorn ne s'en départira pas facilement à l'avenir.

De ces trois lignes, la première capta l'attention de la foule dans la plus large proportion. La prouesse de Nels Stewart, qui compta trois des quatre points de son club, a donné à son groupe la décision sur les deux autres. Rarement, le centre du Montréal a-t-il été aussi alerte et aussi à la minute que samedi soir. C'est avec une dextérité consommée qu'il jeta trois fois la rondelle dans le filet de Worters, et ce n'est pas un mince exploit que de prendre ce dernier en défaut aussi souvent dans la même partie. La deuxième combinaison travailla avec crânerie, Hooley Smith et Northcott se dépensant surtout avec intelligence et parfois avec fougue, pendant que Jimmy Ward était quelque peu en dessous de sa forme et ne semblait pas dans son juste milieu. La dernière ligne des locaux opéra avec une remarquable vigueur, et le trio Siebert-Phillips-Robinson abattit une grosse besogne, jouant systématiquement et contribuant à tenir les forces envahissantes en respect pendant qu'il évolua sur la glace.

La défense des Maroons fut méthodique et on a peu à lui reprocher. Le gros et massif Lionel Conacher joua une excellente partie, laissant souvent sa défense pour aller porter la rondelle dans la zone adverse. Wilcox et Starr furent d'intelligents collaborateurs et ils apportèrent à "Connie" une vigilante coopération. Dans le filet marron, Walsh fut d'une extrême circonspection et il repoussa avec vivacité les plus dangereuses attaques des Américains. Le premier point, compté contre son filet, le fut par l'astucieux Joe Lamb, un ex-Maroon, qui lança de la bande un véritable boulet, lequel troua la partie supérieure du treillis de Walsh, après quinze minutes d'hostilités dans la première période. Le second point des visiteurs fut l'un des plus beaux et des plus sensationnels qu'il soit loisible de voir. C'est Shields, joueur de défense, qui le mit à son crédit. Shields accomplit un exploit de maître, quand il partit de sa défense, évita les joueurs d'avant, passa entre Conacher et Wilcox et tira dans le filet, bien que sur le point de perdre son équilibre. Walsh fut complètement médusé par une aussi brillante performance, et ce point égala le score qu'il porta à 2 à 2 sur la fin de la deuxième période.

Chez les visiteurs, la défense fut efficace, Dutton et Ayres formant une paire de sentinelles, difficiles à éluder. Mais le premier eut le tort de mettre trop de rudesse dans son jeu et, deux fois de suite, les arbitres, Smeaton et Cameron l'envoyèrent à la clôture. Dutton ne fut pas manqué, non plus, par les Maroons, qui s'attaquèrent à leur ancien camarade avec une évidente malice. "Red" dut se retirer dans la troisième période, après avoir été fendu par le patin d'un joueur du Montréal, qui lui fit une entaille dans la jambe. Son départ affaiblit considérablement la défense d'Eddie Gerard, et le Montréal en profita pour compter deux autres points, briser le deadlock et s'adjuger la palme. Brydge et Shields formèrent aussi une solide défense et fournirent à Worters un rempart pas toujours facile à franchir. Le point de Shields fut un des perles de la partie. Brydge fut frappé en plein visage par Stewart, dans la troisième période et ce coup, peu classique, accompli au nez même de Smeaton, resta impuni. Une punition majeure eut été la troisième pour Stewart et elle aurait entraîné sa suspension automatique pour une partie. Il fallait éviter ce coûteux résultat, semble-t-il !

Joe Lamb fut le pivot de l'attaque des Américains. Cet ancien Maroon s'est rarement dépensé comme il l'a fait samedi soir, jouant jusqu'à l'épuisement et ne craignant pas de donner pour recevoir. Il vin à un cheveu de sortir de ses gonds et se prendre aux prises avec Stewart, mais, le bon sens finit par prévaloir et l'agressif joueur de Gerard put éviter soigneusement la clôture toute la partie. Le point, qu'il compta dans la première période, fut le fruit d'un splendide effort personnel, et Joe se montra dangereux tout le temps qu'il passa sur la glace. McVeigh, la "peste" du Canadien et de plusieurs autres clubs, fut étroitement surveillé, mais cela ne l'empêcha pas de jouer une partie bien passable. Hime, sConvey, le jeune Kilrea, Filmore, Burch furent besogneux et, si leurs efforts n'eurent pas de succès, ils tinrent les Maroons aux alertes et les spectateurs sur le qui-vive. Jeremiah, l'unique joueur hébreux de la National Hockey League, a été envoyé sur la glace dans la troisième période, créant une impression plutôt favorable.

Le Montréal ne sembla se lancer que dans al deuxième période, après que les visiteurs eussent mené le bal la plupart du temps jusque-là. La punition de Wally Kilrea, le frère de Hec Kilrea, des Falcons de Détroit, fut extrêmement coûteuse. Elle valut les deux premiers points des Maroons, comptés tous deux par Stewart, avec la collaboration de Trottier pour les deux et celle de Brydson pour le premier. Kilrea revint en scène, mais Dutton fut puni deux fois de suite, dans la même période, et les visiteurs furent placés dans une position difficile. Tout de même, ils montrèrent tant de vivacité à se défendre que c'est sur la saillie de Shields, pendant la seconde absence de Dutton, que les Yankees égalèrent le score. A partir de ce moment, les Maroons devinrent plus agressifs et la troisième période les vit constamment chercher une ouverture. Elle se présenta quand des blessures à Wally Kilrea, que le bâton cassé de Siebret atteignit à la tête, et à Dutton, coupé par la lame d'un patin, forcèrent ces deux joueurs à se retirer. Les Maroons se jetèrent alors à l'attaque avec une furie sans égale et, dans l'espace de soixante secondes, Worters avait capitulé deux fois.

La partie fut un mélange de beau et bon hockey, avec des alternatives d'avantage pour les deux clubs. Plus fort au début, l'Américain mena le bal, mais le Montréal fut plus viril et plus agressif dans la deuxième moitié de la partie. L afoule n'a pas toujours aimé les décisions de l'arbitre Cameron qu'elle s'est plu à taquiner presque du commencement à la fin en criant "four" à chaque hors-jeu qu'il sifflait. On faisait par là allusion à ses activités de golfer, puisque Cameron est une étoile du golf. L'assistance a paru lui faire comprendre qu'il pouvait briller sur un "course" mais qu'il était peu chez lui sur la glace.

Montréal		Américains
Walsh	buts	Worters
Wilcox	défense	Dutton
Conacher	défense	Ayers
Stewart	centre	Burch
Brydson	aile d.	Lamb
Trottier	aile g.	Conwey

Subs. Montréal: Starr, Ward, Siebert, Robinson, McVear, Phillips, Northcott, R. J. Smith.

Subs. Américains: Brydge, Shields, Himes, Filmore, McVeigh, McInnenly, Kilrea, Jeremiah.

Arbitres: Smeaton et Cameron.

Première période

1—Américains, Lamb 15.34

Punition: Aucune

Deuxième période

2—Montréal, Stewart, (Trottier-Brydson) 9.44

3—Montréal, Stewart, (Trottier) 10.26

4—Américains, Shields 14.49

Punitions: Kilrea, Dutton (2).

Troisième période

5—Montréal, Stewart 14.25

6—Montréal, (Northcott Smith) 15.16

Punitions: McInnenly, R. J. Smith, McVicar.

Club de Crapaud S.-Arsène

Le club de crapaud Saint-Arsène, est allé rendre visite au club Hochelaga vendredi le 8 janvier et a été défait par 16150. Ont fait 8000 et plus: Saint-Arsène, D. Trudel, 10730; Z. Gaudet, 9740; J. B. Huot, 8890; D. Gaudet, 8560; E. Hébert, 9740; A. Huot, 8900. Hochelaga: H. St-Germain, 10730; A. Tustagny, 10670; L. Savageau, 12920; L. Arcand, 11300; A. Lagacé, 11090; A. Lamaery, 8290; J. St-Germain, 8210; S. Hansen, 11580.

Pour information, s'adresser à A. Huot, 1313, Saint-Zotique ... No CAl. 5275, entre 7 et 8 heures p.m.

UNE FAMEUSE EQUIPE DE SOCCER D'ANGLETERRE

Le club Birmingham veut cette année conquérir la coupe Angleterre et racheter sa défaite de l'an dernier aux mains de l'équipe Albion de West Bromwich, Ang. Voici la composition de cette fameuse agglomération de joueurs de soccer: En arrière: L. Knighton, Hibbs, Blyth, R. C. Tewkesbury, Morrall, Tremelling, Fellingham, Bradford, (2ème rangée): Cringan, Haywood, Briggs, Barkas, Hicks, Curtis, Leslie; (En bas): Robinson Horsman, Randle, Crosbie, Firth, Booton.

LES BRUINS ET BLACK HAWKS ANNULENT 1 A 1

CHICAGO, 11. — Les Bruins et les Black Hawks ont annulé leur match d'hier soir par le score de 1 à 1. Malgré plusieurs invalides, le Boston mena jusque vers la fin de la partie et semblait devoir battre les locaux par 1 à 0, quand Wentworth partit de la défense pour aller jeter la rondelle dans le filet de Thompson, sur une passe de Cook, et égaler le score. La période supplémentaire ne modifia pas le pointage, de sorte que les deux clubs laissèrent la glace comme ils l'avaient prise. Le premier point fut compté par Martin Barry, qui déjoua Gardiner sur la fin de la deuxième période sur une belle course individuelle. La partie fut dénuée de rudesse, et il n'y eut que quatre punitions au cours des soixante-dix minutes.

Alignement et sommaire:

Boston		Chicago
Thompson	buts	Gardiner
Shore	défense	Boucher
Hitchman	défense	Graham
Chapman	centre	Ripley
Galbraith	aile	Gottselig
Burke	aile	Couture

Subs. Boston: Clapper, Weiland, Foster, Barry, Touhey, A. Cook.

Subs. Chicago: Abel, March, P. Thompson, Lowrey, Holmes, Wentworth, T. Cook, Adams, Ingram.

Arbitres: Redden et Daignault.

Première période

Pas de point.

Punition: Aucune.

Deuxième période

1—Boston, Burke 19.15

Punitions: Gottselig, Shore.

Troisième période

2—Chicago, Wentworth (Cook) 16.30

Punition: Clapper.

Période supplémentaire

Pas de point.

Punition: Boucher.

HARVARD BAT VARSITY

NEW-YORK, 11—Le club de l'Université Harvard a su profiter des "breaks" pour battre l'Université de Toronto par le score de 2 à 1 dans un match de hockey universitaire international. Cette victoire place le Harvard en tête du circuit international. Les deux points des gagnants furent marqués d'une rare veine, le premier déviant sur le patin d'un des joueurs du Toronto.

Alignement et sommaire:

Harvard		Toronto
Degive	buts	Funston
Grosby	défenses	Dewar
Palmer	défenses	Smillie
Wood	centres	Grant
C. Cunningham	avant	Whitehead
Baldwin	avant	Murray

Subs.—Harvard: Putnan, Saltonstall, Pell, Hasler, Martin, Hale.

Toronto: Stewart, Bennett, Hendry, W. Cunningham.

Arbitres: French et MacDonnelle.

Première période

Pas de point.

Punitions: Dewar, C. Cunningham

Deuxième période

1—Harvard, Saltonstall 6.25

2—Harvard, Wood (Baldwin) 9.20

Punitions: Smillie, Palmer, Crosby, C. Cunningham.

Troisième période

3—Toronto, Brant 13.28

Punition: Baldwin.

Une rude partie à Cleveland

Cleveland, 11.— Le Cleveland a battu le Syracuse par le score de 4 à 3 sur le point compté par Jesse Spring, sur un lancer de soixante pieds. La partie fut rude, et l'arbitre Bernie Morris colla une punition majeure à Teasdale, qui avait protesté contre une punition à un copain et des amendes à Savages, McBride et Waite.

Cleveland		Syracuse
Woods	but	Miller
McFarlane	défense	Savage
Daley	défense	Hughes
Gray	centre	Palangio
Brophy	aile	Clark
Halliday	aile	McBride

Substituts du Cleveland: Spring, Briden, Williams, Dorsty, M. Brophy, McGuire, Ralston.

Substituts du Syracuse: Teasdale, Howe, Drouillard, Downie, Martin, Markle, Waite.

Arbitre: Bernie Morris.

Première période

1—Syracuse: Markle (Waite) 13.36

2—Syracuse: Martin (Waite) .33

3—Cleveland: Doraty (McFarlane) 1.29

Punitions: McFarlane, Teasdale, Savage.

Deuxième période

4—Cleveland: Halliday (Daley) 1.20

5—Cleveland: Gray (B. Brophy) 2.38

6—Syracuse: Downie 6.47

Punitions: Daley, Drouillard, Waite.

Troisième période

7—Cleveland: Spring 17.07

Punitions: Clark, (majeure) et (mineure), M. Brophy, Williams, Palangio, Savage (majeure), Teasdale.

SOIREE DU CLUB POULIN

Le Club Sportif Poulin donnera une partie de cartes le 28 janvier en la salle de l'Union Libérale Papineau, 1353, Ontario Est, coin Panet. Il y aura un prix de présence. Pour toute information, s'adresser à O. Poulin, 4134 Parthenais, tél. No AM. 2739.

Position des clubs de la N. H. L.

SECTION CANADIENNE

	G.	P.	N.	Pr	Ctre	P.
Toronto	9	8	5	50	50	23
Américain	7	10	6	34	52	20
Canadien	8	11	3	41	51	19
Montréal	7	12	3	62	66	17

SECTION AMERICAINE

	G.	P.	N.	Pr	Ctre	P.
Rangers	14	3	5	64	32	33
Boston	7	5	8	53	38	22
Chicago	7	6	8	32	37	22
Détroit	7	11	4	35	54	18

Parties de mardi, 12 janvier:
Montréal-Américain
Rangers-Boston
Détroit-Toronto.

Partie de mercredi, 13 janvier:
Canadien vs Chicago.

PARTIES D'HIER ET DE SAMEDI

(Samedi)

Montréal 4, Américains 2.

(Dimanche)

Détroit 3, Canadiens 1.
Rangers 2, Toronto 0.
Boston 1, Chicago 1.

LIGUE INTERNATIONALE

(Samedi)

Windsor 0, Détroit 0.
Buffalo 2, Pittsburg 1.
Cleveland 4, Syracuse 3.

(Dimanche)

Syracuse 2, Pittsburg 0.

LIGUE CANADO-AMERICAINE

(Samedi)

Providence 2, Springfield 1.
Boston 2, Philadelphie 0.

(Dimanche)

New Haven 2, Philadelphie 1.

LIGUE MONT-ROYAL

Saint-François 0, Verdun 0.
Lafontaine 4, Saint-Michael 2.

LIGUE JUNIOR A.H.A.

McGill 3, M.A.A.A. 1.
Saint-François 1, Loyola 0.

LIGUE WEST END

Lachine 5, Loyola 2.
Maroons 1, Shamrocks 0.

PARTIE DE COLLEGES

Harvard 2, Toronto Univer. 1.
Yale 4, Dartmouth 3.
Princeton 13, Amherst 0.

LIGUE DE L'EST DU CANADA

Trois-Rivières 3, LaTuque 0.

EXHIBITION

Brooklyn Crescents 1, Atlantic City Sea Gulls 1.

PARTIES DE CE SOIR

GROUPE SENIOR
McGill vs M.A.A.A.
Victorias vs U. de Montréal.

POSITION DES CLUBS

LIGUE INTERNATIONALE

	G.	P.	N.	Pr.	Ct.	Pt.
Buffalo	11	3	6	37	22	28
Détroit	10	6	5	44	36	25
London	7	7	6	33	26	20
Windsor	8	8	3	41	29	19
Cleveland	8	10	3	49	44	19
Pittsburg	6	10	5	32	50	7
Syracuse	5	11	4	44	53	14

LIGUE CANADO-AMERICAINE

	G.	P.	N.	Pr.	Ct.	Pt.
Boston	9	7	2	53	49	20
Providence	8	4	3	49	46	19
Philadelphie	7	7	2	37	34	19
New-York	7	7	4	37	42	13
New Haven	7	9	2	41	28	16
Springfield	6	11	2	38	36	14

LIGUE MONT-ROYALE

	G.	P.	N.	Pr.	Ct.	Pt.
Lafontaine	6	3	0	31	11	12
Saint-François	3	2	4	11	10	10
Saint-Michael	3	2	3	13	14	9
Verdun	2	4	3	8	12	7
Champêtre	3	6	0	13	13	6

JUNIOR A.H.A.

	G.	P.	N.	Pr.	Ct.	Pt.
Columbus	4	1	0	14	6	8
M.A.A.A.	4	2	0	22	8	8
McGill	4	2	0	14	7	8
Saint-François	3	2	0	7	9	6
Loyola	1	4	0	3	12	2
Victorias	0	5	0	2	20	0

LIGUE WEST END

	G.	P.	N.	Pr.	Ct.	Pt.
Trenholme P.	3	0	0	7	0	6
Maroons	2	0	2	8	4	6
Lachine	1	1	2	8	9	4
Loyola	0	2	0	2	6	0
Shamrocks	0	3	0	1	7	0

L'Allemagne décline l'offre

BERLIN, 11. — L'Association allemande de hockey a décidé aujourd'hui de décliner l'offre des Etats-Unis de payer les dépenses d'une équipe allemande aux Jeux Olympiques de Lac Placide, New-York, le mois prochain. De sorte que l'Allemagne ne sera pas représentée au tournoi de hockey.

BEAU PROGRAMME DE L'INFATIGABLE

ST-HYACINTHE, 11—Avec la présente saison de l'hiver le club des raquetteurs de Saint-Hyacinthe "L'Infatigable Inc", entre dans sa vingt-quatrième année d'existence.

Suivant la tradition la saison 1931-32 a été inaugurée par l'assistance à une messe dite en l'église paroissiale de St-Joseph d'Yamaska, le dimanche 27 décembre dernier. Dans la soirée quelques membres du club participèrent à la quête de la guignolée pour les pauvres de la paroisse Notre-Dame du Rosaire; le mardi suivant, dans la soirée du 29 décembre, nos gais lurons participèrent à la guignolée de la paroisse Cathédrale Dimanche dernier, 3 janvier, le club au complet paradait par les rues de la ville pour ensuite rendre visite au président-honoraire, le docteur J. L. H. Pagé, aux vice-présidents, l'honorable T. D. Bouchard et Mtre T. A. Fontaine, Cr., respectivement députés des comtés de Saint-Hyacinthe à la législature provinciale et de St-Hyacinthe-Rouville aux Communes.

Nous donnons ci-après le programme qui a été préparé pour la présente saison:

10 janvier: visite au président-actif. Rassemblement à 1 heure. Sortie obligatoire—12 janvier. Veillée du président, du vice-président, du secrétaire et du trésorier.—17 janvier: Date libre.—20 janvier: Veillée des capitaines et du lieutenant.—24 janvier: Marche et courses en raquettes.—27 janvier: Veillée du comité de Régie.—30-31 janvier: Participation au Carnaval de Sherbrooke.—3 février: Veillée des bienfaiteurs, des porte-drapeau et du tambour-major.—7 février: Messe au Christ-Roi. Rassemblement à 9 h. 15 a.m. Sortie obligatoire—14 février: Diner aux "beans".—21 février: Marathon de raquettes.—28 février: "Sleigh Ride".—6 mars: Excursion à l'étranger.—13 mars: Dernière sortie officielle en ville.—20 mars: Partie de sucre.

Les officiers honoraires du club L'Infatigable de Saint-Hyacinthe, sont: président-honoraire, le docteur J. L. H. Pagé, maire; vice-présidents-honoraires: l'honorable T. D. Bouchard et Mtre T. A. Fontaine; membres honoraires et patrons du club: MM. Jos Berthiaume, Jos L'Archevêque, C. Morin, Adjutor Bourgeois, J. D. Rainville, F. Langelier, Ernest Picard, T. A. St-Germain, Honoré Robert et C. Dumaine, M.P., pour Bagot.

Les officiers actifs sont: président, M. Herby Orsali; vice-président, M. Amédée Lacroix; secrétaire, M. W. Moreau; trésorier, M. R. Guillet; capitaine, M. L. P. Cordeau; lieutenant, M. A. Ferland; capitaine clairon, M. G. Turcotte; capitaine tambour, M. U. Bélisle; comité de Régie, MM. R. Mongeau, Dorés Brouillé, Albert Beaudoin, Hervé Campbell, Pierre Gadbois, Camille Mongeau, Omer Prégent; porte-drapeau, MM. Wilfrid Desmarais et Cléophas Bessette; tambour-major, M. Arthur Archambault.

Trois-Rivières victorieux

TROIS-RIVIERES, 11.—Les Renards noirs ont pris possession de la deuxième place dans l'Association de hockey de l'Est du Canada, en blanchissant le club La Tuque par 3 à 0, hier après-midi.

Au bout de cinq minutes de jeu, Larochelle enregistra le premier point de Trois-Rivières sur une passe de Bellefeuille. Une minute après, Sheriff accepta une passe de Pusie qui se trouvait derrière les filets et déjoua Bolduc pour le 2ème point. Le troisième fut compté dans la deuxième période après un effort individuel de Koski.

Sommaire:

Trois-Rivières		LaTuque
Gagnon	buts	Bolduc
Pusie	déf.	Braithwaite
Gariépy	déf.	Mongrain
Bellefeuille	avants	Banville
Contant	avants	S. Lajoie
Larochelle	avants	Charland

Subs. Trois-Rivières: Gauthier, Sherriff, Hébert, Koski, Kohlman, Colquhoun, Richardson.

Subs. La Tuque: R. Lajoie, Genois, Wilkins, Fortin, R. Mongrain, Hanrahan.

Première Période

1. T.-Rivières—Larochelle (Bellefeuille) .. 5.30

2. T.-Rivières—Sheriff (Pusie) 6.30

Punitions: Fortin, Hébert, Gariépy, Richardson, Pusie (majeure).

Deuxième période

3. T.-Rivières—Koski 17.05

Punitions: Pusie 2, Gariépy, Charland.

Troisième période

Pas de point.

LES RANGERS ONT REPRIS LEUR MARCHE

NEW-YORK, 11.—Les Rangers ont repris leur marche triomphale, un moment arrêtée par leur échec de la semaine dernière à Montréal, en blanchissant le Toronto, hier soir, par le score de 2 à 0. Deux anciens joueurs des Leafs ont joué un rôle considérable dans la victoire des locaux, savoir John Ross Roach, dans son filet et "Butch" Keeling, qui compta le premier point, sur la fin de la deuxième période, après avoir converti une passe de "Hib" Milks. Le deuxième point de la partie fut fait par le joueur de défense Brennan, sur une saillie individuelle dans la troisième période. La partie fut rude et Charlie Conacher, du Toronto, attrapa une punition majeure pour avoir fait tomber Frank Boucher devant le filet, dans une position pour tirer.

Alignement et sommaire:

Rangers		Toronto
Roach	buts	Chabot
Seibert	défense	Levinsky
Johnson	défense	Day
Boucher	centre	Blair
W. Cook	aile	Finnigan
F. Cook	aile	Cotton

Subs. Rangers: Milks, Brennan, Dillon, Somers, Murdoch, Gainer, Keeling, Desjardins.

Subs. Toronto: Horner, Clancy, Primeau, Conacher, Jackson, Gracie, Darragh.

Mallinson et Cleghorn.

Première période

Pas de point.

Punition: F. Cook.

Deuxième période

1—Rangers: Keeling (Milks) 16.21

Punitions: Johnson, 2, Jackson, Horner, Clancy.

Troisième période

2—Rangers: Brennan 11.38

Punitions: W. Cook, Conacher (majeure).

A AGUA CALIENTE

PREMIERE COURSE, 1 1-16 mille.—1. Torch 109, London, 17.00, 6.80, 5.60; 2. Duke Pohl 104, Gay, 12.00, 6.20; 3. Northern Water 106, Liner, 4.20. Temps 2.08 3-5. Argue, Robert J., Magic light, Jotiva, Nihil, Woodfay, Mad Boy ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, 6 furlongs.—1. Donald 112, Porter, 15.60, 8.40, 6.00; 2. Cleaning Star, 112, Reno, 3.60, 3.20; 3. Goldie Belle 110, Coucci, 4.60. Temps 1.13. Sun Thrills, Rough Knight, Patsy Sart, Joanne E., Carus Clarus, Cuevas, Satin Princess, Southern Beauty, Dominant Star ont aussi couru.

TROISIEME COURSE, 1 1-16 mille.—1. Sun Roman 107, Reno, 14.80, 4.80, 3.40; 2. Salona 104, Tremayne, 3.40, 3.00; 3. Rita Rose 100, Knapp, 4.00. Temps 1.46 3-5. King Lo, Asgo, Brul, Wee Tot, Forecaster, Concordia, Hootinany, El Monte, Umbrian Princess ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE, 6 furlongs.—1. Peggy J., 104, G. Smith, 8.00, 3.20; 2. Altmark 103, Knapp, 3.00; 3. Alex Pantages 117, R. Jones. Temps 1.12. El Cajon, Choice Caller ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE, 6 furlongs.—1. Morsion 114, Coltiletti, 4.00, 3.00, 2.40; 2. Bab Smasher 113, Ewing, 5.80, 4.40; 3. Daily News, 99, Coucci, 2.40. Temps 1.12 2-5. Red Chill, Nugent, Starferent, Miss Chyenne, Judge Austin, Polish Prince, Long Run ont aussi couru.

SIXIEME COURSE, 1 mille et 1-16.—1. Quiver 104, Coucci, 6.40, 2.60, 2.20; 2. Dunrock 106, Reno 3.00, 2.80; 3. Annan 109, Ewing, 2.60. Temps 1.45 2-5. Chiclero, Inheritor, et Voltear ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE, 1 1-16 mille.—1. Joe Flores 92, Coucci, 17.40, 8.20, 5.00; 2. McGonigle 113, Reno, 4.40, 3.00; 3. Reveille Boy 123, Redding, 4.40. Temps 1.43 3-5. Marie, Good and Hot, Seths Hope, Whipper Cracker ont aussi couru.

HUITIEME COURSE, 1 1-16 mille.—1. Madam Queen, 99, G. Smith, 24.60, 11.00, 4.80; 2. Omrah 101, Wright, 9.00, 6.40; 3. Icarus 104, Reno, 3.80. Temps 2.06 3-5. Dell Dale, The Cyrenian, Rapida, Dark Ray, Dilly Doran, Shaver, Herdsman, Foreber ont aussi couru.

Le Syracuse blanchit Pittsburg

Syracuse, 11.—Les Stars de cette ville ont remporté leur cinquième victoire en vingt parties lorsqu'ils ont battu les Jaquettes Jaunes de Pittsburg, par le score de 2 à 0, hier soir. Markle fut responsable des deux points de la partie, et Waite lui fournit les passes pour les deux points.

Alignement et sommaire:

Pittsburg		Syracuse
Cox	buts	J. Miller
Berliet	défense	Hughes
Fraser	défense	Savage
Miller	centre	Palangio
Dunning	aile	McBride
Arbour	aile	Clark

Substituts pour Pittsburg: Romnes, Barton, Fields, Gregg, Rodden, White, Motte, Bocking.

Substituts pour Syracuse: Teasdale, Waite, Markle, Drouillard, Howe, Downie, Martin.

Arbitre: Jerry Laflamme.

Première période

Pas de point.

Punition: Fraser.

Deuxième période

1—Syracuse: Markle (Waite) . 1.57

Punitions: Fields, Savage.

Troisième période

2—Syracuse: Markle (Waite) . 2.05

Punition: Barton.

LA FAIBLESSE DU CANADIEN AUTOUR DU FILET ET TROP DE PUNITIONS LE FONT PERDRE

Les Champions sont battus pour la troisième fois de suite par le Détroit, hier soir. — Score: 3 à 1. — Punition majeure à Johnny Gagnon.

DETROIT, Mich., 11. (De notre correspondant).—Les Falcons ont administré une autre défaite aux champions du monde, après une dure et rapide partie. Le score fut de 3 à 1 et, tout comme la première partie, entre les deux équipes, les locaux méritaient la victoire. Les Falcons semblent être le Hoodoo du Canadien et ils forcent toujours les Habitants à la limite. Les hommes de Jack Adams profitèrent de leur opportunité et comptèrent trois points, le premier après avoir frappé le patin de Munro, Kilrea fit le deuxième sur une belle passe de Aurie. Sorrell donna le troisième en déjouant Hainsworth sur un beau lancer de l'aile gauche.

Les Canadiens eurent l'avantage dans le jeu mais ne purent capitaliser leurs chances, ils furent très faibles autour du "net" et là est la grande raison de leur défaite. Hainsworth donna une belle exhibition et ses arrêts tinrent du miracle. Morenz fut, comme toujours, la sensation et ses courses furent suivies par une foule de 8,000 personnes. Lépine fut solide sur la défensive et son jeu poli fut beau à voir. Mantha et Leduc furent solides tandis que Larochelle, Mondou, Joliat et Gagnon se dépensèrent mais en vain. Carson, des Falcons, fut l'étoile et aida beaucoup à la cause des locaux. Goodfellow et Noble se distinguèrent tandis que Aurie et Sorrell furent continuellement dans le jeu et donnèrent un bon rendement.

Arrêts par les gardiens de buts:

Hainsworth	13	8	16	—37
Connell	12	11	6	—29

PREMIERE PERIODE

Sylvio Mantha traverse l'équipe mais son lancer frappe le côté du filet; la rondelle est constamment dans le territoire des Falcons. Goodfellow compte sur une passe de Kilrea, mais le point est immédiatement rappelé par Hewitson, la rondelle ayant été poussée par le patin de Goodfellow. Morenz et Gagnon donnent du trouble à Connell, le dernier faisant deux splendides arrêts.

Gagnon et Kilrea sont punis pour avoir levé leur bâton trop haut. Lépine frappe la bande avec force mais reste dans le jeu. Noble est banni pour avoir chargé Larochelle. Sylvio Mantha est extrêmement malchanceux après avoir traversé l'équipe, son lancer frappe les jambières de Connell. Mondou frappe le poteau, les Falcons sont sur la défensive. Le jeu de Lépine au centre est beau à suivre, et il est enfin récompensé par un point. Lépine, prenant la passe de Larochelle, tire bas dans le coin du filet. Mantha manque un filet complètement ouvert en tirant par-dessus le "net". Sorrell manque un point certain lorsqu'il se trouve seul avec Hainsworth, ce dernier parant le coup d'une manière parfaite. Les deux équipes ne prennent pas de chances avec Lewis et Morenz sur le banc. Les Falcons égalisent le pointage après 16 minutes de jeu. Lewis ayant le crédit du point. Lewis monta seul, contourna le filet et essaya une passe, la rondelle frappant le patin de Munro et fut détournée pour donner un point chanceux aux Falcons. La partie devient plus dure et les équipes luttent avec ardeur dans la dernière minute. Morenz est blessé à la tête par le bâton de Young, le coup fut accidentel mais Young reçut une punition majeure.

DEUXIEME PERIODE

Les Falcons ont deux hommes sur le banc, Morenz, Joliat et Gagnon bombardent Connell de tous les angles. Goodfellow se sauve d'un punition pour avoir fait tomber Joliat. Les Falcons tiennent bon devant la formidable attaque des visiteurs. Mantha est puni et la pression contre les Falcons est relevée. Young revient dans le jeu, les Falcons se lancent à l'attaque après deux punitions injustes données à Lépine et Mantha par Jerry Goodman. Canadiens ont trois hommes à faire face aux Falcons, Mondou et Moreau s'échappent du paquet et manquent un point presque certain lorsque Sorrell se jette sur la glace au risque de se blesser pour intercepter la passe. Le jeu est rude et les joueurs ne donnent aucune chance. Leduc sauve contre le bâton de Cox. Goodman continue à être le "hoodoo" des Canadiens et donne une punition majeure à Gagnon pour avoir frappé Kilrea, car ce dernier se releva immédiatement pour continuer à jouer. Les Canadiens, qui, jusqu'ici, étaient à l'attaque, sont forcés pour la première fois de se replier sur la défensive.

Les Falcons attaquent continuellement, les visiteurs se contentent de lancer la rondelle dans le territoire ennemi. Kilrea compte sur la fin de la période sur une passe de Aurie. Hainsworth n'eut aucune chance de sauver et ce fit un beau point pour les locaux.

TROISIEME PERIODE

Les Falcons sont bien déterminés de conserver leur légère marge et se servent de toutes sortes de tactiques défensives pour passer le temps. Goodfellow est rejoint par Joliat et Aurie, ces derniers commencèrent une bataille qui fut vivement arrêtée. Mantha sauve un point en interceptant la passe de Smith à Kilrea; tous deux se trouvaient seuls avec Hainsworth. La partie est terrible au point de vue des spectateurs, les Falcons ayant seulement qu'un: protéger leur point d'avantage. Les Canadiens ont beau essayer mais ne peuvent pénétrer la défense de cinq hommes devant Connell, même après la punition à Lépine; les Falcons n'emploient que deux avants. Leduc est puni pour tenir Goodfellow qui était en magnifique position pour compter. Sorrell donne un autre beau point aux Falcons: il lança avec force après avoir pris la passe de Carson. Carson de nouveau, manque un point lorsque Hainsworth se jette devant son lancer. Goodfellow est aussi malchanceux avec son lancer. Les Canadiens attaquent et bombardent Connell mais ne peuvent compter, les Falcons jetant la rondelle dans le territoire des visiteurs. Cecil Hart envoie cinq avants dans la lutte. Larochelle manque la passe de Gagnon. Hainsworth fait trois arrêts qui tiennent du sensationnel. Gagnon s'apprête à tirer lorsque la cloche sonne.

Canadiens		Falcons
Hainsworth	buts	Connell
S. Mantha	défense	Noble
Burke	défense	Young
Morenz	centre	Goodfellow
Joliat	aile	Kilrea
Gagnon	aile	Aurie

Subs. Canadiens: Mondou, Wasnie, Leduc, Lépine, Munro, Larochelle, G. Mantha, Rivers.

Subs. Falcons: Smith, Cox, Carson, Emms, Sorrell, Lewis, Cooper.

Première période

1—Canadiens: Lépine (Larochelle) 11.21

2—Falcons: Lewis 16.07

Punitions: Kilrea, Gagnon, Noble, 2, Lewis, Morenz, Young, (majeure).

Deuxième période

3—Falcons: Kilrea (Aurie) .. 19.47

Punitions: S. Mantha, 2, Lépine, Gagnon (majeure).

Troisième période

4—Falcons: Sorrell (Carson) .. 12.14

Punitions: Goodfellow, Joliat, Aurie, Lépine, Leduc, Kilrea.

LIGUE DU PALAIS DE JUSTICE, CE SOIR

Ce soir, les amateurs auront le plaisir d'assister à deux autres bonnes joutes de hockey de la ligue du Palais de Justice, alors que la Cour Supérieure rencontrera le Bureau d'Enregistrement dans la première joute au programme, commençant à 8 heures précises, et la seconde mettra aux prises le Greffe de la Paix avec son vieil adversaire la Commission des Liqueurs.

Tout fier de sa dernière victoire, le club de la Cour Supérieure se promet bien de vaincre encore ce soir, mais il sait fort bien que la partie n'est pas gagnée d'avance, et en conséquence il se surpassera pour pouvoir enregistrer un autre triomphe.

Le Greffe de la Paix fera son possible pour faire subir un nouvel échec à la Commission des Liqueurs, mais cette dernière équipe, furieuse de sa défaite de lundi dernier, veut prendre sa revanche, et le gérant Forget alignera son plus fort club.

Les arbitres seront encore J. Heffernan et M. Leprohon.

A JEFFERSON PARK

PREMIERE COURSE. — 3-4 mille. 1. J. George, 114, H. West, 13.00, 6.30, 5.60; 2. Miss Onine, 109, Tinker, 3.60, 3.20; 3. Solus, 112, B. Myres, 2.60. Temps 1.16 2-5. Beauty Bride, Hidden Thoughts, Alfaya B., Peace Jimmy, Eugene O'Sullivan, Penn Catalog.

DEUXIEME COURSE. — 6 furlongs: 1. Lazy Mary, 101, J. Neil, 11.60, 5.80, 3.80; 2. Motive, 103, E. G. Cooper, 22.80, 9.40; 3. Gay Prince, 111, Anderson, 5.80. Temps 1.18 3-5. Joahs Pride, Florismart, Metallurgist, Mad Fluie, Hasola, Adrian, Arthora, Tonight, By Herself ont aussi couru.

TROISIEME COURSE. — 6 furlongs: 1. Plylith, 107, Hernandez, 35.00, 11.20, 5.00; 2. My Sweets, 107, Battiste, 4.80, 3.20; 3. Hippias, 111, Tinker, 3.40. Temps 1.16 2-5. Gallopette, Generola, Trying, Graphite, Estin, Knight Club, Jargou ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE. — 3-4 mille. 1. Thomas Seth, 114, Tinker, 7.80, 4.00, 2.40; 2. Petabit, 114, W. Garner, 3.60, 3.00; 3. Polyfox, 112, Roussell, 4.00. Temps 1.15 1-5. Participate, Drusilla, Cavern Cl..., pers, King Halma, Princess Night ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE. — 1 1-2 mille. 1. Spanflow, 15, Battiste, 11.20, 4.60, 3.40; 2. Kingstone, 105, G. Elston, 7.20, 4.40; 3. Constance Ann, 101, Sylvester, 5.00. Temps 2.40 1-5. Ormontime, Clownish, Fortune, Peasant Maid, Traumel, Peter, Aregal, Make Believe, Starch ont aussi couru.

SIXIEME COURSE. — 1 ... 1. Dry Dock, 110, Lewis, 4.20, 3.20, 2.80; 2. Surpass, 105, ... 3.40; 3. Colonel K., 115, W. Garner, 3.40. Temps 1.51 2-5. Gertrude Beade, Goldflex, Dick Cheviy, Harass, Rocky Way ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE. — 1 1-16 mille. 1. Peace Lady, 105, Lewis, 8.60, 4.00, 2.60; Open Go Shut, 110, J. Neel, 8.40, 4.00; 3. Matthew, 110, Hernandez, 9.80. Temps 1.50. Sweet Fast, Adgior T., Tammy, Dick Porter, Junior C., Jeff O'Neil, Tea Garden, Sporting Blues, ont aussi couru.

LES ATHLETES DU JAPON ARRIVENT

Les athlètes japonais qui appartiennent aux équipes de patin et de ski qui doivent prendre part aux épreuves Olympiques du lac Placide sont arrivés hier à Montréal à bord du Continental Limited du Canadien National. Malgré le voyage de 7,000 milles qu'ils ont dû accomplir de Yokohama ici, ils paraissaient à leur arrivée en excellente forme. Ils sont tous des athlètes de poids extrêmement léger puisque le plus lourd ne pèse que 150 livres et que la majorité d'entre eux ne mesure que cinq pieds cinq pouces de hauteur.

Les japonais ont été reçus à la gare Bonaventure par une délégation du Ski Club de Montréal à la tête de laquelle se trouvait H. Smith Johannsen, président et par Gordon W. Dunn, vice-président de la Canadian American Ski Association.

Selon M. T. Aso qui dirige le voyage, l'équipe est cette année mieux entraînée et en meilleur forme qu'elle ne l'a jamais été.

Ligue de Balle Molle Laurier

Avis aux clubs de balle molle intéressés à une ligue que l'assemblée qui devait avoir lieu le 27 janvier, est remise au 17 février, à 8.30 heures p.m., au chalet Municipal du Parc Laurier. Les clubs qui voudraient avoir de plus amples détails n'auront qu'à s'adresser au soussigné. Tout club a droit de faire sa demande en l'accompagnant d'un chèque certifié de pas moins de $15.00 qui lui sera remis, sinon accepté, les chèques étant faits payables à la "Ligue du Parc Laurier". Tout club, ayant un terrain, est certain de jouer autant de fois chez lui qu'il visitera. La ligue opérera les soirs suivants: lundi, mercredi et vendredi, aussi le dimanche après-midi. Les clubs sérieux tels que Amicale Saint-Paul, Delisles et frères, Donnon ..., Chambord, Rest. ..., McCaun..., Sicard, C. P. ... et autres sont priés de communiquer avec l'organisateur l'avant-midi de 8 heures à 12 heures a.m., le soir, de 6 à 7 heures p.m., ou après 10 heures p.m.

Inf., Irénée Brien, 5237 Marquette, tél. No AM. 8346.

FORUM
WILBANK 6131

CE SOIR A 8.30
(Groupe Amateur Sénior)

McGILL vs
M. A. A. A.
VICTORIA vs
UNIV. DE M.

Enfants .... .25
Entrée générale .... .50
Billets de loge et de promenade $1.00
Taxe comprise

Bel honneur à Francis Ouimet — Le Groupe Sénior ce soir

DE LA FOUGUE DANS LES JOUTES DU GROUPE SENIOR POUR CE SOIR

Le Groupe Sénior, maintenant le brouhaha des fêtes dissipé, se prépare à recevoir l'encouragement de ses milliers de partisans, lorsqu'il présentera le programme suivant, ce soir, sur la glace du Forum.

McGill vs M.A.A.A.
Victoria vs U. de Montréal.

Il y a bien peu à dire sur la valeur de ce programme, qui offre des attractions superlatives. Le McGill et le M.A.A.A. se livreront une lutte royale dans la première partie, dont le sort de la première position pourrait bien dépendre. Dans la finale, les universitaires canadiens-français sont résolus à donner une victoire à leurs nombreux supporteurs, qui seront au Forum ce soir pour les encourager. On verra donc deux belles parties, pleines de fouge et de saillies. La première partie commencera à 8 heures exactement.

A LA HAVANE

PREMIERE COURSE, $800, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs.—Joan K. 193, R. Martin, 2 à 1, au pair à 2; Eddie Lehmann 108, Roderick, 2 à 1, au pair; Ada Epinard 108, McCorreen, 4 à 5. Temps: 1.14. Musketeer, My Ideal, Lowola, Prince Mc-Jean, My Beauty, Ravine, Jean et Dick Weidel ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, $800 à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs.—Royal Buck 107, Loumen, 30 à 1, 10 à 1, 8 à 1; Ronald Grey 107, Meade, 7 à 5, 7 à 10; Queen Towton 100, Malerr, 4 à 5. Temps: 1.14 2-5. Manager Evers, Maximum, St. Agnes, Scapegoat, Chester, Bachelors Prince, Alcol, Bagpiper et Arrogant ont aussi couru.

TROISIEME COURSE, $800 à réclamer, 3 ans, 5 1-2 furlongs.—Popcorn 109, Ralls, 4 à 1, 8 à 5, 4 à 5; Miss Mary Lou 104, J. W. Frye, 8 à 5, 4 à 5; Hasty Polly 110, McCressen, 1 à 6. Temps: 1.14 2-5. Loys Ormont, You Darling, Flying Aton, Thistle Aton, Thistle Fee, Dental Cream, Pandis, Camping ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE, $800 à réclamer, 4 ans et plus, 1 1-8 mille.—Fair Folly 106, Roderick, 7 à 10, 1 à 3, 1 à 6; Dea 107, R. Martin, 4 à 5, 1 à 3; Broken Sound 111, Gilbert, 1 à 2. Temps: 1.54 3-5. Little Coventry, Magic Carpet, Granite Dust et Princess Ma ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE, $1,200, Handicap Iroquois, 2 ans et plus, 6 furlongs.—Jack Collins 115, W. Curran, 4 à 5, 1 à 3; Outbound 108, D. Cox, au pair. Temps: 1.13. Menelek, Patricia Marlan, Little Nap, a-Fair Jack, Carideo, Try Some ont aussi couru.

SIXIEME COURSE, $800 à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs.—Racketeer 117, Ensor, 8 à 1, 3 à 1, 8 à 5; High Color 106, Prior, 7 à 5, 7 à 10; Marys Toy 104, Roderick, au pair. Temps: 1.13 2-5. Bess Clo, Blanc Seing, Gunfire, Harry Hleover, Merry Windsor, Film et Gilded Arch ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE, $800 à réclamer, 4 ans et plus, 1 mille 50 verges.—Tamerlane 108, E. T. Moore, 3 à 1, au pair, 1 à 2; Al Livingston 106, Maer, au pair, 1 à 2; Truxton 114, Ensor, 1 à 4. Temps: 1.43 1-5. Prince Bulbo, Hedge Ray, Thunwin, Golden Play et Cabama ont aussi couru.

ASSOCIATION SPORTIVE DU PARC LAFONTAINE

Environ 3,000 personnes assistèrent aux joutes de hockey de l'Association Sportive du Parc Lafontaine, hier après-midi.

Le Président de cette Association, M. A. E. Saucier, a bien voulu nous honorer de sa présence, en assistant à la dernière joute du groupe Senior. Nous adressons un cordial merci à tous nos amis, de l'encouragement qu'ils donnent à la jeunesse, assurés d'avoir parmi elle des étoilles futures comme les Morenz, Joliat, Lépine, etc.

Groupe Senior: Dans la première partie, le Laval de Rosemont a vaincu le Varsity par le score de 2 à 0. Savard, sur un assist de Paquette, et Phaneuf, sur une passe de Viau, furent les héros de la joute.

Laval de Rosemont: Phaneuf, Sounis, Vigneault, Phaneuf, Major, Fareau, Savard, Bachamp, Chaput, et Paquette.

Varsity: Proleau, Payette, Forbes, Delvin, Bessette, Hâchez, Longtin, Bolduc, et Brouillette.

Punitions: Laval de Rosemont 5; Varsity 4.

Dans la deuxième joute, le Starr qui remporta le championnat de l'an passé, fut victorieux du St-Louis-Falcons, par 4 à 1. Cette équipe est pilotée par M. J. N. Cossette, sportsman bien connu, qui la conduisit à la victoire la saison dernière. Cossette, Gibeau, Barsalou et Dufresne comptèrent chacun une fois, tandis que Wilson compta l'unique point du St-Louis-Falcons.

Starr: Bouchard, Marchand, Dufresne, Hudon, Valois, Martel, Gibeau, Barsalon, Cossette, et Bilodeau.

Falcons-St-Louis: Martin, McNamara, Shepherd, B. Dole, Wilson, Barrie, P. Dole, Gathercole et Ryan.

Punitions: Starr 1; Falcons 6.

Juges des buts: Blouin et Gauthier.

Chronométreur: A. Girouard.

Arbitre: B. Barrette.

RESULTATS DES JOUTES JUNIORS

Fils d'Italie 2, Mainville 0.

Davidson Hardware 6; B. Billiard 1.

Juges des buts: Bergeron et St-Hilaire.

Chronométreur: R. Gagnon.

Arbitre: A. McGowan.

J. A. L. Girouard, Secrétaire.

LIGUE DES POSTES

Ville 1, Facteurs 0.
Dépêche 3, Inspecteur 0.

Tels sont les scores de la deuxième séance de la ligue de gouret des Postes, qui eut lieu à l'aréna Loyola, devant une nombreuse assistance, qui n'a pas ménagé ses applaudissements aux joueurs des diverses équipes.

L'échevin W. H. Biggar mit la rondelle au jeu pour la première partie. Dès le début les joueurs s'efforcèrent de donner l'avantage à leur club mais la glace collante gâtait leur beau jeu. Un seul point enregistré vers le milieu de la deuxième période, par Hébert sur une passe de Ahern, a donné la victoire à la ville. Dans les vingt dernières minutes de jeu, les Facteurs attaquèrent vigoureusement mais la malchance et la tenue brillante de Jacques dans ses buts, les empêchèrent de scorer. Jacques fut le grand facteur de la victoire de son club mais fut bien aidé par Gendreau et Hébert. Yvon, Massicotte et Church furent les joueurs les plus effectifs des facteurs.

M. Lucien Brodeur, commis sénior à la dépêche mit la rondelle au jeu pour la deuxième partie. Cette joute alignait les deux équipes les plus rapides de la ligue et la dépêche l'emporta grâce à son bon jeu d'ensemble. Ce fut une joute pleine d'émotions pour l'assistance. L'Inspecteur essaya de tenir tête à son adversaire mais dut succomber sous les attaques furieuses des vainqueurs. Titley, Doxtader, Duguay, et Séguin ont combattu pour la dépêche avec une énergie extrême et furent tout le temps en évidence. Pour les vaincus, Mireault, Villeneuve, Sigouin, et Sylvestre jouèrent une grosse partie.

Vendredi prochain, il y aura une autre soirée de la ligue, alors que les facteurs rencontreront l'Inspecteur et que la ville s'attaquera à la dépêche.

Sommaire:

Ville		Facteurs
Jacques	buts	Fontaine
Guyon	défenses	Church
Gauthier	défenses	Lavoie
Gendreau	avants	Yvon
Binette	avants	Massicotte
Hébert	avants	Nizan
Allard	subs	Filliatrault
DeVeault		R. Ouellette
Ahearn		A. Ouellette
Saint-Georges		Fortier
		Claude Laberge

Arbitres: Bélanger et Gillespie.

Première période

Aucun point.

Punitions: Fortier, Guyon.

Deuxième période

1—Ville, Hébert, (Ahern) . . . 7.05

Punition: Gendreau.

Troisième période

Aucun point.

Punitions: Massicotte (2), Gauthier, Ahern, Gendreau.

DEUXIEME PARTIE

Inspecteur		Dépêche
Mireault	buts	Laferrière
Sigouin	défenses	Titley
Villeneuve	défenses	Duguay
Paquette	avants	Dextader
Sylvestre	avants	Séguin
Laporte	avants	Pelletier
Pilon	subs	L. Roy
Noxon		P. Roy
Taylor		Simoneau
Gagnon		Pilon
		Contant

Arbitres: Millaire et Gillespie.

Première période

1—Dépêche, Doxtader 13.50

Punition: Aucune.

Deuxième période

2—Dépêche, Séguin 8.00

Troisième période

3—Dépêche: Pelletier, ... 11.25

Punitions: Villeneuve, Pelletier.

POSITION DES EQUIPES

	G.	P.	N.	Pts
Dépêche	2	0	0	4
Ville	1	0	1	3
Inspecteur	0	1	1	1
Facteurs	0	0	2	0

SPORT A SAINTE-MARTHE

Le club de hockey Sainte-Marthe a eu la visite du club Sainte-Justine. La partie fut nulle, 2 à 2.

Le club de Sainte-Marthe remercie le club de Sainte-Justine pour sa belle tenue sur la glace.

Le Sainte-Marthe est allé rendre visite au Rigaud. La partie fut nulle, 2 à 2. Les points furent enregistrés par Raymond et Patrick Quesnel.

Pour toutes informations, s'adresser à M. J. A. Proulx, gérant, Mlle Carmen Cyr, Sainte-Marthe, (Vaudreuil), P. Q.

UNE FAMEUSE EQUIPE DE SOCCER D'ANGLETERRE

Voici la fameuse équipe de soccer Motherwell, qui occupe la tête de la ligue d'Ecosse, et qui jouera le 16 janvier pour la première ronde de la Coupe Ecosse. On voit ici: No 1. McMenemy. No 2. Hunter. No. 3. Johnman. No 4. McClory. No 5. Ferrier. No 6. Telfer. No 7. Craig. No 8. Stevenson. No 9. Wales. No 10. MacFadyen No 11. Murdoch. McClory, Craig, Murdoch.

EUG. TREMBLAY DEFENDRA SON TITRE CE SOIR

C'est ce soir qu'aura lieu à la Salle du Marché Saint-Jacques, la rencontre entre le champion du monde Eug. Tremblay et Fred Lebel. Cette lutte sera deux dans trois à finir.

Eug. Tremblay

En semi-finale le champion du Canada mi-lourd Carl Van Worden fera face au terrible Stonckton, cette rencontre qui soulève déjà un gros intérêt sera de 45 minutes ou une chute.

En préliminaires, Bill O'Brien et J. L. Marchand lutteront 20 minutes ou une chute; Ted Bell vs Willie Bourque, 20 minutes ou une chute et Henri Tessier vs Sam Chuck 30 minutes ou une chute.

Un plancher en gradins sera construit afin de permettrer à tout le monde de bien voir.

René Angrignon sera l'arbitre pour ce soir.

LE MATCH FOURNIER-DANDURAND SUSCITE UN GROS INTERET

Louis Lavigueur, le sportsman local bien connu, est l'organisateur du concours de tours de force qui mettra Arthur Dandurand, le vétéran de la force, et Philippe Fournier, le jeune Hercule de Trois-Rivières, en face un de l'autre lundi prochain, 18 janvier. La rencontre aura lieu dans la salle de l'église de Sainte-Marguerite Marie, coin Ontario et Bordeaux, près du Stade de baseball. Nous avons publié la semaine dernière la liste des tours de force de chacun des adversaires, et on a pu se rendre compte qu'ils contenaient quelque chose d'étonnant du côté force. On rapporte que Dandurand porte à 467 lbs le poids de l'engin Ford, qu'il lèvera lundi prochain, dans ses pratiques privées. Hector Décarie, l'homme fort bien connu, sera l'arbitre, tandis que M. Edmond Vincent sera l'annonceur.

On apprend que M. Lavigueur, aussi yachtman émérite, vient d'acheter un fameux hydroplane de course pouvant exécuter 59 milles à l'heure. C'est le "Century Kid", appartenant à M. Victor Lara, autre amateur de courses de yachts bien connu.

LE TENNIS

LE TENNIS SOUFFRE DE LA CRISE

New-York, (N.Y.), 11 —Holcombe Ward, de New-York, président du comité de la coupe Davis des Etats-Unis et membre influent de l'association nationale du tennis, a été élu hier président de l'Eastern Lawn Tennis Association lors de l'assemblée annuelle de cette organisation. Ward a reçu 9,500 voix alors que son concurrent P. Schuyler Van Bloem, président de l'Eastern Association depuis trois ans et l'un des chefs du groupe qui dirigeait l'assemblée nationale de février dernier, n'en a obtenu que 2,250.

LES RECETTES BAISSENT

Le rapport du trésorier accusa une baisse sensible dans les recettes du tennis, qui souffre de la crise comme les autres sports. Les recettes totales se trouvent en effet inférieures de $3,000 aux dépenses.

Le président Van Bloem a mis l'assemblée en garde contre des baisses nouvelles lesquelles pourront l'empêcher de compter sur les $2,500 qu'elle reçoit annuellement de l'Association nationale. En conséquence, il préconisa de supprimer le plus possible les tournois gratuits. Il suggéra qu'autorisation soit demandée auprès de la Fédération Internationale des Associations de tennis chaque fois qu'un tournoi ouvert serait organisé. Il recommanda également moins d'épreuves, une période d'entrainement plus courte pour l'équipe de la coupe Davis et la non participation des membres de l'équipe au championnat de Wimbledon.

LE SAINT-FRANCOIS ENCORE VICTORIEUX

Un point, compté par Archambault, sur une passe de Thomas, dans la deuxième période, a permis au Saint-François-Xavier de remporter une seconde victoire de suite par blanchissage, samedi après-midi, dans les séries de la ligue Junior, au Forum. Cette fois, c'est le collège Loyola, qui fut victime du club d'Ildège Gervais. Mais les collégiens se sont défendus crânement, montrant beaucoup de résistance. Dans l'autre partie, la victoire est restée au McGill par un score de 3 à 1 contre M.A.A.A.

Alignement et sommaire:

McGill		M.A.A.A.
Fyfe	buts	Lennox
Crombie	déf.	Mundie
Newton	déf.	Curri
McNeil	centre	McQuisten
Morse	aile	Kelly
Lamb	aile	Davis

Subs. pour McGill: Duff, Wilson, McLernon.

Subs. pour M.A.A.A.: Olson, Taugher, Doyle, Bissell, Coristine, Batstone.

Arbitre: Léo Heffernan.

Première Période

1. M.A.A.A.—Mundey 10.10

Punitions: Currie, Kelly.

Deuxième période

2. McGill—Morse 20
3. McGill—Lamb 1.20
4. McGill—Morse (MacNeil) . . 9.10

Punitions: Currier, Newton.

Troisième Période

Pas de point.

Punitions: MacQuisten, Taugher, Newton, Currie, Mundey.

St-Frs-Xavier		Loyola
Bouvrette	buts	Keyes
Marchand	déf.	Dubé
Raymond	déf.	MacDonnell
Hayes	centre	McIlhone
Cormier	aile	Trihey
M. Ranger	aile	Shaughnessy

Subs. pour St-Frs-Xavier.—J. P. Ranger, Archambault, Thomas, Larochelle, Limoges.

Subs. pour Loyola: Tansey, Létourneau, Thomas, Burke, Aubut.

Première période

Pas de point.

Punitions: Raymond, Thomas 2, MacDonnell, Ranger, Létourneau, Archambault.

Deuxième période

1. St-Fra-Xavier—Archambault (Thomas) . . 8.20

Punitions: M. Ranger, J. Ranger, McIlhone, Aubut, majeure.

Troisième période

Pas de point.

Punitions. J. Ranger.

Pas un seul point en 70 minutes

WINDSOR, Ont., 11. — Les clubs Olympiques et Windsor, dans un match de la ligue Internationale, ont joué soixante-dix minutes sans compter un seul point, samedi soir. Plus de 5,500 personnes furent témoins de cette joute. Johnny Gallagher, envoyé aux Bouledogues par le Montréal, a débuté sur une aile, bien que joueur de défense, et s'en est bien tiré.

Windsor		Détroit
Karr	buts	Venne
Arbeur	défense	Peters
Bellemer	défense	Rockburn
Haynes	centre	Hay
Lever	aile	Coldsworthy
Dugnis	aile	McCabe

Subs Windsor: Earl, Roche, Phillips, Ouellette, Brown, Hinsperger, Gallagher, Huggins.

Subs Détroit: Gillie, Newman, Gagné, Steele, Herbert, Gilhooley, Evans.

Arbitre: M. J. Hedden.

Première période

Pas de point.

Punition: Gillie.

Deuxième période

Pas de point.

Punitions: Bellemer, Rockburn, Lever, Gilhooley, Earl, Roche.

Troisième période

Pas de point.

Punitions: Duguid, McCabe, Rockburn, Bellemer, McCabe, (maj).

Période supplémentaire

Pas de point.

Punitions: Gillie, Peters.

ANECDOTES DE HOCKEY

(Par Jimmy Thompson)

Quand Dick commença, ce fut un sauve-qui-peut.

Aujourd'hui, lorsqu'un club compte neuf points, c'est du nouveau; mais si un joueur comptait neuf fois, il y aurait émeute. Pourtant, Dick le fit il y a 13 ans.

Peut-on égaler le record de pointage, que Dick Irvin établit au cours d'un match pour le championnat! Dick compta neuf points au cours d'une seule partie, il y a dix-huit ans, et les archers les plus avertis ont essayé, mais en vain, à éclipser ce record. Ou bien, si quelqu'un a réussi dans cette tâche, personne n'en a gardé officiellement les statistiques. Quand nous lui avons rappelé cet incident, l'autre jour, Dick s'est contenté de nous répondre ceci: "ce fut juste une de ces parties", et il nous laissa le soin de deviner le reste de sa pensée, qui signifiait qu'il avait été plutôt fortuné de compter aussi librement. L'incident se produisit à Toronto en mars 1914, dans la deuxième partie de la série de la coupe Pellatt entre T. R. et A.A. et les Monarchs de Winnipeg. Toronto avait gagné la première partie par 6 à 5 et les visiteurs dont Dick portait les couleurs, étaient décidés de gagner la deuxième partie. Pendant dix-huit minutes, les équipes se maintinrent sur un pied d'égalité avec un point de chaque côté. C'est alors que Dick se mit en branle, avec l'aide de Marples, et la joute finit par un score de 9 à 2 en faveur des Monarchs. Irvin occupait en ce temps-là la position de centre quand les Monarchs gagnèrent la coupe Allan en 1915, et il mit fin à sa carrière amateur dans la série finale de ce trophée, devenant professionnel avec un club de la Ligue du Pacifique l'année suivante. Aujourd'hui, il est l'instructeur des Leafs de Toronto.

CHARLIE ADAMS A REPONDU A STRACHAN

Dans la "Gazette" de ce matin, paraissait une longue lettre de Charlie Adams, propriétaire des Bruins de Boston, en réponse à la suggestion faite par James Strachan, président des Maroons, à la N.H.L., d'imposer une amende de $10,000 à Adams pour avoir forcé ses joueurs à jouer la récente partie de bouffons contre l'Américain, à New-York, alors que les Bruins renvoyèrent 87 fois la rondelle d'un bout à l'autre de la patinoire. Loin de se trouver en faute, Adams suggère à son tour que M. Strachan soit mis à l'amende pour avoir fait une déclaration à la presse, en guise de commentaire sur une partie. Adams se dit couvert par les règlements de la N.H.L. qui ne défendent pas le procédé auquel il a eu recours contre l'Américain.

LE TOURNOI ELIMINATOIRE DU LAVAL

Comme il faut trouver un remplaçant à Leclerc, celui-ci ne pouvant jouer pour la salle Laval, la direction a pris huit des meilleurs joueurs parmi les habitués. Ce sont de véritables étoiles de snooker, à voir la liste des concurrents et le public est assuré de voir des parties très émotionnantes. Ces joutes sont éliminatoires et seront jouées les après-midis et les soirs.

P. Mooney vs O. Chenier, C. Donais vs P. Belhumeur, R. Lajoie vs A. St-Jean, A. Courteau vs O. Laflèche.

Ce soir, R. Lajoie rencontrera A. St-Jean, dans la première partie du tournoi; les deux sont en grande forme et les amateurs sont assurés de voir des joutes très contestées. La première partie aura lieu à 7 1-2 hrs précises.

Au billard, Laplante fut vaincu par Jimmie, 90 à 100. Le tournoi se continue.

Comme plusieurs attractions sont au programme pour cette semaine, les amateurs sont assurés de passer d'agréables soirées en venant à la salle de billard Laval, 351 Ste-Catherine Est. L'entrée est gratuite.

LAFONTAINE EST LE SEUL GAGNANT, HIER

Le club Lafontaine, en doublant le score sur le Saint-Michael par 4 à 2, pendant que le Saint-François annulait avec le Verdun dans un match dénué de tout pointage, a pris la tête de la ligue Mont-Royal, au cours de l'intéressante séance d'hier après-midi à l'aréna Mont-Royal.

Le Lafontaine se mit à la tâche dès le commencement de la deuxième période, comptant deux points de suite, grâce à Thomson et Valois, qui fournit aussi un "assist" à son co-équipier pour la confection du premier point. Galbraith vint améliorer les chances du Saint-Michael au commencement de la dernière période, en déjouant Boulanger, mais Thomson et Valois se coalisèrent de nouveau pour enregistrer un troisième point pour leur club. Lapointe et Grant firent le quatrième et le club irlandais mit le dernier de la partie à son crédit sur un effort personnel de Lee.

Dans la première partie, le Saint-François compta un point sur un lancer de Easton, qui déjoua Seed, mais l'arbitre Heffernan refusa de l'accorder sous prétexte que l'un des joueurs du Saint-François avait obstrué la vue au gardien de buts du Verdun. Le gérant Ildège Gervais protesta vigoureusement, menaçant même de retirer son club de la glace, mais Heffernan fut intraitable et Gervais dut capituler.

Alignement et sommaire:

Verdun		St-François-Xavier
Seed	buts	Gagnon
Bennett	défense	Mongeon
Seale	défense	Gervais
J. Kelly	centre	Saunders
S. Kelly	aile	Easton
Martel	aile	Gaudette

Subs. Verdun: Gravel, Reeves, Bélanger, Pilon.

Subs St-Franç: O'Rourke, Bourgouin, Leroux, Lawton, Unsworth, Shink.

Première période

Pas de point.

Punition: Easton.

Deuxième période

Pas de point.

Punitions: Gravel, Gervais, Mongeon.

Troisième période

Pas de point.

Punitions: Seale, Shink, Gravel.

St-Michael		Lafontaine
Rowen	buts	Boulanger
Carter	défense	Arcand
H. Lee	défense	Shearer
Mullins	centre	Thomson
Tobin	aile	Saint-Jean
Demaine	aile	Valois

Subs. Saint-Michael: Wheeler, Magnan, Galbraith, Ahearn, R. Lee.

Subs. Lafontaine: Thibault, Lapointe, Lefebvre, R. Gaudette, Grant, Powell.

Première période

Pas de point.

Punition: Carter.

Deuxième période

1—Lafontaine: Thomson (Thibault-Valois) 20
2—Lafontaine (Valois) 4.45

Punitions: Powell 2.

Troisième période

3—Saint-Michael: Galbraith (Demaine) 2.45
4—Lafontaine: Thomson (Valois) 5.45
5—Lafontaine: Grant (Lapointe) 8.35
6—Saint-Michael: H. Lee 17.35

Punitions: Galbraith, Thibault, Powell.

Arbitres: Heffernan et Campbell.

DEMAIN SOIR, DANS LA LIGUE DES BANQUES

La ligue des Banques jouera demain un programme régulier sur la glace du Forum pour reprendre un peu de terrain perdu dans le temps des fêtes.

Le programme de demain sera le suivant:

Banques Unies vs Montréal.
Banque Royale vs Can.-Nationale.

L'AVIATION MILITAIRE DE L'U. R. S. S.

Les journaux polonais affirment qu'un plan quinquennal militaire se développe en U. R. S. S. parallèlement au plan quinquennal industriel. C'est surtout l'aviation qui progresse le plus rapidement.

Il existe en U. R. S. S. 45 fabriques d'avions. En ce moment, l'armée rouge possède 1,500 appareils, plus 500 dans les écoles d'aviation et la réserve. Les fabriques d'aéroplanes sont outillées pour construire de 300 à 400 aéroplanes par mois. L'armée rouge a 400 tanks, et ce nombre doit être considérablement augmenté au cours des deux prochaines années. Ce plan quinquennal militaire prévoit l'augmentation de l'infanterie par la création d'un 16e bataillon supplémentaire à chaque division. On intensifiera également tous les moyens techniques visant en particulier la guerre chimique.

Feu M. O.-P. de Montigny

M. O. P. de Montigny, l'un des pionniers du commerce de la chaussures à Montréal, est décédé samedi matin à l'hôpital du Sacré-Coeur. Sa dépouille mortelle est exposée chez son fils, M. S. A. de Montigny, au numéro 4398 rue Saint-André. Ses funérailles auront lieu mardi matin à Saint-Laurent, à 9 h. 30 précises. Le cortège funèbre partira de la demeure du fils du défunt à 8 h. 30.

M. de Montigny laisse, outre son épouse, née Marie-Alphonsine Dufresne, sa fille Marguerite, cinq fils, le R. P. Alphonse de Montigny, c.s.c., missionnaire au Bengale, le R. P. Jean de Montigny, c.s.c. du Collège Saint-Laurent, M. Augustin de Montigny et M. André de Montigny et sa bru, Mme S. A. de Montigny.

LA MARIEUSE

Elle. — Elle n'a pas de dot, mais elle a une tante à héritage.

Lui. — Présentez-moi la tante.

MEL COHEN ET FRANK SMUTNEY INSCRITS DANS LE P. DAWSON

La liste des inscrits au quatrième marathon annuel de raquette Peter Dawson de 200 milles augmente toujours. Bien que les inscriptions ne fermeront que vers le 27 janvier, les trois quarts des inscriptions n'arriveront que quelques jours avant la date de fermeture, il y a cependant onze coureurs d'inscrits à date pour ce marathon qui est doté d'une bourse de $4,000 offerte par MM. Sam et Allan Bronfman de la Distillers Corporation, faisant de cet événement la course la plus richement dotée de l'univers.

Les nouveaux inscrits sont "Mel" Cohen, de Buffalo, et Frank Smutney, de Toronto. Cohen est le premier coureur hébreu à s'inscrire officiellement au marathon, mais il ne sera certainement pas le dernier, car les frères Richman, deux fameux coureurs, sont ici à Montréal, s'entrainant assidument en vue de ce marathon, et bien qu'ils ne soient pas encore officiellement inscrits, il n'y a aucun doute qu'ils le feront sous peu. Cohen fut un inscrit l'an dernier, mais fut victime d'un accident dès le départ, se déplaçant un muscle dès le début et fut forcé d'abandonner après une courte distance. Il possède un record enviable comme amateur. Smutney est aussi un amateur inconnu jusqu'à date, et qui en sera à son premier essai sur les raquettes.

La disparition de la neige à la suite des pluies que nous avons eues a forcé un bon nombre des coureurs qui étaient à l'entrainement à s'isoler pour quelque temps. Une cinquantaine de coureurs qui n'ont pas encore fait leurs inscriptions sont à l'entrainement ici et aux environs, y compris plusieurs amateurs de marque qui sont sans travail à cause de la dépression et qui pour cette raison sont anxieux de tourner leurs capacités athlétiques du côté pratique. Des demandes d'informations ont été reçues du Nouveau-Brunswick, du Maine, et d'Ontario et parmi ceux-ci se trouvent deux coureurs qui étaient considérés comme candidats probables aux marathon des Olympiques cette année à Los Angeles. Les informations leur ont été envoyées, mais, comme ils sont indécis au sujet de leurs incriptions, leurs noms sont gardés secret jusqu'à ce qu'ils prennent une décision.

Le concours de beauté qui précédera le marathon, afin de choisir une "Reine" qui accompagnera les coureurs compte maintenant cinq inscriptions, toutes des montréalaises. L'inscription d'une beauté newyorkaise, qui a récemment remporté un concours de beauté important aux Etats-Unis, a été refusée, car elle ne remplissait pas les conditions qui exigent que les concurrentes soient canadiennes de naissances et résident en Canada.

JOUTES IMPORTANTES DE LA LIGUE AMATEUR DE L'EST, CE SOIR

Ce soir, la ligue de Hockey Amateur de l'Est présentera comme première partie, le club Charlemagne contre le club Renaud. Lors de leur première partie ensemble, le Renaud avait remporté les honneurs par le score de 2 à 1. Depuis ce temps, le Charlemagne s'est réveillé et n'a pas subi aucune autre défaite. Il va sans dire que le club de Fernand Séguin assaiera de reprendre sa revanche. Et le Renaud de son côté, voudrait bien répéter son exploit antérieur. La Laiterie des Cultivateurs du Nord fera la lutte ensuite contre le Pointe-aux-Trembles. Comme ces deux clubs ont fait partie nulle de 1 à 1 dans leur première rencontre, il sera intéressant de voir lequel est supérieur à l'autre.

Compteurs de la ligue de l'Est:

TRIBUNAUX CIVILS

Cour Supérieure; Chambre de Pratique; le 9 janvierr, 1932. Présent: l'honorable juge Patterson.

Les jugements suivants furent rendus:

J. H. Lafleur vs l'abbé J. M. Lemire et Dame veuve C. Ferrier et al. T.S.; jugement déclarant arrêt bon et valable.

J. Nudelman vs J. Hack; jugement accordant motion pour permission de plaider.

Sol Edwards oldman vs Jack Levay et Waldorf Millienery Ltd., T. S.; jugement accordant motion de la tierce-saisie pour permission de déclarer.

J. H. Lafleur vs l'abbé J. M. Lemire et E. Webber et al. .S.; jugement déclarant arrêt bon et valable.

Myer Bloomberg, ès-qualité vs Chevrolet Motor Sales Co., of Montreal Ltd.; jugement accordant motion pour examen du demandeur avant production de plaidoyer.

Dame E. O'Connell vs W. Townley et E. A. Shuker et vir, oppt.; jugement ordonnant à l'opposante de comparaître.

J. B. Chevalier vs l'abbé J. M. Lemire et H. Allard et al. T.S.; jugement déclarant arrêt bon et valable.

Joseph Bédard vs Joseph Langevin; jugement maintenant saisie-gagerie en expulsion.

H. D. Coplan vs C. O'Donnell; jugement émettant règle-nisi.

La Cie Equitable d'Assurance Mutuelle contre le Feu vs Jos. Boulliane; jugement pour $108 avec int. et dépens.

Anthime Gadbois vs Joseph Azarias Bourgault et al; jugement pour $125.50 avec int. et dépens.

Jos. Henri Lambert vs Leslie Britcher; jugement pour $335 avec int. et dépens.

Claude Neon General Advertising Ltd., vs Arthur Reinborn et all; jugement pour $500 avec int. et dépens.

Edouard Roy vs Albe. Larocque; jugement pour $223 avec int. et dépens.

La Cité de Montréal et Expropriation entre Chemin de la Côte Sainte-Catherine, etc.; jugement référant cause à la Commission des Services Publics.

David J. Moses vs S. Ronse; jugement accordant motion pour examen du demandeur avant production de plaidoyer.

H. Tatley vs E. Sheppard; jugement maintenant exception ex partie pour frais seulement.

Victor Joannette vs Arthur Bélanger et T. Brassard, m.e.c.; jugement rejetant exception à la forme.

V. E. Lambert vs E. S. Cornish et La Cité de Montréal, oppte; jugement accordant motion ordonnant au protonotaire de remettre certains deniers.

J. A. E. Dion et al vs Wilfrid Fréchette et Isaac Robin et al, T.S.; jugement accordant motion pour permission de produire contestation à requête en annulation de saisie-arrêt avant jugement.

Cécile Prévost vs François Vaillancourt; jugement déclarant parties séparées de biens et communauté dissoute.

La Cité de Montréal et Expropriation entre Chemin Hudson et Chemin de la Côte des Neiges; jugement homologuant rapport d'expropriation.

Cecil Levey vs Jack Pascal; jugement accordant motion pour particularités.

Consolidated Fire and Casualty Insurance Co., et al vs Armand Foley; jugement accordant motion pour examen du demandeur Georges Blain, avant production de plaidoyer.

Rod. Corbeil vs Dame J. E. Pepin; jugement pourr $100, avec int. et dépens.

Max Levy Hat Co., Inc., vs Nemo Hat Mnf., Co., Ltd.; jugement accordant motion pour cautionnement pour frais.

Ismel Kolomey vs Beryl Greenberg; jugement maintenant inscription en droit avec dépens.

Dame E. O'Connell vs W. Townley et A. G. Townley, oppt.; jugement ordonnant à l'opposant de comparaître.

Dame Eva Girard ès-qual vs Salim M. Shamy et al.; jugement accordant motion pour option d'un procès par jury.

A. Kazarinsky vs George Frederick Humphrey; jugement pour $240, avec int. et dépens.

La Cité de Montréal et Expropriation entre les rues Roslyn et Victoria; jugement référant cause à Commission des Services Publics.

Louis Philippe Forest vs Ernest Lafontaine; jugement déclarant règle-nisi absolue.

Cie Hector Meunier Limitée vs F. H. Ledoux; jugement accordant motion pour examen suivant article 591 C.P.C.

Johnston and Ward vs Samuel Backer et Raphael D. Paul, tiers-saisi; jugement suivant déclaration de tiers-saisi.

Alliance Nationale vs C. A. Wilson; jugement ordonnant dépôt sur enchère.

Palestine Loan Syndicate vs S. Bussen et al et American Fur Co., Ltd., et al, T.S.; jugement maintenant bref de saisie-arrêt bon et valable.

Louis Vengrofsky vs United Commercial Loan Syndicate; jugement accordant motion pour amender déclaration.

Jugements rendus le 9 janvier 1932 par l'hon. juge Albert de Lorimier.

Peltier vs Otter; action maintenue pour la somme de $3715.00 avec intérêt et dépens.

Moffatt vs Richard; action maintenue pour $148.50.

Uditsky vs Deller; action renvoyée avec dépens.

Deller vs Uditsky; jugement pour $180.00 avec intérêt et dépens.

Le GOLF

MacDONALD SMITH EST EN TETE

LOS ANGELES, 11. — MacDonald Smith, après avoir étonné le parcours du Hillcrest Country Golf par un sensational 60, a ajouté un 68 hier et a achevé de décourager ses concurrents. Son total de 137 pour les premiers 36 trous pour la bourse de championnat de Los Angeles de $7,500, le place cinq coups en avant du champ.

Leo Diegel, pour la deuxième fois en 2 jours, a fait le tour du champ par 71 et son total de 142 a été égalé par Walter Hagen, qui a fait le même 71-71. Dallas Jeffers, de Sainte-Anne, Olin Dutra, de Santa Monica et Joe Kirkwood ont presque atteint le même résultat. Jeffers faisant suivre une carte de 70 par une autre de 72. Dutra et Kirkwood prenant 70 et 72.

OUIMET PILOTERA L'EQUIPE AMERICAINE

NEW-YORK, 11. — Francis Ouimet, champion amateur des Etats-Unis au golf, a été nommé capitaine de l'équipe américaine qui doit concourir pour la coupe Walker en 1932.

La date et le lieu du concours n'ont pas encore été annoncés, et les autres membres de l'équipe américaine n'ont pas été désignés, vu qu'on ne sait pas au juste si l'Angleterre enverra cette année une équipe pour la coupe Walker.

Mme Glenna Collett Vare, ex-champion national au golf, ainsi que cinq autres étoiles féminines du golf iront en Angleterre au mois de mai pour rencontrer une équipe de golf anglaise, dans un concours qui deviendra probablement biennal.

L'EQUIPE FEMININE

Voici le nom de celles qui l'accompagneront outre-mer: Helen Hicks, champion national; Mme O. S. Hill, de Kansas City; Virginia Van Wie, de Chicago; Mme Leona Cheney, de San Gabriel, Californie; et Maureen Orcutt, d'Englewood, N. J., qui détient le championnat ouvert du Canada. Mario Hollins, de Los Angeles, et Mme Harley Higbie, de Détroit, ont été nommées comme membres supplémentaires.

L'équipe féminine s'embarquera au mois de mai, et concourra probablement à Staunton, Angleterre, du 30 mai au 2 juin. Plusieurs membres, sinon toute l'équipe, prendront part aux parties de championnat.

Les concours amateurs nationaux auront lieu à Baltimore, du 12 au 17 septembre; les concours ouverts nationaux au Fresh Meadow Country Club, Flushing, Long Island, du 23 au 25 juin; le championnat national féminin à Salem, Mass., du 26 septembre au premier octobre, et les concours pour terrains publics à Louisville, Kentucky, à partir du 19 juillet.

LE PROGRAMME DU GYMN. BEAUCHESNE

Voici le programme au complet de la soirée de lutte qui sera donnée mercredi de cette semaine au gymnase Beauchesne:

20 minutes ou 1 chute:
H. Lalonde, 150 lbs., vs George Bolchuk, 166 lbs.

30 minutes ou 1 chute:
Rod. Lebrie, 158 lbs., vs Sam Lamer, 158 lbs.

Semi-finale, 45 minutes ou 1 chute:
Aurèle Lebel, 164 lbs., vs Jean Lanoix, 175 lbs.

Finale, 2 dans 3 à finir:
Albert Beaucaire, 168 lbs., vs Fred Lewbuck, 167 lbs.

L'arbitre sera Ernest Boucher. La soirée commencera à 8.15 heures et les portes seront ouvertes à 7.15 heures.

MARCHE ST-JACQUES
LUTTE
CHAMPIONNAT MONDIAL
POIDS LEGER
Eug. TREMBLAY vs Fred LEBEL
Portes ouvertes à 7.30
500 sièges $1.00; réservés $1.25 pour théâtre. ($1.00 pour tour d'arène), 75c et 55c.
Inf.: Tél. CLairval 2911 — CHerrier 0162

Specialiste
des maladies de l'homme et de la femme. Maladies Sexuelles, Urinaires, Vénériennes. Affections du sang et de la peau.
Clinique Privée du
Docteur J. M. E. PREVOST
3440, rue Hutchison . . . MA. 6611

LA FAMEUSE EQUIPE DE SOCCER ANGLAIS "THROSTLES"

WALL STREET LOURD AU DEBUT, DEVIENT PLUS FERME CE MIDI. — MONTREAL SE COMPORTE MIEUX

POTINS DE LA RUE

Wall Street était lourd au début de la première séance de la semaine. Les pertes variaient entre 1 et 3 1-2 points. Sur le milieu du jour, bon nombre de valeurs étaient mieux supportées cependant.

Le pouvoir de gain de Brazilian Traction se trouve augmenté par le fait de la diminution de notre dollar à New-York, laquelle a été accompagnée d'une augmentation correspondante dans le milreis.

La tendance devrait être meilleure, bien que le marché soit sujet à des revirements techniques.

Les directeurs de la Banque des Règlements Internationaux réunis à Bâle ce matin ont approuvé le rapport du président du comité consultatif du plan Young, sur l'inhabilité de l'Allemagne d'effectuer les paiements dus en vertu des Réparations. Ils recommandent une revision des dettes de Guerre et des Réparations, afin d'éviter un plus grand désastre économique.

La forte réduction dans le total des commandes en carnet de U. S. Steel durant le dernier mois de 1931 a surpris grandement Wall Street et cette diminution est attribuée au rajustement de fin d'année. Ce rapport est la cause du fléchissement de U. S. Steel ce matin. Le rapport voulant que l'Allemagne soit incapable d'effectuer ses paiements dus comme Réparations est le principal facteur qui a influé sur les stocks ce matin.

A mesure que le marché avance, il faut continuer de se protéger par des "stop loss orders" que l'on doit élever selon la hausse des stocks. C'est une mesure de précaution nécessaire principalement tant que le marché ne sera pas plus stable.

L'on remarque une plus grande participation du public sur le marché, bien que le gros des achats aient encore le caractère professionnel. La demande étrangère est aussi plus élevée.

Le marché parait actuellement traverser une période d'épreuves. L'augmentation dans la demande pour les stocks privilégiés et la meilleure tenue du marché des obligations de N.-Y., sont deux facteurs favorables, qui laissent croire à un prochain mouvement ascendant actuel sur le marché.

Le département du Revenu National vient de déclarer que la valeur de la livre sterling pour fins de douane, sera de $4.09 durant la période s'étendant du 16 janvier au 31 janvier.

Les autorités de la Bourse de New-York annoncent que les intérêts à découvert possédaient 2,842,072 actions au 31 décembre dernier, comparé à 3,745,642 au 31 novembre.

La couverture d'or de la Reichsbank au 7 janvier s'élevait à 24.9 p.c. bien que les réserves d'or soient en baisse de 4,912,000 marcs.

C'est actuellement un temps propice pour les mergers de maisons de courtage de notre ville. La rumeur court actuellement la rue, que deux de nos importantes maisons de courtage seraient sur le point de se fusionner.

La tenue du marché parait plus encourageante. Les prises de profits de fin de semaine ont été assez bien absorbées. Les activités sont actuellement moindres sur tout fléchissement et elles ont une tendance à augmenter sur tout mouvement ascendant.

Nous continuons de conseiller l'achat des valeurs de choix sur tout mouvement de baisse, car les prix devraient continuer de s'apprécier quelque peu.

La première semaine de l'année 1932 a été témoin de plusieurs événements importants, entr'autres la discussion du bill ayant pour but la formation de la Corporation Financière de Reconstruction. L'annonce d'un accord entre la France et l'Angleterre en ce qui concerne le problème des Réparations, l'augmentation dans la demande tant pour les stocks privilégiés et les obligations, que pour les valeurs boursières. Les activités industrielles ont toutefois été encore peu élevées, et ceci n'est aucunement surprenant à cette époque de l'année, mais l'on doit s'attendre à une reprise sous peu. La fermeté continue dans les prix des denrées, l'augmentation dans les chargements des wagons aux Etats-Unis, le maintien d'un niveau pratiquement le même au Canada, le rendement plus élevé des usines hydro-électriques et les indices d'une prochaine augmentation saisonnière dans la production de l'acier sont autant de facteurs, qui nous incitent à devenir plus optimistes, bien que les prix de l'acier et les commandes pour bon nombre de produits des industries basiques soient encore très incertains.

L'apparition des nouveaux modèles, produits par les différentes compagnies d'automobiles d'outre-frontière devrait stimuler cette industrie. L'ouverture des différents salons de l'Automobile dans les principales villes canadiennes et américaines ne tardera pas à faire augmenter les ventes de ces compagnies, car il ne faut pas oublier que l'automobile est reconnue aujourd'hui comme une nécessité économique et que le monde ne peut s'en passer, d'où il vient un temps qu'il faut absolument que le public achète des voitures-automobiles, et nous sommes rendus à cette époque. Il sera intéressant en fin de semaine de constater les rapports sur le Salon de l'Automobile qui se tient cette semaine à New-York.

La confiance en l'avenir parait générale non seulement aux Etats-Unis, mais même au Canada. L'on s'attend à une reprise, sinon générale, du moins légère dans les affaires, vers le milieu de 1932, et peut-être quelque temps avant cette époque.

Le total des chargements des wagons au Canada durant 1931, s'est élevé à 2,572,084 wagons, soit une diminution de 558,061 wagons, ou de 17.88 p.c., comparé au total de 1930. Il faut remonter en 1919 pour trouver une baisse aussi prononcée, tant en nombre qu'en pourcentage.

En 1930, la diminution dans les chargements des wagons s'élevait à seulement 173,546 wagons, soit 4.67 p.c. De 1922 à 1929, exclusivement, les chargements des wagons au pays accusèrent des augmentations. Il faut donc constater que les chargements des wagons sont à la baisse depuis 1929. En 1921, les chargements des wagons accusaient une réduction de 308,200, et il ne faut pas oublier que cette année-là était une année de dépression. Si l'on calcule l'augmentation dans les chargements des wagons de 1922 à 1928 inclusivement, l'on a une augmentation globale de 1,187,748 wagons, et la diminution enregistrée dans les chargements des wagons durant les années de 1928 à 1931 inclusivement, est de 1,134,064 wagons.

Le facteur le plus important qui a contribué à faire, de l'an dernier, une année record pour le déclin dans les chargements des wagons, est sans contredit la faible récolte de blé de 1931, de même que la diminution enregistrée dans les récoltes des aures grains. La diminution dans les activités de la forêt et la dépression générale dans les affaires, ont aussi été des facteurs défavorables. Les perspectives plus encourageantes pour cette année laissent toutefois prévoir une plus grande activité pour nos Cies de chemins de fer, en 1932.

L'Hon. Robert Weir, ministre fédéral de l'Agriculture, vient d'annoncer que le gouvernement d'Ottawa introduira un programme agricole défini dans le but d'encourager et d'aider les fermiers à posséder des fermes capables de se soutenir par elles-mêmes.

L'Hon. Weir, déclara que les graines de semences seront disponibles à des prix très bas, et que les arbres seront aussi fournis pour des sommes modiques. Il ne s'agit pas, dit-il, de transplanter des arbres partout dans les provinces des Prairies, où la terre n'est pas propre à l'agriculture, mais il faut que chaque ferme possède tout ce qu'il lui faut pour faire vivre le cultivateur et sa famille. Il faut des pâturages pour les animaux et ces pâturages doivent posséder des arbres.

Ce programme est très excellent et il ne peut être plus à propos, car ce qu'il importe aujourd'hui, c'est de faciliter la vie aux fermiers afin qu'ils ne soient pas tentés de venir dans les villes, où ils augmenteront le nombre des chômeurs.

NOMBRE DE FAILLITES PLUS ELEVE AUX E.-U.

Durant 1931, que durant l'année précédente.

NEW-YORK, 11. — Les faillites, dans les derniers jours de décembre, ont été très nombreuses. Le record, pour ce mois, et quant au nombre et quant aux responsabilités, fut beaucoup plus considérable que l'indiquaient les premiers rapports. Le total des faillites, pour 1931, fut de 28,285 contre 26,355 pour 1930.

Le record pour 1931, à tous points de vue, dépasse celui de toutes les années précédentes. En 1930, le nombre des faillites avait été plus considérable que jamais; il y a eut encore plus l'an dernier. Le chiffre des passifs des faillites, pour 1931, s'élève à $736,309,102 ou une moyenne de $26,032.

LES NOUVELLES COMPAGNIES INCORPOREES

OTTAWA, 11.—La liste des nouvelles compagnies suivates est publiée dans le dernier numéro de la Gazette Officielle du Caada:

Guildford Investments, Limited, $5,250, Montréal; General Wholesale Products, Limited, $200,000, Charlottetown; Frobisher Investments Limited, $25,250, Montréal; Canadian Illumination Corporation Limited, 500 actions sans nominal, Montréal; Standard Cab Association, Limited, 5,000 actions sans nominal, Montréal; Distilleries Products, Limited, $50,000, Windsor, Ont.; Beattie Gold Mines, Limited, 5,000,000 actions sans nominal, Toronto.

Nouvelles sur les Mines

MINING CORPORATION

Les travaux de développement aux niveaux de 375 et 500 pieds sur la propriété Ashley donnent des résultats très encourageants. La veine principale a été rencontrée sur les deux niveaux et le mineral trouvé est plus riche que celui rencontré sur les niveaux supérieurs. Les derniers rapports nous annoncent que le mineral extrait donne une moyenne de rendement de $12.00 à $14 d'or à la tonne et certaines sections rapportent plus de $25.00.

NORANDA MINES

On nous informe que NORANDA Mines a installé une foreuse à diamant sur la propriété Matthews dans le comté Pascalis, Qué., et que les travaux commenceront incessamment. De très bonnes valeurs d'or ont été découvertes en surface et une campagne d'exploration sera entreprise afin de déterminer l'importance de cette découverte en profondeur. Plusieurs veines étroites ont été rencontrées et les ingénieurs sont d'opinion que celles-ci sont beaucoup larges en profondeur.

..De K. A. MacPhadyen & Company.

Aucune cie incorporée

QUEBEC, 11.—La Gazette Officielle de Québec qui vient d'être publiée ne fait mention d'aucune incorporation de compagnies dans cette province durant le cours de la semaine dernière, ce qui ne s'est pas vu depuis longtemps.

BOURSE de MONTRÉAL

Le gros des valeurs a une meilleure tendance sur le marché local sur le milieu du jour. — Activités encore modérées. — Le C.P.R. se hisse à 16 1-2, à cause des perspectives plus favorables pour le groupe ferroviaire américain.

Les prix étaient légèrement faibles sur le marché local au début de la première séance de la semaine. Le maintien d'un ton à la baisse en fin de semaine et la lourdeur des prix à Wall Street ce matin, furent deux facteurs défavorables. Les activités étaient peu nombreuses cependant, en effet, il y eut seulement 2,804 actions échangées durant les deux premières heures de cette séance, comparé à 3,090 actions échangées durant la courte séance de samedi. Sur le milieu du jour, le ton du marché était légèrement plus ferme.

Cons. Smelters qui attirait particulièrement l'attention spéculative en fin de semaine en se hissant à 72, débutait aujourd'hui 2 point plus bas à 70 et cotait, deux heures après, 70 1-2.

Nickel était encore l'un des titres les plus actifs sur ce marché et ce stock n'accusait pas de changement à l'ouverture, à 10 et sur le milieu du jour, il cotait encore ce point. McColl Frontenac à 9 7-8 demeurait stationnaire et Massey-Harris à 4 1-4, gagnait 1-4 pt.

Brazilian était ferme dans le groupe des services publics et ce stock passait de 11 1-2 à 11 3-4. Montreal Power à 38 et Bell Telephone à 119 n'acusaient pas de changement, de même que Shawinigan à 33.

Le C.P.R., après avoir reculé de 1-4 pt à 15 3-4 remontait sur le commencement de la seconde partie de cette séance à 16 1-2.

Les pétroles étaient fermes et Imp. Oil à 10 1-8, demeurait stationnaire. Siscoe gagnait 1-2 pt à 52 1-2. Waler à 2 7-8 était sans changement et Int. Pet cotait 10 7-8.

Ventes de 10 h. à 11 h.

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, 84, rue Notre-Dame ouest. Membres de la Bourse de Montréal.

Brazilian—5 à 11½.
Can. Car—25 à 7.
Can. Car priv—200 à 15½, 25 à 15½, 5 à 15, 5 à 15, 5 à 15.
Can. Cement priv—10 à 65¼.
Can. Ind. Alcohol A—25 à 1¼.
Can. Pacific—240 à 16, 50 à 16, 10 à 16, 5 à 15¾, 40 à 15¾, 15 à 15¾, 5 à 15¾, 50 à 15¾, 10 à 15¾, 2 à 15¾.
Con. Smelting—5 à 70, 5 à 70, 25 à 69½, 25 à 69½, 25 à 69½.
Dom. Steel & Coal B—10 à 2¼.
Dryden—75 à 1½, 100 à 1½, 10 à 1½, 215 à 1½, 25 à 1½, 75 à 1½.
Fraser—25 à 1½.
Int. Nickel—10 à 10, 5 à 10, 20 à 10, 50 à 9¾, 25 à 9¾, 50 à 9¾, 25 à 9¾, 50 à 9¾, 10 à 9¾, 10 à 9¾, 30 à 9¾, 10 à 9¾.
Massey-Harris—5 à 4.
McColl-Frontenac—5 à 9¾, 5 à 9¾, 9½.
Nat Service Loan—2000 à 96.
Nat. Steel Car—5 à 12½.
Shawinigan—5 à 33.
Steel of Canada—20 à 21¾, 10 à 21¾.

Ventes de 11 à 12.30 heures

Abitibi—5 à 2¾, 10 à 2¾, 5 à 2¾.
Brazilian—40 à 11¾.
Can. Car—20 à 7, 10 à 7.
Can. Pacific—10 à 16, 10 à 16, 25 à 16, 25 à 16, 40 à 16, 100 à 16¼, 100 à 16½, 10 à 16½, 10 à 16¼, 10 à 16¼, 1 à 16, 3 à 16, 100 à 16½, 5 à 16½, 10 à 16½, 5 à 16½, 5 à 16½, 25 à 16½, 25 à 16½, 20 à 16½.
Cockshutt Plow—5 à 4½, 25 à 4½.
Con. Smelting—10 à 70, 5 à 70, 50 à 70½, 5 à 70½, 25 à 70½.
Dom. Steel—10 à 2.
Int. Nickel—10 à 9¾.
Massey-Harris—5 à 4¼, 25 à 4¼, 25 à 4¼, 5 à 4¼.
Steel of Canada—10 à 21¾.

SUR LE CURB

Cours fournis par GARNEAU & OSTIGUY, agents de change, membres de la Bourse et du Curb de Montréal.

Ventes de 10 h. à 11 h.

Can. Wineries—500 à 2¾.
Walker-Gooderham—25 à 2¼.
Imperial Oil—5 à 10⅛, 25 à 10, 50 à 10, 25 à 10, 15 à 10, 75 à 10, 25 à 10.
Int. Pete—20 à 10¾, 25 à 10¾, 25 à 10¾, 25 à 10¾.
Imperial Tobacco—25 à 7½, 50 à 7½, 25 à 7½, 25 à 7½, 5 à 7½, 25 à 7½, 25 à 7½.
Robt. Mitchell—25 à 8.
Moss Mines—500 à 36, 500 à 36, 500 à 36, 500 à 36, 500 à 36.
Siscoe—300 à 52½.

Ventes de 11 h. à 12 h. 30

C.P.R.—1000 à 78 (4 1-2 p.c.), 1000 à 77 3-4.
Eldorado.—25 à 1.35.
Can. Dredge.—10 à 12 1-8.
Home Oil.—50 à 40.
Int. Pete.—5 à 10 7-8, 10 à 10 7-8.
Imp. Tobacco.—25 à 7 1-2, 25 à 7 1-2.
Sherritt.—100 à 64.
Siscoe.—100 à 52 1-2.
Teck Hughes.—20 à 5.25.

NOTES BRÈVES

Le commerce est actuellement peu actif au pays d'après le rapport hebdomadaire de R. G. Dun & Co. Les prix peu élevés au détail stimulent quelque peu les achats cependant.

Le total des émissions d'obligations dans notre pays durant la semaine se terminant le 4 janvier, se chiffr à $740,760, d'après A. E. Ames & Co. Le total pour l'année 1931, est de $1,218,738,939, comparé à $763,022,807 durant l'année précédente.

Le commerce de gros et de détail durant la semaine qui vient de se terminer, accuse peu de changement avec celui de la semaine précédente d'après le rapport hebdomadaire de Canadian Credit-Men's Trust Association.

BOURSE DE PARIS

PARIS, 11.—Les rentes trois pour cent, 78 francs 50 centimes.

Les emprunts cinq pour cent, 101 francs 15 centimes.

Les échanges sur Londres, 86 frs 19 centimes.

Le dollar américain cotait 25 frs 50 1-2 centimes.

Dans le monde agricole

L'Hon. Robert WEIR, ministre de l'Agriculture, vient de déclarer que le gouvernement fédéral prépare l'introduction d'un programme agricole défini, dans le but d'encourager et d'aider les fermiers à posséder des fermes capables de suffire à leurs besoins.

LES AUTORITES DU CURB DE MONTREAL ET LES PRIX MINIMA

Plusieurs mesures restrictives levées en fin de semaine. — Nouveaux minima.

Les autorités du marché du Curb de Montréal ont annoncé en fin de semaine que les valeurs suivantes ne seraient plus soumises aux mesures restrictives, c'est dire qu'il n'y aura plus de prix minima pour ces valeurs et qu'elles pourront être transigées librement. Canadian Gen. Investment Trust, Canadian Foreign Investment Corp., Canadian International Investment Trust, Canadian Vickers (priv). Commercial Alcohols Ltd., Imperial Tobacco, Company of Canada Ltd., International Paints (Canada) Ltd., "A" Paton Manufacturing Company (priv.), Reliance Grain Co., Foreign Power Securities Corp. United Securities Ltd.

Des nouveaux prix minima seront appliqués aux titres suivants à partir d'aujourd'hui:

Belding-Corticelli priv., de 100 à 90; Canadian Foreign Invest., Corp. priv. de 77 à 75; Canadian International Invest. Trust priv. de 65 à 50; Canadian Light and Power Co. Ltd. de 29 1-2 à 25; Power Corporation of Canada priv. de 97 à 90.

PRIX DES PORCS PLUS FERMES CE MATIN SUR NOS DEUX MARCHES

Augmentation de 25 cts. —Demandes élevées pour les veaux.

MONTREAL, 11. — Les deux marchés de bestiaux locaux ont reçu, aujourd'hui, 1,279 têtes de bétail, dont un fort pourcentage était de jeunes boeufs qui furent vendus de $5.75 à $6.50, soit 2 p.c. plus cher que lundi dernier.

899 veaux furent reçus. Le commerce fut actif et les prix se maintinrent. Les bons veaux se vendirent à $7 et $7.50. Certains même ont obtenu $8.00. D'autres de $4 à $6.50 et d'autres de $3.00 à $3.50.

Cotations: Bons veaux de choix, $8.50; veaux communs et moyens, de $4 à $8; veaux engraissés à l'herbe, de $3.00 à $3.50.

1,195 moutons ont été reçus. L'agneau s'est vendu 50 cents plus. Les bons moutons et les bonnes brebis se sont vendus pour la plupart $7 et les béliers ont obtenu $5.50, $6.00 et $6.50.

Le nombre des porcs reçus fut de 2,558. Ils furent en bonne demande et se vendirent 25 cents plus cher qu'à la fermeture, la semaine dernière.

COTE DES CHANGES

Cotes nominales du midi fournies par le Service des relations étrangères de la BANQUE CANADIENNE NATIONALE.

Câble Monnaie	Pair	Montréal
New-York, dollar		19 p.c. pr.
Angleterre, liv., câble	4.866	4.02½
chèque		4.02
France, franc	.0392	.0466
Belgique, franc	.0278	.0329⅜
belga	.1390	.1618⅝
Italie, lire	.0526	.0605¼
Espagne, peseta	.193	.10
Suisse, franc	.193	.2312
Hollonde, florin	.402	.4760
Nervège, couronne	.268	.2195
Danemark, couronne	.268	.2216
Suède, couronne	.268	.2240
Allemagne, reichsm.	.2382	.2820
Tchéco-Slov., couron.	.0296	.0352
Grèce, drachme	.0130	.0151
Brésil, milreis	.3245	.0716
Finlande, mark	.0252	.0190
Chine, dollar H.K.	.5422	.2975
Pologne, zloty	.1122	.1345
Yougloslavie, dinar.	.193	.0215
Japon, yen	.4985	.42
Autriche, schilling.	.1407	.1669
Mexique, dollar	.4985	

De Haviland Aircraft tient son assemblée annuelle

TORONTO, 11.—L'assemblée générale annuelle de De Haviland Aircraft of Canada Limited vient d'avoir lieu dans cette ville. M. Loader, président de cette Cie déclare que l'année fiscale qui s'est terminée le 30 septembre a été satisfaisante pour cette compagnie et que durant les derniers 3 mois de 1931 les ventes ont augmenté de 50 p.c. comparé à celles de 1931.

INT. NICKEL

SUDBURY, 11. — Les actionnaires de Int. Nickel ont reçu durant 1931 $8,601,223 en dividendes. 56 p.c. de cette somme a été pris à même le surplus.

BOURSE de NEW YORK

L'annonce que l'Allemagne ne peut effectuer les paiements, dus en vertu des Réparations, influe sur Wall Street, de même que le rapport de U.S. Steel. — Les leaders ne tardent pas à être supportés cependant. — Pertes allant jusqu'à 3 1-2 points.

NEW-YORK, N.Y., 11. (Ouverture de Wall Street).—Les prix étaient lourds au début de la première séance de la semaine. American Telephone, Allied Chemical, Woolworth, American Can et New-York Central reculaient chacun de 1 point. U. S. Steel et Union Pacific perdaient chacun 2 pts. Auburn reculait de 3 1-2 pts.

Le renouvellement des prêts à vue se fit à 3 1-2 pour cent.

L'assemblée des exécutifs des Cies de chemins de Fer américains et de nouvelles considérations par le Congrès sur la Corporation Financière de Reconstruction sont les deux évènements les plus importants de la semaine. Washington s'attend à ce que les procédures relatives à la formation de cette corporation de $2,000,000,000 se fasent rapidement. L'on est aussi optimisme au sujet de la conférence ferroviaire, tenue à Chicago.

L'annonce que l'Allemagne est incapable d'effectuer les paiements, dus en vertu du plan des Réparations est un facteur défavorable, qui a influé sur les stocks, de même que la forte diminution dans les commandes en carnet de U. S. durant le mois de décembre.

Quelques leaders étaient mieux supportés, à mesure que la séance avançait et les pertes initiales étaient en partie réduites. Corn Products reculait toutefois de 3 1-2 points.

COMMANDES MOINS ELEVEES POUR U. S. STEEL EN DECEMBRE

Diminution de 198,538 tonnes. — Surprise à Wall Street.

NEW-YORK, 11—Les commandes en carnet non remplies de la United States Steel Corporation, au 31 décembre 1931, se chiffrent à 2,735,353 tonnes, le plus bas niveau pour toute fin de mois depuis le 31 décembre 1930, alors que les ordres non remplies atteignaient un total de 2,674,757 tonnes. La diminution nette, le mois dernier, fut de 198,538 tonnes, ce qui est plus que ce que l'on prévoyait. A la fin de décembre, cette année, la compagnie enregistrait pour le neuvième mois consécutif, un déclin dans le tonnage de ses commandes non remplies. Le déclin net pour toute l'année, fut de 1,208,243 tonnes.

A la fin de l'année 1929, les commandes non remplies se chiffraient à 4,417,193 tonnes, et à la fin de 1930 ce tonnage avait été réduit à 3,943,596 tonnes, soit une diminution de 473,597 tonnes. Le 31 mars 1917, les commandes non remplies atteignaient le chiffre de 11,711,644 tonnes. Ce fut le plus haut tonnage atteint. En 1920, alors qu'on était en pleine paix, il restait des commandes non remplies pour 10,978,817 tonnes.

PRIX DES DENREES

Prix du gros fournis à la "Patrie" par la maison Z. Limoges et Cie, rue William.

Oeufs:

Oeufs Chantecler, la doz. 43c.
Oeufs frais extra, la doz. 40c.
Oeufs ler, la doz. 34c.
Oeufs frais seconds, la doz. 25c.
D'entrepôt extra, 31c.
Premiers, 28c.
Seconds, 24c.

Beurre:

En bloc d'une livre No 1, 25c.
En bloc d'une livre No 2, 24c.
Solide No 1, la livre 24c.
Solide No 2, la livre 23c.
Laiterie, 1 livre 19c.
Laiterie solide, la livre 18c.

Saindoux:

Pur, seau 20 livres, la livre 10 ½c.
Pur, tinette 60 livres, la livre 10c.
Pur, bloc d'une livre, 11 c.
Composé, 20 livres, la livre 10½c.
Composé, 60 livres, la livre 10c.
Composé bloc d'une livre, 11c.

Fromage:

Fort, 80 livres, la livre 18c.
Fort, morceau, la livre, 20c.
Fort, Fort, 5 livres, la livre 24c.
Doux, 80 livres, la livre 12c.
Doux, 20 livres, la livre, 12c.
Doux, 5 livres, la livre, 14c.

Pois:

Canadiens, le minot $2.25.
Importés, le minot, $3.60.

Haricots:

Canadiens, le minot $1.40.
Jaunes, le minot $2.40.
Cailles, le minot, $2.40.

Recettes plus élevées

TORONTO, 11.—Les recettes de Silverwood Dairies Ltd., durant les 8 mois se terminant le 28 novembre 1931 se chiffrent à $411,981, comparé à $362,117 durant la même période l'an dernier.

Balance du Trésor aux E.-U.

WASHINGTON, 11.—Les arrivages au trésor le 8 janvier se chiffraient à $1,321,074.

Les dépenses à $26,899,532.

Balance de $419,861,894.

Hausse du dollar baisse de la livre

NEW-YORK, 11. — Le dollar canadien cotait 1-8 de 1 p.c. plus haut sur le marché des changes étrangers de cette ville ce matin, à 84 3-8 cts. La livre sterling baissait de 2 1-8 cts. à $3.37 7-8.

Indices de la situation économique

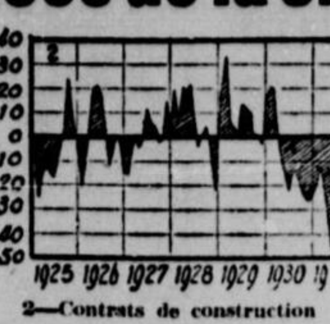

2—Contrats de construction

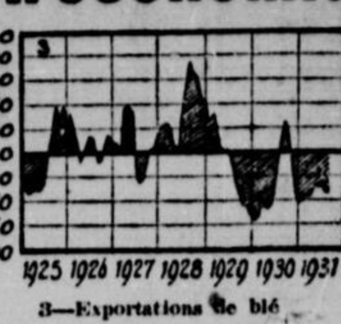

3—Exportations de blé

2—La valeur des contrats de construction octroyés en 1931 a été inférieure aux chiffres de 1930 de 31 p.c.

3—Les exportations de blé et farine furent inférieures à la normale durant les deux dernières années. (Exprimés en pourcentage de la normale).

(Graphiques préparés pour "La Patrie" par Technical Research Service).

LES PRIX DU BEURRE ET DES OEUFS SONT UN PEU MOINS ELEVES

En fin de semaine sur nos marchés locaux. — Prix du fromage fermes.

La tenue facile des prix du beurre et des oeufs caractérise encore les marchés des produits de la ferme. Samedi matin, bien que le beurre se soit maintenu ferme aux prix de la baisse, l'allure a été sensiblement faible. Pour ce qui est des oeufs, on annonce que les grossistes vont diminuer leurs prix de nouveau, portant le niveau au plus bas échelon encore expérimenté depuis quelque temps.

Le marché local du beurre est sensiblement plus facile, et bien que les prix soient cotés nominalement entre 21 et 21 1-4 cents, on croit que s'il y avait des offres fermes au premier prix, on pourrait obtenir du beurre, mais en lots considérables.

Les oeufs frais et les oeufs d'entrepôt accusent une nouvelle faiblesse, et samedi matin, alors que les chargements de wagons restaient sans changement, l'allure était franchement vers le côté faible. Les oeufs extra frais étaient cotés entre 32 et 33 cents, les premiers entre 28 et 29 cents, et les seconds à 20 cents la douzaine pour les oeufs de la Colombie britannique, tandis que ceux de l'Ontario se vendent à une baisse de deux cents la douzaine, comparativement aux prix ci-dessus.

Les prix du fromage montrent une belle fermeté malgré le commerce plutôt maigre enregistré. Les arrivages courants de samedi étaient cotés entre 9 1-2 et 9 3-4 cents par livre.

PROFITS NETS PLUS ELEVES EN 1931 POUR CANADA VINEGARS LTD

Augmentation de $18,682 durant l'année fiscale se terminant le 30 novembre.

TORONTO, 11. — Canada Vinegars, Limited, rapporte une augmentation de $18,802 en profits nets pour l'année finissant le 30 novembre 1931. Les gains, par part, sont équivalent à $2.72 contre $2.53 qu'ils étaient pour l'année finissant le 30 novembre 1930.

Le compte des profits et pertes montre une balance rapportée au 1er décembre 1931 de $200,463 contre $178,987 pour la période antérieure de 12 mois. L'actif de la compagnie est évalué à $1,520,644, comparé à $1,371,037. La compagnie a engagé $55,000 en bons du Dominion, dont la valeur est au pair.

Les responsabilités montrent une augmentation de $140,320 à $197,594 dans la réserve pour dépréciation, durant la période dont la revue est faite. Les hypothèques payables sur les usines à Edmonton et Vancouver et sur les intérêts ont diminué de $33,506 à $25,493.

PRIX DES GRAINS

Voici un tableau donnant les prix des grains ce matin, fourni à la "Patrie" par la firme de courtage Logan & Bryan, membres de la Bourse de New-York et membres du Chicago Board of Trade. Edifice Banque Royale.

WINNIPEG

Blé—	F.A.	Ouv.	Haut	Bas	11.30 h
Mai	62⅝	62¾	62⅛	62⅛	62¼
Juillet	63¾	63½	6⅜	63½	63¾
Avoine—					
Mai	32¾	32½	32⅜	32½	32¾
Juillet	3⅛	..	..	..	33b
Orge—					
Mai	40⅞	40⅜	40¼	40⅜	40¼
Juillet	4⅛	..	..	..	40b
Seigle—					
Mai	46⅜	4⅜	46½	46½	46¼
Juillet	47½	47	47½	46¾	47¼
Lin—					
Mai	102¼	102	102½	101¾	102
Juillet	102¼	102	102½	101¾	102

CHICAGO

Blé—					
Mars	55	55	55	54¼	55
Mai	56½	56½	56⅜	56¼	56½
Juillet	55⅜	55⅜	55⅜	55½	55⅜
Septem.	56¼	57	57	56⅜	57
Maïs—					
Mars	38½	38¾	38¾	38⅛	38⅜
Mai	40⅛	40¼	40⅛	39⅞	39⅞
Juillet	41⅛	41⅜	41⅜	41⅛	41½
Septem.	42¼	42	42½	42	42½
Avoine—					
Mai	26	25⅞	25⅞	25¾	25⅞
Juillet	25½	25⅞	..	..	25½
Seigle—					
Mai	46½	45⅞	46¼	45½	46½
Juillet	46½	46	46¼	46	46½

Marché des mines actif

TORONTO, 11. — Le marché des mines de cette ville était actif ce matin et bon nombre de stocks enregistraient des gains fractionnels.

NASH MOTORS CO.

Nash Motors Co. a gagné durant l'année fiscale se terminant le 30 novembre $1.76 par action, comparé à $2.76 précédemment.

Dans le monde des banques

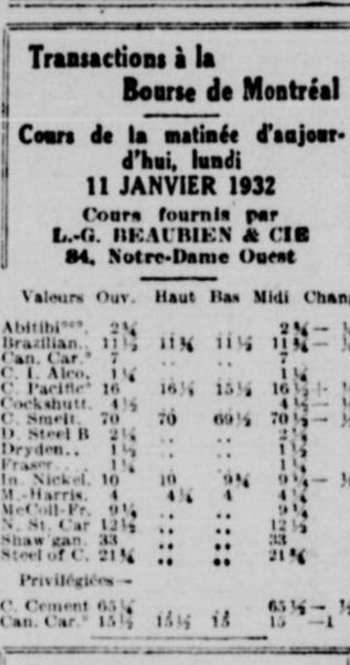

M. Albert H. WIGGIN, président du bureau des Gouverneurs de The Chase National Bank, dont le rapport annuel vient d'être publié. Ce rapport sera présenté demain aux actionnaires réunis en assemblée annuelle.

Transactions à la Bourse de Montréal

Cours de la matinée d'aujourd'hui, lundi 11 JANVIER 1932

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE 84, Notre-Dame Ouest

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi	Chang
Abitibi***	2¾			2¾	— ⅛
Brazilian	11½	11¾	11½	11¾	— ¼
Can. Car.*	7	..	..	7	
C. I. Alco.	1¼	..	..	1¼	
C. Pacific*	16	16½	15¾	16½	+ ½
Cockshutt.	4½	..	..	4½	— ⅛
C. Smelt.	70	70	69½	70½	— ½
D. Steel B	2¼	..	..	2¼	
Dryden	1½	..	..	1½	
Fraser	1¼	..	..	1½	
In. Nickel.	10	10	9¾	9¾	— ⅛
M.-Harris.	4	4¼	4	4¼	
McColl-Fr.	9¾	..	..	9¾	
N. St. Car	12½	..	..	12½	
Shaw'gan.	33	..	..	33	
Steel of C.	21¾	..	..	21¾	
Privilégiés—					
C. Cement	65¼	..	..	65¼	— ½
Can. Car.*	15½	15½	15	15	—1

Transactions à la Bourse de New-York

Cours de la matinée d'aujourd'hui, lundi 11 JANVIER 1932

Cours fournis par la maison GEOFFRION & CIE 101, Notre-Dame O.

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	11 hrs
Air Reduction.	49¾	50	49¼	50
Allied Chemical.	66¼	67½	66¼	67¼
Am. Can.	60½	61⅜	60½	61⅜
Am. & F. P.	7½	7¾	7½	7¾
Am. P. & Lt	14¾	..	..	..
Am. Smelting***	15	..	..	..
Am. Water W.	28¼			
Am. T. & T.	116¾	117¼	116	117
Anaconda	10½	10⅜	10½	10¾
Atchison	83¾	84½	83¾	84½
At. Refining	9½			
Auburn	134¾	136¾	133¼	136
Balt. & Ohio	15¼	17¼	15¼	17
Beth. Steel	20½	20½	19¾	20
Can. Pacific	13¼			
Com. Solvent	8½	8½	8½	8¾
Chrysler	13½	14	13½	14
Coca Cola	109½	109½	108¾	109
Columbia Gas	13	13¼	13	13¼
Con. Gas N. Y	60	61¼	60	61
Con. Can	35	35½	35	35½
Corn Products**	41½			
Com. Southern	4½	4½	4½	4¼
DuPont	52¼	53¼	52¾	53
El. P. & Lt	11½			
Freeport Texas	17¾	17¼	17½	17¼
Gen. Foods	34	34	33¾	34
Gen. Motors	22	22½	22	22½
Gillette	12¾	12¾	12¼	12¾
Gen. Electric	23¾	23¼	23½	23¼
Hudson Motors.	11	11	10¼	10¾
Int. T. & T.	9½			
Johns Manville*	20¾	21¼	20¼	21
Kenn. Copper	11¼	11½	11⅛	11½
Loews Theatre.*	27⅜	28	27⅛	28
Mack Trucks.	14	14	13¾	14
Mont. Ward	9½	9½	9	9½
Nash Motors	17⅛	17¼	16½	17
Nat. Biscuit	40½	40½	40	40
Nat. P. & Lt.	14			
N. Y. Central	29¼	31¼	29¼	31¼
North American	33¼	33½	32¾	33½
Noranda Mines	13½			
New Haven	22¼	25	22¼	25
Packard	5	5¼	5	5¼
Pennsylvania.	20	20½	19¾	20½
Phillips Pete.	5			
Pub. Ser. N. J.	54¼	55	54½	55
Radio Corp	6½	7⅛	6½	7
R'ton Rand	2⅜	..	..	..
Rep. Iron & St*	5½	..	..	..
Sears Roebuck.*	3½	..	..	..
Sinclair Oil	6	6	5¼	6
Southern Ry	10¼			
Stand. Brands*	12¾	13	12¾	13
St. Gas & Elec	28½	29¾	28½	29
St. Oil N. J.	28¼	..	..	..
Socony	9¼			
Studebaker	12	12	11¾	12
Texas Corp.	12¾	12¾	12¾	12½
Union Pacific	74	76	74	76
United Aircraft*	11¼	11⅜	11¼	11⅜
United Gas Imp	18¾	..	..	..
U. S. Rubber	4½			
U. S. Ind. Alco.	25¼	25½	25¼	25½
U. S. Steel	41	42	41	42
Vanadium	13	13¼	13	13¼
Western Union	39	39¾	39	39¾
Westinghouse	24½	25¼	24½	25
Woolworth	40	40¼	39½	40

Opinions de Courtiers

Oswald and Drinkwater, de Thomson and McKinnon, disent: Bien que nous soyions d'opinion que le marché sera plus ferme, les mouvements des prix seront toutefois encore quelque peu irrégulier, avant que les avances soient plus fortes.

Harris, Upham and Co. disent: L'indice des activités commerciales était à la hausse, la semaine dernière, aux Etats-Unis. La production automobile et celle du coton a une tendance à augmenter, mais l'industrie de l'acier est moins active.

Le dollar canadien était ferme en fin de semaine sur le marché des changes étrangers et clôturait à 84 1-2 cts, soit une avance de 1-8 ct.

THE CHASE NATIONAL BANK PUBLIE SON RAPPORT FINANCIER

84 p.c. des prêts consentis, sont des prêts internes. — $75,000,000 prêtés à l'Allemagne.

Le rapport annuel du président de la Chase National Bank vient d'être publié et s'étend surtout sur la question du moratoire des dettes allemandes, M. A. H. Wiggins, ayant été à la tête du premier comité d'études qui a enquêté sur la situation du Reich.

Le président de la grande istitution fait aussi la revue financière de l'année qu'il a trouvée comme tant d'autres, pleine de désillusions. Il traite la question de l'étalon-or et appuie sur la solidité de la devise américaine, qu'il dit être à l'abri de mésaventures dans le genre de celles que l'on a vues récemment.

En ce qui concerne la situation allemande, la position de M. Wiggins est connue. Il est d'avis que le taux des remboursements effectués par le Reich ont été trop considérables et que les versements ont été trop rapides, étant données les difficultés d'exportations qui seules peuvent procurer des balances or à l'étranger. La conférence de Lausanne remet la question des paiements allemands à l'actualité et si les retrospections manquent peut-être d'intérêt, le fait révélé par le rapport, à savoir que la Chase Nationale Bank est engagée pour plus de $75,000,000 dans les prêts en Allemagne, montre que le président ne peut être complètement indépendant sur la question des réparations.

Selon les propres paroles de M. Wiggins: "Bien peu de personnes peuvent encore croire qu'il est possible par un simple optimisme ou par des manoeuvres de crédits de restaurer la prospérité, telle que nous l'avons connue en 1929."

Le président de la Chase Bank traite ensuite des activités de la banque et de sa position. 84 pour cent des prêts représentent des crédits intérieurs. Les sommes prêtées à l'étranger ne s'élèvent qu'à 16 pour cent du total. Le porte-feuille s'élève à plus de $61 millions de dollars dont un quart en fonds d'état. Le capital de la banque reste à $148,000,000. Le dividende a été de $27,750,000.

COMMERCE CANADIEN MOINDRE EN 1931

Il y a toutefois une meilleure tendance du côté des exportations.

OTTAWA, 11. — Des augmentations substantielles dans les exportations à la France et aux autres pays et un déclin de plus de $263,000,000 dans les importations des Etats-Unis, contre un déclin de $162,000,000 dans les ventes à ce pays, tels sont les chiffres favorables du commerce étranger du Canada pour les 12 mois finissant le 30 novembre 1931, comparativement à ceux de 1930.

Le Canada a exporté, durant les 12 mois finissant le 30 novembre 1931, pour $631,077,742, soit une diminution de $296,807,084 sur l'année précédente, et il a importé pour $648,146,525, soit un déclin de $384,360,175. Ce rapport entre les importations et les exportations indique que nous approchons d'une balance commerciale, et que les conditions du commerce du Canada avec l'étranger s'améliore lentement mais sûrement.

PRODUCTION MOINDRE POUR CONS. SMELTERS

Durant 1931, comparé à celle de l'année précédente.

Les chiffres de la production de Consolidated Mining and Smelting Company of Canada, Limited, pour 1931 révèlent un recul général par rapport à la production de l'année précédente. Mais la baisse dans la majorité des métaux n'est pas importante.

La production de plomb de la compagnie pour 1931 s'élève à 138,843 tonnes, par rapport à 151,493 tonnes pour l'année précédente. La production de zinc se chiffre par 101,124 tonnes pour 1931, comparativement à 119,550 tonnes en 1930. La production de cuivre se totalise à 607 tonnes, en comparaison de 7,064 tonnes au cours de l'année précédente. La production d'or s'élève à 24,968 onces, comparativement à 25,782 onces, tandis que la production d'argent à 6,572,119 onces se compare à [illegible] onces en 1930.

L'argent en barre

LONDRES, 11.—L'argent en barre cotait 20 deniers l'once.

THE ST. LAWRENCE FLOUR MILLS COMPANY, LIMITED

Avis de Dividende

Avis est par la présente donné qu'un dividende de un et trois-quarts (1¾%) pour cent a été déclaré sur les actions préférentielles de la Compagnie pour le trimestre finissant le 31 janvier, payable le lundi, 1er février aux actionnaires inscrits à la fermeture du marché le 20 courant.

PAR ORDRE DU BUREAU DE DIRECTION.

D. M. WILSON, Secrétaire.

Montréal, le 11 janvier 1932.

SOMMAIRE DE LA BOURSE DE MONTREAL POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 9 JAN. 1932

202	Abitibi	2¾	3	2⅜	2¾	—⅛	13½	2½
3,797	Brazilian	11	12¼	10⅜	12	inch.	28½	7¼
413	Bldg. Product.	17¾	17¾	17¾	17¾	—3¼	26	17
3,000	Can. Car	7	7⅛	6⅜	7	—½	19	4½
825	* do priv.	15½	16	15½	16	—½	21½	14⅝
2,432	Can. Cement	6⅜	7	5⅞	6¼	—1⅛	18½	5
119	do priv	66	66	66	66	—1	96	63
105	Can. In. Alco*	⅛	1⅛	1⅛	1⅛	—⅛	5½	1⅛
4,145	Can. Pacific	13½	16	13⅛	16	+2	45½	13
3,175	*Con. Smelting	66½	72	66½	71	+5	188½	65
550	Dom. Steel B.	2½	2½	2	2½	—½	8½	1
910	Dryden	2	2	1½	1½	—½	7	1½
205	Fraser	1½	1¼	1	1¼	inch.	3 00	90
615	Howard Smith	3	3	3	3	—1½	5½	3
6,704	Int. Nickel	9¼	10½	8¾	10	+⅜	20½	8
165	Lindsay priv*	60	60	60	60	—7	70	67
455	Massey Harris	4	4⅛	¼	4	—⅛	10	1½
178	*Mont. Power	38	36	38	38	inch.	68½	38
760	St. Law. Corp	80	1 00	75	75	—25	4 00	50
525	St. L. Paper p	11	11	10	11	—½	30	10
271	*Steel of Can*	21½	21½	21½	21½	—½	42	21
150	Viau Biscuit	10½	10½	10½	10½	—1	24½	8½
250	Winn. Electric	6½	6½	6½	6½	+⅜	21½	5

—OBLIGATIONS—

7000	Victory 1933**	100 25	100 25	100 25	100 25	inch.	105 25	100 25
21,500	N. Service 36.	97 00	97 00	96 25	96 50	—1 75	98 25	98 25

*ex-dividende

—VENTES TOTALES—

	Actions	Mines	Obligations
Semaine dernière	27,037	95	$94,550
Semaine précédente	19,199	10	$21,500
Il y a un mois	37,425	345	$87,500
Il y a un an	84,386		$195,308,804

VENTES IMMOBILIERES

La semaine dernière, il y a eu 31 ventes de lots vacants dans les quartiers de la ville pour la somme totale de $123,342, et 19 dans les municipalités de la banlieue pour la somme de $17,517. En ville, on a transigé 80 ventes d'immeubles pour $1,303,746, et 18 dans la banlieue pour $145,367.

Les 98 ventes d'immeubles, au montant de $1,449,113, et les 50 ventes de lots vacants pour la somme de $140,517, font un total de 148 ventes pour un montant global de $1,589,630.

Les ventes de la semaine précédente étant de 132 pour la somme de $1,217,073, il y a donc eu la semaine dernière une augmentation de 16 ventes d'une valeur de $372,557.

Samedi, on a enregistré 25 ventes, dont 18 de $2,000 et plus, pour la somme de $186,587.92.

La vente la plus importante de $44,750, a été transigée dans le quartier Notre-Dame de Grâces, entre M. Maron et M. Sederoff, pour des immeubles sis rue Girouard. Voici la liste des ventes:

Ahuntsic.— Rue Garnier, bâtisses Nos 7022 à 7027; lot No 484-114; terrain 25 x 96 pieds. J. C. Giroux vend à F. X. De Sève, $5,000 et autres considérations. J. A. Savignac, notaire—1931.

Cité de Lachine.— Chemin Public, vacant; lot No moitié 753-478 à 480. C. R. Wakin vend à P. J. Boojady, $300. J. H. Olivier, notaire—1931.

Cité d'Outremont.— Ave Durocher, bâtisses Nos 5871 à 5875; lot No moitié 32-5-33; terrain 25 x 100 pieds. A. Sederoff vend à Dame S. Astrofsky et al, $8,500 et autres considérations. H. E. Herschorn, notaire—1931.

Ave Davaar, vacant; lot No 38-177; terrain 26 x 102 pieds. J. O. Mousseau vend à Dame H. Lazar, $2,000. S. L. Caplan, notaire—1931.

Cité de Verdun.— 6e Avenue, bâtisses Nos 431 à 441; lot No 4671-229, partie 230; terrain 37.6 x 93 pieds. Dame R. Martel vend à R. Hébert, $16,000. W. Thuot, notaire—1931.

Delorimier.— Rue Chambeau, bâtisses Nos 4601, 4603; lot No 2a-46. P. Passaretti vend à B. Tutino, $2,200. R. Biron, notaire—1931.

Laurier. — Rue Alma, bâtisses Nos 6564 à 6568; lot No 10-1488. C. Bondeau vend à A. Meunier, $5,250. P. A. Lamoureux, notaire—1931.

Montcalm.— Rue Bordeaux, bâtisses No 5412; lot No 161-655; terrain 25 x 76 pieds. O. Laquerre vend à J. Leduc, $1,800. P. A. Lamoureux, notaire—1931.

Notre-Dame de Grâces.— Ave Girouard, bâtisses No 4516; lot No partie 66; terrain 5,312 pieds. M. Maron vend à M. Sederoff, $44,750, et autres considérations. H. E. Herschorn, notaire—1931.

Ave Trans Island, bâtisses, Nos 5250, 5252; lot No 50-139, partie 140; terrain 30 x 80 pieds. L. Durand vend à N. E. Augé, $12,500. H. P. Honey, notaire—1931.

Ave. Wilson, bâtisses Nos 4102, 4104; lots Nos 175-485, 175-484-2, terrain 26.8 x 98 pieds. Mlle A. D. Dickson vend à H. Aber, $9,350. J. Klineberg, notaire—1931.

Ave King Edward, vacant; lot No 151-279; terrain 40 x 120 pieds. J. N. Laurin vend à V. E. Renaud, $375. J. L. Desjardins, notaire—1931.

Paroisse Ile Bizard.— Chemin Public, bâtisses, stocks et accessoires; lot No partie 46; terrain 40 x 128 pieds. L. Martin vend à A. Cardinal, $8,000. J. E. Cardinal, notaire—1931.

Paroisse Saint-Laurent. — Rue Lumsden, vacants, lots Nos 344-72, 73 76; terrain 136 x 80 pieds. W. T. Heney vend à C. H. MacNaughton, $1,308.92. A. Desautels, notaire—1931.

Préfontaine.—Rue Orléans, bâtisses Nos 1500 à 1510; lots Nos 18-189 à 191; terrain 66 x 98 pieds. E. Papineau vend à Construction Unie, Inc., $1,308.92. A. Desautels, notaire—1931.

Rue Davidson, vacants; lots Nos 30-171-2, 30-172-1; terrain 2,820 pieds. La succession Dame A. M. de Lisle vend à A. Tremblay, $1,692, égale $0.60 le pied. E. Cholette, notaire—1931.

Rosemont.— 13e avenue, bâtisses Nos 5506, 5508; lot No 177—189, terrain 25 x 72 pieds. Dame D. Gagnon vend à L. Benoit, $5,800. A. Chaurette, notaire—1931.

Saint-Michel.—Rue Waverley, bâtisses Nos 5918 à 5922; lot No partie 11-831; terrain 16.10 x 80 pieds. Mlle E. S. Harper vend à J. Lod, $6,500. J. E. Lebeau, notaire—1931.

Ville Cartierville. — Rue Lachapelle, bâtisses; lot No 65. Dame N. Plouffe vend à P. A. Grothé, $650. J. H. H. Lippé, notaire—1931.

Ville Montréal-Nord. — 14e rue, bâtisses; lots Nos 76-272, 273; terrain 50 x 100 pieds. Dame J. A. Davis et al vend à M. C. Davis, $2,420 et autres considérations. R. Biron, notaire—1931.

Ville Pointe-Claire.— Montée St-Jean, bâtisses No 6; lot No 42-13; terrain 8,296 pieds. Dame N. Pigeon vend à A. Legault, $3,500. J. A. S. Ashby, notaire—1931.

Ave Fieldfair, vacant; lot No partie 7-103; terrain 60 x 240 pieds. J. W. Shaw vend à W. Cade, $800. J. Fair, notaire—1931.

Villeray.— Rue St-Denis, bâtisses Nos 8532 à 8538; lots Nos 2643-2227, 2643-2227-1; terrain 25 x 100 pieds. A. Bélisle vend à Dame N. Daipé, $14,750. L. Léger, notaire—1931.

Rue Foucher, bâtisses No 8264; lot No 2629-68, partie; terrain 25 x 75 pieds. Dame A. [illegible] vend à H. Sigouin, $2,500. A. Chaurette, notaire—1931.

Ville Sainte-Anne du Bout-de-l'Ile.—Chemin Ste-Marie, vacant; lot No 52, terrain 80 arpents. British Immigration and Colonization Association of Canada vend à P. Williamson, 77,100. J. L. Blain, notaire—1931.

Marché des volailles

Le marché des volailles a rapporté des ventes passablement considérables de volailles préparées, pour ce qui est du marché du gros. Les ventes de dindes sont différentes, et bien que le commerce des fêtes ait été passablement lourd, la concentration d'approvisionnements considérables dans les centres les plus importants a eu pour effet de laisser des balances trop fortes. C'est le cas du marché de Montréal. On remarque une diminution sensible du pouvoir d'achat.

Stocks Canadiens Hors Liste

Cours fournis par A. J. Pattison, Jr., & Co., Limited, banquiers, Toronto.

Industriel—	Offre	Dem.
Allens London priv	$30 00	$ ....
Canada Tea priv	54 00	
Can. Celanese priv	50 00	
Can. Industries priv	108 00	115 50
Claude Neon Gen. Adv	2 00	4 00
Dom. Fdries & Steel pr	52 50	58 00
Guardian Realty priv	35 00	41 00
Int. Proprietaries A	....	27 00
Massey Harris priv	10 00	14 00
Rolland Paper priv	33 50	....
Assurances—		
Canada Life	450 00	510 00
Canada National Fire	19 00	25 50
Canadian Fire	75 00	85 00
Continental Life	63 00	75 00
Dominion Fire ins	90 00	120 00
Dom. of Can. Gen. ins	170 00	210 00
Great West Lif	350 00	410 00
Imperial Life	310 00	395 00
Saskatchewan Life	10 00	16 00
Western Lif	7 00	....
Trust & Loan—		
British Mtge & Trust	156 00	
Chartered Trus	90 00	105 00
Eastern Trust	130 00	153 00
Guelph & Ont. Inv	52 00	58 00
Lambton Loan & Sav	75 00	
London & West Trust	90 00	115 00
Midland Loan & Sav	17 00	
Security Loan & Sav	95 00	118 00
Sterling Trust	....	90 00
Traders Finance priv	32 00	42 00
Pouvoirs—		
B. C. Electric priv	92 00	95 00
Calgary Power priv	72 00	80 00
Can. Light & Power	20 00	27 00
Can. Wt. Nat. Gas	19 00	
do priv	60 00	75 00
Great Lakes Power pr	....	86 00
N. Brusn. Power 1er pr	43 00	56 00
N. Bruns. Telephone	10 00	14 00
Nova Scotia L. & P. pr	....	82 00
Ottawa L. H. & P. pr	....	103 00

RENDEMENT DES VALEURS

Service Geoffrion & Cie. Agents de Change 221-225, ouest rue Notre-Dame

Valeurs	Div.	Prix	Rend.
Brazilian	$1 00	12	8 12
B. A. Oil	80	10½	7 71
B. C. Power A	2 00	26	7 69
Bell Telephone	$8 00	119	6 72
Build. Products A	2 00	17½	11 59
Can. Cement priv	6 50	66	9 85
Can. Malting	1 50	12½	12 24
Can. N. Power	80	19½	4 10
do priv	7 00	106½	6 59
Can. Wire A	4 00	61	6 50
do B	1 00	20½	4 82
Can. Bronze	1 25	19	13 16
do priv	7 00	102	6 86
Can. Car	1 00	7	14 28
do priv	1 75	16	10 94
Can. Fairbanks priv	6 00	80	7 50
Can. G. Elec priv	3 50	61½	5 68
Can. H. Elec priv	6 00	66	9 09
Dist. Corp. Seagram	1 00	5½	19 33
Dome Mines	1 00	9 75	10 26
Dom. Bridg	3 00	27	11 11
Dom. Glas	5 00	85	5 88
do priv	7 00	125	5 60
Dom. Stores	1 20	17¾	6 76
Dom. Textile	5 00	63¼	7 91
do priv	7 00	120	5 83
Eastern Dairies	1 00	20	5 00
Foundation Co	1 00	9	11 00
Goodyear priv	7 00	101	6 93
Chas. Gurd	2 00	21	9 52
Ham. Bridge priv	6 50	65	10 00
Hollinger	65	5 70	11 40
Imperial Oil	50	10½	4 94
Imperial Tobacco	55	8¼	6 20
(Extras inclus)			
Inter. Nickel	20	10½	1 95
Inter. Pete	1 00	11½	8 99
J. P. Service priv	7 00	102	6 86
Lake Shore	2 50	28 50	7 7½
Lindsay	1 00	10	10 00
do priv	6 50	60	10 83
McKinnon S. priv	7 00	91	7 69
McColl-Frontenac	60	9¼	6 08
McIntyre	1 00	9 15	5 22
Mont. Cottons	6 00	92	6 52
do priv	7 00	100	7 00
Mont. Power	1 50	38	3 94
Mont. Tramways	10 00	155	6 45
Nat. Breweries	1 60	24	6 63
do priv	1 75	31	5 65
Nat. Steel Car	2 00	12½	16 00
Ogilvie	8 00	185	4 32
do priv	7 00	116½	6 00
Ottawa Power	6 00	104	5 56
Page Hersey	5 00	65¼	7 63
Penmans priv	6 00	95	6 32
Power Corp	2 00	36½	5 48
do priv	6 00	96	6 25
Price Bros priv	6 50	70	9 29
Quebec Power	2 00	29	6 90
Shawinigan	2 00	33	6 00
Sherwin-Williams	1 60	24	6 65
do priv	7 00	115	6 05
Sou. Can. Power	1 00	29	3 45
do priv	6 00	106	5 66
Steel of Canada	1 75	21¾	8 04
do priv	1 75	29	6 09
Teck Hughes	60	4 85	12 38
Tooke priv	7 00	65	10 77
Tuckett priv	7 00	128	5 47
Viau priv	7 00	83	9 66
W.-Gooderham	25	2⅞	8 71

EXPORTATIONS DE GRAINS MOINDRES

Durant la semaine terminant le 1er janvier et les 5 semaines se terminant à la même date, les exportations de grains se sont élevés à 3,264,491 boisseaux et à 14,818,400, respectivement, comparés à 2,131,367 et 17,579,503 en 1931. En ce qui concerne la production internationale, le continent nord-américain a exporté du 1er août au 2 janvier, 147,708,000 de boisseaux contre 171,010,000 en 1931. Le grand total mondial a été de 331,749,000 boisseaux contre 331,470,000 l'année dernière.

PRODUCTION MOINDRE D'ARGENT AUX E.-U.

La production de l'argent continue à diminuer aux Etats-Unis. Au contraire celle de l'or a fait des progrès pendant l'année. Le total s'est élevé pour 1931 à 2,265,881 oz d'une valeur de $48,907,100. On a produit seulement pour $8,980,000 de métal blanc, ce qui représente 30,967,618 onces.

La production de l'or a donc marqué une avance de $2,775,300 et celle de l'argent une baisse de 17,670,180 oz sur la base de 29 cents pour l'année. La plus faible production a été celle de novembre qui a établi un véritable record.

Central Canada Loan

TORONTO, 11.—The Central Canada Loan and Savings Co. a gagné $335,359 durant l'an dernier. Un dividende de 12 p.c. et un bonus de 2 p.c. a été payé.

Transactions à la Bourse de New-York

Cote de la journée de Samedi 9 Janvier 1932

Cours fournis par JENKS GWYNNE & CO.

FERMETURE DE SAMEDI

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Clôture
Abitibi	2½	2½	2½	2½
Adams Express	4⅜	5	4⅜	4½
Air Reduction	51	51⅜	50⅜	50⅜
Allegheny	1½	2	1½	1½
Allied Chemical	71⅜	72¼	68¾	69½
Allis Chalmers	12	12⅛	12	12
Am. Ag. Chem.	6½	6½	6¼	6¼
Am. Bk. Note	17	17	16½	16½
Am. B. Sugar*	⅜	⅜	⅜	⅜
Am. Can	62⅜	64	61¾	61¾
Am. Car & Fy	7⅛	8	7½	7½
Am. Chicle	32⅜	33½	32⅛	33
Am. & F. P.	8⅛	8⅜	7⅛	8
Am. In. Corp.	6½	6⅜	6½	6⅜
Am. Ice	16	16	15½	15¾
Am. Locomotive	7	7	6¼	6½
Am. M. & Fy.	20⅜	21	20½	20½
Am. Metals	6½	6½	6	6½
Am. P. & L.	16	16⅛	15½	15½
Am. Radiator***	8½	8½	8	8¾
Am. Smelting***	16½	16½	15⅜	15⅝
Am. Sugar	36⅜	36⅜	36½	36⅜
Am. T. & T.	119⅜	120⅜	117½	117⅜
Am. Tobacco	71	71⅜	70⅜	70⅜
do B.	73½	74½	71⅜	72
Am. Water W.	30	31	29½	29½
Am. Zinc	3½	3½	3½	3½
Anaconda	11½	11½	10½	11
Armour A.	1½	1½	1½	1½
do B.	⅜	⅜		
Assoc. Apparel.*	2⅜	2⅜	2⅜	2⅜
Ass. Dry Goods	6½	6⅜	6⅜	6⅜
Atchison	85½	86⅜	84½	84½
At. C. Line	34⅜	34⅜	34⅜	34⅜
At. Refining	10	10⅜	9½	9⅝
Auburn	140	142	134½	138⅜
Baldwin Loco.*	6½	6½	6½	6¼
Barnsdal	5⅜	5⅛	5	5⅛
Bendix	17⅛	17⅜	17⅛	17⅛
Best & Co	23½	23⅜	23⅛	23⅜
Beth. Steel	21⅛	21⅛	20⅜	20⅜
Bohn Alum.	20	20	20	20
Bordens Co.	38½	39	37½	38
Borg. Warner	11½	11½	10⅝	10⅜
Briggs Mfg	9⅛	9⅛	8⅛	9
Br. Man. Tran.	36⅛	37	35⅜	36
Bucyrus priv.	6⅛	6⅛	6⅛	6⅛
Burroughs	1½	12½	12	12
Byers A. M.	13⅛	13⅛	12⅜	13
Cal. Packers	9½	9½	9½	9½
C. & Hecla	3½	3½	3½	3½
Canada Dry	13	13	12½	12½
Can. Pacific	13⅜	13⅜	13⅛	13⅜
Case J. I.	13¼	13⅜	13⅛	13⅜
Case J. I.	36⅜	37⅜	35⅜	35⅜
Caterpillar	13⅛	13½	13⅛	13⅛
Celanese Corp.	3⅜	3⅜	3⅜	3⅜
Cerro de Pasco	14	14⅛	13⅛	13⅜
Ches. Corp.	17½	17½	17	17
Ches. & Ohio	29	29½	28⅜	28½
Ch. M. & St-P.	2½	2½	2½	2½
do priv.	3⅜	3⅜	3⅛	3⅜
Ch. R. Island	13⅛	1½	12¼	12⅛
Childs Co.	6⅛	6⅜	6⅛	6⅜
Chrysler	14⅛	14⅜	14	14⅛
Coca Cola	112	113	110	110⅜
Collins Aikman*	9½	½	9	9½
Colorado Fuel*	8	8	8	8
Columbia Car	36	36	36	36
Columbia Gas	14⅛	14⅛	13½	14
Com. Solvent	9⅛	9⅛	8⅛	8⅛
Com. Southern	4⅛	4⅛	4⅛	4⅛
Congoleum	8⅛	8⅛	8⅛	8⅛
Cong. Cigars	8½			
Con. Gas	63	63½	61⅛	61⅜
Con. Baking A.	6⅛	6⅛	6⅛	6⅛
do B.	1	1	1	1
Con. Can	36⅜	36⅜	35⅜	36
Con. Insurance	22	22½	21⅜	21⅜
Con. Motors	1½	1½		
Con. Oil	6⅛	6⅛	6½	6½
Corn Products**	44⅜	45½	44⅜	44⅜
Coty Inc	4⅛	4⅛	4⅛	4⅛
Crucible Steel	21⅛	21⅛	21⅛	21⅛
Curtiss Wright	1⅛	1⅛	1⅛	1⅛
Davison Chem.	4⅛	4⅛	4⅛	4⅛
Detroit Edison	117	117	117	117
Dom. Stores	14⅛	14⅛	14⅛	14⅛
DuPont	54⅜	55⅜	53½	53⅛
Drug Inc.	52⅛	52⅛	51⅛	52⅛
East. Kodak	81⅛	81⅛	79⅛	80
Eaton Axle	6⅛	6⅛	6⅛	6⅛
El. Auto Lite	29⅛	30⅛	28⅛	28⅛
El. P. & Lt.	12⅛	12⅛	12⅛	12⅛
El. St. Batt	30⅜	30⅜	30⅛	30⅜
Erie Railroad	7⅛	7⅛	7⅛	7⅛
do 1er priv.	9	9	9	9
Fidelity Phoenix	25⅛	25⅛	25	25
First N. Stores	48⅛	48⅛	47	47½
Foundation Co.	4	4	4	4
Fox Film	4⅛	4⅛	4	4⅛
Freeport Texas	18⅛	19⅛	17⅛	18⅛
Gen. Asphalt	13⅛	13⅛	13⅛	13⅛
Gen. A. Tank*	31	31	30½	31
Gen. Baking	13⅛	13⅛	13⅛	13⅛
Gen. Cable A.	4⅛	4⅛	4½	4½
Gen. Cigars	32	32½	32	32½
Gen. Electric	24⅛	24⅛	24⅛	24⅛
Gen. Food	34¼	34½	34½	34½
Gen. Motors	23	23¼	22¾	22⅞
Gen. Ry. Sig.	25½	25½	23¼	23½
Gen. Refract	14¾	14¾	14¾	14¾
Gen. Theatres	⅜	⅜	⅜	⅜
Gillette S. R.	13¾	13¼	13	13
Glidden	5½	5¾	5½	5½
Gold Dust	18½	18¾	18⅜	18⅜
Goodrich	5	5½	4¾	4¾
Goodyear Tire	16½	16½	16	16
Graham Paige	3¼	4	3¾	4
Granby Mining	7½	7½	7	7¼
Grant. W. T.	28¾	28¾	28¾	28¾
Gt. Nor. Ore	13	13	13	13
Gt. Nor. priv.	22¼	22½	22	22
Gt. W. Sugar	6¼	6¼	6	6
Grigsby Grunow	1½	1½	1¼	1¼
Gulf Steel	6½	6½	6	6
Hershey	80	80	80	80
Houston Oil	21½	21¾	20	20¾
do nouveau	4½	4½	4	4
Howe Sound	15½	15½	15½	15½
Hudson Motors	11¾	11¾	11¼	11¼
Hupp Motors	5¼	5¼	4¾	5
Ill. Cent. Ry	13¾	14½	13	13¼
Ingersoll Rand.*	33¾	33¾	33	33¾
Inland Steel	22	22	22	22
Insp. Copper	3⅜	3⅜	3¼	3⅜
Int. R. Tran.*	8	8½	7¾	7¾
Int. B. Mach.	105¼	106	105	105
Int. Carriers	4¾	4¾	4¾	4¾
Int. Harvester	26	26½	25⅛	25⅛
Int. Hy. Elect.	10½	10¾	10½	10¾
Int. Nickel	7¼	8¼	8½	8½
Int. M. Marine	3⅛	3⅛	3⅛	3⅛
Int. Paper priv	8¼	9¼	8¼	9¼
do A	2⅛	2⅛	2⅛	2⅛
do C	⅜	⅜	⅜	⅜
Int. T. & T.	10¼	10¼	9¾	9¾
Johns Manville*	22½	22¾	20¾	21½
Julius Kayser	8	8½	8	8½
K. Hayes Wh.	4	4	4	4
Kelvinator	8¾	8¼	8½	¾
Kenn. Copper	12¾	12¾	11¾	11¼
Kresge S. S.	17½	17¼	16¼	17
Kreuger & Toll.	7⅛	7⅛	6¾	6¾
Kroger Grocery	15½	15½	14¾	14¾
Lambert Co.	52½	53¾	52	52
Lehigh Valley*	15¼	16	15	15
Lehn & Fink*	20½	20¼	20½	20¼
L. Myers B.	51	51	50	50
Liquid Carb.	16	16	16	16
Loews Theatre*	28½	30	28½	28½
Lorillard	13¼	14	13½	13½
Louisville Gas	20¾	20¾	20½	20½
Mack Trucks	14¼	15	14¼	15
Magma Copper	8⅛	8⅛	8⅛	8⅛
Mathieson	15	15	14¾	15
May D. Stores	17¾	18	17½	17¼
McKeesport	49¼	50	48½	48½
Mex. Seaboard	8	8	8	8
Miami Copper	3½	3½	3½	3½
Mid. C. Pete	6	6	6	6
M. K. & T.	6⅛	6¼	6	6
do priv.	17½	17½	17	17¼
Miss. Pacific	8½	8½	8	8
do priv.	18	18½	17⅜	17⅜
Motor Wheel	5½	5½	5	5
Mont. Ward	9¼	10	9½	9½
Mullins Body	11⅛	11¼	10½	10¾
Murray Corp.	7⅛	7⅛	7	7
Nash Motors	17½	17¼	17¼	17½
Nat. B. Hess	½	⅜	½	½
Nat. Biscuit	41	42¼	41	41¼
Nat. Cash Reg.	9¾	10	9	9¼
Nat. Dairy	23¼	24	23⅛	23½
Nat. Dist	20½	20¼	19½	20½
Nat. P. & Lt.	14¼	15½	14½	14½
Nat. Surety	14¾	14¾	14½	14¾
Nevada Con.	6	6	5¾	5¾
N. Y. Central	32	32¼	30½	30¾
N. Y. N. H.	24½	24¾	23½	23½
Noranda	13¾	13¾	13¼	13⅜
North Am. Co.	34½	35	33¾	34
North Am. Av.	3½	3¾	3½	3½
North Pacific	20½	21	19¾	20½
Ohio Oil	6½	6½	6	6½
Otis Elevator	22½	22½	22	23
Otis Steel	4	4	3¼	3¼
Owens Bottle	21½	21½	21½	21½
Pacific Gas	34½	35	34½	34½
Pacific Light	39¾	39¾	39¾	39¾
Packard	5½	5½	5	5½
Paramount	10¼	11¼	10½	10½
Peerless	3	3¼	3	3¼
Penick & Ford	27¼	27½	27	27
Pennsylvania	20¾	20¾	20	20
Phillips Pete	5¼	5½	5	5
Pierce Pete	1	1	1	1
Pillsbury Flour	22½	22½	22½	22½
Prairie Pipe	8	8	7½	7½
Pr. Steel Car	1⅜	1½	1⅜	1⅜
Proctor & Gam	41⅜	41¾	41	41½
Pub. S. Corp.	56	56½	54¾	55
Pullman	20	20	18½	18¾
Pure Oil	4⅜	4⅜	4¾	4¾
Radio Corp.	7¾	7¾	7⅛	7½
Radio Keith	4½	4½	4	4
R'ton Rand	2⅜	2¼	2¾	2⅜
Reo Motors	3⅜	3½	3½	3½
Rep. Iron & St*	5½	5¾	5½	5½
Reynolds B.	36½	36½	35¾	36
Richfield Oil	⅜	⅜	⅜	⅜
Royal Dutch	15	15	14¾	14¾
Safeway	44	44½	44	44
St-L. & S. Fe	4¼	4½	4¼	4½
Schulte	3½	3½	3½	3½
Sears Roebuck*	33½	33¾	32¾	33
Servel & Co.	4¼	5	4¾	4¼
Shel Un. Oil	3¾	3¾	3½	3½
Shubert	½	½	½	½
Simmons Bed.*	8¾	8¾	8½	8½
Sinclair Con	6½	6½	6¼	6¼
Skelly Oil	4	4	4	4
Socony	10½	10¼	9¾	9¾
S. C. Edison	31½	31¾	30	30¼
South Pacific	31¾	31¼	30½	30½
South Ry	10½	10½	10½	10½
S. P. R. Sugar	8½	8½	7¾	7¾
Stand. Brands*	13½	13¾	13	13¼
St. Gas & Elec	30	30½	29½	29½
St. Oil Californ*	26½	26¼	24¾	25
St. Oil N. J.	29	29	28½	28¾
Stewart Warner	5¾	5¾	5¾	5
Stone Webster	11⅜	11	11	11
Studebaker	12½	12½	12	12
Texas Gulf	24	24¼	23¾	23¾
Texas Oil	13½	13½	12½	12¾
Texas P. Land.	5½	5¾	5¼	5¼
Tide Water	3¼	3¼	3	3
Timken Roller	21½	23	21½	22½
Tobacco Prod	3¼	3½	3	3
Tri-Continental	3¼	3¼	3⅛	3¼
do priv	50½	50½	50½	50½
Trico Prod	27⅜	28½	27⅜	28¼
Underwood	18	18	17½	17½
Union C. & Car	32½	32½	31	31½
Union Oil Cal.	13⅜	13⅜	13½	13¾
Union Pacific	75¼	76¾	75½	76
United Aircraft*	12¼	12½	11½	11¼
do priv	43¼	43½	43¼	43½
United Cigar	1½	1½	1½	1½
United Corp.	9¾	9¾	9¼	9¼
United Fruit	23⅛	23½	22¼	22¼
United Gas Imp	19	19¼	19	19
U. S. Ind. Alco.	26¾	26¾	25½	25¾
U. S. Leather	2⅜	2⅜	2½	2½
U. S. Pipe	12	12	11⅜	11⅜
U. S. Realty	6½	6½	6½	6½
U. S. Rubber	4⅜	4⅜	4½	4½
U. S. Steel	43	44½	42¾	42¼
Ut. P. & Lt.	9½	9¾	9¼	9½
Vadsco	½	½	½	½
Vanadium	14¼	15	13½	14
Wabash	1⅜	1⅜	1⅜	1⅜
do A	2½	2½	2½	2½
Ward Baking B	2	2	2	2
Warner Bros	3	3½	3	3⅜
Wt. Maryland	6¼	6⅜	6	6
West. Union Tel	40	41	40	40½
Westinghouse	25¼	26¾	24⅜	25¼
West. Air Brake	13½	13¼	13½	13¾
White Motors	9¼	9¼	9⅛	9¼
White S. Mach.	⅜	⅜	⅜	⅜
Willys Overland	2½	2½	2½	2½
Woolworth	41⅜	41¾	40⅜	40¼
Worth. Pump	20¾	20¾	19½	19
Wrigley Jr	54	54¾	52¼	52¾
Yellow Cab	3¾	4	3¾	3¼
Obligations—				
Argentine	49¾	49¾	49¾	49¾
Australie	51½	52	51	51½
Belgique 6½	89	90	89	90
Belgique 6	85¼	86	85¼	86
Bordeaux	99¼	99¼	99¼	99¼
Brésil 6½	18⅜	18⅜	18⅜	18⅜
Belgique 7	13½	13½	13½	13½
Buenos Aires	27½	27¾	27½	27¾
Chili	12¼	13	12¼	13
Colombie	27	27¼	27	27¼
Canada 1952	91¾	91¾	90¾	91½
Rép. Fr. 7½*	114	114¼	114	114¼
Rép. Fr. 7	111¾	112¼	111½	112¼
Allemagne	37	37	35¼	35½
Haïti	63	63	63	63
Italie	88	88¼	88	88
Lyon	99¼	99¼	99¼	99¼
Marseille	99¼	99¼	99¾	93¾
Milan	68½	70	68½	70
P. L. M. 6	95½	96	95½	96
Pérou	7¼	7½	6¾	7¾
Pologne 6	54¾	54¾	54¾	54¾
Pologne 7	51	51¼	51	51¼
Rio Janeiro 5½**	10¾	11½	10½	11½
Rio Janeiro 6's	8½	9	8½	9
Rome	72¾	73½	72¾	73½
Serbie	44	44	42½	43
Trieste	100	100	100	100
So.-Jr. 1937	91¾	92	91	92

SUN LIFE ASSURANCE A FAIT DE BELLES AFFAIRES EN 1931

Plus de $500,000,000 de nouvelles polices émises l'an dernier.

Pendant l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1931, la Sun Life of Canada a versé à ses assurés et aux bénéficiaires de ses polices plus de quatre-vingt-dix millions de dollars, ce qui porte à cinq cent quatre-vingt-dix millions de dollars le total des versements ainsi effectués depuis que la Compagnie a émis des polices pour plus de cinq cent millions de dollars. Le total de ses assurances en vigueur dépasse actuellement trois milliards de dollars. L'actif de la Compagnie se chiffre à la fin de 1931, par plus de six cent millions de dollars. Le public a clairement manifesté la confiance qu'il a en la Sun Life, en lui demandant d'émettre des polices pour un montant si élevé à un moment où le monde entier traversait la crise économique la plus aiguë des cent années qui viennent de s'écouler.

L'INDUSTRIE DE LA LAINE EN FRANCE EST EN DIFFICULTES

A cause de la dépréciation de la livre sterling et des nouveaux tarifs anglais.

La tendance générale du marché des laines ne s'est guère modifiée dans le courant du mois. La situation créée par la dépréciation de la livre sterling et l'adoption par la Grande-Bretagne d'un régime ultra-protectionniste (droits de 50 p.c. ad valorem) pour les fils et les tissus mettent l'industrie lainière en présence de nouvelles difficultés, qui ne sont pas de nature à faire envisager sous un jour très favorable les relations commerciales avec son plus important client.

Par contre, l'activité récente de l'industrie lainière britannique a eu une heureuse répercussion sur l'allure des ventes pratiquées sur les places d'Australie; vive participation aux enchères, avec l'Angleterre comme principal acheteur — les lots offerts trouvent facilement acquéreurs à des prix soutenus. Sur les marchés de l'Afrique et de l'Amérique du Sud, la situation est dominée par la question du change. Au Cap, le Gouvernement hésite à abandonner l'étalon-or et il s'ensuit que la laine est trop chère par rapport aux cours pratiqués en Australie. La dépréciation des monnaies argentine et uruguayenne a provoqué la mise en vigueur de mesures protectrices qui gênent les transactions entre vendeurs et acheteurs.

La dernière série annuelle des ventes aux enchères de Londres, qui s'est ouverte le 24 novembre, a débuté au milieu d'une grande affluence et sur un ton ferme. Par rapport à la clôture des enchères précédentes, la hausse est d'environ 5 p.c. à 10 p.c. pour les mérinos, de 10 p.c. à 15 p.c. pour les croisés fins et moyens et de 5 p.c. pour les qualités communes.

La Fédération Lainière Internationale a tenu, cette année, ses assises à Bâle récemment. Les pays adhérents s'étaient fait représenter par des délégations nombreuses, et la Suisse, qui n'est pas encore adhérente, a suivi également les travaux de la Conférence. Un ordre du jour très complet a donné matière à des échanges de vues fort intéressants et d'importantes décisions sont intervenues pour faciliter les relations commerciales entre les différents pays transformateurs de laine. Citons, entr'autres, le remarquable exposé de M. Dubrulle, président de la Fédération, sur la situation de l'industrie lainière dans la crise économique mondiale, les conclusions adoptées en ce qui concerne: la limitation des crédits à l'exportation; les clauses de réserves de propriété; le règlement international de conditionnement des laines; la finesse des diverses qualités de laines; l'unification des marges de titrage des fils de laine cardés, etc... La délégation hollandaise a invité la Fédération Lainière Internationale à tenir sa session de l'an prochain en Hollande.

Nouvelle raffinerie

D'après une déclaration faite par le docteur Manuel Pedro de la Concha, de Cuba, en voyage au Canada pour étude des conditions des affaires, il y a de grandes possibilités que la ville de Halifax compte bientôt une autre raffinerie de sucre.

Cuba, dit le docteur de la Concha, chercher un marché pour son surplus de sucre et c'est la raison pour laquelle les producteurs de sucre de ce pays envisagent sérieusement la question d'établir une raffinerie de sucre à Cuba.

Un indice des contrats de constructions octroyés au pays

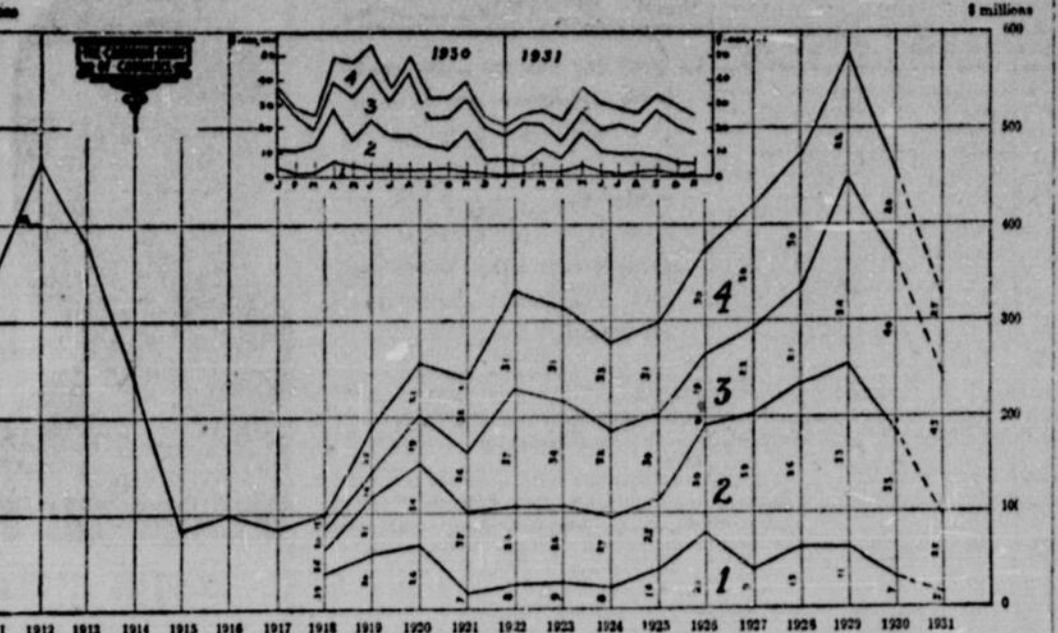

Le grand graphique indique la valeur annuelle des contrats de construction (MacLean Building Reports) depuis 1911 jusqu'à ce jour; le petit graphique indique la valeur mensuelle en 1930 et pour les onze premiers mois de 1931. Dans chaque cas, la ligne du haut représente la valeur totale des contrats et de 1918 jusqu'à maintenant, l'espace au-dessous (mesuré le long des verticales) est réparti entre les quatre principales catégories de travaux, comme suit: (1) Industriels; (2) Commerciaux (y compris les immeubles pour bureaux et immeubles publics, les magasins, entrepôts, hôtels, garages, hôpitaux, etc.); (3) ouvrages d'art; (4) habitations. Les chiffres inscrits le long des lignes de chaque année représentent le pourcentage de chaque catégorie par rapport au total.

Les lignes brisées dans le grand graphique représentent les valeurs estimatives pour l'année en cours, d'après les chiffres réels de janvier à novembre, inclusivement.

RECENSEMENT ANNUEL A SHAWINIGAN FALLS

La population de la ville et de la banlieue s'élève à 19,244 âmes.

Shawinigan Falls, 11. (Du correspondant de la "Patrie".)— Les chiffres du dernier recensement fait par les prêtres des différentes paroisses de notre ville, démontrent qu'il y a une population de 14,971 âmes. Si nous ajoutons à cela, la population des deux paroisses d'Almaville et de la paroisse du Sacré-Coeur de la Baie Shawinigan, nous trouvons un total de 19,244 âmes.

La distribution des paroisses est comme suit:

SAINT-PIERRE

Familles catholiques	726
Familles non catholiques	120
Familles mixtes	10
Total	856
Population catholique	4102
Population non catholique	472
Total	4574

SAINT-BERNARD

Familles catholiques	858
Familles non catholiques	27
Total	885
Population catholique	4498
Population non catholique	136
Population totale	4634

SAINT-MARC

Familles catholiques	1000
Familles non catholiques	30
Total	1030
Population catholique	5641
Population non catholique	122
Population totale	5763

Résumé pour la ville:

Familles catholiques	2584
Familles non catholiques	187
Total	2771
Population catholique	14241
Population non catholique	730
Population totale	14971

PAROISSE DU SACRE-COEUR DE LA BAIE SHAWINIGAN

Familles catholiques	225
Population catholique	1300

SAINTE-JEANNE D'ARC

Familles catholiques	333
Familles non catholiques	4
Total des familles	337
Population catholique	1897
Population non catholique	8
Population totale	1905

ALMAVILLE

Familles catholiques	175
Population catholique	1068

CHARGEMENTS DE WAGONS PLUS ELEVES

OTTAWA, 11.—Les chargements ferroviaires de la semaine terminée le 2 janvier, se sont chiffrés par 30,721 wagons dont 20,348 dans l'est est 10,373 dans l'ouest.

Dans la semaine terminée le 26 décembre 1931, les chargements avaient été de 31,258 wagons.

Les chargements des deux semaines en question ont été exceptionnellement bas, mais il faut remarquer que c'était les semaines de Noël et du premier de l'an et que le samedi a été congé presque partout.

Jamaica Public Service

Voici un tableau donnant les recettes brutes et nettes de Jamaica Public Service Limited et de ses compagnies subsidiaires durant le mois de novembre de cette année avec comparaison avec celles du même mois l'an dernier.

MOIS DE NOVEMBRE

	1931	1930
Rec. brutes	$ 67,322	$ 68,541
Rec. nettes	26,667	29,818
Surp. après ch.	17,614	20,414

12 MOIS SE TERMINANT LE

	Nov. 30 1931	Nov. 30 1930
Rec. brutes	$822,301	$827,263
Rec. nettes	339,179	333,804
Surp. après ch.	230,224	241,267

Dividende bancaire

LONDRES, 11.—En soumettant leur rapport annuel, les directeurs de la Lloyd's Bank, Limited, recommandèrent le paiement d'un dividende final au taux de 13 1-3 p.c. sur les actions de la classe "A", ce qui équivaut à 16 pence par action et 5 p.c. ou 6 pence par action de la classe "B".

A. JUTRAS SUBSTITUA DE L'EAU AU WHISKEY

Pour cette offense, il passera deux ans en prison. — Autres décisions de la Cour d'Appel.

Quand Alphonse Jutras, alias Alphonse Talbot, alias Lapierre, offrit de vendre à Ferdinand Beauregard et à son frère, 40 gallons de whiskey et substitua de l'eau à la place de l'alcool, il s'est rendu coupable de fraude. Ainsi en décida la Cour d'Appel, samedi, malgré les protestations de Jutras, qui voulait n'être coupable que d'avoir fait une fausse promesse.

Le jugement a été rendu par le juge Hall, qui a fait une revue de la cause. Il a fait remarquer que Jutras avait plusieurs "alias", disant que quand il fut examiné comme témoin, son nom était J. A. Meunier dit Lapierre. Il était accusé, avec Jean Desourdie, d'avoir obtenu sous un faux prétexte de Léonard Beauregard, la somme de $320.

Léonard et Ferdinand Beauregard, deux bootleggers, désirant se procurer 40 gallons de whiskey, avaient été introduits à Jutras par Désourdie. Jutras commença par refuser l'argent, mais il s'arrangea pour que la commande fut délivrée secrètement sur un terrain non loin de chez lui. Léonard Beauregard se rendit au rendez-vous en automobile. Quelques minutes avant la livraison, l'argent fut remis à Jutras. Les paquets supposés contenir du whiskey furent subséquemment acceptés par Beauregard qui les transporta à ses quartiers, une maison inoccupée située près du Parc Lafontaine. C'est là qu'il découvrit qu'on venait de lui vendre de l'eau et non du whiskey.

Avec deux juges dissidents, un appel de Jackson T. Hammond d'une décision du juge Cusson, de la Cour des Sessions, le condamnant à 9 mois de prison pour avoir volé diverses sommes d'argent à Olive Lajeunesse, fut maintenu par le tribunal qui a décidé que cette question relevait plutôt des tribunaux civils que des cours criminelles.

Dans un appel du Roi d'un jugement du juge Lacroix condamnant Paul Walsh à 6 mois de prison pour avoir violé la loi d'accise, la Cour d'Appel a maintenu les prétentions de la Couronne, et condamné Walsh à $1,000 d'amende et 6 mois aux travaux forcés. A défaut de paiement, Walsh passera 6 autres mois en prison.

Production de chaussures moins élevée

Durant le mois de novembre la production totale des chaussures au Canada s'est élevée à 1,254,696 paires, contre 1,554,144 en octobre la production des 11 premiers mois de l'année a été de 16,544,082 paires comparé aux 16,023,190 en 1930.

Les importations ont été de 92,125 paires pendant le mois de novembre et les exportations de 2,403.

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession

Dans l'affaire de: —
OMER MASSE, St-Clet,
Cédant autorisé.

AVIS est, par les présentes, donné que OMER MASSE, commerçant, de St-Clet, Co. Soulanges, Qué., a le 8ième jour de janvier 1932 fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers et que l'Honorable Jules Allard, séquestre officiel, m'a nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à la première assemblée des créanciers.

AVIS est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue à Montréal, le 19ème jour de janvier 1932, à 2.30 hres p.m., au bureau du séquestre officiel, chambre 31, Palais de Justice.

DATE à Montréal, ce 9ème jour de janvier, 1932.

J. E. BEAUDIN, gardien.
BUREAU: 526, Power Bldg.,
107, Craig Ouest. Tél.: LAn. 2394,
MONTREAL.

SEMAINE ACTIVE EN VENTES D'IMMEUBLES

148 transactions sont enregistrées dans la première semaine de 1932.

Le rapport du secrétaire du Montreal Real Estate Board, pour la semaine dernière, indique une grande activité dans les ventes immobilières. Les ventes, en effet, furent au nombre de 148, soit une augmentation de 16 sur la semaine précédente. L'augmentation en valeur, pour la même période, fut de $372,557.

	Lots vagues No	Valeur $	Immeubles No	Valeur $
Dans la ville	31	123,342	80	1,303,746
Dans municipalités suburbaines	19	17,175	18	145,367
Total	50	140,517	98	1,449,113
			50	140,517
Total des ventes			148	1,589,630
Valeur totale pour la semaine précédente			132	1,217,073
Augmentation en nombre et en valeur			16	372,557

LES PLUS GROSSES VENTES

5120 Westbury, 5161 Chemin Reine Marie, 5119 Mountain Sight, L. J. Beaudoin, Limitée, à H. Leopold Hame in trust, $250,000.

3435 Prudhomme, The Ambassador Realty Limited à Horace Malik $99,000.

5706-5711 Sherbrooke ouest, Nathan Phillips à Argyle Investment Limited, $76,100.

4235-4237, Boulevard Décarie, Jos Antoine Lavoie à Jos. Napoléon Guimond, $69,350.

3935-3937 Adam, Michel Chouinard à Michel Chouinard Limitée, $66,469.

2086-2088-2134-2134, Saint-Timothé, 2120 Lebrasque, Jean-Baptiste Gratton Limitée, à Succession Eugène Guilbault, $50,000.

Dividende réduit

NEW-YORK, 11.—Les directeurs de Union Oil Company of California ont déclaré un dividende de 25 cents par action, payable le 10 février aux actionnaires inscrits le 18 janvier. Antérieurement le taux était de 50 cents par trimestre.

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

Avis est par les présentes donné que BEULAH ISOBEL PHILLIPS, de la cité de Westmount, épouse de IRWIN HAMILTON EAKIN, du même lieu, agent de navigation, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, pour l'adoption d'un Bill de Divorce d'avec sondit époux, Irwin Hamilton Eakin, pour cause d'adultère et d'abandon.

Daté à Montréal, province de Québec, ce cinquième jour de janvier, 1932.

CHARLES A. HALE,
Procureur de la requérante.

Commission Royale des Chemins de Fer et Moyens de Transport

Ceci est pour signifier que la Commission ci-dessus mentionnée tiendra une séance publique dans la Chambre No 24 du Palais de Justice dans la Cité de Montréal, jeudi, le 14 janvier, 1932, à 10.30 a.m., fournissant ainsi l'occasion aux compagnies, organisations ou représentants du peuple, qui pourraient être intéressés au problème général de la transportation au Canada, de comparaître et de soumettre leurs représentations.

Ces représentations devront se limiter au sujet de l'enquête, c'est-à-dire, le problème général de la transportation au Canada, par rapport aux chemins de fer, à l'expédition des marchandises et des facilités de communication en général: tout particulièrement aux problèmes résultant de la duplication des services et facilités ferroviaires, de même que la question de la compétition par autres modes de transport, spécialement les automobiles en circulation sur les chemins publics.

Les comparants devront préparer une copie de leurs représentations et la remettre au Secrétaire.

ARTHUR MOXON,
Secrétaire.

Ottawa, 6 Janvier 1932.

IMPRESSION PHOTOGRAVURE

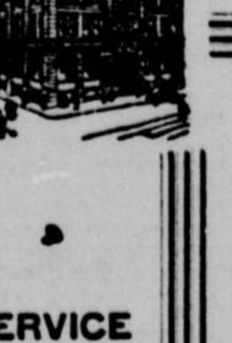

RELIURE
RÉGLAGE
RÉDACTION
TRADUCTION
DESSIN
ETC.

SERVICE RAPIDE
*
TRAVAIL DE QUALITÉ

QUOIQUE le prix mérite considération, la qualité du travail et le service sont toutefois deux facteurs plus importants encore.

Le Département des Impressions de La Patrie s'est toujours efforcé de donner entière satisfaction à sa nombreuse clientèle.

Notre personnel ne compte que:

Des typographes, des pressiers et des relieurs possédant à fond leur métier.

Des artistes et des photograveurs expérimentés dont le travail est toujours apprécié.

Des publicitaires avertis sachant donner à leurs copies le ton et l'allure les plus appropriés au sujet traité.

Prompte et soigneuse attention apportée à tout imprimé — du plus modeste au plus élaboré.

APPELEZ
LANCASTER
3121*
UN DE NOS REPRESENTANTS IRA VOUS VOIR

La Patrie
DÉPARTEMENT DES IMPRESSIONS
180, RUE STE-CATHERINE EST, MONTRÉAL

La Patrie

Tarif des annonces classifiées

Toutes annonces classifiées 15c par ligne agate si chargées et 12c par ligne agate si payées comptant, sauf les annonces de position demandée lesquelles sont de 3c par ligne agate, coût minimum 45c. Caractère léger de demi-réclame de 8 à 18 points disponible pour toutes les classifications. L'espace blanc et le caractère de demi-réclame chargés au taux de la ligne agate équivalente sur la base de l'espace réellement utilisé.

Les avis de naissances, décès, mariages, engagements, messes de requiem, services anniversaires, cartes de remerciements et avis In Memoriam chargés au taux uniforme de $1.00 par insertion.

Maximum, 150 mots.

Toutes les annonces reçues avant 11 a.m. seront publiées dans toutes les éditions, le même jour. Avis de décès reçus avant 12.30 p.m. pour publication le même jour.

Les bureaux pour la réception des annonces classifiées sont placés dans les principales pharmacies sur tout le district de Montréal.

Toutes les annonces classifiées reçues par téléphone.

Appelez LAncaster 3121

Service des Petites Annonces

Les annonces classifiées sont acceptées de 8.30 a.m. à 6 p.m.

Taux pour contrat d'annonces classifiées, sur demande.

EMPLOIS

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

BOUCHER avec bonnes références, expérience dans le pâté de foie et galantine. 866 Lagauchetière Est. 267-4

BARBIER. Bon barbier demandé pour ouvrir salon. Fitz 9097. 267-4

CHAUFFEUR avec camion, vente et livraison liqueurs douces, expérience. 152 Dante, entre 6 et 8 p.m. 267-4

CUISINIER ayant beaucoup d'expérience. Café Ray, 1269 Bernadette, coin Ste-Catherine, entre St-Denis et Berri. 267-4

DRIVERS ou jobbers ayant clientèle à domicile. S'ad. 4075 Sainte-Catherine Est, coin Pie IX. 267-4

EXAMENS du Service Civil. Facteurs, commis de poste, douane, etc. La seule école du genre donnant des cours en français par correspondance. Brochure gratuite. Institut des Cours Préparatoires, 3607 St-Denis, Montréal. 251-26

GARÇON demandé immédiatement avec bicycle pour messages dans pharmacie. WEst 9589. 4496 Ste-Catherine Ouest. 267-4

HOMMES sans expérience pour vendre pneus-cendriers, grande demande partout, argent à faire. 2251 Delorimier. 267-4

POSITIONS du gouvernement. Comment les obtenir. Brochurette gratuite. The M.C.C. Toronto (10). 268-3

FEMMES, FILLES DEMANDEES

FILLE de table parlant un peu l'anglais, pour light lunch. Expérience pas nécessaire. 4442 rue Saint-Laurent. 267-4

FILLE demandée immédiatement pour travailler dans salle à manger. 1314 Laurier. 267-4

50 OPERATRICES d'expérience pour robes de coton. S'adresser 8 a.m., 5490 Saint-Dominique, 4ème plancher. 267-4

PERLEUSES expérimentées et apprenties demandées immédiatement. 4603 Delaroche. 267-4

10 PREPAREUSES pour chapeaux de dames. 704 Sainte-Catherine O. 267-4

SAUCEUSES de chocolat désirées. Doivent être bien expérimentées et de confiance. 2251 Ave Papineau. 267-4

POSITIONS DEMANDEES, FEMMES

A FITZROY 7844. Cuisinière générale expérimentée; aussi bonne d'enfants. 267-4

A HARBOUR 1994, jeune femme demande ouvrage à la journée. 267-4

BONNE couturière demande ouvrage, garanti, broderie fantaisie. LAncaster 2062. 267-4

BONNE fille demande position dans une maison privée ou restaurant, références et expérience. CRescent 1392. 267-4

BONNE femme journée, 2.00, bonnes références. Appelez FRon. 3446. 267-4

BONNE fille fiable désire position, famille sans enfant. CAlumet 0575w. 267-1

BONNE fille générale de campagne désire position dans maison privée. Tél. PLa. 7417. 267-4

BONNE fille de campagne désire emploi comme servante générale, références de ville. DUp. 1706. 267-4

BONNE fille demande position dans maison privée. AMherst 1206. 267-4

DAME âge moyen, demande position, pour plus de renseignements Tél. FI. 8261. 268-2

DAME de 40 ans sans emploi, à hôpital Mont-Royal, désire position dans famille recommandée. AMh. 2684. 267-4

STENOGRAPHE bilingue, compétente, accepterait ouvrage de correspondance, copie, traduction, etc. HA 5161. 261-4

TRAVAUX de draperies, rideaux, lingerie pour femmes et enfants. LA 6325, après 6 heures, 2009 rue Berri. 268-1

VOUS trouverez dame pour couple âgé ou personne seule. 5330 Saint-Denis. 264-4

VOUS trouverez bonne cuisinière avec références au No 2263 Panet. 264-4

ECOLES DE METIERS

APPRENEZ métier de barbier à école qui vous montre le mieux de Montréal. Informations: Arthur Moreau, Ecole des Barbiers, 930 St-Laurent, Montréal. 263-25

A LOUER

CHAMBRES A LOUER

A LOUER, chambres éclairées, propres, gaz, téléphone, tranquille, 2.50, 3.00. 1872 Ste-Catherine, coin Cartier. 267-4

A BAS PRIX, chambres, gaz, chauffées, eau chaude, ménage fait, lit neuf, 2.00, 2.50. 1916 St-Dominique. 1006 St-Laurent. 267-4

A 1909 SHERBROOKE EST, grande et petite chambres, pension si désirée. 267-4

AVE VIGER 827, salon devant pour deux; autres belles chambres, cuisine, chez-soi, bon marché. 267-4

A BAS PRIX, chambres en avant, poêle à gaz, tranquille, eau chaude, 2.50 et plus, petite, homme seul, 1.75. 338 Lagauchetière Est. 1018 St-Timothée. 267-4

ALLEZ 3415 St-Denis, chambre ensoleillée, très confortable, toutes commodités, personne seule ou couple, bien meublée. 267-4

A CHOISIR, grande chambre bien meublée, très propre, aussi salon sur devant, bas prix, confort du chez-soi. 4262 St-Denis. 267-4

A BAS PRIX, grandes, petites chambres, gaz, maison tranquille, 1035 Saint-Denis, 435 Dorchester Est. 267-4

BERRI 1658, petite chambre, poêle gaz, lavabo, possession immédiate, confort chez-soi, prix modéré. 267-4

BELLES chambres-boudoir doubles, très chaudes, $1.25 chacune par semaine. Toutes commodités, gramophone. Tél. CH. 8724. 269-6

BELLES chambres, 1 ou 2 personnes, dans famille belge, prix modéré. 3837 Saint-Denis. 267-4

BELLE chambre meublée. 4543 Delorimier, Amherst 1385. 267-4

BEAU salon double avec garde-robe, aussi boudoir en avant, famille privée. 7043 St-Denis. 267-4

BERRI, 2009. Grande chambre, tranquille, pas d'enfant, seul chambreur. LA. 6335. 268-3

BELLE chambre en avant, 2ème étage pour dame ou fille. 4386 De Laroche, près Mt-Royal. 267-4

BREBEUF, 4691, une chambre en avant ou une en arrière, usage gaz, possession immédiate. 267-4

CHAMBRES, 2.00, 2.50, 4.00, gaz, téléphone, chaudes, propres, lingerie fournie. 1666 St-André. 267-4

CHAMBRE pour un couple avec enfant ou 2 personnes, $12.00 par mois. FRontenac 1977. 267-4

CHAMBRES, 2.00, 2.50, 4.00, gaz, téléphone, bien éclairées, lingerie fournie. 1021 Ontario Est. 267-4

CHAMBRE, 2.50, confort chez-soi, usage cuisine, 1468 Amherst, près Ste-Catherine. HArb. 3572. 267-4

CHAMBRE privée, propre, chaude, bien éclairée, tél., bain, 2.50 semaine. 1272 Demontigny Est. Appt 3, après 7 hrs soir. 267-4

OUTREMONT, 1539 rue Ducharme, chambre double, confortable pour couple marié, privilèges de la cuisine; aussi chambre simple. Prix raisonnable. AT. 2810. 269-2

278 PRINCE-ARTHUR OUEST, très grande chambre bien éclairée sur le devant, douche. PL. 1553. 269-6

RUE MACKAY, chambre éclairée, chaude, pour une ou deux personnes, prix raisonnable. Fitzroy 4941. 266-3

SALON double, avec chesterfield, plusieurs lampes électriques, avec pension si désirée. Louera bon marché. 1084 St-Hubert. HA. 1981. 269-2

MAISONS A LOUER

ATTENTION

POUR bons logements de bon compte, voyez la Société Nationale de Fiducie, 55 St-Jacques Ouest. HArbour 2185 ou DOllard 2192. 253-18

6 APPARTEMENTS, chauffé, moderne, ménage fait à neuf, très bon marché, possession immédiate ou mai. 1566 Panet. 267-4

CASGRAIN 8157-59, logements neufs, modernes, tapissés, système de chauffage. S'ad. 8048 rue Casgrain, tél. CAl. 7409w. 267-1

CARTIER 5510, bas 4 appts, bain, fixtures, ménage fait à neuf. S'ad. 5346 Bordeaux, AMherst 4820. 267-4

FULLUM, un bas, un deuxième et un troisième, 6 appts, 15.00, logements propres, chauds, bien éclairés. 1572 Fullum, près Ste-Catherine, ou BElair 0623w, de midi à 2 heures. 267-4

HAUT neuf, 4 pièces modernes, coin Mentana et Napoléon. Tél. DOllard 7756, de midi à 2 heures, par appointement pour visite. 267-4

ROSEMONT, 5 appts, chauffés, modernes, possession immédiate, coin de rue, fenêtre dans chaque appartement. 2801 Dandurand. 267-4

RUE ST-HUBERT, près Demontigny, joli logis, 5 appts, possession immédiate. DExter 1078. 267-4

VISITATION 1923, 1935, grands, petits logements, 4, 6, 8 pièces, armoires, galeries, bain, électricité, gaz. 267-4

VERDUN, logement 6 appts, chauffé, vacant. S'ad. 5987 Verdun. 267-4

APPARTEMENTS A LOUER

ATTENTION

NOUS avons encore des appartements à louer dans les meilleures parties de la ville. La Société Nationale de Fiducie, 55 St-Jacques Ouest. HArbour 2185 et DOllard 2192. 253-18

ALLEZ 3871A Laval, près Roy, 3, 4 pièces, bien meublées, propres, ménage fait neuf, privé, chauffé, éclairé, gaz, téléphone 7.00, 9.00 par semaine. PLateau 1867. 267-4

APPTS LEMIEUX.—Possession immédiate, 4114 St-Denis, magnifique 2 pièces séparées, meublées ou non, cuisinette, bain Kelvinator, incinérateur, concierge. 267-4

APPARTEMENTS Castle, 5249 ave du Parc, une et deux chambres meublées, gaz, lumière, bain inclus. 267-4

BLVD St-Joseph est, 400, joli appt 1 pièce, gaz, éclairage payés, concierge. BElair 0613. 267-4

COIN Mt-Royal et De Laroche, appartements simples, richement meublés avec commodités. CHerrier 7122. FRont. 9089. 267-4

DROLET, près Roy, 2, 3, 4 appts, meublés, chauffés, gaz, électricité fournis. 329 Roy. 267-4

FORT 1230, une, deux, quatre pièces, gaz, électricité payés, loyer raisonnable. 267-4

MANCE 2079, St-Luc 1658, une pièce meublée, cuisinette, etc., 25.00. Concierge. 267-4

MOUNTAIN 1438, voisin Ogilvy, meubles neufs, 3.00 à 8.00 par semaine, gaz, électricité compris, concierge. 267-4

SHERBROOKE Est 22, près St-Laurent, une et 2 pièces meublées, cuisinette, gaz, 3.50 et plus. Concierge. 267-4

ST-HUBERT 1150, une, deux, trois pièces, eau chaude, vivoirs, chambres, planches, armoires, baignoires, douches. 267-4

ST-DENIS 1660, Villa Marne, appartement une pièce, meublée ou non meublée, concierge. LAnc. 6397. 267-1

ST-DENIS 1727, une pièce meublée, cuisinette, gaz, 6.00 par semaine. 267-4

PLACE D'AFFAIRES A LOUER

HOTEL, coin Berri et Craig, bonne ruelle, place d'affaires, ménage fait à neuf, situé en face d'un parc. Informations, Mme U. Rochelеau, 478 Craig Est. Harb. 4985. 267-26

PLAIN-PIEDS A LOUER

PLAIN-PIED, 30 x 90, bien éclairé, convenable pour atelier, manufacture, entrepôt, rue Maisonneuve coin Ste-Catherine. S'ad. Pharmacie Gauvin, 1551 Ste-Catherine. Tél. CHerrier 2416. 258-3

GARAGES A LOUER

GARAGE CHAUFFE

MODERNE, spacieux, pour camions en hiver. Prix raisonnables. 87 rue du Prince. Téléphone HArbour 1474. 263-3

MARCHANDISES

AMEUBLEMENTS A VENDRE

AMEUBLEMENT 10 appts, à vendre, 350.00, maison de chambres, toutes bien louées. 1150 Berri. 267-4

AMEUBLEMENT 6 appts, loyer 26.00 revenu 70.00. Vendra 175.00. 885 Demontigny Est. FRont. 2843. 267-1

AMEUBLEMENT chambre noyer, salle dîner, chesterfield, boudoir set, véritable occasion. 5868 Parc Avenue, près Bernard. 267-1

AMEUBLEMENT superbe, chesterfield, salle dîner, chambre noyer, set boudoir, radio, rugs comme neufs. 4859 Park Ave. 269-4

10 APPTS, loyer 40.00, 7 chambres, louées, vendra bon marché. 1666 Saint-André. 267-4

AMEUBLEMENT, 15 appts, à vendre, chambres toutes louées. S'ad. 106 Sainte-Catherine ouest. 267-4

ARTICLES DE MENAGE

ATTENTION! Superbe chesterfield mohair, chambre coucher, salle dîner noyer, radio. Occasion exceptionnelle. 106 Sherbrooke Ouest. 267-4

BEAU chesterfield à vendre, valeur $225, vendra à sacrifice. 6924 St-Urbain. 267-4

CHANCE! Set de chambre à vendre bien bon marché. 4592 Papineau. 267-4

LAVEUSE Beatty comme neuve, à vendre pour le solde à payer. CAlumet 2184w. 267-4

LIT d'enfant, en métal, aussi sleigh pour bébé, etc., très propre. 6649-B St-Denis. 267-4

MACHINE Singer basculante, 17.00, une autre, Singer électrique, 20.00; gramophone, 8.00; laveuse électrique, 1303 Papineau, appt. 2, coin Sainte-Catherine. 267-4

MENAGE, machine à coudre à sacrifice, cause de départ, maladie, moulin de tailleur avec moteur. S'ad. 1898 Bennett. 267-4

MOBILIER Chesterfield en mohair, mobilier de salle à manger en noyer, mobilier de chambre à coucher, carpettes, gramophone cabinet, cabinet de salon, machine à coudre à tête basculante, tapis de passage. 2420 St-Antoine. 267-4

FOURRURES

MAGNIFIQUE manteau en rat musqué argenté, modèle sport, neuf, trop petit pour propriétaire actuel, plusieurs robes de taille 16, souliers de pointure 6, nouvelle chaufferette électrique, petit piano, des aubaines. PL. 7015. 267-3

> ## C'EST FACILE... FAITES-EN L'ESSAI!
>
> Il n'y a rien de plus facile que de faire publier une annonce dans la section des "petites annonces" de LA PATRIE.
>
> Vous n'avez qu'à téléphoner votre message à une de nos opératrices expérimentées . . . et votre annonce recevra une attention soignée.
>
> Faites l'essai de ce service dès lundi . . . vous serez enchantés des résultats que vous obtiendrez.
>
> **"LES PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE" ONT DE L'INFLUENCE!"**

MARCHANDISES

A VENDRE

PLUSIEURS tables usagées de billard et de pool sont à vendre. Très bonne condition. S'adresser à la "Palestre du National", 840 rue Cherrier. Très bonne occasion pour institutions religieuses. Informations: FRontenac 3113. 269-3

QUATRE MONTRES (showcases), cylindre et tour à polir pour bijoutier, Pupitre à dessus cylindrique. S'adresser à 2025, rue Wellington, WI. 5726. 267-3

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

BRIQUES, fournaises à eau chaude, radiateurs, tuyaux, valves, portes, châssis, soliveaux, bois de carré, charpente d'acier. W. Lajeunesse & Cie, démolition, 1215 Papineau. 268-26

RADIO ET ACCESSOIRES

ABSOLUMENT gratis, lampes de radio éprouvées chez vous, réparation de radios électriques, garanties, antennes. DO 8460. 267-3

BOIS ET CHARBON

BOIS FRANC, 8 sacs, $1.00; 17 sacs, $2.00. FRontenac 5212. 267-6

DONEZ ordre pour charbon WELSH et AMERICAIN au bas prix. 18 gros sacs bois franc $3.00; 12 sacs $2.00; 6 sacs, $1.00. WILSON FRERES, J. CHARLEBOIS, Prop. CHerrier 4421. FRontenac 2585. 263-25

CARTES D'AFFAIRES

ENTREPRENEURS

BROUSSEAU, BLANCHETTE, manufacturiers d'escaliers en fer, balcons, échelles de sauvetage et clôture. 2970 rue Cool, Verdun. YOrk 2722. 254-26

DIVERS

CHEVEUX GRIS ›
CHEVEUX BLANCS ›

A TOUS CEUX qui en feront la demande, je donnerai (gratuitement) la recette pour redonner aux cheveux gris leur couleur naturelle. Pas de teintures. Pas de couleurs, mon procédé (le plus nouveau) arrête la chute, et redonne la couleur naturelle. Ecrivez à Sedoline, 7402 rue Berri, Montréal. 269-9

BROUSSEAU, BLANCHETTE, manufacturiers d'escaliers en fer, balcons, échelles de sauvetage et clôture. 2970 rue Cool, Verdun. YOrk 2722. 228-26

GARAGES

DOMINION SQUARE GARAGE. Garage officiel de l'hôtel Windsor et de l'hôtel Lasalle, capacité de 800 chars. 1209 rue Stanley. MArquette 2107. 269-26

SUN GARAGE, U. Dion, propriétaire. Spécialité: débossage, peinture duco, soudures de tous genres, service de batteries. 2023 St-Laurent. LAncaster 2807. 245-26

CARTES D'AFFAIRES

COLLECTIONS

P. M. BEAUDOIN, percepteur de créances billets, loyers, etc., à commission. 152 Notre-Dame Est. HArbour 9207. 269-26

OCCASIONS d'AFFAIRES

COMMERCE A VENDRE

A BAS PRIX, hôtel près de la frontière américaine, rapportant $10,000 clair. Prendrai $3,000 comptant et échange. FR. 6117. 267-4

BEAU grand restaurant à vendre avec logement en arrière, à sacrifice. CAlumet 7220. 264-4

BOUTIQUE de barbier, 4 chaises, très bien située. Partie comptant. Tél. AT. 7946J. 267-4

ETAL de boucher, petit loyer, bonne localité. S'ad. FR. 1388. 267-4

ETAL de boucher $500 d'affaires par semaine, faut vendre d'ici 3 jours, prendra automobile et argent. 2658 Blvd Rosemont. CH. 7315. 267-4

EPICERIE, sacrifiera bon marché ou échangerais pour automobile, chevaux, petit commerce, cause maladie. CAlumet 3307. 267-4

GRAND restaurant, seul dans les environs, maison de bonnes affaires, vendra à sacrifice. CAl. 0510. 267-4

MAGASIN fruits, restaurant, sacrifiera. Aucune offre raisonnable refusée. 1114 Mont-Royal Est. FR 8810. 267-4

MAGASIN d'importation, librairie et jouets, très bien situé, bonne place d'affaires. Vendra pour cause de maladie. 2801 Dandurand. CH. 3650. 267-4

RESTAURANT avec logement, bon poste, vente pour cause maladie. 7901 St-Dominique. 267-4

RESTAURANT à vendre, cause départ, avec logement de 4 appts. 1871 Lagauchetière Est, coin Cartier. 267-4

RESTAURANT à sacrifice. Logement moderne. Cause maladie. 5494, 12e avenue Rosemont. CLairval 6976. 267-4

RESTAURANT à vendre. S'adresser 1914 Gilford. 267-4

RESTAURANT, 4 appts, loyer 30.00, affaires $125.00, pour être vendu à sacrifice. 539 Duluth Est. 267-4

SALON de barbier, $250.00. Cause maladie, loyer $20.00 avec logis. No 3962 Notre-Dame Ouest. 267-4

PROFESSIONNELS

AVOCATS

BEAUCHAMP & ELLIOTT, avocats, Québec et Ontario. Chambre 1106 édifice Aldred, 507 Place d'Armes, téléphone Harbour 2558. 258-26

COURTIERS

J.-H. LAFRAMBOISE, c.c.s., courtier en immeubles et assurances, Edifice Métropole, Chambre 201, 4 rue Notre-Dame Est, LAncaster 8532. 258-26

PROFESSIONNELS

ELEVES DEMANDES

A BAS les sténographies impraticables! Apprenez de l'auteur même en trois mois l'incomparable sténographie bilingue Perrault-Duployé. Cours à l'institut ou par correspondance, 233 sténographes judiciaires; 29,003 diplômes octroyés. Institut sténographique Perrault, 3 ouest, avenue des Pins, Montréal. PLateau 2660. Prospectus. 251-26

Ecole Technique de Montréal

SUBVENTIONNEE par le gouvernement Provincial, seule autorisée à faire passer des examens de chauffeurs, de mécaniciens d'automobile dans le district de Montréal. Organisation la plus complète au Canada en mécanique et électricité d'automobiles. Prenez garde aux annonces trompeuses. 200 rue Sherbrooke Ouest, Montréal. 263-25

MEDECINS

MALO, Dr ZENON—Clinique privée, nouveau numéro 6631 Saint-Denis, entre Beaubien et Saint-Zotique. Tél. CR. 0392. Heures de 2 à 5, 7 à 9 heures. 263-25

SPECIALISTE, maladies chroniques, urinaires, vénériennes, maladies spéciales femmes et hommes. Docteur Prévost, 3440 Hutchison. Tél. MArquette 6611. 263-25

FINANCES

ARGENT A PRETER

PRETS personnels aux salariés. Intérêt minime. Termes faciles, strictement confidentiel. Public Finance Corporation, 727 University Tower. MArquette 3827. 669 Ste-Catherine Ouest. 252-26

PRETS 6 p.c. construction, renouvellement 1ère, 2ème hypothèque avance durant construction. Geo. Bouchard 500 Place d'Armes. HArbour 3831. 249-26

PRETEURS SUR GAGES

RECONNU le meilleur à Montréal depuis plus de 25 ans. Argent prêté sur diamants, montres, bijouteries, vêtements, fourrures, carabines, fusils, antiquités, argenteries, porte-habits, sacs de clubs, instruments de musique, jumelles de campagne, caméras ou tout article de valeur. Billets émis. Références: tous les gérants de banques. Rose Vineberg. Mont de piété avec permis du gouvernement, 83 rue Craig Ouest. 218-26

IMMEUBLES

PROPRIETES A VENDRE

A BAS PRIX, Cherrier, près Saint-Hubert, beau cottage moderne, 11 pièces et 2 beaux flats loués, cottage libre en mai. Prix 17,000. DUpont 0927. 267-1

A SACRIFICE Drolet, paroisse Pères Rédemptoristes, 3 logements 30 x 45, modernes, garages chauffés, cave, 1,490.00. DUp. 0445. 267-4

AUBAINE, rue Orléans, 2 étages, 2 logements, modernes, chauffage, garage chauffé, 5,700, comptant 500.00. CAl. 8332. 267-4

A BAS PRIX, 3 étages, 3 logis, St-Hubert, près Rachel, 3 pièces, bien loués. Prix 12,000, vaut 16,000. DO. 2721. 267-4

A BAS PRIX, St-André, près Ste-Catherine, 4 étages, 2 logis, parfait ordre, bien loués, libres au mois de mai. Prix 7,500, vaut 9,000. AMherst 4647. 267-4

BLVD ST-JOSEPH, magnifique coin pour homme de profession. Aussi des 3 et 5 logis, à bonnes conditions. AMh. 5318. 267-4

BLVD ST-JOSEPH, 3 et 5 logis. Aussi DesErables, Garnier, Laurier, prendra petit échange avec argent. AMh. 5318. 267-4

BARGAIN, Parc Molson, 2 étages, 2 logements neufs, chauffage, garage, 5,600 comptant 1,000. Cal. 8332. 267-4

CHANCE extraordinaire, Berri 8278 deux étages, trois logements neufs et modernes, 40 pieds de terrain, lumière sur trois faces, logement du bas avec chauffage, n'a jamais été occupé, les autres sont bien loués. Visible 2 à 5. Bélair 0266. 267-4

COIN commercial, magasins, plain-pieds, longs baux, bons locataires, revenu bas, 3,000. Sacrifié à 15,000 avec 7,000 comptant. Plateau 6867. 267-4

DUPLEX neuf, 6 et 7 pièces, garage double. Revenu 1,740. Sacrifié à 11,400 avec 2,000 comptant. Plateau 6867. 267-4

DEUX étages, 3,000, 4,000, 5,000, 5,500, 6,000. Coin 35 pieds, 8,000. 3 étages, 5,500 à 6,500, 7,500. Autres 10,000 à 16,000. DUp. 3081. 267-4

GRAND BOULEVARD, entre Western et C. P. R., maison neuve, moderne, bas 7 appts, 2ème, 2 petits logis. Conditions faciles. M. Houle, Fitzroy 1872. 267-3

IMMEUBLES

PROPRIETES A VENDRE

GROS bargain, 2 maisons, 4 logements rue Casgrain, près Laurier. Revenu 800. Sacrifiera 4300. Propriétaire. Amherst 2103. 267-4

HENRI-JULIEN, 30 pieds front, 3 logements modernes, eau chaude, garage chauffé, tuile, bain Pembrooke, vendra à sacrifice, bargain. CRescent 9209. 267-4

JEANNE MANCE, près Sherbrooke, 2 logements, 6-7 chambres, garage, planchers de bois dur, système eau chaude, revenus 1452. ATl. 0573w. 267-4

MODEL CITY, Apin 145, cottage seul, 7 pièces, moderne, grand jardin, $8,500.00. Termes. AT. 7709. 269-3

MEILLEUR bargain, maison deux étages, éclairée 3 côtés, près église, 4 garages, rue Casgrain rapporte 936.00; sacrifiera pour 6,500. Comptant 1,500. CAl. 4042. 267-4

N. D. G. Duplex neufs des plus modernes, cinq, six pièces, vrai bargain, pas d'agent. Elwood 2371. 267-4

OUTREMONT. Duplex de luxe. Terrain 58 de large, 6 et 7 grandes pièces. Coûté 25,000. Sacrifié à 17,000. Aubaine. PLateau 6866. 267-4

PROPRIETE à vendre à sacrifice, rue St-Dominique, près Beaubien, 3 étages, 6 logements. Bons revenus. Tél. DOllard 7273. 267-6

PROPRIETE à vendre à sacrifice, rue Saint-Dominique près Beaubien 3 étages, 6 logements. Bons revenus. Tél. DOllard 7273. 267-4

SAINT-JACQUES—Magasin et plain pieds sur coin, revenu 1,700. Réduits pour vente immédiate à 9,000 avec 3,000 comptant. PLateau 6867. 267-4

SHERBROOKE et Marcil, Duplex bien bâti, réduit à 8,500, comptant valeur de 12,000. Aubaine PLateau 6867. 267-4

COTTAGES A VENDRE

COTTAGE moderne, Outremont, 9 appartements, système chauffage à l'huile, etc. Vendra bon marché pour du comptant. 320 Querbes. 268-6

A VENDRE OU A ECHANGER

TERRAIN A VENDRE OU A ECHANGER

TERRAIN BIEN SITUE COIN RUELLE DELORIMIER ET DES ERABLES, RUE SAINT-ZOTIQUE. SACRIFIERA. DUpont 4973. 268-2

IMMEUBLES

Appartement Parkdale Court

3514-3524 rue Hutchison; 3515-3525 rue Durocher. Bâtisse à l'épreuve du feu, située près de la rue Sherbrooke. Appartements modernes de 3-4 et 5 pièces, avec garage, frigidaire, eau chaude à l'année, taxes payées. Loyer raisonnable. S'adresser au concierge, HArbour 9898, ou à la Société Nationale de Fiducie, 55 Ouest, Saint-Jacques, HArbour 2185. 267-20

LUDGER BEAUCHAMP

ACHETE, vend ou échange hôtels, tavernes, magasin général, épicerie, ville ou campagne, maison de rapport ou effectue toute autre transaction commerciale. Adressez-vous d'abord au vendeur bien connu, 362 Mont-Royal Est. HArb. 1554, Dol. 8196. 268-12

LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de l'actif de:—
HENRI DUQUETTE,
restaurateur, 6675, 1ère Avenue, Rosemont, Montréal.

AVIS est par les présentes donné que Henri Duquette, restaurateur, de la cité de Montréal, a fait une cession autorisée le 8ième jour de janvier 1932.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers sera tenue à Montréal, le 20ème jour de janvier 1932, à 2.30 heures de l'après-midi, au bureau du séquestre officiel, chambre 31, Palais de Justice.

Les réclamations et procurations doivent être produites entre nos mains avant l'assemblée.

Montréal, le 8 janvier 1932.

CHARETTE & LABELLE, gardiens, Edifice "La Sauvegarde", 152-est, rue Notre-Dame, Montréal.

AUTOMOBILES

AUTOMOBILES A VENDRE

AUBAINE, Plymouth sedan 1930, 5 roues de broche, faut vendre. CHerrier 5665. 267-4

AUBURN sedan 1931, huit cylindres, 3,000 milles, a servi quatre mois, forcé de vendre. BElair 162. 267-4

AUTOMOBILE Ford Tudor 1931 400.00; 1929, 250.00 et 175.00; Essex sedan 1927, 250.00; Oldsmobile 1929 250.00. CHerrier 1930. 267-4

ATTENTION. Chrysler sedan 1931 six roues de broche, beaucoup d'équipements, cause mortalité. CAlumet 5892. 267-4

CHEVROLET 1930, cabriolet convertible, mécanique en très bon ordre, sacrifiera bon marché pour du comptant. CHerrier 5215. 267-4

CHEVROLET Sedan 1928, parfait ordre, pneus neufs, acceptera meilleure offre, cause, sans ouvrage. 1709 Dufresne. 267-4

FORD tudor 1929, parfait ordre. Aucune offre raisonnable refusée. Besoin d'argent. 3571 St-Laurent. 267-4

GRAHAM Paige 1929, sedan, en parfait état. Idéal pour taxi. Faut le voir pour l'apprécier. A sacrifice. Téléphoner WEst. 3670, au département du service, ou DOllard 9035. 267-4

PONTIAC sedan 1930, parfaite condition, doit être vendu, 350.00 ou meilleure offre. DOl. 7833. 267-4

PRIS pour dette, Buick 1928, parait et marche comme un neuf, $250.00; aucune offre raisonnable refusée. 1408 Joliette. 267-4

PONTIAC sedan 1928, en très bon ordre, 4 pneus neufs, $225.00; Ford Tudor 1931, usagé, quelques milles seulement. 9 Marie-Anne Est. 267-4

REO sedan 1925, en bon ordre, 5 passagers, vendra 60.00, avec licence, ou échangera pour radio. 4333 DeLaroche. 267-4

TAXI Diamond 1930 à vendre avec contrat, ou échanger pour propriété, cause de maladie. 5474 Sherbrooke O. 267-4

TUDOR Ford 1931, en parfait ordre, comme neuf, une aubaine à 325.00. PLa. 3562. 267-4

WILLYS-KNIGHT sedan 1928, 4 portes, parfait ordre, bargain. 6742 St-Valier. CRes. 1809. 267-4

AUTOMOBILES DEMANDEES

20 POUR CENT DE REDUCTION

Sur votre char pour peinture Duco, débossage par expert. Ouvrage garanti. Estimé gratuit. Perreault Auto Body, 4388 St-Denis. 251-26

NUMISMATIQUE

L'assemblée mensuelle de la Société d'Archéologie et de Numismatique aura lieu vendredi, le 15 courant, à 8 h. p.m., au Château de Ramezay. Le capitaine F. W. Wallace présentera un mémoire intitulé: "The Old Time Sailing Ships of Canada".

LINGUISTIQUE

La réunion mensuelle de la Société de Linguistique aura lieu mardi, le 12 janvier, à 8 h. p.m., à la Palestre Nationale, rue Cherrier. Le conférencier sera M. Casimir Hébert qui traitera de l'origine des noms propres d'homme anglais. Il y aura aussi élection générale des officiers.

CE MUR SERA COMPLETE

OTTAWA, 11. Le ministère des Travaux Publics a été autorisé de compléter le mur de revêtement le long du Saint-Laurent à Saint-Lambert, projet qui a été conçu pour venir en aide aux chômeurs. Le total demandé pour terminer le travail est de $9,000.

ROME.—Mussolini a été créé hier membre de l'Ordre pontifical de l'Eperon d'or. La grand'croix de l'Ordre de Pie IX a été remise à M. Dino Grandi et à M. Cesaro de Vecchi, envoyé italien auprès du Saint-Siège.

FEUILLETON DE "LA PATRIE"

Les Amours de Lord Tommy

BARONNE VON HUTTEN—LOUIS D'ARVERS

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.

12 suite

Tommy, sans perdre une note du parfait musicien, qui évoquait si profondément Schumann, ne perdait aucune de ses facultés d'observation et se demandait ce qu'on lirait dans les cerveaux de ses voisins si on y pouvait lire. Le vieux Lansing, assis près de sa femme, avait posé sa lourde main de travailleur sur sa vieille main potelée. Lady Poutact, sans aucun doute, pensait à son grand amour malheureux pour le merveilleux artiste qui avait joué autrefois pour elle dans ce même salon. Quant à la duchesse?... Evidemment, elle était, en pensée, très loin, au temps de sa jeunesse.

Seule, Pam, qui n'aimait pas la musique; résistait à la magie, elle lisait tranquillement au coin du feu. A la fin pourtant, son mari passant sans se lasser de Schumann à Chopin et de Chopin à Beethoven, elle abandonna sa revue et regarda le musicien, un paisible et affectueux sourire sur ses lèvres.

—Vous ne connaissez pas l'histoire de Pam, Tommy? Je vous la dirai quelque jour. Aucun roman ne m'a jamais émue comme ce premier amour de jeune fille, seule dans la vie et si mal armée contre elle...

Tommy approuva, s'éveillant d'un rêve, et presque aussitôt sortit du salon.

"Il faut qu'ils entendent", s'était-il dit, pensant aux amoureux qu'il avait laissés dans la bibliothèque; et marchant tout doucement, il alla ouvrir toutes les portes.

XXII

La petite église de Chênebois devait, dès le lendemain révéler aux populations la gloire des Lansing.

Quand Tommy eut confortablement installé la duchesse à la meilleure place dans les stalles capitonnées de velours qui avaient été de tous temps réservées à sa famille, il lui [illegible] d'un regard [illegible] pour se rendre [illegible] les Green [illegible]ment, ses plans avaient réussi au delà de ses espérances.

Incontestablement les Green étaient knockout, moralement du moins.

Ils étaient là tous, père, mère, fils et fille, dans le banc qui faisait face à celui de Chênebois, ils avaient amené leur unique officier aux gardes, leur comtesse et leur vieux financier juif. "Evidemment, ils ne peuvent soutenir la comparaison", pensa Tommy, d'autant plus amusé qu'il n'avait jamais, pour son compte, cru comprendre le snobisme en quoi que ce fût. Mais les deux camps étaient vraiment intéressants à observer et la duchesse et lui échangèrent un regard d'entente. Ils étaient gens à comprendre le comique de la situation.

Teddy lui-même, si absorbé qu'il fût dans la contemplation de son idole Nancy, remarqua l'air ahuri du jeune Green en reconnaissant la duchesse de Wight. Quant au vieux Lansing, indifférent à ces petitesses, il avait d'abord suivi son office sans rien voir jusqu'au moment [illegible] veux rencontrant le visage dépité de son irréductible ennemi, il ne put retenir un sourire.

Inès, elle, s'enivrait de sa revanche et, de temps en temps, elle murmurait quelques mots à l'oreille du beau Wilfrid Murray, quand elle voyait les yeux du jeune Green ou de sa soeur fixés sur leur banc.

Quand le dernier "Amen" eut été prononcé, la duchesse, que le prône avait endormie, se réveilla sans sursaut et accepta le bras de Tommy pour sortir.

Les Green [illegible] ne pouvaient que saluer et passer comme chaque dimanche, mais ils lancèrent leur comtesse captive, Lady Chaterlade, sur la duchesse de Wight.

Deux secondes plus tard, le vieux Green la rejoignait sous le prétexte de la conduire à sa voiture, mais si visiblement désireux d'être présenté que Lady Chaterdale demanda tout bas une hâtive autorisation à la duchesse. Et la duchesse, n'ayant pu se dérober, dut tendre la main à l'homme dont la bière avait été une honte et dont l'argent, croyait-il le faisait l'égal de tous.

Il l'appela duchesse tout court comme s'il eût été de son intimité, s'enquit de son neveu se plaignit de la musique qu'il avait trouvée détestable, et lui parut absolument odieux.

Du regard, elle chercha Tommy, cause de cet avatar, mais Tommy souriait en constatant que les jeunes Green et leur officier s'étaient avancés vers les deux jeunes Lansing et Wilfrid Murray. En ce moment, sans pitié pour la duchesse, il se félicitait tout bas de sa diplomatie.

Teddy, indifférent au petit drame, ne voyait que Nancy, absolument adorable, du reste dans sa toilette grise et son petit chapeau fleuri de mignonnettes.

Le raseur lâchait enfin la duchesse, prête à faire un éclat, et se précipitait sur Inès; il s'informait de sa santé, regrettant de ne pas la voir tous les dimanches à la messe. Lui venait ici régulièrement avec ses enfants, jugeant que c'était d'un bon exemple pour les paysans, etc., etc.

Inès trouva cette fois une très bonne attitude de dignité hautaine.

—Vraiment? dit-elle, indifférente en se retournant vers Wilfrid Murray pour qu'il la mît en voiture.

Pendant ce temps, la duchesse avait pris le bras de Tommy.

—Vous êtes content, petit monstre! dit-elle, mais dans quel guêpier m'avez-vous jetée?

—Il n'y avait qu'une guêpe, duchesse, mais je conviens qu'elle est terrible et que le père Green est plutôt haïssable. Dieu, qu'il a une vilaine tête! Mais je connais son fils, il est vraiment sympathique, et la jeune fille n'a pas l'air désagréable.

—Oui, mais ils ont un père...

—Et quel père! accentua Tommy. Même si je ne connaissais pas sa bière, il m'aurait repoussé au premier regard. Quelle brute!

La duchesse le regarda en riant; c'était la première fois, à sa connaissance, qu'il parlait de quelqu'un sans bienveillance.

—Vraiment, cher, vous pouvez être méchant?

—J'espère que je suis capable de l'être, dit-il, reprenant son air gracieux.

XXIII

—Tommy!

—Pammy!

Avec regret, car il était vraiment las, le jeune homme quitta le divan sur lequel il était paresseusement étendu et interrogea l'arrivante du regard.

—Je viens d'entendre la duchesse dire à maman que vous pourriez très bien m'épouser.

—Tout de suite?

—Oh non! plus tard, quand je serai plus grande.

—Encore plus grande? En ce cas, ma chère, ne pensez-vous pas que la différence entre nos deux tailles serait un peu humiliante pour moi?

Il avait dit cela drôlement, la regardant de bas en haut avant de reporter son regard sur sa propre silhouette.

Elle éclata de rire, nullement fâchée de ce refus déguisé.

— Au fait, je n'y tiens pas non plus, vous savez! La duchesse a eu cette idée parce qu'elle est affolée à la pensée qu'Inès Lansing veut vous épouser. Elle se trompe, du reste, Inès ne veut pas vous épouser; elle a peur de vous!

— Et de deux! Et qui encore veut-on me faire épouser, indiscrète Germania?

Mais Pammy se frappait le front.

— Oh! Dieu! j'ai oublié la dame qui vous attend dans la galerie!

— Quelle dame?

— Je ne sais pas son nom, c'est celle qui a toujours des oeillets et un petit miroir à sa châtelaine au lieu d'un éventail ou d'une face-à-main comme la duchesse.

Tommy ne riait plus:

—Où est Teddy? demanda-t-il, nerveux.

— Parti avec votre soeur pour un tour dans le parc.

— Merci, voulez-vous dire à Mme Gilpin que je suis à ses ordres dans quelques minutes, le temps de brosser mes cheveux.

— Et ce ne sera pas superflu, dit-elle, regardant avec ironie la tête embroussaillée du correct Tommy.

Moins de cinq minutes plus tard, Tommy pénétrait dans la galerie par une petite porte dissimulée dans un panneau.

La jeune femme tressaillit de surprise en le voyant ainsi surgir du mur, mais il ne s'attarda pas à lui expliquer que cette porte était connue seulement des familiers de la maison, il était trop curieux de savoir pourquoi elle l'avait fait demander.

— Pammy vient de me dire que vous désiriez me parler, Madame.

— Oh! rien de pressé! se hâta-t-elle de dire de sa voix douce. J'espère que je ne vous ai pas dérangé? Mais.. je suis étonnée de tout ce que vous faites..

— Fais-je quelque chose d'extraordinaire? demanda-t-il en souriant.

— Oui... plutôt! Vous avez fait venir ici la duchesse et les autres et....

— Et, répéta-t-il, comme elle s'arrêtait et rougissait.

Il était extrêmement surpris de découvrir en sa petite Dame aux Mignonnettes une tout autre femme que celle qu'il avait imaginée. Il l'avait crue assez indifférente, plutôt passive, et il s'était flatté de trouver en elle une nature malléable qu'il se croyait assuré de guider à son gré, pour le plus grand bonheur de Teddy.

Et voilà que cette petite femme en miniature s'avisait de montrer plus de perspicacité que tous les hôtes de Chênebois réunis et s'enhardissait jusqu'à poser des questions.

— Et... je me demande pourquoi? acheva la jeune femme, ne dévoilant qu'une partie de sa pensée.

— Mon secret est très transparent, chère madame, j'aime beaucoup les Lansing, et j'ai voulu leur être agréable en comblant les voeux de leur fille.

— Je sais que vous êtes bon. Oui, répéta-t-elle avec son irrésistible sourire, je crois que vous êtes vraiment bon.

Tommy rougit et en fut d'autant plus ennuyé qu'elle se retournait soudain et le regardait droit dans les yeux.

Il se sentit soudain très petit garçon et manquant d'aplomb comme un collégien.

Comment avait-il pu être assez naïf pour se mêler des affaires de coeur de cette femme qui était plus âgée que lui, qui avait été mariée, avait aimé, aimait peut-être encore un autre homme que Teddy? Et il s'était donné des airs de la protéger et de la marier! Pendant ce temps, elle devait sourire [illegible]-même, lisant dans son jeu et le regardant intriguer comme on regarde un enfant bien intentionné, mais un peu naïf.

Un instant, il perdit pied et se sentit vraiment mortifié, mais il était de trop fière race et trop vraiment homme du monde pour ne pas se ressaisir bien vite.

— Vous vous moquez de moi, Madame, dit-il avec sa bonne grâce coutumière, vous pensez que je suis un jeune étourneau qui se mêle à tort et à travers de ce qui ne le regarde pas.

A sa surprise, elle secoua la tête, et protesta, sérieuse et sincère:

— Je n'ai jamais rien pensé de cette sorte, mais... je voudrais savoir si vous désirez vraiment me voir épouser Teddy?

A continuer demain

TEMPÉRATURE

MOINS FROID

TORONTO, 11 janvier. — (Presse Associée). La tempête de l'Atlantique est passée rapidement à l'est de Terre-Neuve. Pression élevée sur l'est du continent. Anormalement basse sur les provinces de l'Ouest. Neiges en Nouvelle-Ecosse. Neiges locales ailleurs au Canada. Froid dans l'Est, plus doux dans l'Ouest.

Lacs inférieurs et baie Georgienne: Généralement nuageux ce soir et mardi, plus doux, un peu de neige. Vents sud mardi.

Vallée de l'Outaouais et haut Saint-Laurent: Vents modérés nord-est, beau et froid. Mardi, vents est, plus doux.

Bas Saint-Laurent: Vents modérés, beau et très froid aujourd'hui et la majeure partie de mardi.

Maritimes: Vents nord-ouest, beau et très froid ce soir et mardi.

LA POPULATION A DE BEAUCOUP AUGMENTE AU NOUV.-BRUNSWICK

Le recensement de la dernière décade est publié par le Bureau des Statistiques.

OTTAWA, 11 janvier. — Les chiffres du recensement final par districts électoraux pour la province du Nouveau-Brunswick viennent d'être publiés comme suit: le premier chiffre est pour 1931 et le second pour 1921:

Nouveau - Brunswick 408,219, 387,876; Charlotte 21,337, 21,435; Campobello 1,144, 1,188 ; Clarendon 66, 61; Dufferin 197, 245; Dumbarton 640, 700 ; Grand Manan, 2,540; Lepreau 591, 417; Pennfield 1,607, 1,254; Saint-Andrews 258, 236; Sainte-Croix 379, 401; Saint-Davis 1,660; 1,072; Saint-George 1,356, 1,549; Saint-James, 1,388, 1,476; Saint-Patrick 664, 649 ; Saint-Stephen 840, 829; West Isles, 1,141, 1,245.

Towns, Milltown 1,735, 1,976; Saint-Andrews 1,297, 1,065 ; Saint-George 1,087, 1,110; Saint-Stephen 3,437, 3,452; Gloucester 41,914, 38,684; Bathurst 5,797, 5,115; Beresford 5,919; 5,466; Caraquet 5,615, 5,215; Inkerman 3,280, 3,157; New Bandon 2,909, 2,718; Paquetville 2,134, 2,075; Saint-Isidore 2,009, 1,810; Saumarez 5,125.

DECES

BEAUDRY—A Montréal, le 9 courant à l'âge de 73 ans 3 mois est décédée Mme P. L. N. Beaudry née Marie-Hélène-Joséphine Pominville. Les funérailles auront lieu mardi le 12 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 3575 rue Jeanne-Mance à 8 h. 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame où le service sera célébré à 8 h. 45 et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 269-1

BIENVENU—A Varennes, le 9 courant à l'âge de 86 ans 11 mois, est décédé Eustache Bienvenu autrefois de Verchères.
Les funérailles auront lieu mardi le 12 courant. Le convoi funèbre partira de chez Oscar Payette pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 269-1

DEBANDY—A Montréal, le 10 courant à l'âge de 67 ans est décédé J. B. Debandy.
Les funérailles auront lieu mardi le 12 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 7569 rue St-Hubert à 7 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame du St-Rosaire et de là à la gare de l'avenue du Parc à destination de Lavaltrie.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 269-1

DeMONTIGNY—A Montréal, le 8 courant à l'âge de 72 ans est décédé Ovila Pierre DeMontigny.
Les funérailles auront lieu mardi le 12 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 4398 rue St-André à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Laurent et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 269-1

FOURNIER — A Montréal, le 11 courant à l'âge de 78 ans est décédée Mme Jos Fournier, 1204 Barré.
Avis des funérailles plus tard.

GAGNON—A Montréal, le 11 courant à l'âge de 58 ans est décédé Irénée Gagnon, 1211 Notre-Dame Est.
Avis des funérailles plus tard.

MIREAULT — A Montréal, le 10 janvier 1932, à l'âge de 72 ans est décédé F. X Mireault, époux de feu Marie-Louise Racette.
Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 2667 rue Frontenac à 7 h. 45 pour se rendre à l'église St-Eusèbe et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 269-2

DECES A MONTREAL

BEAUDRY. — Joséphine Pominville, 73 ans, épouse de Pierre Louis Napoléon Beaudry, décédée le 9 courant, 3575 Jeanne Mance.

BOURBONNAIS. — Arthur, 43 ans, menuisier, époux de Delisca Aumais, décédé le 9 courant, 274 Rielle.

BOURDON. — Angeline Loiseau, 75 ans, veuve de Louis Bourdon, décédée le 10 courant, 1151 Soulanges.

DEMONTIGNY. — Ovila Pierre 72 ans, marchand, époux d'Alphonsine Dufresne, décédé le 9 courant 4398 Saint-André.

DESROCHERS. — Armand, 16 ans fils de feu Emery Desrochers et de Eva Gagnon, décédé le 10 courant, 6593-C, 1ère avenue Rosemont.

LAMONTAGNE. — Ernestine Lamontagne, 81 ans, veuve de Joseph Lamontagne, décédée le 10 courant, 1086 Saint-Hubert.

LECLERC. — Dina Lafetière, 74 ans, épouse de Charles Leclerc, décédée le 9 courant, 1446 Aylwin.

ROLLIN. —Georges, 38 ans, époux de [illegible] Dorais, décédé, le 9 courant, 6868 Delaroche.

ETABLIS EN 1851

McKenna LIMITÉE FLEURISTES

Ste-Catherine & Guy FItzroy 2491 — Laurier & Parc DOllard 4646

La Société Coopérative de Frais Funéraires
rue Sainte-Catherine, 302 est
PLateau 7-9-11
J. Jeannotte, président — [illegible], gérant général

LES FUNERAILLES DE Mme J.-C. PELLETIER

Un grand nombre de citoyens des villes d'Outremont et de Montréal assistaient, ce matin, en l'église Saint-Germain d'Outremont, aux funérailles de Mme J.-Charles Pelletier, épouse de M. Pelletier, directeur gérant de la National Investment Corporation.

Le cortège funèbre quitta la demeure de la défunte, 760 avenue Pratt, pour se rendre à l'église, où la levée du corps fut faite par le révérend Père Paul Desjardins, jésuite. Le révérend Père Emile Prud'homme officiait à la cérémonie, assisté des révérends Pères Lucien Marien et Roger Marien, cousins de la défunte. La chorale de la paroisse Sanit.Germain chanta la messe funèbre de Perosi, sous la direction du docteur Augustin Gratton. Les solistes furent: MM. Gaston Nolin, J. Audette, J.-A. Morency, Joseph Rochon, Germain Lefebvre, le docteur Louis V. Verscheiden, A. Pruneau, J. St-Germain. M. Auguste Descarries touchait l'orgue.

L'inhumation eut lieu au cimetière de la Côte des Neiges.

Conduisaient le deuil: l'époux de la défunte, M. J.-Charles Pelletier; son fils, M. Marc Pelletier; ses deux frères, MM. Joseph et Lionel Barsalou; ses trois beaux-frères, MM. Georges Pelletier, Dominique Pelletier et Achille Pelletier; trois oncles, MM. Alexandre Merrill, J. L. Cowan et Charles Merrill.

Dans le cortège, on remarquait: MM. l'échevin Charles Bourassa, l'échevin Georges Pratt, l'ancien échevin C.-E. Gravel, Wilfrid Bessette, recorder d'Outremont ; Edouard-J. Chartier, J.-G. Pelletier, Ernest Vézina, J.-R. Pelletier, Jean Rolland, le docteur H. Lebel, Pierre Garneau, de Québec; Roméo Rolland, Lorenzo Bélanger, J.-P. Rolland, R. Lanctôt, Jacques Barsalou, Pierre Normandin, Antoine Limoges, J.-A. Lambert, Napoléon Taillon, Pierre Rolland, E. Beaulac, C.-A. Bisson, L. Blais, F.-H. Taylor, James R. Elliott, Narcisse Ducharme, Georges Ducharme, Hector Bissonnette, Marius Bissonnette, J.-E. Marier, J. Meloche, Henri Hébert, Alexandre Charette, Léo Conway, Pierre Trudeau, le colonel P.-F. Pluze, J.-A. Robillard, Albert Hudon, Rodolphe Tourville, le colonel J.-A. Ostell, J.-D. Camirand, Henri Quevillon, Henri Lanctôt, Hector Desjardins, Edmond Desaulniers, Roméo Bourbeau, Arthur Labrecque, C.-H. Desjardins, Elzéar Pelletier, Henri Brault, Léon Beauchamp, Alfred Duchesneaux, Joseph Cinq-Mars, R. Brophy, Aldéric Laurendeau, Gustave Rolland, J.-M. Bergeron, A. Prieur, Paul Clerk, le docteur J.-A. St-Pierre, Elie Lalliberté, G.-A. Lanctôt, C. Lanctôt, Guy Clerk, Henri Clerk, L.-R. Tourville, le docteur Charles Mathieu, Jacques Bérard, A.-J. Engtem, Gustave de Tonnancourt, F. Bibeau, Hector Lalliberté, Ovila Gauthier, A. Gauthier, A.-F. Dechaux, A.-E. Prégent, Roger Gagnon, Hector et Ernest Goyer, J.-H. Bender, P.-A. Mailhoux, P.-O. Mailhoux, Ovide Mailhoux, Lucien Mailhoux, E. Vallières, Paul Guilbault, G.-E. Beaupré, J.-E. Mercille, Alphonse Pelletier, J.-G. Bellemarre, G. Marood, Joseph Dazé, Ernest Bélanger, Paul Benoit, H. Viger, Jules Lemaitre, L. Desrosiers, Jules Moquin, Pierre Cantin, Léopold Hébert, Ovide Hébert, Lucien Bélanger, Ernest Bélanger, Armand Desrosiers, Louis Caron, Paul Beauparlant, Lucien Baron, Emile Sainte-Marie, G. H. Pelletier, Henri Hotte, J. G. Courteau, Roméo Sainte-Marie, J. H. Renaud, Henri Gagnon, Henri Bilodeau et plusieurs autres.

LA "TWIN SIX" DE LA CIE PACKARD REVIENT

La compagnie annonce cette nouvelle série qui fut si célèbre déjà. — Une nouvelle "Light Eight".

La Packard Motor Company a annoncé, samedi, la présentation d'une voiture entièrement nouvelle, la Packard Light Eight. En même temps, on annonce que l'on a recommencé la construction de la Packard Twin Six. Ces deux nouveaux modèles donnent à la Packard quatre séries nouvelles avec 41 modèles de carrosseries, en outre des carrosseries construites sur commande. La compagnie offre, maintenant, des voitures à un prix encore plus bas que dans le passé avec la Light Eight que l'on proclame être une Packard à tous les points de vue.

La Twin Six, qui rappelle une des voitures les plus connues dans le pays, la Packard Twin Six d'il y a quinze ans, entre dans ce champ de production exclusif et limité où le dernier mot en luxe de moteur est exigé et où les prix sont évidemment plus élevés.

En annonçant qu'elle construit un moteur à douze cylindres pour automobiles, la compagnie Packard fait remarquer qu'elle fut la première à construire une voiture à 12 cylindres au pays, et, peut-être dans le monde. De plus, elle a toujours continué la production de moteurs à douze cylindres depuis 1915. La compagnie veut parler de la longue série de moteurs marins construits sur le principe du douze cylindres en V. On mentionne, entre autres le moteur Liberty. On parle aussi du fait que c'est un moteur Packard Twin Six qui a conduit l'être humain à une vitesse de plus de cent milles à l'heure sur l'eau. Gar Wood, de renommée mondiale, conduisait un moteur Packard dans ses records.

Après la guerre, alors que le public ne songeait qu'à l'économie, la Packard adoptait le moteur huit cylindres en ligne. Elle a popularisé ce genre de moteur pendant des années. Elle a continué à offrir, cependant, la Twin Six jusqu'au moment où la huit cylindres surpassa l'ancienne douze. Maintenant après 16 ans, Packard a créé une interprétation moderne de la Twin Six. Le nouveau moteur est le même en principe que l'original mais il possède deux fois plus de puissance et sa performance est de beaucoup meilleure.

En même temps, la Packard continue avec son moteur huit cylindres en ligne. Le nouveau moteur Light Eight comprend huit cylindres en ligne avec encore de nouvelles améliorations sur le Standard Eight et sur la Packard DeLuxe. Dans ces deux voitures, on a ajouté de nombreuses améliorations.

Les quatre séries possèdent une transmission à engrenages silencieux pour les trois vitesses.

Comme apparence, la Twin Six est beaucoup du même genre que la DeLuxe huit. La capote a les mêmes lignes élégantes. La longueur de toute la voiture est à peu près la même que pour la huit cylindres. Le radiateur est quelque peu différent. Les volets sont au chrome. L'empattement est de 142 à 147 pouces.

Tous les nouveaux modèles de Packard sont actuellement en exposition.

Chronique Ouvrière

Le Club Ouvrier Saint-Jacquès proteste contre cette injustice envers les ouvriers.

DIVERSES ACTIVITES

Le Club Ouvrier Saint-Jacques a tenu, hier après-midi, à son local de la rue Wolfe, sous la présidence de M. Mousseau Drapeau, une intéressante assemblée, au cours de laquelle plusieurs questions concernant les ouvriers en général et les membres du quartier en particulier, ont été discutées.

Les membres ont tout d'abord protesté contre la conduite d'un entrepreneur qui a obtenu un contrat pour la construction d'une école dans le nord de la ville, au compte de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal.

D'après les déclarations qui ont été faites, il appert que les ouvriers travaillant pour cet entrepreneur, reçoivent le salaire spécifié de par le contrat, mais ce qui se produit d'étrange, c'est que après la distribution des salaires aux ouvriers, le contremaître se rend auprès de chacun et leur demande de lui remettre de 10 à 35 sous l'heure selon le salaire qu'ils reçoivent, et ce, sous peine d'être renvoyés du chantier.

Il a été résolu d'écrire à ce sujet à la Commission Catholique de Montréal, à la fédération des clubs ouvriers de la province de Québec, et de communiquer la résolution aux journaux.

Le club a également décidé de donner son appui moral au syndicat des latteurs qui se sont mis en grève à la suite d'une réduction de salaire. Relativement à ce sujet, on a fait remarquer qu'il est temps de lutter contre les réductions non justifiées des salaires, et on a allégué que la lutte devrait être menée de coopération par les clubs ouvriers et les syndicats et unions ouvrières.

Une nouvelle parue dans les journaux voulant que l'échevin Dubreuil serait candidat à la mairie, en avril prochain, comme candidat ouvrier, a fourni à M. Drapeau, l'occasion de déclarer que le Club Ouvrier Saint-Jacques, — et il croit qu'il en sera ainsi de la fédération, — n'appuiera pas cet homme, "ne lui reconnaissant pas assez de capacité pour occuper une charge aussi importante que la mairie de Montréal".

M. Drapeau a fait remarquer que le Club Ouvrier Saint-Jacques n'est pas opposé à l'éducation, par le fait qu'il a critiqué le principe de l'emprunt de trois millions au profit de l'université, mais il dit qu'il aurait voulu qu'on se montre plus franc avec le peuple. Il ne voit pas non plus comment on peut imposer une taxe uniquement aux Canadiens-français alors que les enfants des étrangers fréquentent cette université en grand nombre et seraient libérés de cette taxe.

Sur proposition de M. Denis, un comité a été formé pour tâcher de trouver de l'emploi aux élèves sortant de l'école technique, et feront partie de ce comité: MM. J.-C. Denis, W. Tremblay, J. Masson, W. Veer et E. Brissette.

Le club a décidé d'organiser un concert-boucane pour le 6 février, et on en a confié l'organisation à MM. Perrault, Veer et Rochon.

Les élections auront lieu à la prochaine assemblée, qui sera tenue le 4e dimanche du mois courant.

A la fin de l'assemblée on a exprimé le regret de constater que l'honorable M. L.-A. Taschereau ne répond pas aux lettres qui lui sont adressées.

CLUB METROPOLITAIN

Le Club Ouvrier Metropolitain tiendra une grande assemblée ce soir, à son local, au numéro 2203 rue Frontenac, à l'angle de la rue Larivière, sous la présidence de M. A Therrien, président.

Plusieurs personnages de marque assisteront à cette réunion et un conférencier bien connu, M. J.-O. Cordeau, donnera une causerie sur "L'Histoire de Montréal".

Tous les membres et les citoyens du quartier sont priés d'y assister. Par ordre de M. A Bellemare, organisateur et directeur.

CHARPENTIERS-MENUISIERS

C'est demain soir qu'aura lieu, au nouveau local des unions canadiennes, au numéro 915 carré Victoria, à 7 heures, l'assemblée hebdomadaire régulière des membres de l'Union des Charpentiers-Menuisiers amalgamés.

Cette assemblée sera ouverte à tous les ouvriers du métier de la métropole. Tous les charpentiers sont cordialement priés d'y assister.

DANS CREMAZIE

Une pressante invitation est faite aux membres de l'Association des citoyens de Crémazie d'assister à l'assemblée qui aura lieu ce soir, au numéro 1197 de la rue Saint-Dominique. Des questions de la plus haute importance doivent être discutées et il est important que tous les membres soient présents.

CLUB PROVINCIAL

L'assemblée régulière du club ouvrier provincial aura lieu demain soir, au numéro 1916 de la rue Visitation. Tous les membres sont cordialement invités car ils aurons plusieurs intéressantes questions à discuter.

DANS AHUNTSIC

Il y aura, ce soir, au numéro 679 du boulevard Perras, une importante assemblée de l'Association ouvrière d'Ahuntsic. Tous les membres et les citoyens du quartier sont invités.

CLUB OUVRIER DORION

Ce soir, à 8 heures 30 aura lieu l'assemblée régulière du Club Libéral ouvrier Dorion en son local situé à 5145 rue Bréboeuf.

ASSOCIATION PROGRESSIVE

Demain soir, à la salle Lavoie, rue Ontario, entre Champlain et Maisonneuve, doit avoir lieu une très importante assemblée de l'Association ouvrière sociale et progressive de la province de Québec. Plusieurs questions intéressant les ouvriers en général seront à l'agenda. Parmi ces questions, il y a celle d'un projet de loi de grande importance que soumettra aux membres, M. H. Hamelin, ancien président. Si l'assemblée approuve ce projet, il sera sans retard soumis à la Législature de Québec.

CLUB SAINT-LOUIS

Le club ouvrier Saint-Louis tiendra son assemblée régulière, ce soir, à la salle Jodoin, 4859 de la rue Saint-Dominique. Cette assemblée sera particulièrement intéressante à cause des questions qui y seront discutées. L'échevin Seigler ainsi que quelques autres échevins seront présents et adresseront la parole. M. Chalifoux sera le conférencier d'honneur.

M. A. Fournier, président du club, invite tous les membres à cette assemblée ainsi que les citoyens du quartier.

ASSEMBLEES DES UNIONS INTERNATIONALES, CE SOIR

Union Internationale des Charpentiers-menuisiers, local 1127, au numéro 783 rue Bellechasse.

Union Internationale des Charpentiers-menuisiers, local 134, au Monument National.

Union Internationale des Casquettiers, local 49, au numéro 408 rue Saint-Jacques.

Union Internationale des Ingénieurs, local 588, au numéro 7 rue Craig est.

Union Internationale des Machinistes, local 631, au numéro 415 rue Sainte-Catherine est.

Union Internationale des Peintres, local 349, au numéro 1331 rue Sainte-Catherine est.

Union Internationale des Tailleurs de pierre, au numéro 1331 rue Sainte-Catherine est.

Les Syndicats Catholiques

Syndicat des plombiers. — Le Syndicat des plombiers a ce soir son assemblée régulière. Une proposition importante sera présentée à l'assemblée. M. Délisle fera rapport des activités de la quinzaine.

Pressiers de Travaux de Ville.— Le Syndicat des Pressiers de Travaux de Ville a son assemblée ce soir. Qu'on se fasse un devoir d'être présent.

Bureau E. G. des Cordonniers.— L'assemblée régulière du Bureau Exécutif Général des Cordonniers a lieu ce soir à l'Edifice des Syndicats Catholiques. M. A. Durand, agent d'affaires présentera un rapport fort important. L'assemblée générale de tous les cordonniers aura lieu le 20 janvier.

Terrassiers-Manoeuvres. — Les Terrassiers-Manoeuvres des Syndicats catholiques ont leur assemblée régulière ce soir. Plusieurs communications seront données à l'assemblée.

Auto-Voiture. — Le Syndicat de l'Auto-voiture aura son assemblée moyens de propagande et des auce soir. On continuera l'étude des tres questions déjà commencées.

Fonctionnaires - municipaux. — Le Syndicat des Fonctionnaires-municipaux aura à l'avenir ses assemblées le deuxième lundi de chaque mois. Tous les membres sont donc invités pour ce soir à 8 1-4 hrs. p.m.

Comité de Constitution. — Le Comité de Constitution du Conseil Central se réunit ce soir à l'Edifice des Syndicats Catholiques.

Conseil Central. — Le Conseil Central fera, jeudi soir, sa soirée annuelle récréative à laquelle tous les membres des Syndicats Catholiques sont invités avec leur famille. Il y aura cette année, comme par le passé, chants et musique ainsi que distribution de rafraîchissements.

TOUS LES VETERANS SE SONT REUNIS EN UN SEUL GROUPEMENT

OTTAWA, 11. — A une conférence des représentants de toutes les organisations de vétérans du Canada, tenue ici samedi, il fut décidé que les représentations qui seront faites au gouvernement en rapport avec des questions qui concernent les anciens soldats seront présentées par elle comme une seule organisation.

On s'attend à ce que le cas soit présenté au gouvernement fédéral durant la semaine actuelle. Le sous-comité a été définitivement instruit par vote unanime de la conférence, que dans chaque représentation sur le programme qui sera soumis, il doit prendre en considération la situation économique du pays à l'heure actuelle, et qu'en autant que possible rien ne soit demandé qui augmenterait matériellement la dépense du pays. En même temps le principal but sera de procurer aux vétérans du Canada les pleins bénéfices annoncés par le Parlement dans les amendements de 1930 et 1931 dans la loi des Pensions.

La conférence fut convoquée à la suite d'expressions de mécontentement reçues par toutes les organisations de vétérans en rapport avec l'opération et l'administration de la loi des pensions.

QUELQUES ESQUISSES PAR M. P. ROY WILSON

M. P. Roy Wilson, de retour d'un voyage de six mois en Europe, expose actuellement à la Galerie des Arts, rue Sherbrooke ouest, des croquis charmants au crayon de quelques endroits enchanteurs de l'Espagne, de l'Italie, de la France et de l'Allemagne.

Les esquisses de M. Wilson ne sont pas sans originalité. Elles valent non seulement par la beauté des scènes représentées, mais aussi par l'excellence du travail. M. Wilson possède une façon toute personnelle de décrire la couleur locale, en introduisant dans ses croquis, la figure d'un personnage du pays — un bon vieux curé dans la porte d'un hôpital de Santa-Cruz — une vieille mendiante sur le porche de la cathédrale de Cahors — un homme voyageant avec un chien, à la "Hegereita House, Rothenberg".

—Les croquis de M. Wilson sont des plus variés. Quelques-uns sont très détaillés, d'autres moins, quelques-uns en couleur.

Le palais de l'Alhambra a été l'objet d'une étude particulière par M. Wilson qui nous en donne plusieurs esquisses charmantes. L'extérieur de l'ancien palais des rois maures et de Grenade n'offre qu'un aspect lourd; mais dès qu'on en a franchi la principale entrée que l'on nomme Porte du Jugement, l'oeil reste ébloui par la grâce incomparable de ses ornements, l'inépuisable variété de ses dessins et de ses arabesques. C'est surtout l'intérieur de ce palais que nous montre les dessins de M. Wilson.

D'autres esquisses remarquables sont celles des maisons blanches d'un village de la Sierra. Puis les dessins de la cathédrale de Cahors dont les portes et les fenêtres ont reçu une attention toute spéciale de la part de M. Wilson.

Plusieurs ponts suspendus de l'Italie et de l'Allemagne ont été l'objet d'une étude spéciale. L'un des plus remarquables est celui de Nurnberg, am Henkersteg, puis vient ensuite le Pont des Trois Arches à Venise.

Une déclaration d'Ottawa

(SUITE DE LA 1ère PAGE)

réal. Ce comité doit présenter tout prochainement son rapport et ses conclusions au ministère.

Il y a aussi au programme plusieurs nominations à faire. Au sénat on compte actuellement quatre vacances: celles des sénateurs G.-G. Foster (Montréal); sir George Foster (Ontario) [illegible]rell et Curry (Nouveau-Brunswick). On s'attend que le ministère remplisse les cadres de la Chambre Haute avant l'ouverture de la session.

Il y a aussi une importante vacance à la cour de l'échiquier à la suite de la mise à la retraite de l'honorable juge Audette. Il paraît entendu que cette succession ira à un avocat de la province de Québec.

Quant à la réorganisation du cabinet, avant l'ouverture de la session, on reste encore dans le doute au sujet des intentions de M. Bennett. Il est vrai que trois des ministres désirent être relevés de leur fonctions officielles, mais il est possible que el premier ministre attende après la session pour procéder alors à une réorganisation complète de son cabinet. Il se pourrait toutefois qu'il y ait un changement ou deux avant l'ouverture, mais pour le moment personne ne peut l'assurer.

Rien ne sera fait au sujet de la commission consultative du tarif. Il paraît entendu que l'on attendra que la conférence impériale ait eu lieu, pour en décider.

L'honorable M. H.-H. Stevens ministre du commerce, qui vient de négocier un traité de commerce avec la Nouvelle-Zélande, est présentement en route pour le Canada.

L'hon. M. Robert Weir, ministre de l'Agriculture, est présentement à Winnipeg, où il assistera, cetet semaine, à une conférence au sujet de la sériation du blé.

L'honorable M. Gedeon Robertson, ministre du Travail, s'embarquera mercredi à Boston, pour la Jamaïque, où il prendra quelques semaines de repos.

Tous les autres ministres fédéraux sont attendus cette semaine dans la capitale pour assister aux importantes réunions du Cabinet.

Le programme du premier ministre, pour cette semaine, est déjà très chargé. En plus de ses occupations ministérielles, il aura demain à recevoir la pétition de la ligue de la société des nations au Canada, en faveur de la paix mondiale. Cette cérémonie aura lieu au sénat à onze heures du matin.

Mercredi, il recevra l'honorable M. Henry, premier ministre d'Ontario et l'honorable M. Finlayson, ministre des Terres, avec lesquels il discutera des affaires de cette province.

Le premier ministre recevra aussi au cours de la semaine plusieurs délégations, dont l'une des anciens combattants.

Déclaration d'un boycott

(Suite de la 1ère page.)

milliers de personnes qui criaient "Vive la révolution!" furent dispersées en dix minutes mais cinquante femmes étaient parvenues à rester assises près d'un mât du haut duquel la police descendit le drapeau nationaliste.

La police fut à peine retirée que les manifestants reparurent et hissèrent de nouveau leur drapeau.

PRISONNIERS LIBERES DE FORCE

Bombay, 11 janvier.—Des scènes de désordre au cours desquelles une foule évaluée à 12,000 personnes a libéré trois prisonniers incarcérés dans un poste de police, ont marqué hier la campagne de désobéissance civile.

La police, armée de douves, chargea les manifestants à Karatchi à la suite d'une assemblée publique; 28 personnes furent blessées. L'autre incident eut lieu à Srinigar où une foule armée attaqua le poste de police et libéra trois prisonniers accusés d'avoir tenté de mettre le feu à un édifice.

LA FIN

Quelques pessimistes disent que c'est "le calme avant l'orage". D'autres au contraire, l'interprètent comme le résultat de la politique énergique du gouvernement. Ils disent que l'arrestation des chefs du Congrès national hindou a mis fin à la campagne de désobéissance et que le programme tracé par la dernière conférence de la Table ronde pourrait maintenant être mis à exécution dans une atmosphère à peu près paisible.

RESISTANCE PASSIVE

Les nationalistes de Junbulpore ont gagné leur "concours de patience" avec la police mais n'ont pu maintenir leur position sur la rue principale de la ville où ils étaient réunis depuis mardi dernier.

L'épreuve commença lorsque la police interdit une manifestation organisée par les partisans du Mahatma. Ceux-ci s'installèrent alors au milieu de la rue et refusèrent de bouger.

LA FORCE

La police, se relayant par équipes, monta la garde autour d'eux nuit et jour. Samedi, le magistrat local trouva que la plaisanterie avait durée assez longtemps et donna aux nationalistes cinq minutes pour déguerpir. Ils refusèrent cependant d'obéir à cet ordre et la police dut les disperser à coups de douve. Trois de leurs chefs furent arrêtés.

A Bombay, un groupe de femmes nationalistes réussit à faire fermer la Bourse.

Les autorités ont continué samedi, à confisquer les comptes de banques des chefs du parti nationaliste.

Conférence plus nécessaire

(Suite de la 1ère Page)

LA FIN

PARIS, 11 janvier. — La déclaration du chancelier Henri Brüning qu'il faut mettre fin aux réparations a eu pour résultat de concentrer plus fortement que jamais les partis politiques et l'opinion française autour du premier ministre Pierre Laval.

Au moment où Laval hésite entre le remplacement de Maginot et Briand et une démission collective du cabinet, il semble que la déclaration de Brüning l'incline à cette dernière solution qui lui permettra de tenter un gouvernement d'union nationale.

Le sénateur René Besnard qui n'a aucune raison de sympathiser avec M. Laval, a déclaré à une grande assemblée de radicaux à Tours que si le chancelier Brüning avait été bien compris tous les républicains de France devaient s'insurger contre une pareille violation des traités et des conventions.

PREJUGE

On pense que l'attitude de l'Allemagne va donner une nouvelle importance à l'assemblée radicale qui doit se tenir mardi et au cours de laquelle ce parti entend décider s'il appuyera ou non la politique de M. Laval et son prochain gouvernement.

Les journaux parisiens sont unanimes à approuver la déclaration du ministre des finances, M. Flandin selon laquelle ce ministre est d'avis que la conférence internationale des réparations qui doit se tenir à Lausanne est dès maintenant sans utilité en raison des paroles prononcées par Brüning.

ATTENDRE LES ETATS-UNIS

Pertinax écrit de son côté que la nouvelle attitude de l'Allemagne n'est qu'une déplorable conséquence de l'évacuation par la France du bassin du Rhin.

Dans une édition provinciale du "Petit Parisien", l'économiste Lucien Romier fait remarquer que rien ne saurait être fait pour résoudre le problème des dettes de guerre avant que les Etats-Unis aient élu un nouveau président. Il conseille aux dirigeants européens de patienter jusqu'à ce moment.

Le ministre des finances, M. Pierre Flandin, attaqua samedi la déclaration Brüning en disant qu'aucun Français n'accepterait une dénonciation unilatérale du plan Young et du traité de Versailles lesquels déterminent les paiements de l'Allemagne. Il fit remarquer qu'une telle tentative de dénonciation pourrait aggraver la crise économique au point de la rendre insurmontable.

Dans les coulisses de la Chambre des députés on semble croire que l'attitude du chancelier allemand a été dictée en partie par l'entrevue qu'il a eue récemment avec Hitler.

INTERPRETATION DIFFERENTE

BERLIN, 11 janvier. — Un représentant du ministère des affaires étrangères proteste contre l'interprétation qu'on a voulu donner à la conversation qu'a eue le Chancelier Brüning avec sir Horace Rumboldt, ambassadeur britannique en Allemangne.

Au cours de cette entrevue, publiée par l'agence Wolf, le chancelier n'aurait à aucun moment déclaré que l'Allemagne voudrait ou ne voudrait pas payer ses dettes de guerre.

Cette question est entièrement indépendante de la volonté de l'Allemagne et elle est plutôt une question de possibilité ou d'impossibilité de sa part de payer.

Les versions qui ont été données de son entrevue avec l'ambassadeur anglais et qui ont été publiées à Londres, Paris et Varsovie font s'exprimer le chancelier d'une façon plus tranchante qu'il ne l'a fait en réalité.

IL NE SIGNERA PAS

D'autre part, on pense que le chancelier Brüning a profité de l'occasion qui lui était offerte de signifier au monde et en particulier au peuple allemand qu'il était décidé à ne signer aucun document à Lausanne où doit se tenir la prochaine conférence internationale des réparations.

Cette entrevue a eu lieu au moment même où le chancelier était en négociation avec Adolf Hitler, chef des fascistes allemands, et le Dr Hugenberg, chef des nationalistes, pour étendre le mandat du président Hindenburg. Les milieux politiques sont d'avis que cette entrevue avait été organisée pour affermir la main du chancelier et prouver que son cabinet n'était pas moins patriotique que Hitler et Hugenberg.

AUTORITE

A propos de l'accusation de torpillage de la conférence des réparations lancée contre le chancelier, le ministère des affaires étrangères fait remarquer qu'un journal français ("Gazette de Toulouse") il y a deux jours suggérait dans un article éditorial la suppression des réparations. Or ce journal a une position presque officielle par rapport au gouvernement français. Il y a lieu de remarquer que les attaques de ce journal sur la question des réparations ont été suivies par d'autres journaux importants, particulièrement ceux de Paris.

CE QUE DIT BRUNING

"Le gouvernement allemand et la conférence qui vient ne pourront rien faire d'autre chose que d'exposer les conditions actuelles de la situation et demander aux gouvernements intéressés de tenir compte de cette situation et de ne pas prendre pour solution un compromis qu'aucune possibilité basée sur la réalité ne légitime".

Telle est l'opinion que le Dr Brüning exprimait au cours d'une entrevue. Il ajoutait:

"Je crois fermement que de tous les côtés on se rend compte de l'urgence de la conclusion qu'il faut en tirer.

"Il n'y a plus besoin maintenant que de courage pour admettre, comme le rapport du comité consultatif du plan Young l'a montré, qu'il ne faut pas traiter les problèmes économiques sur un plan politique."

Le Chancelier a déclaré qu'il considérait comme son devoir en raison de l'importance de la conférence de Lausanne, de diriger lui-même la délégation allemande.

L'OPINION ANGLAISE

LONDRES, 11 janvier. — "La déclaration de M. Heinrich Brüning, chancelier de l'Allemagne, à l'effet que son pays est incapable de payer les réparations de guerre, rend plus grande la nécessité d'une conférence à ce sujet, à Lausanne", disait hier soir le premier ministre d'Angleterre.

M. MacDonald se dit assuré que les délégués internationaux qui participeront à cette conférence ne reculeront pas devant les points épineux, mais les aborderaient hardiment.

D'autre part, le très honorable George Lansbury, leader de l'opposition travailliste, a déclaré que son parti appuierait toute mesure que le gouvernement prendrait pour supprimer les réparations et les dettes de guerre.

"Les choses ne peuvent rester là où elles en sont, ajoute M. MacDonald. Les complications actuelles ont été causées par des ententes internationales, et elles ne sauraient être éclaircies autrement que par des pourparlers internationaux".

CAMOUFLAGE

Ceux qui observent croient de moins en moins au "front uni" que devaient présenter la France et l'Angleterre à la conférence de Lausanne. D'une part, la délégation française insistera pour que le principe même des réparations ne soit pas aboli et que le plan Young soit respecté intégralement, et cette attitude ressort de déclarations faites par M. Laval lui-même. D'autre part, M. MacDonald veut à tout prix qu'une conférence soit tenue à Lausanne, "car il n'est pas impossible que des déclarations comme celle de M. Brüning y soient faites".

Le cabinet tiendra une séance au sujet des réparations. L'ordre du jour comporte l'étude de la conférence birmane, mais la question des réparations, par son importance, éclipse tout autre problème.

DELIBERATIONS

Dans certains milieux, il est dit que la délégation britannique à Lausanne, qui compte déjà sir John Simon et le très hon. Neville Chamberlain, recrutera aussi M. MacDonald. Celui-ci est arrivé samedi de Chequers, où il avait passé les deux jours précédents. Il est entré à 10, Downing Street, en compagnie de sir John, et quelques instants plus tard, M. Chamberlain, venait les y retrouver. Il y eut alors une conférence de plus d'une heure.

Dans sa déclaration au nom du parti travailliste qu'il dirige, M. Lansbury croit que la devise britannique devrait être, en l'occurrence: "Nous ne voulons percevoir ni payer de dettes de guerre et de réparations".

TRIOMPHE DE L'IMPUDENCE

Bruxelles, 11.—La presse belge s'élève vivement contre la déclaration du chancelier Brüning concernant les dettes de réparations.

"L'Indépendance Belge" déclare que si l'Allemagne cesse ses paiements, il faudra imposer de nouvelles taxes sur les industries belges et françaises au profit de l'industrie allemande, laquelle est capable, grâce à son outillage, d'envahir les marchés mondiaux. Un tel geste, ajoute ce journal, marquera le triomphe de l'impudence et de la mauvaise foi, triomphe facilité par les rivalités des alliés, incapables de demeurer unis devant un adversaire aussi redoutable dans la paix que dans la guerre.

"L'Etoile Belge" fait remarquer que si l'idée venait à la France d'user de représailles, ce qu'elle n'a sans doute pas l'intention de faire, les autres nations n'emboîteraient pas le pas, de sorte que la France serait dans un dangereux isolement. "Il faut craindre", termine ce journal, "que le moratoire recommandé par certains pour sauvegarder le plan Young ne soit qu'un expédient.

Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood

Chatouillement dans la Gorge et Accès de Toux

Mme James McGann, de Kinmount, Ont., écrit: "Il y a quelque temps j'eus un très vilain rhume, et le chatouillement dans la gorge provoquait de longs accès de toux. Une amie me conseilla d'avoir recours au Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood, dont une seule bouteille mit fin à ma toux.

Je recommande le "Dr Wood" à quiconque souffre de rhume ou de la toux".

Prix 35c la bouteille; grosse bouteille de famille 65c; en vente dans toutes les pharmacies et les magasins à rayons. Préparé exclusivement par The T. Milburn Co. Ltd. Toronto, Ont.

DERNIERS ÉVÉNEMENTS

Dans le QUÉBEC

DOUBLE ACCUSATION

SHERBROOKE, 11. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Un jeune homme de North Hatley, Irwin T. Arnold, venait à peine d'être condamné par le juge J.-H. Lemay à subir son procès aux Assises Criminelles pour vol de pneus d'automobile, qu'il était de nouveau arrêté par le grand connétable L.-A. Gaudreau pour faux. Cette deuxième plainte, beaucoup plus grave, comporte que "I.-T. Arnold, le 30 novembre dernier à Beebe, a commis un acte criminel en vertu de l'article 467 du Code Criminel en forgeant un chèque au montant de $225.00 au nom de G.-W. Austin, sachant qu'il commettait par là un faux".

Arnold a comparu immédiatement sur cette plainte, portée par M. Robert Letellier, de Sherbrooke et sa cause a été renvoyée à huit jours. Le prévenu, qui fut arrêté à la fin de décembre par le grand connétable Philias Lanctôt, a déjà été condamné à Coaticook à subir son procès au prochain terme des Assises également sur des accusations de faux. Admis à caution par un juge de paix à Coaticook, il était demeuré introuvable pendant plusieurs mois.

STATISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

SAINT-HYACINTHE, 11.— (Du correspondant de la "Patrie"). — Pour l'année qui vient de se terminer les statistiques démographiques dans les trois paroisses de la ville de Saint-Hyacinthe et celle de Saint-Joseph d'Yamaska sont comme suit: 405 naissances, 94 mariages et 284 sépultures. Ces derniers chiffres comparés avec ceux de l'année 1930 donnent une augmentation de 1 pour les naissances, une diminution de 28 pour les mariages et une diminution de 20 pour les sépultures.

PERTES PAR LE FEU

TROIS-RIVIERES, 11. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Les pertes par le feu aux Trois-Rivières ont été de $44,000, plus élevées pour les onze premiers mois de 1931 que durant la période correspondante de 1930. Les incendies les plus importants de l'année furent ceux aux manufactures Howe et Paquin. Il y eut en tout six incendies dont les pertes dépassèrent $10,000.

LA ROUTE MONTREAL-VALLEYFIELD

VALLEYFIED, 11. — (Du correspondant de la "Patrie"). —La route Montréal-Valleyfield sera ouverte à la circulation des automobiles au cours de cet hiver. L'entretien sera à la charge du gouvernement provincial.

COMMENCEMENT D'INCENDIES

SAINT-ALEXIS, 11. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Un commencement d'incendie s'est déclaré au magasin général de Mme Magnan, vers huit heures samedi soir. Les pompiers volontaires purent maîtriser le feu avant que la maison ait subi des dommages trop considérables. On estime les pertes à $500.

LE TERME DES ASSISES A VALLEYFIELD

VALLEYFIELD, 11. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Le terme des assises criminelles pour le district de Beauharnois s'ouvrira au Palais de Justice de Valleyfield, le lundi premier février.

RANDONNEE NOCTURNE QUI COUTE $4,000

Une randonnée nocturne, faite par René Moreau, dans l'automobile de son oncle, coûta $4,000 à ce dernier, quand, sa voiture frappa un sleigh dans lequel se trouvaient plusieurs parents et amis, de Joseph Labelle, boucher, de Pointe Gatineau. Rodolphe Moreau, l'oncle, en appela de la décision de la Cour Supérieure à Hull, mais la Cour d'Appel, samedi, maintint sa responsabilité pour les actes de son neveu.

Moreau envoya chercher son automobile à son neveu, la nuit du Jour de l'An, en 1929. Ce dernier en profita pour faire une randonnée nocturne avec des amis. Comme il revenait chez son oncle, il renversa un sleigh et blessa la fille d'une nommé Labelle. La Cour Supérieure et la Cour d'Appel tinrent l'oncle responsable des dommages parce que c'est lui qui avait donné ordre au neveu de conduire son automobile.

LES NATURALISATIONS

OTTAWA, 11. — Le Canada a octroyé des papiers de naturalisation à 4,836 étrangers durant le mois d'octobre. C'est le total le plus considérable atteint depuis longtemps.

Dans le MONDE

CANADA

DEUX MORTS, SEPT BLESSES

WINDSOR, 11 janvier.—Deux personnes sont mortes; sept, à l'hôpital — deux dans un état critique — et une autre, arrêtée à la suite d'un accident d'automobile qui s'est produit près de Maidstone, hier soir.

Les morts sont Mme Fred Perry, de Sandwich, et la petite June Elvidge, âgée de huit ans.

Les blessés sont: Eric Elvidge, 30 ans, blessure au dos; sa femme Greda, 28 ans, coupures au cou; leur fille Barbara, 3 ans, coupures à la figure et choc-nerveux, état critique; un bébé âgé de 18 mois, blessures légères; Mme Mary Jane Durdle, 63 ans, mère de Mme Elvidge, coupures à la figure et lésions internes, état très grave; Mme Bessie Taylor, 26 ans, blessures au dos; Carl Taylor, 7 ans, blessures au dos.

Carl Taylor père, de Rodney, est détenu par la police en attendant le résultat de l'enquête qui a été ouverte.

Taylor n'a pas été blessé pas plus que Tom Taylor, 9 ans, et Perry Taylor.

ECOLES PROTEGEES

VICTORIA, 11 janvier. — Le gouvernement provincial fait exercer une surveillance autour des écoles, à la suite d'une nouvelle tentative faite contre l'école Glade. Une bombe fut lancée à 6 heures du matin sur les bâtiments où se trouvaient deux professeurs. L'on croit attribuer ces attentats à des Doukhobors communistes.

AU LARGE

VANCOUVER, 11 janvier. — William Bagley, qui a dirigé l'évasion sensationnelle de cinq détenus de la prison d'Oakalla, il y a une semaine, est toujours au large, malgré toutes les recherches de la police. Il aurait été vu à Burlington vendredi soir.

FUGITIF CAPTURE

KINGSTON, 11 janvier. —Une chasse à l'homme qui s'est poursuivie sur une grande distance au nord et à l'ouest d'ici s'est terminée vers la fin de la journée de samedi par la capture de Gordon Calvert, qui s'était évadé du pénitencier de Portsmouth. Les gardes et la police avaient fouillé tous les coins du district pendant quatre jours lorsque finalement ils tombèrent sur le fugitif sur les bords du Lac Long à environ 70 milles au nord-ouest d'ici.

Un peu après minuit samedi, Calvert avait de nouveau réintégré le pénitencier.

ETATS-UNIS

FIN DE LA CRUE

GLEENO, (Mississipi), 11 janvier. —Aidés par la Croix-Rouge, les réfugiés ont commencé à revenir chez eux hier pour remettre en état leurs logis endommagés par la plus grosse inondation qui se soit vue dans cette région depuis des années.

On ne rapporte pas de nouvelle crue dans la vallée du Tallahatchie et de ses tributaires, vallée qui il y a quelques semaines était très prospère et n'est plus qu'un amas de ruines.

La Croix-Rouge rapporte que les bateaux construits à la hâte par les planteurs ont suffi à transporter les réfugiés, les secours et les médicaments. La plupart des réfugiés sont rentrés chez eux, les eaux se retirant lentement de leurs demaures. Les prisonniers qu'on a employés durant des semaines à maintenir les digues sont retournés à la prison.

CONTREBANDE AERIENNE

DETROIT, 11 janvier. —John L. Zurbrick, directeur local de l'immigration, soutient qu'on fait usage d'avions pour faire entrer illégalement du Canada aux Etats-Unis de l'alcool et des étrangers, et que le gouvernement ne peut rien faire contre cela, faute d'avions pour donner la chasse.

Zubrick dit que l'entrée illégale se fait par trois terrains d'atterrissage régulièrement établis à près de 70 aéroports de la région de Détroit, et jusqu'à Columbus, Ohio, Davenport, Indiana et Chicago. Windsor, Ont., dit-il, est le point de départ ordinaire des expéditions. Généralement, selon lui, les avions traversent la frontière juste avant l'aurore ou le soir à la brunante, à environ 2000 pieds d'altitude.

Bien que les agents aient saisi 14 avions, la contrebande aérienne ne cesse d'augmenter, dit M. Zurbrick.

VOL A LA POSTE

LOWELL, (Mass), 11 janvier. —Un sac qui contenait $99,100 en argent, plusieurs paquets de bijoux précieux et une liasse de valeurs, a été retrouvé hier par les inspecteurs des postes et la police de Lowell, grâce aux renseignements fournis par Victor L. Magoon, un employé des postes qui a conduit les inspecteurs à l'endroit où il avait jeté le sac, dans un bois près de Tewksbury.

LA CANALISATION

ALBANY, (N.-Y.) 11 janvier. —Les autorités de l'Etat de New-York ont annoncé au gouverneur Roosevelt qu'elles prévoyaient un accord avec les autorités fédérales pour que l'usine électrique qui sera élevée dans le Saint-Laurent soit sous le contrôle de l'Etat de New-York.

Dans la lettre adressée au gouverneur Roosevelt et qui a été rendue publique hier soir, les autorités décrivent les efforts accomplis pour qu'on tienne compte de ce qu'elles appellent les droits de l'Etat de New-York au cours des négociations avec le Canada. Elles veulent que l'avis de New-York soit écouté avant que des négociations soient entamées entre Washington et Ottawa.

AU PLUS TOT

"Nous annonçons avec plaisir, dit la lettre, que nos relations avec les autorités fédérales sont en bonne voie et que Washington ne fera pas de difficultés pour accorder à l'Etat de New-York le contrôle sur l'exploitation du Saint-Laurent, en tant que la rive sur est concernée.

"Dans notre correspondance avec le gouvernement américain, nous avons insisté pour que les travaux de canalisation commencent le plus tôt possible, afin de diminuer le chômage le plus qu'il se peut et de créer de nouvelles industries."

LA MONNAIE CANADIENNE

SEATTLE, 11 janvir. — Plusieurs des principaux hôtels de Seattle ont annoncé samedi soir qu'ils accepteraient dorénavant l'argent canadien au pair.

SOCIETE DE RECONSTRUCTION

WASHINGTON, 11 janvier. — Le Congrès a décidé d'approuver la proposition Hoover en faveur d'une corporation financière au capital de deux milliards pour venir en aide à l'industrie défaillante. Le sénat siégera aujourd'hui jusqu'à ce que l'on obtienne un vote décisif et le Congrès espère en fini mercredi ou jeudi. Il se peut que le projet de loi soit rendu à Hoover samedi. Le président commence à songer sérieusement au choix des directeurs de ce comité. Mercredi, le projet de l'augmentation des taxes sera discuté; MM. le secrétaire du Trésor, Andrew Mellon, et le sous-secrétaire Ogden L. Mills, seront présents aux débats.

"Le bill du sénat, autorisant le "Farm Board" à donner 40,000,000 de boisseaux de grain à la Croix-Rouge pour venir en aide aux misereux, doit aussi passer devant le comité de l'agriculture pendant la semaine.

LE TARIF

WASHINGTON, 11 janvier. — Le parti démocrate quoique ne disposant que d'une faible majorité à la Chambre basse, vient de remporter sa première victoire contre l'administration Hoover; 214 voix contre 182.

Ce vote a été enregistré sur un des points les plus importants de la politique démocratique, puisqu'il supprimerait le droit présidentiel d'appliquer un tarif douanier flexible sans contrôle, et vise à faire convoquer une conférence internationale pour la revision des droits de douanes. Cette révision ne pourrait naturellement qu'établir des tarifs moins élevés.

VETO PROBABLE

Le bill va maintenant au sénat, qui vraisemblablement l'approuvera. Les représentants ministériels pensent cependant que si la Chambre haute vote la loi, celle-ci sera annulée par un véto présidentiel.

Il y a lieu de remarquer que le bill a été accepté à l'unanimité par les démocrates auxquels se sont joints 12 républicains et un agrarien-travailliste.

La Chambre a adopté un amendement présenté par M. La Guardia, de New-York, républicain indépendant, et par M. Canfield, de l'Indiana, démocrate, rendant obligatoire l'approbation par les deux Chambres de tout arrangement pris pendant la conférence sur les tarifs.

LES DETTES

L'amendement interdit également aux représentants des Etats-Unis de discuter, ou même de considérer la réduction ou l'annulation des dettes internationales.

Le bill contient une clause de toute première importance: celle enlevant au président le droit d'introduire des changements dans les tarifs, sur avis de la commission, et tranférant cette autorité au Congrès.

Afin de prévenir les retards préjudiciables aux intérêts du pays, un amendement oblige le Congrès à voter sur les recommandations de la commission des tarifs dans un délai de soixante jours, faute de quoi, les recommandations seront applicables automatiquement. Cet amendement a été passé par 118 voix contre 93.

DEPUIS 1922

Presque au même moment où le bill était voté par les représentants, M. L. H. Derby, président de l'Association nationale des manufacturiers, publiait une déclaration attaquant vivement le bill.

"Cette loi va démolir complètement le système flexible de l'ajustement administratif qui est appliqué depuis 1922 et qui a été perfectionné en 1930."

"Si les Etats-Unis adoptent cette politique, le pays sera le seul à souffrir du désarmement économique, tandis que les autres nations protégeront leurs intérêts derrière de fortes barrières et pourront faire une concurrence très sérieuse à notre industrie."

ILES HAWAI

ACCORD CANADO-NEO-ZELANDAIS

HONOLULU, 11 janvier. — Les représentants du Canada et de la Nouvelle-Zélande ont annoncé qu'ils en étaient venus à une entente sur plusieurs questions concernant les relations commerciales entre les deux pays, mais on ne connait pas les détails de cette entente.

L'honorable H. H. Stevens, ministre du commerce, et l'honorable William Downey Stewart, ministre des finances et des douanes de Nouvelle-Zélande ont déclaré que l'entente serait soumise à leurs gouvernements respectifs puis présentée aux deux Parlements pour ratification.

Ils ont exprimé l'espoir que cet accord bénéficiera aux deux pays et aura pour effet d'augmenter le chiffre de leurs exportations.

M. Stevens s'embarqua hier soir sur le "Shinyo Maru" pour retourner au Canada.

L'AFFAIRE MASSIE

HONOLULU, 11 janvier. —Les patrouilles militaires ont été renforcées hier soir par suite des protestations du clergé contre les actes de violence perpétrés à la veille de l'enquête qui aura lieu aujourd'hui sur le meurtre de Joseph Kahahawai, accusé ainsi que quatre complices d'assaut sur l'épouse du lieutenant de marine Massie.

Le lieutenant Massie, sa belle-mère, Mme Granville, Fortescue, et les matelots E. J. Lord et Albert C. Jones, sont accusés d'avoir assassiné Kahahawai.

Soldats et marins sont consignés dans leurs baraques et leurs salles de danse ont été fermées.

Le communiqué de la marine déclare que la police d'Honolulu est incapable de maintenir l'ordre. En conséquence, six patrouilles de la police territoriale et des pelotons d'infanterie et de fusiliers marins sont venus à l'aide de la police municipale.

EFFERVESCENCE

La population de la ville manifestait hier des signes de nervosité, parce qu'un meurtrier évadé, qui est l'ami d'un agresseur de femmes blanches, Daniel-Lyman, était encore au large après s'être échappé la veille du Jour de l'An de la prison de Oahu. Les officiers de marine prétendent que quarante blanches ont été outragées au cours de l'année dernière. Les femmes blanches tiennent leurs portes fermées à triple tour; quelques-unes portent même des armes depuis que le jury qui a juré les 5 présumés assaillants de Mme Massie, s'est partagé dans sa décision; Kahahawai était au nombre de ces cinq assaillants. Des fleurs et des milliers de poscaines sont parvenues à Mme Fortescue depuis son incarcération avec son beau-fils et les deux marins dans le navire amiral à Pearl Harbor.

REPRESAILLES

Les funérailles de Kahahawai ont attiré une foule immense de curieux et l'on a crû les faire protéger par une escouade de policiers. Le clergé prêche contre les représailles illégales dirigées contre ceux qu'on accuse de violance sur la personne des femmes blanches. Il a convoqué pour lundi soir une assemblée publique où l'on discutera de la situation.

ETAT LIBRE D'IRLANDE

CAMPAGNE ELECTORALE

ENNIE, (Etat Libre d'Irlande), 11 janvier. — Le premier ministre William-T. Cosgrave a prononcé hier son premier discours de la campagne électorale. Il a demandé aux électeurs de maintenir en office le président gouvernement afin que le pays puisse avoir une forte représentation à la conférence économique impériale d'Ottawa.

M. Cosgrave a déclaré qu'un changement dans la politique commerciale de l'Angleterre et le développement du commerce entre les dominions sont d'une grande importance pour l'Etat libre d'Irlande et surout pour les cultivateurs du pays.

Il est nécessaire que l'Etat libre soit représenté à Ottawa par des délégués appuyés par une forte majorité du peuple.

GRANDE-BRETAGNE

INONDATIONS

MONMOUTH, (Pays de Galles), 11 janvier. — Des inondations se sont produites hier dans tout le sud du pays de Galles à la suite de pluies torrentielles accompagnées de bourrasques.

Plusieurs familles de cette ville ont dû chercher refuge aux étages supérieurs de leur maison, le rez-de-chaussée étant recouvert de quatre à cinq pieds d'eau. Quelques-unes ont dû abandonner complètement leur demeure et chercher refuge ailleurs dans des chaloupes mises à leur disposition.

La ville de Usk a été complètement isolée par suite de la crue de la rivière Usk. Les communications entre Pontypool et Abergavenny ont été interrompues et le service d'omnibus a été suspendu en maints endroits. Les cultivateurs ont perdu beaucoup de bestiaux, de moutons et de porcs.

TEMPETE

LONDRES, 11 janvier. — Une tempête a fait rage hier sur les côtes de la Manche et a causé des dommages considérables.

Des vagues énormes ont balayé les jetées dans toutes les plages du sud et, dans les environs de Douvres, des toits ont été endommagés et des arbres déracinés. On n'a cependant enregistré jusqu'ici aucune perte de vie.

Une chaloupe de sauvetage de Selsey a recapé neuf hommes du charbonnier "Mango" près de Portsmouth après que le bateau eut été le jouet des flots toute la nuit.

Plusieurs navires ont été obligés de chercher refuge dans le port de Plymouth. Les vapeurs qui font le service entre la France et l'Angleterre ont dû affronter une mer démontée et la plupart d'entre eux sont arrivés en retard à destination.

Un bateau-pilote a sombré en face de Plymouth à la suite d'une collision avec le navire à moteur "Pessie." L'équipage a été sauvé.

ECHEC DE LA CONFERENCE BIRMANE

LONDRES, 11 janvier. — Le "Sunday Observer" dit que la conférence de la Table Ronde de Birmanie n'a pas réussi à élaborer une constitution donnant satisfaction à toutes les races de la Birmanie.

Conséquemment, le gouvernement anglais devra offrir lui-même une solution au problème quand le premier ministre Ramsay MacDonald portera la parole devant la Conférence, mardi. Les Birmans ne doivent pas être surpris de ce que les minorités des garanties, car ils ont un "solide dossier."

DOMINION OU ETAT AUTONOME

La question dont doit décider la conférence est la suivante: la Birmanie doit-elle constituer un dominion distinct ou un Etat autonome dans la confédération hindoue proposée. Par sa race et par ses traditions, de même que par sa position géographique, la Birmanie, située à l'est de la Baie de Bengale, est pratiquement séparée du reste de l'Inde. Les Birmans sont en général mongoliens.

FRANCE

FUNERAILLES DE M. MAGINOT

PARIS, 11 janvier. — André Maginot, le "sergent de Verdun", qui combattait dans les tranchées avant de devenir le ministre français de la guerre et l'auteur du grand plan de défense de la frontière de l'Est, a reçu hier le suprême hommage du peuple français.

A l'ombre du tombeau de Napoléon, Maginot a eu des funérailles aussi grandioses que celles de Joffre et de Foch.

Les trois derniers maréchaux de France ont suivi le corbillard à partir du ministère jusqu'à l'église des Invalides. Le cardinal Verdier a procédé l'absoute et le premier ministre, M. Laval, a prononcé l'éloge funèbre, au cours duquel il a souligné l'amour de la France pour la paix.

M. Laval a résumé toute la vie du ministre en ces quelques mots: "Un soldat de Verdun, blessé à la guerre, est mort à son poste."

INHUMATION A REVIGNY

Des milliers et des milliers de parisiens se pressaient dans les rues qui conduisent au ministère de la Guerre. Là, le cercueil qui contenait la dépouille de Maginot fut hissé sur l'affût d'un canon, une fanfare sonna aux champs et joua la "Marseillaise", avant le départ pour l'église des Invalides, où des funérailles nationales allaient se dérouler. Les porteurs étaient les maréchaux Pétain, Lyautey et Franchet d'Esperey. Un grand drapeau du 44e territorial, le régiment de Maginot durant la guerre, recouvrait le cercueil. Dans le cortège du cabinet, M. Aristide Briand, seul, s'était fait représenter par son secrétaire particulier. Les ministres étaient suivis d'un fort groupe de blessés de la guerre. Le ministre sera inhumé à Revigny, son village natal.

ALLEMAGNE

MINEURS RETROUVES VIVANTS

BEUTHEN, 11 janvier.—Après avoir été portés comme morts, sept des quatorze mineurs qui ont été ensevelis lundi dernier à la suite d'un tremblement de terre dans une mine de charbon ont été retrouvés vivants hier et le petit village est dans la joie.

Les sauveteurs, qui n'ont pas suspendu une minute leur travail depuis 144 heures, ont redoublé d'efforts pour essayer de rejoindre les autres que l'on espère encore trouver vivants.

Des femmes qui se pensaient déjà veuves se sont précipitées vers la mine avec leurs enfants lorsque les hommes ont été ramenés à la surface.

PORTUGAL

ARSENAL DE BOMBES

LISBONNE, 11 janvier. — La police publie une note officieuse disant qu'elle a effectué des perquisitions qui ont abouti à Leiria à la saisie de caisses contenant des bombes, et à Povoa Santa Iria d'une autre caisse contenant des bombes de grande puissance, ainsi que divers produits destinés au chargement de ces engins.

HONGRIE

IL SE PEND

BUDAPEST, 11 janvier. — Le général François Schill, ancien inspecteur de gendarmerie, arrêté, il y a quelques jours, à la suite de la découverte d'un projet de coup d'Etat, s'est suicidé en se pendant avec un essuie-mains à une conduite d'eau, dans le cabinet d'aisance de la prison.

AUTRICHE

HILTERIENS EXPULSES

VIENNE, 11 janvier. — Deux orateurs hitlériens de marque, dont un Hohenzollern, le prince Auguste-Guillaume de Prusse, viennent d'être déclarés indésirables par les autorités provinciales d'Inspruck qui, d'après une information reproduite par l'"Extrablatt", leur ont interdit l'entrée du Tyrol où ils comptaient faire une tournée de propagande. Le deuxième orateur, visé par l'interdiction, est M. Frick, ex-ministre de Tubringe.

TURQUIE

AVIATEUR DISPARU

BAGDAD, 11 janvier. — Quarante aéroplanes ont reçu l'ordre hier de survoler le désert pour essayer de retrouver le chef d'escadrille Peter Warburton, parti du Caire pour Bagdad vendredi dernier et dont on n'a pas de nouvelles depuis.

VINGT-NEUF VICTIMES

OTTAWA, 11. — Vingt-neuf personnes ont été tuées et 317 blessées dans des accidents de chemins de fer au Canada durant le mois d'octobre apprend-on dans un rapport de la Commission des Chemins de fer. 35 accidents sont survenus à des traverses à niveau.

MAGASINS E-M STORES

SPÉCIAL DU JOUR

— Pour Mardi, le 12 Janvier —

FARINE Sac 7 lbs 19c

"BLUE BELL"

En vente dans tous les magasins de l'île de Montréal.

CE SOIR, à 8.15, SOYEZ aux ECOUTES au POSTE CFCF. NOUS VOUS PRESENTERONS UN TRES BON PROGRAMME PAR LA SOCIETE D'OPERETTE.

CHEZ EATON

VENTE DE MI-HIVER

DU NOUVEAU TOUS LES JOURS

2 Grands spéciaux mardi

Corselettes aux cinq avantages

Ord. 3.95. Prix de Vente, mardi 2.95

En coutil rose rayé de rayon, fermement baleiné, avec haut de rayon en forme . . . et les cinq avantages suivants:

1. Le diaphragme est maintenant plat et uni.
2. L'abdomen set supporté.
3. La ligne de taille est contrôlée.
4. Le surplus de chair sous la taille est confinée.
5. Le buste est moulé en une ligne arrondie naturelle.

Tailles 34 à 44.

Corsets lacés au dos

Ord. 2.50. Prix de Vente, mardi 1.69

Pas de commandes C.O.D.

Copie d'un modèle plus cher. En coutil rose, avec buste bas, fermement baleiné, renforcé à l'abdomen, avec 6 jarretelles. Tailles 23 à 36.

Au troisième chez Eaton—Rue Université

Chiffon imprimé

de vraie soie.

Prix de la Vente, mardi, la verge 74

Quelle robe économique vous pouvez en confectionner! Grande variété de dessins en jolies combinaisons de coloris. 38" et 39" de largeur.

Crêpe canton de soie

Qualité habituelle de 2.00

Prix de la Vente, mardi, la verge 1.49

Un des tissus les plus en vedette cette saison! Noir, vert, marine pâle, vin, rouge Morocco et brun. 38" de largeur. Une aubaine!

Crêpe de rayon et coton

Ordinairement .49 et .59

Prix de la Vente, mardi, la verge 29

Plusieurs étaient originalement plus que .49 et .59. C'est donc une rare occasion d'économiser! Nuances élégantes! 35" et 36" de largeur.

Au deuxième chez Eaton—Rue Ste-Catherine

Garantie de bas prix EATON

Achetez avec confiance!

Dans tous les cas bona fide qui nous seront rapportés qu'un article acheté ici au comptant ou avec Paiements Différés aurait pu être acheté ailleurs à Montréal à meilleur marché, le même jour, nous garantissons le remboursement de la différence, plus 7% du prix payé.

Permanente

EUGENE ou ELYSEE 7.50

Salon Elysée

Un grand spécial de janvier au Salon Elysée Rég. 10.00

Economisez 2.50 sur une ondulation permanente connue et éprouvée. Les ondulations Eugène et Elysée sont deux de nos marques les plus populaires. Fixez une heure maintenant. Cette offre n'est que pour le mois de janvier seulement!

Au Salon Elysée—Cinquième étage

Bérets et écharpes

de haute qualité en chenille

Mardi, l'ensemble

1.95

Ces mêmes modèles, importés, seraient 2.45. Mais ils ont été fabriqués spécialement pour nous au Canada, en chenille épaisse. Brun, marine, rouge, bleu, noir et blanc, etc. Pratique pour le ski.

Au rez-de-chaussée chez Eaton—Rue Université

Si vous ne pouvez venir au Magasin, téléphonez votre commande à PLateau 9211.

Encore une fois cette offre remarquable!

Pianos Henry Herbert

faits par Mason & Risch

194.50

Nos grandes ventes de pianos Mason & Risch, résultats d'achats en énormes quantités, ont acquis une réputation méritée! Ceux-ci sont de style Colonial et de studio, en acajou, érable ou chêne. Action de la plus haute qualité de fabrication canadienne. 7 1-3 octaves.

Votre piano, radio ou Phonographe acceptés comme partie du paiement sur achat d'un nouveau piano.

Payables par Paiements Différés, 10% au comptant, et le solde, plus un supplément équitable, en 30 versements mensuels égaux.

Au cinquième chez Eaton—Rue Université

THE T. EATON Co LIMITED

DE MONTREAL